BUREAU POUR L'ASSISTANCE À L'ÉTRANGER EN CAS DE CATASTROPHES (USAID/OFDA)

LIGNES DIRECTRICES POUR LES PROPOSITIONS

FEVRIER 2018 V.1

USAID/OFDA Proposal Guidelines Record of Change

The following changes have been made to the *Guidelines* since the February 2018 release. Applicants must incorporate these changes into their proposals. The most recent changes are listed first.

The changes from this revision are highlighted in yellow in the English version of the Guidelines.

Date of Change	Section	Change
May 9, 2018	Risk Mitigation in High-Risk Environments	Implementing new proposal requirements for high-risk areas.
May 9, 2018	Safety and Security Plan	Expanded requirements for contingency planning.
May 9, 2018	Reproductive Health	Clarify that ADS 303maa RAA28 and ADS 303mab RAA29 requirements do not apply to USAID/OFDA funding
May 9, 2018	Proposal Summary Template	Restricted goods table has separate checkboxes for seeds and livestock.
May 9, 2018	Checklist of Required Elements	Re-ordered to match proposal process order. Added required Risk Assessment and Mitigation.
May 9, 2018	Approved Sectors, Sub-sectors, Indicator Table, and Keyword List	Reference and link added to PIRS.
May 9, 2018	Keywords Description and Guidance	Statement that certain keywords have required indicators.

TABLE DES MATIÈRES

0. Record of Change……2
I. AVIS 5
A. Notes d'utilisation 7
II. INTRODUCTION 8
A. Rôle de l'USAID/OFDA dans l'assistance humanitaire 8
B. Organigramme de l'USAID/OFDA 9
III. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX SOUMISSIONS 10
A. Engagements pour la Grande négociation 10
B. Durée du programme 11
C. Notes conceptuelles 11
D. Processus d'examen des propositions et d'attribution des financements 12
E. Instructions pour les propositions contenant des volets « réduction des risques de catastrophes » 13
F. Liste de contrôle des éléments requis 17
IV. FORMATS RECOMMANDÉS DES PROPOSITIONS DE PROJET 19
A. Modèle de résumé de proposition 19
Nom du sous-secteur : 22
B. Lignes directrices relatives au programme, élaboration du budget et documents justificatifs 23
C. Tableau des secteurs, sous-secteurs, indicateurs et liste des mots clés approuvés 24
1. Tableau des secteurs, sous-secteurs et indicateurs 24
2. Liste des mots clé 50
V. LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉLABORATION DE PROGRAMMES 51
A. Justification 51
1. Formulation du problème 51
2. Synthèse de l'évaluation des besoins Justification de l'intervention 51
B. Description du programme 53
1. Aperçu du programme 53
2. Secteurs 54
C. Stratégie de transition ou sortie 58
VI. LIGNES DIRECTRICES DE COÛTS / BUDGET 59
D. Budget détaillé/ventilé 59
E. Exposé budgétaire 61
F. SF-424 61
G. Conditions préalables pour les nouvelles demandes 61
1. L'organisation n'a jamais reçu de financement USG 61
2. L'organisation a reçu des fonds du gouvernement américain mais jamais de l'USAID 62
H. Biens, services et pays inéligibles ou faisant l'objet de mesures de restriction 63
1. Biens et services inéligibles 63
2. Fournisseurs non admissibles 64
3. Produits faisant l'objet de mesures de restriction 64
4. Pays d 'origine interdits, sanctions économiques américaines, restrictions à l'exportation aux États-Unis et autres restrictions légales aux États-Unis concernant l'assistance aux pays étrangers 71
I. Identité et marque 72

1. Stratégie de marque et utilisation des identités visuelles/logos 72
2. Exception par inférence 73
3. Dérogations..... 74
J. Attestations et déclarations 75
K. Documents financiers 75
1. Partage des coûts et contributions en nature 75
2. Dispositions relatives aux sous-contrats..... 75
3. *Negotiated Indirect Cost Rate Agreement* (accord de négociation du taux indirect) avec le gouvernement des États-Unis (NICRA) 75
4. Recettes de programme..... 76
5. Analyse de la réserve (pour les avenants aux financements uniquement) 76
6. Déclaration de respect par les ONG américaines des règles et procédures de l'USAID 76
VII. DOCUMENTS JUSTIFICATIFS 77
L. Plans de sûreté et de sécurité..... 77
M. Code de conduite et protection contre l'exploitation et les abus sexuels 78
1. Code de déontologie 78
2. Détails de la mise en œuvre..... 79
N. Normes d'accessibilité des personnes handicapées 79
1. Règles de l'USAID relatives à l'accessibilité des personnes handicapées..... 79
2. Normes d'accessibilité des personnes handicapées dans les programmes financés par l'USAID impliquant des activités de construction..... 80
O. Redevabilité envers les populations touchées..... 81
P. Plan de suivi et d'évaluation..... 81
1. Tableau de suivi 82
2. Suivi narratif 82
3. Plan d'évaluation..... 84
Q. Enquête volontaire sur les organisations religieuses et communautaires..... 86
R. Documents de structure et de performance 86
1. Structure organisationnelle..... 86
2. Références aux performances passées 86
S. Modifications de budget et de programme nécessitant un accord préalable 87
T. Avenants aux financements 88
U. Certificat OFAC, présentation des rapports et archivage des dossiers..... 88
V. Exigences logistiques 89
VIII. LIGNES DIRECTRICES ET EXIGENCES EN MATIÈRE DE RAPPORTS APRÈS OBTENTION D'UNESUBVENTION 90
IX. CRITÈRES SECTORIELS..... 91
A. Directives transversales obligatoires pour l'intégration des questions du genre et de la protection dans les stratégies ainsi que des personnes handicapées et âgées 91
1. Analyse et intégration du genre dans l'humanitaire..... 91
2. Intégration de la protection 91
3. Prise en compte des personnes handicapées et celles du troisième âge 92
B. Secteurs 94
1. Agriculture et sécurité alimentaire 95
2. Reprise économique et systèmes de marché..... 123
3. Santé 135
4. Coordination humanitaire & gestion de l'information..... 155
5. Études, analyses ou applications humanitaires 160
6. Soutien logistique..... 162

7. Assistance en espèces à usage multiple 166
8. Risques Naturels et Technologiques 171
9. Nutrition 178
10. Protection 187
11. Politiques et pratiques de gestion des risques 203
12. Abris et colonies 214
13. Eau, assainissement et hygiène 233
C. Mots-clés Description et Directive 249
1. Argent 249
2. Travail contre rémunération (CFW) 250
3. Climat 252
4. Système d'alerte précoce 252
5. Éducation 253
6. Formation en premiers secours et/ou formation en recherche et sauvetage 254
7. Pêcheurs 254
8. Programmation de la sécurité et sûreté humanitaire 255
9. Systèmes d'informations/systèmes d'information géographiques 255
10. Moyens de subsistance 256
11. Bétail 257
12. Pasteurs 257
13. Matériaux contenant des pesticides 258
14. Semences et/ou semis 259
15. Structures 260
16. Bons 261
17. WASH dans les établissements de santé 263
18. Eau pour des usages productifs 263
19. Station météo 264
X. Acronymes 265

I. AVIS

- Sauf indication contraire, ces *Lignes directrices* ne s'appliquent pas aux organisations publiques internationales (OPI), y compris les agences de l'ONU.

- Si l'USAID/OFDA sollicite formellement des candidatures à travers une déclaration de programme annuel (APS) ou un appel à candidatures, les instructions relatives à ces deux procédés remplaceront les présentes *Lignes directrices*.

- Avant toute soumission de proposition, nous encourageons vivement les candidats à consulter le site de l'USAID/OFDA pour une mise à jour des présentes *Lignes directrices* sur http://www.usaid.gov/what-we-do/working-crises-and-conflict/crisis-response/resources.

- Vous pouvez transmettre vos propositions d'améliorations ou de corrections de ces *Lignes directrices* à l'adresse suivante proposalguidelines@ofda.gov. Pour des questions relatives à votre proposition, contacter l'équipe de représentation régionale au site indiqué ci-dessous.

- L'USAID/OFDA préfère les soumissions électroniques à l'envoi des par courrier postal. Les propositions doivent être adressées à l'attention du point de contact de

l'USAID/OFDA à Washington, DC. (USAID/OFDA/W). La liste actuelle des représentants des équipes régionales est disponible à l'adresse suivante : http://www.usaid.gov/what-we-do/working-crises-and-conflict/crisis-response/resources.

- En cas de soumission de la version papier, l'USAID/OFDA ne demande, ni n'exige des couvertures ou reliures élaborées. L'agence décourage vivement l'utilisation de services de courrier express car ceci peut causer un retard de réception du dossier. Il doit être indiqué de manière claire que l'ensemble des documents, versions électroniques et papiers, ont été expédiés à partir du siège de votre organisation sauf si vous utilisez une structure composée de plusieurs organismes soumis à une autorité de tutelle.

A. Notes d'utilisation

Pour améliorer l'accès au contenu des lignes directrices, on a inclus les notes d'utilisation suivantes.

1. Examiner la liste de modifications pour les changements entre les révisions majeures.
2. Entre les révisions majeures, les passages nouveaux ou édités sont marqués en surbrillance jaune.
3. Cliquez sur n'importe quelle ligne de la table des matières pour accéder à cette section du document.
4. Lorsqu'un numéro de page est référencé, cliquez dessus pour afficher cette section.
5. Ctrl + F vous permet de rechercher des mots spécifiques.
6. Les adresses Web ont été converties en liens texte.
   a. Vous pouvez cliquer sur le lien pour aller à la page.
   b. Vous pouvez passez la souris sur le lien et l'adresse URL complète apparaîtra dans le coin inférieur gauche de l'écran.
   c. La page des Ressources de l'USAID/OFDA est référencée à plusieurs reprises, de sorte que le lien texte est simplifié à la page Ressources.
7. Les sections du glossaire et des références ont été déplacées vers la page Ressources.

II. INTRODUCTION

Le Bureau pour l'assistance à l'étranger en cas de catastrophes (OFDA) a révisé ses *Lignes directrices pour les propositions*, conformément aux nouvelles exigences de l'USAID et en raison du contexte humanitaire mondial en pleine mutation en 2017. Ces *Lignes directrices* s'appliquent tant aux nouveaux contrats de financements qu'aux contrats en cours et faisant l'objet d'un avenant.

Ces *Lignes directrices* ont été élaborées afin de :

- Fournir des informations pertinentes pour le processus de soumission de propositions et d'attribution de marchés pour les accords de subvention et de coopération, désignés ci-après « contrats de financement » ;
- Définir les composantes essentielles d'une proposition de projet à soumettre à l'USAID/OFDA ;
- Décrire en détail les critères sectoriels (*Sector Requirements*, SR) et les autres spécificités destinées à faciliter le processus de rédaction de la proposition ; et
- Indiquer quels formulaires et justificatifs administratifs et financiers doivent accompagner chaque soumission de proposition.

Les présentes *Lignes directrices* ont pour objectif d'obtenir les informations requises par l'USAID/OFDA qui lui permettront de prendre des décisions financières efficaces. Afin d'accélérer le processus d'examen des offres et d'attribution du marché, utiliser les formats suggérés dans ces *Lignes directrices*. Cette pratique veillera à ce que les propositions incluent les informations requises identifiées dans ces *Lignes directrices* et qu'elles seront par conséquent prises en compte pour le financement.

Les *Lignes directrices* et la liste de contrôle des pièces requises, les modèles et autres documents de référence sont également disponibles sur la page Ressources.

A. Rôle de l'USAID/OFDA dans l'assistance humanitaire

Appartenant au Bureau pour la démocratie, les conflits et l'aide humanitaire de l'USAID (USAID/DCHA), l'USAID/OFDA comprend six divisions sous la direction du Bureau du Directeur.

L'USAID/OFDA a pour mission de sauver des vies, d'alléger la souffrance humaine et d'atténuer l'impact économique et social des catastrophes. En tant que principal service du gouvernement des États-Unis chargé d'intervenir en cas de catastrophe naturelle et humaine à l'étranger, l'USAID/OFDA a également pour responsabilité essentielle de satisfaire les besoins des personnes déplacées à l'intérieur des territoires nationaux (PDI) dans de telles situations d'urgence.

Afin de remplir son mandat, l'USAID/OFDA :

- Effectue des interventions d'urgence adéquates en réponse aux demandes d'assistance ;
- Renforce les capacités d'alerte précoce aux dangers naturels des entités locales, nationales, régionales et internationales ;
- Intègre la préparation et l'atténuation à l'intervention en cas de catastrophe, le redressement rapide et la transition pour favoriser la résilience ; et
- Appuie les stratégies solides de biens de subsistance.

L'USAID/OFDA remplit son mandat en coordination avec les pays touchés, les autres agences et services du gouvernement des États-Unis, les autres gouvernements donateurs, les organisations internationales, les agences de secours des Nations-Unies et les organisations non gouvernementales (ONG).

B. Organigramme de l'USAID/OFDA

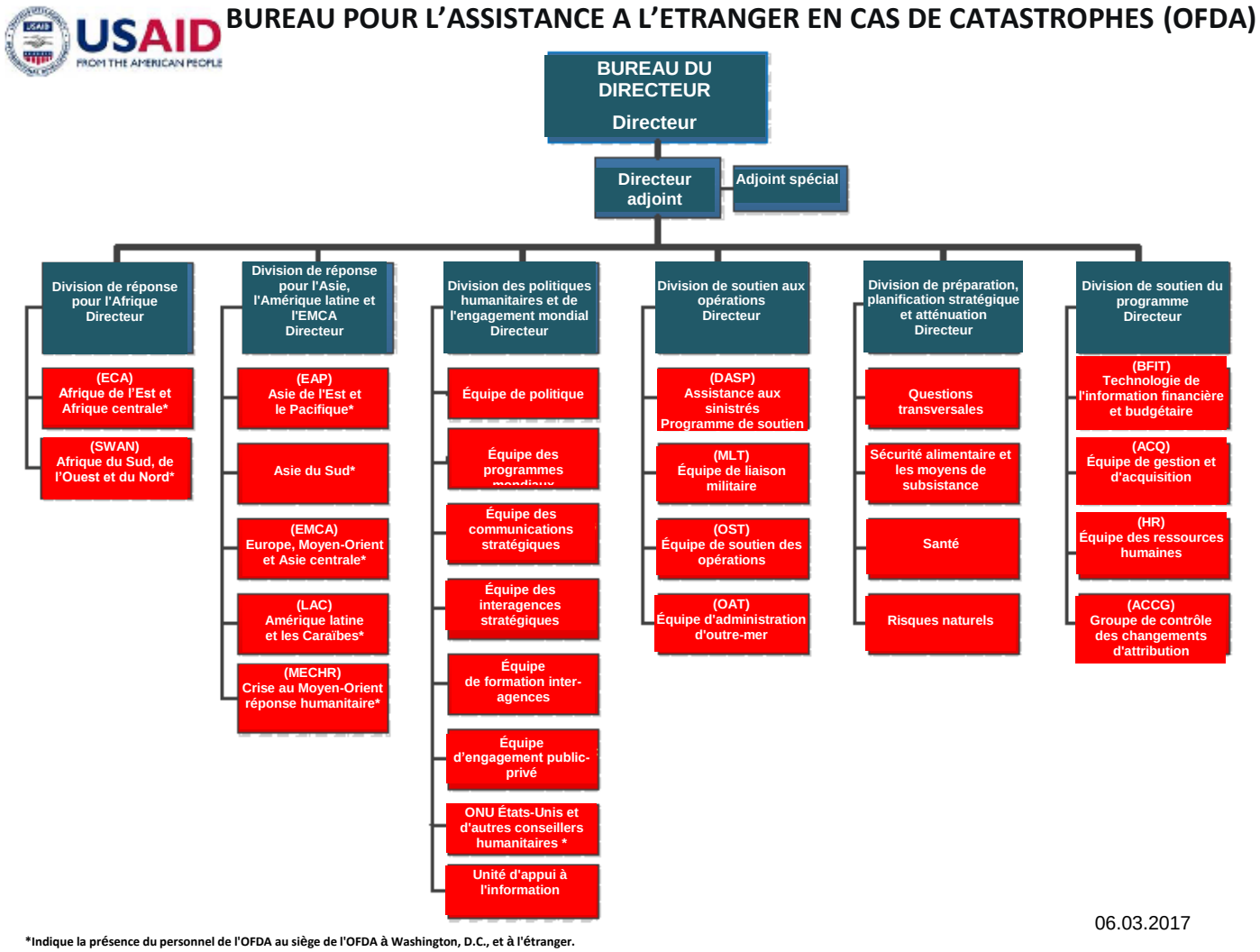

III. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX SOUMISSIONS

Ces *Lignes directrices* s'appliquent aux nouveaux contrats de financement et aux modifications des financements en cours. L'USAID/OFDA maintient un degré de flexibilité dans ses interventions d'urgence et pourrait modifier les modalités de soumission actuelles pour une catastrophe donnée. En cas de mesures exceptionnelles concernant les présentes *Lignes directrices*, l'USAID/OFDA en notifiera les candidats.

A. Engagements pour la Grande négociation

L'USAID/OFDA est déterminée à faire avancer les réformes qui augmenteront l'efficacité et le rendement de l'action humanitaire actuelle. Le Sommet Humanitaire Mondial 2016 et la Grande négociation, dont l'USG est signataire, articulent plusieurs de ces réformes.

L'USAID/OFDA sait que tous les partenaires des ONG ne sont pas signataires de la Grande négociation. Cependant, nous continuons d'encourager les partenaires à faire avancer les changements réciproques qui apporteraient plus d'aide aux populations touchées et amélioreraient l'efficacité collective du système humanitaire, dans lequel les ONG jouent un rôle crucial.

Plus précisément :

1. Les partenaires sont encouragés à accroître la transparence financière en s'appuyant sur l'initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) et au Service de suivi financier (FTS).

2. Le renforcement des capacités des organisations humanitaires locales renforcera la réponse humanitaire sur le plan mondial. Pour l'USAID/OFDA, un nombre important de sous-subventions passent par des ONG internationales à des acteurs locaux. En tant que tels, les récipiendaires sont encouragés à s'approcher des sous-bénéficiaires locaux et nationaux en tant que partenaires, reflétant leurs avantages comparatifs, renforçant leurs systèmes financiers et de prestation, et s'assurant que les partenaires sont actifs dans les structures de coordination humanitaire. Les récipiendaires sont également encouragés à parler avec le personnel de l'USAID/OFDA sur le soutien des coûts indirects pour les acteurs locaux, étant entendu que le financement global peut également avoir des limites.

3. Les partenaires d'exécution sont encouragés à déterminer les méthodes les plus efficaces et les plus participatives à l'acheminement de l'aide humanitaire, y compris la programmation en espèces, au besoin. Pour plus de détails, voir les directives de programmation à la page 167.

4. L'USAID/OFDA soutient l'analyse conjointe des besoins et prioritise l'appel à l'action humanitaire complète. Les partenaires sont encouragés à participer aux évaluations et aux analyses conjointes des besoins, ainsi qu'à l'appel global ou aux processus d'aperçu des besoins humanitaires, si nécessaire. Ces évaluations conjointes ne vont pas à l'encontre des évaluations programmatiques mises en œuvre par les différentes agences, qui constituent une fonction complémentaire importante dédié à fournir les informations plus granulaires et plus détaillées et nécessaires aux interventions programmatiques. Les évaluations et les analyses conjointes des besoins ne devraient pas non plus réduire le besoin d'évaluations et d'analyses sectorielles.

5. L'USAID/OFDA demande aux partenaires de s'assurer que les personnes qui bénéficient de son programme d'aide puissent participer à la conception, au suivi et à l'évaluation des programmes qui les concernent. Nous continuons à soutenir la capacité de nos partenaires à impliquer les personnes touchées dans les décisions concernant l'assistance qu'ils reçoivent. Pour plus de détails, reportez-vous à la section sur la redevabilité envers l'orientation des populations touchées à la page 81.

6. Des subventions pluriannuelles peuvent être appropriées pour une urgence prolongée ou un projet de réduction des risques de catastrophe à plus long terme. Les ONG sont encouragées à discuter avec les représentants sur le terrain de l'USAID/OFDA si des subventions pluriannuelles sont appropriées. Les décisions de financement sont fondées sur le contexte local, la planification progressive pluriannuelle et le financement disponible.

7. L'USAID/OFDA continue de soutenir l'alerte précoce, la résilience et d'autres efforts pour atténuer le risque de souffrance humanitaire par les conflits et la vulnérabilité aux risques naturels. Les partenaires sont encouragés à participer à la planification conjointe de l'aide humanitaire et du développement dans des situations appropriées, telles que celles où il y a des crises récurrentes ou prolongées.

B. Durée du programme

Bien que l'USAID/OFDA finance généralement des programmes d'urgence pendant un an, l'USAID/OFDA est de plus en plus intéressée à soutenir les programmes pluriannuels, en particulier les programmes répondant aux urgences complexes et chroniques, les programmes de réduction des risques de catastrophe (RRC), et les programmes conçus pour renforcer la résilience. Les engagements de l'USAID/OFDA pour financer des programmes sur plusieurs années peuvent être sujets à changement en fonction de la disponibilité future du financement. L'USAID/OFDA peut imposer un financement progressif pour les programmes pluriannuels, et déterminera les montants supplémentaires des obligations en fonction de la disponibilité du financement, ainsi que des besoins du programme.

Les propositions de programmes pluriannuels devraient inclure une conception du programme et un budget pour toute la durée du programme proposé. La proposition devrait intégrer les besoins de planification à long terme, et devrait montrer comment les étapes ultérieures du programme évolueront et se construiront stratégiquement sur les étapes antérieures. L'USAID/OFDA encourage les organisations intéressées à proposer des programmes pluriannuels à contacter le personnel du programme USAID/OFDA au début du processus d'élaboration de la proposition.

C. Notes conceptuelles

Vous pouvez préparer une note conceptuelle avant toute présentation de proposition complète. En proposant une note conceptuelle, les candidats peuvent obtenir une réponse rapide à la question suivante : « l'USAID/OFDA est-elle intéressée par ce programme ? » sans avoir à préparer une proposition complète.

Les notes conceptuelles ne doivent pas dépasser cinq pages ; doivent être organisées par secteur(s) d'activités de l'USAID/OFDA, chacun avec son sous-secteur approprié et

doivent comprendre un budget préliminaire. L'acceptation de la note conceptuelle ne garantit pas le financement de la proposition par l'USAID/OFDA.

En règle générale, les notes conceptuelles doivent être adressées à l'attention de l'équipe de l'USAID/OFDA. Le temps d'examen des notes conceptuelles n'est pas compris dans le délai de 45 jours minimum requis par l'USAID/OFDA pour l'examen des propositions complètes.

D. Processus d'examen des propositions et d'attribution des financements

1. L'USAID/OFDA/W accusera réception de la proposition. **L'examen de la proposition et la procédure d'attribution du marché durent environ 45 jours. Planifiez les dates de début du programme en conséquence.**

2. Si la proposition est jugée acceptable, l'USAID/OFDA/W procédera à un examen formel afin de prendre en compte les questions programmatiques, techniques et financières conformément aux modalités indiquées dans les *Lignes directrices*.

3. L'USAID/OFDA/W vous communiquera toutes les questions soulevées au cours de la procédure d'examen de la proposition. Vous pouvez répondre à ces questions en fournissant des justifications supplémentaires, en clarifiant les détails techniques ou en fournissant d'autres informations sollicitées. L'USAID/OFDA/W n'est pas en mesure de faire des recommandations de financement d'une proposition donnée avant que toutes les questions soulevées n'aient été traitées.

4. S'il est convenu que toutes les questions ont été résolues, l'USAID/OFDA/W notifiera au candidat que la proposition a été recommandée pour financement.

5. Si la proposition est rejetée, l'USAID/OFDA/W en avisera le candidat par lettre formelle ou par courrier électronique.

6. Pour les propositions recommandées pour financement, l'USAID/OFDA/W préparera et traitera les documents nécessaires pour l'attribution du marché et les transmettra au bureau d'acquisition et d'assistance de l'USAID (USAID/OAA). L'USAID/OAA est dans l'obligation de donner son accord final pour l'ensemble des contrats. Aucune communication en provenance de l'USAID/OFDA/W, qu'elle soit écrite ou verbale, ne constitue un accord final. Une fois signée par l'Agent d'accord de l'USAID/OAA, l'USAID/OFDA enverra des copies du document d'attribution à la personne autorisée de votre organisation comme indiqué dans les certifications et assurances de l'application, ainsi que le point de contact indiqué dans la demande. Vous êtes tenu de garantir la distribution interne du document, y compris à l'équipe de terrain.

7. À la demande du candidat, l'USAID/OAA peut accepter de fournir une lettre préalable à la soumission (*pre-award letter*, PAL) qui fait état des attentes de cette dernière par rapport au financement. S'il elle le désire, la direction générale de votre organisation peut demander une PAL par courrier électronique en fournissant un justificatif sur son papier entête adressée à l'USAID/OFDA/W au moment de soumettre le dossier. Les PAL peuvent être utilisées dans les situations où le projet peut démarrer immédiatement et lorsque toutes les questions techniques et de mise en œuvre du programme ont été résolues. En principe, la PAL détermine la date de

remboursement des coûts du programme au bénéficiaire, préalablement à la signature de l'attribution d'aide. La PAL constitue, généralement, 20% du budget total du programme. L'USAID n'est pas dans l'obligation de rembourser les coûts encourus, en cas de rejet de la demande de financement, pour une quelconque raison ou si le financement est inférieur au prévu. Conformément à la disposition 2 CFR 200.458, les PAL permettent aux bénéficiaires d'encourir des frais admissibles pour une période maximale de 90 jours avant l'attribution du financement.

8. Pour les avenants qui prolongent la durée du contrat ou augmentent son coût, l'USAID/OFDA/W peut émettre une lettre de modification préalable (*pre-modification letter*, PML), pour informer le candidat que sa demande a été recommandée pour financement et que les documents ont été envoyés à l'USAID/OAA pour action. Contrairement à la PAL qui fixe une date d'entrée en vigueur du contrat, la PML indique à peine que si l'avenant est exécuté, la date d'expiration en cours sera remplacée par une nouvelle date. Les avenants ne laissent pas de vide entre la date d'expiration du contrat initial et l'entrée en vigueur de l'avenant. Il est rappelé aux candidats aux demandes de prorogation ayant reçu une PML, qu'en cas de rejet de la demande de financement, les coûts encourus après l'expiration du contrat ne seront pas remboursés.

E. Instructions pour les propositions contenant des volets « réduction des risques de catastrophes »

En plus des propositions soumises en réponse à une catastrophe spécifique, l'USAID/OFDA encourage les propositions qui, en tant que programmes autonomes de réduction de catastrophes (RRC), sont soit spécifiquement élaborées afin de réduire le risque de dangers soit celles qui intègrent des volets RRC dans un programme d'intervention de secours sous forme de programme d'intervention/RRC intégrée. Pour les propositions contenant des volets RRC, les instructions suivantes s'appliquent, qu'il s'agisse de programmes mis en œuvre comme programmes individuels ou de programmes intégrées.

L'USAID/OFDA encourage les programmes RRC visant à sauver des vies, à protéger des biens de subsistance, des ressources et des infrastructures avant, pendant et après des catastrophes, et à renforcer la résistance des communautés aux dangers récurrents. L'USAID/OFDA aligne ses activités de réduction des risques sur les quatre priorités d'action adoptées dans le Cadre du Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 (SFDRR) :

1. Comprendre les risques de catastrophe.
2. Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour gérer les risques de catastrophe.
3. Investir dans la réduction des risques de catastrophe pour la résilience.
4. Améliorer la préparation aux catastrophes pour une réponse efficace et pour « reconstruire en mieux » dans le relèvement, la réhabilitation et la reconstruction.

Voir le SFDRR site web pour plus d'information.

L'USAID/OFDA a élaboré un cadre conceptuel afin de guider les programmes RRC. Le fondement du cadre, clé pour guider les mesures de RRC les plus appropriées, comprend le contexte général de l'emplacement exposé à un danger donné, les vulnérabilités et les

capacités qui y sont présentes. Le cadre reflète les principales forces de l'USAID/OFDA en se concentrant sur trois domaines spécifiques :

- Prioriser et renforcer l'alerte précoce et la préparation, ainsi que la prévention des risques nouveaux et la réduction des risques de catastrophe existants ;
- Intégrer la préparation et la RRC aux interventions de secours en cas de catastrophe, au redressement rapide et à la transition pour favoriser la résilience ; et
- Appuyer des stratégies de survie solides et diversifiées.

Trois engagements transversaux reflètent la manière dont l'USAID/OFDA et les partenaires abordent les domaines clés, avec différents niveaux d'accentuation selon le contexte :

- Appui au renforcement des capacités et renforcement de l'appropriation au niveau local et à plusieurs échelles ;
- Soutenir l'approche « communauté entière » lors de la mise en œuvre de la RRC ; et
- Renforcement des partenariats et de la planification collective.

L'USAID/OFDA, qui envisage de financer des programmes RRC novateurs, est disposée à tester de nouvelles méthodologies, outils et techniques. Dans les régions où des plans de RRC de l'USAID/OFDA existent, les activités de RRC proposées doivent s'aligner sur le plan régional de RRC de l'USAID/OFDA. En outre, pour les propositions qui traitent de la réduction des risques liées aux dangers naturels, vous devez discuter des concepts avec un représentant de l'USAID/OFDA pour le pays ou la zone en question.

Notez que si la pauvreté, la vulnérabilité et les catastrophes sont clairement liées, les activités de RRC soutenues par l'USAID/OFDA doivent être associées spécifiquement au risque de catastrophe et servir à réduire les pertes, à préparer la population ciblée aux dangers potentiels et/ou poser les bases d'une récupération rapide des catastrophes naturelles. S'attaquer aux problèmes sous-jacents de pauvreté ou à la croissance économique exige des investissements de développement durable à long terme au-delà du mandat de l'USAID/OFDA. Voir le site USAID/OFDA RRC pour plus d'information.

Initiatives de RRC autonomes

L'USAID/OFDA envisage de financer les programmes RRC qui engagent les communautés, les gouvernements nationaux et locaux, les organisations internationales et régionales et les ONG dans l'élaboration de mesures efficaces qui visent à réduire les catastrophes. Les activités RRC mis en œuvre comme projets autonomes doivent identifier les lacunes et répondre aux besoins des populations à risques. Elles doivent évaluer les vulnérabilités et l'exposition aux risques, expliquer les causes, l'échelle et la fréquence des désastres et examiner séparément les systèmes sociaux et économiques de chaque communauté. Lorsque cela est possible, la conception du programme doit inclure un examen des facteurs de risque sous-jacents tels que la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles, la capacité d'intervention locale, la croissance urbaine rapide et non planifiée, la faible gouvernance RRC et la faible résilience, entre autres.

Pour tous les programmes RRC de cette catégorie, un ou plusieurs secteurs de l'USAID/OFDA doivent être sélectionnés selon les objectifs du programme, et les instructions fournies pour ces secteurs doivent être respectées. Par exemple, une proposition qui renforce les capacités afin de réduire l'impact des maladies liées au manque d'assainissement doit suivre les instructions concernant le secteur considéré et

appliquer les critères du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH). Par ailleurs, toutes les activités de RRC dans chaque secteur doivent être reliées à la fois à un danger spécifique et à l'action prioritaire pertinente du l'action HFA (voir ci-dessous).

Activités de RRC autonomes ne relevant d'aucun secteur spécifique, telles que le renforcement des capacités de réponse aux catastrophes, la sensibilisation à la RRC, la préparation communautaire, l'avancement des politiques de RRC, l'intégration de la RRC dans les systèmes éducatifs ou les partenariats public-privé sur la RRC devrait choisir la politique et la pratique de gestion des risques. Vous ne devez choisir ce secteur que si les activités proposées rentrent clairement dans l'un des sous-secteurs identifiés. (Si vous n'êtes pas sûrs de la partie où vous devez introduire le programme, contactez le responsable compétent de l'USAID/OFDA). Comme pour tous les autres secteurs, vous devez suivre les directrices fournies pour les programmes RRC qui rentrent dans le cadre des critères sectoriels de ce secteur, mettre en corrélation toutes les activités RRC avec un ou plusieurs aléas spécifiques et identifier l'action HFA à laquelle elle s'applique.

Intégrer la RRC dans les programmes de réponse aux catastrophes

L'USAID/OFDA finance les programmes d'intervention destinés à sauver des vies, réduire la souffrance humaine et atténuer l'impact économique et social des catastrophes. Ces programmes intègrent le volet RRC dans un large éventail d'interventions sectorielles non seulement pour répondre à des besoins immédiats, mais également pour renforcer les capacités des personnes à s'adapter aux crises ultérieures. Pour toute proposition qui intègre un volet RRC dans un programme d'interventions plus large, vous devez sélectionner le ou les secteurs techniques qui sont les plus conformes aux activités du programme. Dans le secteur technique, vous devez identifier spécifiquement les activités RRC, les mettre en corrélation avec la priorité HFA (voir ci-dessus) et suivre les instructions concernant les programmes RRC pour chaque critère sectoriel applicable.

La RRC et l'intégration du genre dans l'humanitaire

Les catastrophes affectent les femmes, les hommes, les enfants, les jeunes filles et les garçons et cela de façon variable. Les membres de ces couches sociales sont caractérisés par une vulnérabilité à plusieurs niveaux et disposent de différentes capacités à réagir aux impacts d'une catastrophe. Par conséquent, le risque posé par les aléas est également une fonction du genre. Pour ce qui est des autres secteurs, les programmes RRC doivent mettre l'accent sur la participation équitable des hommes comme des femmes (et des jeunes le cas échéant) et sur les opportunités de prise de décision en leur faveur.

S'agissant des programmes RRC, les règlementations en cours de l'USAID exigent des partenaires qu'ils examinent la question du genre compte tenu du fait qu'elle affecte chaque activité de programme. L'analyse de la question du genre montre comment les différents rôles et statuts des femmes et des hommes au sein d'une communauté et d'une sphère politique, au lieu de travail et au sein des ménages (par ex. les rôles de prise de décision et l'accès diffèrent selon les ressources et services ainsi que dans leur contrôle même) affecteront aussi bien les travaux envisagés que les résultats attendus desdits travaux de manière différente en fonction des hommes et les femmes. Par exemple, les différences de genre peuvent affecter l'accès aux informations d'alerte rapide et la capacité à intervenir après cette alerte rapide, la formation aux soins médicaux d'urgence, l'accès aux ressources, la capacité à s'adapter aux changements économiques, l'accès aux ressources et à l'éducation ainsi que les écarts de salaires et la participation aux organes de prise de décision. Les évaluations et la cartographie des risques doivent

comprendre l'analyse du genre et l'USAID/OFDA exige le développement d'indicateurs du genre dans plusieurs secteurs.

RRC et approche inclusive

Les personnes handicapées se heurtent à des obstacles importants pour accéder à l'information et à l'aide susceptibles de leur sauver la vie avant et pendant les catastrophes. De plus, les dommages causés à l'environnement physique et les services perturbés peuvent empêcher les personnes handicapées de se protéger adéquatement après une catastrophe. Pourtant, toutes les personnes handicapées ont des capacités pour des activités qui leurs sont bénéfiques ainsi qu'aux autres.

Conformément à la Politique sur le handicap de l'USAID, l'USAID/OFDA exige que tous les programmes de catastrophes - y compris les programmes de RRC - intègrent des mesures visant à inclure de manière proactive les personnes handicapées et âgées, dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes. Pour les programmes de RRC, cela peut inclure une planification au niveau des ménages et des communautés pour le partage d'informations et les processus d'évacuation, afin de garantir que les personnes handicapées puissent accéder aux informations et recevoir de l'aide en cas d'évacuation.

RRC et protection de l'environnement et des ressources naturelles

L'USAID considère la protection environnementale comme revêtant une importance capitale. Par conséquent, toutes les propositions de l'USAID/OFDA doivent examiner avec prudence les impacts potentiels des activités du programme proposées. La vaste majorité des activités RRC rentrera clairement dans le cadre d'un sous-secteur défini par l'USAID/OFDA (par ex. les structures sanitaires et santé générale, les infrastructures d'approvisionnement en eau, etc.) et présenté dans ces lignes directrices et les instructions spécifiques concernant l'environnement seront fournies dans ce sous-secteur pertinent. Il existe également de nombreuses ressources librement accessibles au public, telles que site Web d'évaluation de l'impact environnemental de l'USAID,, qui décrit les impacts potentiels des programmes typiques de l'USAID ainsi que les stratégies d'atténuation. Les experts de l'humanitaire doivent consulter le ou les chapitres pertinents de ces ressources pendant la phase de conception de tous les projets et examiner avec prudence les techniques d'atténuation associées.

F. Liste de contrôle des éléments requis

1. Ne pas dépasser la limite de 20 pages dont 2 par sous-secteur, à l'exception de la proposition de budget, du résumé du projet et des documents justificatifs. Par exemple, une proposition, composée de 3 sous-sections, pourrait contenir 26 pages.

2. Rédiger le document en anglais ou fournir la traduction anglaise {Automated Directives System (ADS)-303.3}, enregistrée sous format Word 2000 et/ou Excel 2000 ou leurs versions ultérieures. L'USAID/OFDA n'accepte pas de fichiers zip. Prière de fournir uniquement des fichiers PDF pour les documents signés.

3. Fournir un résumé de projet d'environ deux pages (voir : Format recommandé de la proposition de projet à la page 19).

4. Insérer les numéros de pages et des en-têtes et bas de page qui identifient clairement la date de soumission ou de révision. Tous les documents doivent porter la mention proposition originale ou révision n°.

5. Transmettre la proposition à l'USAID/OFDA/W à partir du siège de votre organisation, à savoir l'endroit où est basé le personnel habilité à viser la proposition.

6. Utiliser les secteurs, sous-secteurs, mots clés et indicateurs identifiés dans les *Lignes directrices*. Retrouvez tous les secteurs approuvés dans Secteur, sous-secteur, Tableau des indicateurs approuvés et la liste des mots-clés à la page 50, avec des explications supplémentaires dans la section Critères sectoriels à partir de la page 91 et des explications supplémentaires sur les indicateurs de mots-clés à la page 249.

7. Présenter les critères sectoriels dans les chapitres appropriés en traitant chacune des questions techniques posées.

8. Identifier clairement les biens ou provisions faisant l'objet de mesure de restriction et fournir les documents justificatifs pertinents tels que décrits dans les critères sectoriels.

<u>Pièces justificatives incluses en annexes</u>

9. Présenter une stratégie de marque et un plan d'utilisation des identités visuelles/logos (SMIL) même en cas d'exonération spéciale (cf. Marque et utilisation des identités visuelles/logos à la page 72).

10. Proposer une stratégie de sûreté et sécurité spécifique au site géographique pour les l'emplacement des différents sites géographiques proposés pour l'exécution du programme (cf. justificatifs à la page 77).

11. Présentez un plan de suivi et d'évaluation en y attachant le modèle de la table de suivi (voir S et E à la page 81).

12. Répondez aux exigences logistiques situées à la page 89
    a. Inclure une brève description des structures logistiques et opérationnelles si le projet utilise les fonds de l'USAID/OFDA pour l'achat, le stockage ou le transport.
    b. Si un approvisionnement de plus de 50.000 $ est prévu, fournir :

i. Plan d'approvisionnement,
ii. Politique d'approvisionnement, et
iii. Plan de transport.

c. Si l'entreposage à l'appui du projet(s) financé(s) par l'USAID/OFDA est prévu, fournir :
   i. Plan de stockage, et
   ii. Politique de gestion d'entrepôt.

d. Si la location ou l'achat de véhicules ou de générateurs est prévu, fournir :
   i. Des listes distinctes de véhicules et de générateurs, y compris ceux à transférer dans le projet ou ceux qui sont prévus pour l'achat ou la location,
   ii. Plan de gestion de la maintenance, et
   iii. Politique de gestion de flotte.

13. Présenter le code de conduite de votre organisation en accord avec le Groupe de travail du Comité permanent interorganisations (CPI) de l'ONU sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels dans les situations de crise humanitaire (voir page 78).

14. Présenter les détails de mise en œuvre du code de conduite de votre organisation par emplacement(s) du programme, sans dépasser un paragraphe (voir page 78).

15. Soumettez votre plan de redevabilité envers les populations touchées en annexe, sans dépasser une page (voir page 81).

16. Imputer les coûts sur des lignes budgétaires spécifiques plutôt que de les intégrer comme « coûts partagés » (cf. *Lignes directrices* pour l'élaboration du budget de financement à la page 59).

17. Fournir un budget détaillé détaillé en dollars américains (USD) au format Excel, un récapitulatif du budget correspondant dans Word et un formulaire standard (SF) 424 dûment rempli et signé (voir la section « Directives relatives au coût / budget » à la page 59).

18. Joindre toutes les attestations et déclarations (cf. voir page 75).

19. Si votre proposition doit être révisée en raison d'une lettre de problèmes,
    a. Supprimer tout texte supprimé plutôt que d'utiliser le ~~biffage~~, et
    b. Appliquez des caractères en **gras** aux modifications.

IV. FORMATS RECOMMANDÉS DES PROPOSITIONS DE PROJET

A. Modèle de résumé de proposition

L'USAID/OFDA **exige** un modèle de résumé d'environ deux pages pour chaque demande. Ce résumé doit fournir un bref aperçu des données du programme et des informations financières. L'USAID/OFDA recommande vivement le respect du modèle de résumé qui est également disponible à l'adresse suivante: Ressources.

Demande adressée à l'USAID/OFDA pour un :

☐ **Nouveau contrat de financement *ou***
☐ **Avenant à un financement en cours (#_____)**

Nom de l'organisation candidate :	
Adresse du siège	
	Coordonnées régionales
Personne de contact :	Personne de contact :
Adresse postale :	Adresse postale :
Téléphone :	Téléphone :
Fax :	Fax :
E-mail:	E-mail:

Pays/Région du pays :
Date de soumission/révision :
Titre du programme :

☐ *Pour les nouveaux contrats de financements*

Date de démarrage proposée :
Durée du programme proposée :

☐ *Pour les avenants aux financements en cours*

Date de démarrage initiale :
Date d'expiration initiale :
Durée de la prorogation proposée :

La proposition de projet sollicite un financement de l'USAID/OFDA pour l'acquisition catégories de produits suivants faisant l'objet des mesures de restriction :

Biens restreints
☐ Produits agricoles*
☐ Engrais
☐ Pesticides matériaux contenant des pesticides tels que les MILD et ITPS **
☐ Médicaments : Humains**

☐ Médicaments : Vétérinaires**
☐ Achats de véhicules non fabriqués aux USA et contrats de location de plus de 180 jours
☐ Équipement usagé
☐ Propriété excédentaire appartenant au gouvernement des États-Unis

Certains produits agricoles, telles que les semences, ne sont pas techniquement considérés comme des produits faisant l'objet de mesures de restriction mais nécessitent l'accord technique de l'USAID avant l'acquisition.
****Cochez « oui » si vous proposez le financement de l'USAID/OFDA pour l'acquisition, l'utilisation, la formation ou la distribution de produits dans cette catégorie.***

Montant en dollars du financement sollicité auprès de l'USAID/OFDA :
$_____
Montant en dollars sollicité auprès d'autres sources $_____
Montant en dollars des contributions en nature : $_____
Coût total du programme : $_____

Objectif du programme :
Nombre total de personnes touchées dans la zone ciblé :
Nombre total de bénéficiaires ciblés (personnes) :
Nombre total de personnes déplacées à l'intérieur (DPI) des territoires, ciblées comme composantes du groupe précédent :

Résumé analytique :
Fournir un résumé du programme en une moitié de page. Indiquer un aperçu des activités proposées, des questions que celles-ci doivent résoudre et pourquoi ces activités sont adéquates.

Tableau des secteurs :
Compléter un tableau de secteur séparé pour chaque secteur proposé dans la proposition de projet. Les tableaux de secteur résument quelques informations fournies dans les sections « Description du programme » et « Élaboration du budget de financement ». Les précisions sur la manière de remplir ce tableau sont fournies dans la section des secteurs et sous-secteurs approuvés, le tableau des indicateurs et la liste des mots clé à la page 24 et dans la section des critères sectoriels qui commence à la page 91. Sauf indication contraire, vous devez fournir l'ensemble des indicateurs pour chaque sous-secteur. Si vous demandez de ne pas utiliser d'indicateur, indiquez l'indicateur entre [crochets] dans la Table des secteurs et fournissez une justification dans la section *Suivi narratif* de votre proposition. Voir S et E à la page 81.

Nom du secteur :	Sur les 13 secteurs possibles (voir le tableau récapitulatif sur la page *24* ou les critères sectoriels à la page *91*), indiquez le premier secteur de l'intervention proposée. *Remplir un tableau séparé pour chaque secteur indiqué dans la proposition.*

Objectif :	*Décrire l'objectif des activités proposées dans ce secteur.*
Montant de la requête en dollars :	*Indiquer le montant sollicité auprès de l'USAID/OFDA pour la couverture des activités prévues dans ce secteur.*
Nombre de Personnes ciblées :	*Indiquer le nombre total de bénéficiaires ciblés pour les activités prévues dans ce secteur, y compris les PDI.*
Nombre de PDI ciblés :	*Indiquer le nombre total de personnes ciblées pour les activités prévues dans ce secteur, noter le nombre de PDI. Les catastrophes d'origine naturelle et humaine peuvent entraîner des PDI.*
Zone(s) géographique(s) :	*Identifier la ou les zone(s) géographique(s) où se dérouleront les activités prévues dans ce secteur. L'identification par localité est recommandée.*
Mot(s)-clé(s) :	*Indiquer l'ensemble des mots clés (cf. « Liste des mots clé » à la page 50 ou section « Mots clé » à page 249) qui s'appliquent aux activités proposées.*
Nom du sous-secteur :	*Parmi les secteurs possibles dans ce secteur (cf. Tableau de synthèse à la page 24 ou les critères sectoriels qui commencent à la page 91), indiquer le premier sous-secteur de l'intervention proposée.*
Indicateur 1 :	*Copier le premier indicateur pour ce sous-secteur (cf. Tableau de synthèse ou Critères sectoriels) pour mesurer le taux de réussite des activités prévues.*
Indicateur 2 :	*Copier le deuxième indicateur pour ce sous-secteur (cf. Tableau de synthèse ou Critères sectoriels) pour mesurer le taux de réussite des activités prévues.*
Indicateur 3 :	*Copier le troisième indicateur de ce sous- secteur (cf. tableau de synthèse ou critères sectoriels) pour mesurer le taux de réussite des activités prévues.*
Continuez le tableau si le sous-secteur nécessite plus de trois indicateurs.	
Indicateur de résultat personnalisé :	*Copiez l'indicateur de résultat personnalisé dans le sous-secteur approprié. Voir page 82.*

Nom du sous-secteur :	*Les interventions proposées doivent pouvoir être mises en œuvre dans au moins un des sous-secteurs et peuvent convenir pour plusieurs. S'il existe un deuxième sous-secteur, veuillez l'indiquer ici. Rajouter les lignes nécessaires pour les sous-secteurs supplémentaires.*
Indicateur 1 :	*Copier le premier indicateur de ce sous-secteur (cf. tableau de synthèse ou critères sectoriels) pour mesurer le taux de réussite des activités prévues.*
Indicateur 2 :	*Copier le deuxième indicateur pour ce sous-secteur (cf. Tableau de synthèse ou Critères sectoriels) pour mesurer le taux de réussite des activités prévues.*
Indicateur 3 :	*Copier le troisième indicateur de ce sous-secteur (cf. tableau de synthèse ou critères sectoriels) pour mesurer le taux de réussite des activités prévues.*
Continuez le tableau si le sous-secteur nécessite plus de trois indicateurs.	

B. Lignes directrices relatives au programme, élaboration du budget et documents justificatifs

De plus amples informations sur les lignes directrices du programme (page 51), les lignes directrices sur les coûts / budget (page 59) et la documentation à l'appui (page 77) sont disponibles dans la section correspondante de ce document. Des informations détaillées sur chaque secteur, sous-secteur du programme et mots clés sont fournies dans la section des critères sectoriels qui commence à la page 91. Voir également les instructions sur la phase précédant la soumission de la demande à l'adresse suivante Ressources. Conformément au tableau des secteurs (ci-dessus), vous devez présenter chaque secteur *en indiquant parallèlement les informations relatives à ses sous-secteurs* avant de passer aux secteurs suivants.

DIRECTIVES DU PROGRAMME

A. Justification
   1. Formulation du problème
   2. Synthèse de l'évaluation des besoins Justification de l'intervention
B. Description du programme
   1. Aperçu du programme
      a) Objectif
      b) Nombre de bénéficiaires
      c) Hypothèses critiques
      d) Stratégie de programme
   2. Secteurs
      a) Nom du secteur et objectif
      b) Montant en dollars
      c) Nombre de bénéficiaires
      d) Zone(s) géographique(s)
      e) Coordination au niveau du secteur
      f) Mot(s)-clé
         (1) Intitulé du mot-clé
         (2) Intégration du mot-clé
      g) Conception technique
         (1) Nom du sous-secteur
         (2) Description technique
         (3) Indicateurs
      (Répétez pour chaque secteur)
C. Stratégie de transition ou sortie

LIGNES DIRECTRICES SUR LES COUTS ET LE BUDGET

D. Budget détaillé/ventilé
E. Exposé budgétaire
F. SF-424
G. Conditions préalables pour les nouveaux demandeurs
   a) Pour les subventions et les accords de coopération
      1. L'organisation n'a jamais reçu de financement USG
      2. L'organisation a reçu des fonds du gouvernement américain mais jamais de l'USAID
   b) Pour les subventions à montant fixe (FAA) aux organisations non gouvernementales
H. Biens, services et pays inéligibles ou faisant l'objet de mesures de restriction
   1. Biens et services inéligibles
   2. Fournisseurs non admissibles
   3. Produits faisant l'objet de mesures de restriction
      a) Produits agricoles
      b) Engrais
      c) Pesticides et matériaux contenant des pesticides
         (1) Pesticides agricoles
         (2) Moustiquaires imprégnées d'insecticides longue durée
         (3) Bâches en plastique imprégnées d'insecticides
      d) Produits pharmaceutiques et médicaux — Humains et vétérinaires
         (1) Humain
         (2) Vétérinaire
      e) Véhicules à moteur
      f) Équipement usagé
      g) Équipements de surplus appartenant au Gouvernement des USA
   4. Pays d 'origine interdits, sanctions économiques américaines, restrictions à l'exportation aux États-Unis et autres restrictions légales aux États-Unis concernant l'assistance aux pays étrangers
I. Marque et identité visuelle
   1. Stratégie de marque et utilisation des identités visuelles/logos
   2. Exception par inférence
   3. Dérogations
J. Attestations et déclarations
K. Documents financiers
   1. Partage des coûts et contributions en nature
   2. Dispositions relatives aux sous-contrats
   3. Negotiated Indirect Cost Rate Agreement (Accord de négociation du taux indirect) avec le gouvernement des États-Unis (NICRA)
   4. Recettes de programme
   5. Analyse de la réserve (pour les avenants aux financements uniquement)
   6. Déclaration de respect par les ONG américaines des règles et procédures de l'USAID

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

L. Plans de sûreté et de sécurité
M. Code de conduite et protection contre l'exploitation et les abus sexuels
   1. Code de déontologie
   2. Détails de la mise en œuvre
N. Normes d'accessibilité des personnes handicapées
   1. Règles de l'USAID relatives à l'accessibilité des personnes handicapées
   2. Normes d'accessibilité des personnes handicapées dans les programmes financés par l'USAID impliquant des activités de construction
O. Redevabilité envers les populations touchées
P. Plan de suivi et d'évaluation
   1. Tableau de suivi
   2. Suivi narratif
   3. Plan d'évaluation
Q. Enquête volontaire sur les organisations religieuses et communautaires
R. Documents de structure et de performance
   1. Structure organisationnelle
   2. Références aux performances passées
S. Modifications de budget et de programme nécessitant un accord préalable
T. Avenants aux financements
U. Certificat OFAC, présentation des rapports et archivage des dossiers
V. Exigences logistiques

C. Tableau des secteurs, sous-secteurs, indicateurs et liste des mots clés approuvés

1. Tableau des secteurs, sous-secteurs et indicateurs

Ce tableau énumère les secteurs, sous-secteurs, indicateurs et mots clés approuvés que vous devez sélectionner dans l'élaboration, des activités d'intervention proposées. Tous les indicateurs correspondants doivent être mesurés pour chaque sous-secteur choisi. Des détails supplémentaires sont disponibles dans la section critères sectoriels des *Lignes directrices*. Les normes Sphères doivent être appliquées sur l'ensemble des activités dans les cas applicables. Un accent particulier est mis sur les normes régissant certains indicateurs particuliers, ci-dessous mentionnés, pour lesquels l'USAID/OFDA a relevé des problèmes dans leur application. Le non-respect de ces normes doit faire l'objet d'une justification pertinente dans la proposition. Chaque sous-secteur a besoin d'indicateurs. Vous pouvez choisir d'inclure plus d'indicateurs dans votre proposition. Si vous choisissez d'inclure plus d'indicateurs dans votre proposition, ils figureront dans votre subvention et vous devrez en faire rapport.

Vous devez ajouter un indicateur de résultat personnalisé pour le projet afin de capturer les résultats programmatiques non mesurés par les indicateurs standard de l'USAID/OFDA, et vous pouvez ajouter des indicateurs personnalisés supplémentaires pertinents pour votre programme. Veuillez consulter les informations sur le plan de surveillance et d'évaluation à la page 81.

Notez que la révision de ces *Lignes directrices* nécessite un suivi renforcé des informations ventilées par sexe et par âge, dans certains cas.

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Agriculture et sécurité alimentaire	**Pêche et Aquaculture**	<u>Obligatoire</u> • Nombre de personnes bénéficiant d'activités de pêche et l'aquaculture • Nombre d'actifs productifs de pêche / aquaculture reconstruits / réparés • Quantité de ressources aquatiques récoltées <u>Optionnel</u> • Nombre de personnes formées dans les pêches et l'aquaculture

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Agriculture et sécurité alimentaire (suite)	**Bétail**	<u>Obligatoire</u> • Nombre de personnes bénéficiant des activités d'élevage • Nombre d'animaux bénéficiant des activités d'élevage • Nombre d'animaux possédés par individu <u>Optionnel</u> • Nombre de personnes formées à élevage
	Organismes nuisibles et Pesticides	<u>Obligatoire</u> • Nombre de personnes formées dans les pratiques de protection des cultures • Nombre et pourcentage d'hectares protégés contre les maladies ou les attaques de ravageurs • Nombre et pourcentage de personnes qui pratiquent les procédures de protection des cultures <u>Optionnel</u> • % de réduction des pertes après récolte
	Produits pharmaceutiques vétérinaires et autres produits médicaux (VPMC)	<u>Obligatoire</u> • Nombre d'installations vétérinaires en rupture de stock de l'un des produits traceurs de produits médicaux vétérinaires, pendant plus d'une semaine • Nombre d'animaux traités ou vaccinés • Nombre d'épidémies de maladies animales <u>Optionnel</u> • Nombre de personnes formées en gestion de la chaîne d'approvisionnement des produits médicaux vétérinaires

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Agriculture et sécurité alimentaire (suite)	**Sécurité du système de semences**	<u>Obligatoire</u> • Nombre de mois d'autosuffisance alimentaire des ménages grâce aux programmes de sécurisation du système semencier • Nombre de personnes bénéficiant directement des systèmes semenciers / activités d'intrants agricoles • Pourcentage de ménages ayant accès à suffisamment de semences pour planter <u>Optionnel</u> • Variation en pourcentage de la perte après récolte due aux activités de stockage
	Améliorer la production agricole / sécurité alimentaire	<u>Obligatoire</u> • Nombre de mois d'autosuffisance alimentaire des ménages grâce à l'amélioration des programmes de production agricole • Nombre de personnes bénéficiant directement de l'amélioration de la production agricole et/ou des activités de sécurité alimentaire • Nombre d'hectares soumis à des méthodes agricoles améliorées <u>Optionnel</u> • Pourcentage de ménages ayant accès à suffisamment de semences pour planter

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
	Irrigation	Obligatoire • Nombre d'hectares sous irrigation • Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'élevage • Longueur du système d'irrigation mis en œuvre Optionnel • Pourcentage de ménages ayant accès à l'irrigation • Nombre de mois d'autosuffisance alimentaire des ménages
Reprise économique et systèmes de marché	**Restauration des moyens de subsistance**	Obligatoire • Nombre de personnes aidées par des activités de rétablissement des moyens de subsistance • Pourcentage de bénéficiaires déclarant un revenu net tiré de leurs moyens de subsistance
	Développement de nouveaux moyens de subsistance	Obligatoire • Nombre de personnes aidées grâce à de nouvelles activités de développement des moyens de subsistance • Pourcentage de bénéficiaires pratiquant activement leurs nouveaux moyens de subsistance • Pourcentage de bénéficiaires déclarant un revenu net tiré de leurs moyens de subsistance

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Reprise économique et systèmes de marché (suite)	**Renforcement du système de marché**	<u>Obligatoire</u> • Estimation du nombre de personnes vulnérables touchées par une catastrophe et indirectement assistées par des activités de réhabilitation du système de marché <u>Au moins l'un des éléments suivants est requis pour les activités du programme proposé :</u> • Quantité d'infrastructures de marché réhabilitées par type (kilomètres de routes de desserte du marché, kilomètres de fossés, kilomètres de canaux d'irrigation, nombre de ponts, autres) • Nombre total d'acteurs critiques du marché directement assistés par des activités de réhabilitation du système de marché • Nombre total d'évaluations du système de marché effectuées
	Services financiers	<u>Obligatoire</u> • Nombre de personnes et/ou MPME participant aux services financiers avec l'aide de l'USAID • Pourcentage des comptes / groupes de services financiers soutenus par l'USAID/OFDA qui fonctionnent correctement
	Emploi temporaire	<u>Obligatoire</u> • Nombre de personnes engagées dans des activités de travail contre rémunération (Cash for work - CFW)

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Santé	**Systèmes de santé et soutien clinique**	<u>Obligatoire</u> • Nombre d'établissements de santé pris en charge • Pourcentage du total des rapports de surveillance hebdomadaires soumis à temps par les établissements de santé • Nombre de consultations externes <u>Également demandé pour les partenaires assurant la réhabilitation des établissements de santé</u> • Nombre d'établissements de santé réhabilités <u>Également demandé pour les partenaires fournissant une formation de tout travailleur de la santé</u> • Nombre de membres du personnel de santé formés <u>Également demandé pour les partenaires fournissant des soins hospitaliers</u> • Nombre d'hospitalisations
	Maladies transmissibles	<u>Obligatoire</u> • Nombre de consultations sur les maladies transmissibles • Taux de létalité des cas de maladies transmissibles

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Santé (suite) **Santé** (suite)	**Santé génésique/reproductive**	<u>Obligatoire</u> • Nombre et pourcentage de femmes enceintes ayant été traitées dans au moins deux cliniques prénatales • Nombre et pourcentage de femmes et de nouveau-nés ayant bénéficié de soins post-natals dans un délai de trois jours après accouchement • Nombre et pourcentage de naissances assistées par un accoucheur qualifié à la naissance <u>Également requis pour les partenaires fournissant la gestion clinique du viol (*Clinical Management of Rape*, CMR)</u> • Nombre de cas de violence sexuelle traités <u>Également requis pour les partenaires fournissant des trouses d'accouchement propres</u> • Nombre et pourcentage de femmes enceintes au troisième trimestre ayant reçu une trousse d'accouchement propre
	Maladies non transmissibles, blessures et santé mentale	<u>Obligatoire</u> • Nombre de consultations pour les maladies non transmissibles • Nombre de consultations pour toute maladie mentale • Nombre de consultations pour blessures liées à un traumatisme

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Santé (suite)	**Santé communautaire**	<u>Obligatoire</u> • Nombre de travailleurs de la santé communautaire (ASC) soutenus (total dans la zone du projet et pour 10 000 personnes) • Nombre et pourcentage de CHW spécifiquement engagés dans la surveillance de la santé publique • Nombre et pourcentage de membres de la communauté ayant adopté des pratiques recommandées par les messages de sensibilisation sur la santé <u>Également demandé pour les partenaires mettant en œuvre la PECMC</u> • Nombre d'enfants de moins de cinq ans ayant reçu un traitement communautaire pour des maladies infantiles courantes

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Santé (suite)	**Fournitures médicales et produits pharmaceutiques**	<u>Obligatoire</u> • Nombre de personnes formées à l'utilisation et à la destruction des équipements et consommables médicaux • Nombre et pourcentage de centres de soins appuyés par l'USAID/OFDA, de rupture de stocks de médicaments essentiels et de traceurs pour plus de 7 jours consécutifs. (*Note : Dans la proposition initiale, suggérer et justifier 5 produits traçants dont le stock sera revu chaque semaine et comment l'organisation traitera les situations de rupture de stock pendant une période de livraison et pendant plus d'une période de livraison.)* <u>Également demandé pour les partenaires utilisant un produit pharmaceutique avec une indication d'utilisation restreinte qui a été compensée pendant le processus d'examen</u> • Nombre de personnes traitées pour l'indication d'utilisation restreinte • Quantité de produits pharmaceutiques achetés pour traiter les personnes pour les indications d'utilisation restreinte- <u>Également demandé pour les partenaires si le produit pharmaceutique non-OFDA EML est autorisé pendant le processus de révision</u> • Nombre de personnes traitées avec chaque produit pharmaceutique approuvé EML non-OFDA

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
	Urgences de santé publique d'intérêt international et pandémies	<u>Obligatoire</u> • Nombre de membres du personnel de santé formés • Pourcentage de la population ciblée qui peut se rappeler de 2 mesures de protection ou plus <u>De plus requis pour les partenaires fournissant une capacité d'isolation</u> • Pourcentage de personnes qui répondent aux critères d'isolement et qui sont convenablement isolées <u>De plus requis pour les partenaires fournissant des enterrements sûrs et/ou une capacité d'isolement</u> • Pourcentage de cadavres enterrés selon des protocoles d'enterrement sécuritaires
Coordination humanitaire & gestion de l'information **Coordination humanitaire & gestion de**	**Coordination**	<u>Sélectionnez trois indicateurs parmi les choix ci-dessous</u> • Nombre d'organisations humanitaires qui coordonnent activement • Nombre d'organisations humanitaires participant activement à des mécanismes de coordination inter-agences (par exemple, équipe humanitaire du pays, groupes, etc.) • Nombre et pourcentage d'agences humanitaires participant dans des évaluations collectives inter-agences • Nombre d'autres acteurs humanitaires clé (par ex le secteur privé, l'armée) qui participent activement aux mécanismes de coordination • Nombre d'organisations humanitaires recevant des informations d'évaluation conjointes • Nombre d'évaluations coordonnées avec d'autres groupes, agences ou groupes de travail

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
l'information (suite)	**Gestion de l'information**	Obligatoire • Nombre d'organisations ayant recours aux services de gestion de l'information • Nombre et pourcentage d'organisations humanitaires contribuant directement aux produits d'information • Nombre de produits mis à disposition par les services de gestion de l'information auxquels les parties prenantes ont accès
Études, analyses ou applications humanitaires	**Études appliquées, analyses ou applications**	Obligatoire • Nombre d'études spéciales, d'évaluations de programmes, d'activités de recherche appliquée (développement ou recherche de base), évaluations de secteur ou études de faisabilité réalisées et diffusées auprès des parties prenantes pertinents • Nombre d'études, d'évaluations de programme, d'activités de recherche appliquée, d'évaluations de secteur ou d'études de faisabilité utilisées pour informer ou guider une meilleure programmation
Soutien logistique	**Acquisition et stockage**	Obligatoire • Pourcentage moyen d'éléments de campagne achetés et disponibles pour l'organisation humanitaire (taux d'achèvement moyen) • Poids et volume des marchandises entreposées

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
	Transport (Air/Terre/Mer)	Obligatoire • Nombre total de vols/voyages fournis • Nombre de personnes transportées • Poids et volume des marchandises transportées
Assistance en espèces à usage multiple	**Assistance en espèces à usage multiple**	Obligatoire • Nombre total de personnes assistées grâce à des activités monétaires polyvalentes • Pourcentage de ménages bénéficiaires déclarant un accès adéquat à l'eau, tel que défini par Sphère ou les normes nationales • Pourcentage de ménages bénéficiaires déclarant un accès adéquat aux articles non alimentaires essentiels (EAA) d'Eau, Assainissement et Hygiène, tels que définis par Sphère ou les normes nationales • Pourcentage de ménages bénéficiaires dont les solutions d'hébergement répondent aux normes techniques et de performance convenues • Pourcentage de ménages bénéficiaires déclarant un accès adéquat à des articles non alimentaires • Pourcentage de ménages bénéficiaires ayant une consommation alimentaire « acceptable » mesurée par le score de consommation alimentaire

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Risques Naturels et Technologiques **Risques Naturels et Technologiques** (suite)	**Aléas géologiques**	Obligatoire • Nombre de personnes bénéficiant d'activités relatives aux aléas géologiques • Nombre de règles ou procédures modifiées à la suite de ces activités afin d'améliorer l'état de préparation aux catastrophes géologiques • Nombre de personnes ayant été formées à la réduction de l'impact des catastrophes géologiques
	Aléas hydrométéorologiques	Obligatoire • Nombre de personnes qui bénéficieront d'activités hydrométéorologiques proposées • Nombre de mesures/procédures modifiées à la suite des activités afin d'améliorer la préparation aux catastrophes hydrométéorologiques • Nombre et pourcentage de personnes formées en hydrométéorologie disposant de connaissances, deux mois après leur formation
	Catastrophes technologiques	Obligatoire • Nombre de personnes bénéficiant des activités liées aux catastrophes technologiques • Nombre de personnes formées à l'intervention et à la prévention des catastrophes technologiques

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Nutrition	**Alimentation des bébés et des jeunes enfants dans les situations d'urgence**	<u>Obligatoire</u> • Nombre et pourcentage de nourrissons de 0-5 mois qui sont exclusivement allaités • Nombre et pourcentage d'enfants âgés de 6-23 mois qui reçoivent des aliments tous les jours appartenant aux 4 groupes alimentaires • Nombre de personnes bénéficiant d'interventions de changement de comportement <u>Également demandé pour les partenaires soutenant les activités de supplémentation en micronutriments</u> • Nombre de personnes recevant des supplément en micronutriments (type à préciser)
Nutrition (suite)	**Gestion de la malnutrition aiguë**	<u>Obligatoire</u> • Nombre de professionnels de la santé et de bénévoles formés en prévention et en gestion de la MAM • Nombre de sites de gestion de la malnutrition aiguë modérée • Nombre de personnes admises, taux de guérison, défaillance, décès, rechute et durée moyenne du séjour des personnes admises dans les sites de prise en charge de la malnutrition aiguë <u>Requis en outre pour les partenaires assurant la réhabilitation des installations de malnutrition aiguë</u> • Nombre de sites de gestion de la malnutrition aiguë réhabilités <u>En outre requis pour les partenaires fournissant une programmation communautaire</u> • Nombre de personnes faisant l'objet d'un dépistage de la malnutrition par les agents de proximité communautaires

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS

Protection	**Protection des enfants**	<u>Obligatoire</u>
		• Nombre de personnes participant aux services de protection de l'enfance
		• Nombre de dollars alloués à la programmation de protection de l'enfance
		• Au moins un indicateur personnalisé supplémentaire pour mesurer les résultats de protection des activités proposées. Cet indicateur devrait mesurer et capturer une diminution de la vulnérabilité des enfants, une menace minimisée, une réduction des risques, ou une amélioration du bien-être des enfants qui ont été blessés, exploités ou maltraités ; par exemple,
		  ○ Pourcentage d'enfants ciblés ayant signalé une amélioration de leur sentiment de sécurité et de leur bien-être à la fin du programme
		  ○ Pourcentage d'enfants séparés ou non accompagnés réunis avec un parent ou un tuteur à la clôture du programme

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS

Protection (suite)
 	
Protection (suite)
	Prévention de la violence basée sur le genre (VBG) et intervention	<u>Obligatoire</u>
		• Nombre de personnes accédant aux services de réponse à la violence sexiste
		• Nombre de dollars alloués à la programmation de la VBG
		• Au moins un indicateur personnalisé supplémentaire pour mesurer les résultats de protection des activités proposées. Cet indicateur devrait mesurer et capturer une diminution de la vulnérabilité de ceux qui ont été victimes de violence sexiste ou une augmentation de l'environnement de protection des personnes les plus vulnérables à la violence sexiste ; par exemple,
		  ○ Pourcentage de survivants de violence sexiste capables d'accéder aux services de soutien
		  ○ Nombre de personnes accédant aux activités d'atténuation des risques de VBG

	Services de soutien psychosocial	<u>Obligatoire</u> • Nombre de personnes participant aux services de soutien psychosocial • Au moins un indicateur personnalisé supplémentaire pour mesurer les résultats de protection des activités proposées. Cet indicateur devrait refléter un changement dans le bien-être psychosocial de la population ciblée ; par exemple ; ○ Pourcentage de personnes ayant fait état d'une amélioration de leur sentiment de bien-être et de leur capacité de s'adapter à la fin du programme

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
	Coordination de la protection, revendication et information	Obligatoire • Nombre de personnes formées en protection • Au moins un indicateur personnalisé supplémentaire pour mesurer les résultats de protection des activités proposées. Cet indicateur doit refléter un changement dans l'environnement de protection de la population touchée ; par exemple, ○ Le nombre de politiques, procédures ou pratiques modifiées conformément aux principes de protection) ou accès sensiblement amélioré à la prestation de services humanitaires
Politiques et pratiques de gestion des risques	**Renforcement de la sensibilisation/mobilisation communautaire**	Obligatoire • Nombre de personnes formées • Pourcentage des personnes formées qui acquièrent des compétences et des connaissances après deux mois • Pourcentage des participants à des réunions collectives qui sont membres de la communauté locale

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Politiques et pratiques de gestion des risques (suite)	**Renforcement des capacités et formation**	Obligatoire • Nombre de personnes formées à la préparation aux catastrophes, à l'atténuation des impacts et à leur gestion • Nombre de personnes ayant réussi leurs examens ou obtenu leurs certificats • Pourcentage des personnes formées qui acquièrent des compétences et des connaissances après deux mois De plus, si la formation en matière de RRC comprend des activités de premiers soins, de recherche et de sauvetage ou des activités de RRC liées à la santé • Nombre de personnes formées aux premiers secours, à la recherche et au sauvetage ou aux activités de réduction des risques de catastrophes liées à la santé
	Revendication et engagement à l'échelle mondiale	Obligatoire • Nombre d'évènements organisés conjointement • Nombre de participants aux évènements organisés conjointement • Nombre de documents, stratégies, publications conjointes ou accords modifiés pour intégrer un langage RRC
Politiques et pratiques de gestion des risques (suite)	**Activités d'intégration/d'amélioration au niveau des systèmes éducatifs et dans la recherche**	Obligatoire • Nombre de programmes scolaires RRC élaborés par niveau d'éducation (par ex. primaire, secondaire, post-secondaire) • Nombre d'étudiants formés en RRC • Nombre de programmes sur la RRC mis en place dans les institutions scolaires

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
	Politique et planification	<u>Obligatoire</u> • Nombre de plans de réduction des risques de catastrophes, de stratégies, de politiques, de régimes de préparation aux catastrophes et de plans d'urgence élaborés et en place • Nombre de personnes ayant participé aux discussions portant sur les stratégies de réduction des risques comme résultat du programme • Évaluation des risques nationaux et locaux, des données disponibles sur les catastrophes et des informations sur la vulnérabilité dans les zones ciblées (oui/non)
	Partenariats public-privé	<u>Obligatoire</u> • Nombre d'entreprises du secteur privé engagées en réponse aux activités liées à la RRC comme résultat du programme • Nombre total ciblé de bénéficiaires indirects des activités RRC de ce programme • Nombre de plans d'urgence gouvernementaux en matière de catastrophes qui intègrent les aspects du secteur privé comme résultat du programme

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Abris et colonies	**Abris**	<u>Sélectionnez trois indicateurs parmi les choix ci-dessous</u> • Nombre de ménages ciblés ayant accès à un refuge • Nombre de ménages ciblés ayant accès à un logement conformément aux directives pertinentes figurant dans le Manuel du Projet Sphère • Nombre et pourcentage de ménages ayant reçu une aide au logement • Montant total en dollars et pourcentage du budget approuvé du projet consacré aux biens et services produits dans l'économie du pays hôte
Abris et colonies (suite)	**Colonies**	<u>Obligatoire</u> • Nombre de personnes (bénéficiaires) dans la colonie (quartier) recevant un soutien des activités de colonie • Bénéficiaires en pourcentage du nombre total de résidents de la colonie (quartier) • Pourcentage de bénéficiaires de la colonie (quartier) qui croient que les activités de colonie (quartier) ont satisfait ou dépassé les attentes

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
	Réduction des risques de catastrophes de S&S	<u>Obligatoire</u> • Nombre de personnes et de ménages bénéficiant de refuges incorporant des mesures de RRC dans les règlements de l'activité proposée • Nombre de personnes et de ménages bénéficiant de règlements adoptant des mesures de RRC • Nombre et pourcentage de personnes dans les colonies d'activité de projet conservant des connaissances RRC sur des abris et des colonies deux mois après la formation
	Articles non alimentaires de S&S	<u>Sélectionnez trois indicateurs parmi les choix ci-dessous</u> • Nombre total et par élément USD coût des articles non alimentaires distribués, par type (par exemple, tapis, couvertures, ustensiles de cuisine, autres) • Pourcentage de ménage bénéficiaire identifié dont les besoins en ANA sont satisfaits grâce à l'utilisation d'espèces ou de bons d'achat • Nombre et pourcentage de ménage recevant des ANA • Nombre et pourcentage de personnes se déclarant satisfaites de la qualité des ANA qu'elles ont reçues

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Eau, assainissement et hygiène	**Santé environnementale**	<u>Obligatoire</u> • Nombre de personnes bénéficiant d'activités de gestion des déchets solides, de drainage et/ou de contrôle des vecteurs de maladies (sans duplication) <u>Sélectionnez au moins deux indicateurs supplémentaires parmi les choix ci-dessous</u> • Nombre moyen d'activités de nettoyage et d'enlèvement des débris communautaires menées par la communauté visée par le programme de salubrité de l'environnement • Nombre moyen de sites communautaires d'élimination des déchets solides créés et utilisés par communauté ciblée par le programme d'hygiène environnementale • Pourcentage des ménages ciblés par le programme de promotion WASH qui éliminent correctement les déchets solides • Nombre moyen de sites d'eau stagnante persistante éliminés grâce à des interventions de drainage par communauté ciblée par le programme d'hygiène environnementale • Nombre moyen d'activités de lutte antivectorielle par communauté ciblée par le programme d'hygiène environnementale

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Eau, assainissement et hygiène (suite) **Eau, assainissement et hygiène** (suite)	**Promotion de l'hygiène**	<u>Obligatoire</u> • Nombre de personnes bénéficiant d'une promotion directe de l'hygiène (à l'exclusion des campagnes dans les médias et sans double comptage) <u>Sélectionnez au moins deux indicateurs supplémentaires parmi les choix ci-dessous</u> • Pourcentage de personnes ciblées par le programme de promotion de l'hygiène qui connaissent au moins trois (3) des cinq (5) moments critiques pour se laver les mains • Pourcentage des ménages ciblés par le programme de promotion de l'hygiène ayant du savon et de l'eau à un endroit désigné pour le lavage des mains • Pourcentage des ménages ciblés par le programme de promotion de l'hygiène qui entreposent leur eau potable de façon sécuritaire dans des contenants propres • Pourcentage de ménages ciblés par le programme de promotion de l'hygiène sans qu'il n'y ait aucune trace d'excréments dans la zone d'habitation • Pourcentage des personnes ciblées par le programme de promotion de l'hygiène qui déclarent avoir utilisé une latrine la dernière fois qu'elles ont déféqué

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Eau, assainissement et hygiène (suite)	**Assainissement**	<u>Obligatoire</u> • Nombre de personnes utilisant directement des services d'assainissement améliorés avec un financement de l'OFDA <u>Sélectionnez au moins deux indicateurs supplémentaires parmi les choix ci-dessous</u> • Proportion d'hommes, de femmes, de garçons et de filles qui ont déféqué pour la dernière fois dans les toilettes (ou dont les excréments ont été éliminés de façon sécuritaire) • Pourcentage de ménages ciblés par le programme de construction/promotion de latrines dont les latrines sont terminées et propres • Nombre moyen d'utilisateurs par toilette fonctionnelle • Pourcentage de latrines/sites de défécation dans la population ciblée avec des installations de lavage des mains qui sont fonctionnelles et utilisées • Nombre de personnes par douche sûre achevée dans la population ciblée • Pourcentage d'installations d'élimination d'excréments construites ou réhabilitées dans des installations sanitaires propres et fonctionnelles • Pourcentage de postes de lavage des mains construits ou réhabilités dans des installations sanitaires fonctionnelles • Pourcentage d'installations de gestion de l'hygiène menstruelle construites chez la population ciblée qui sont actuellement utilisées

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Eau, assainissement et hygiène (suite)	**Approvisionnement en eau**	<u>Obligatoire</u> • Nombre de personnes utilisant directement des services d'eau améliorés avec un financement de l'OFDA <u>Sélectionnez au moins deux indicateurs supplémentaires parmi les choix ci-dessous</u> • Nombre moyen de litres/personne/jour collectés de toutes sources pour la consommation, la cuisine et l'hygiène • Estimation de l'eau potable fournie par bénéficiaire en litres/personne/jour • Pourcentage de ménages ciblés par le programme WASH qui collectent toute l'eau pour la boisson, la cuisine et l'hygiène à partir de sources d'eau améliorées • Pourcentage de ménages dont l'approvisionnement en eau potable contient 0 coliformes fécaux par échantillon de 100 ml • Pourcentage de ménages dont les réserves d'eau potable ont un chlore résiduel libre (CRL) > 0,2 mg/L • Pourcentage de ménages recevant des produits chlorés au point d'utilisation dont les réserves d'eau contiennent du chlore résiduel libre (CRL) • Pourcentage de points d'eau développés, réparés ou réhabilités avec 0 coliformes fécaux par échantillon de 100 ml • Pourcentage de points d'eau développés, réparés ou réhabilités avec du chlore résiduel libre (CRL) > 0,2 mg/L • Pourcentage de comités d'utilisateurs de l'eau créés et/ou formés par le programme WASH qui sont actifs au moins trois (3) mois après la formation • Pourcentage de points d'eau aménagés, réparés ou réhabilités qui sont propres et protégés contre la contamination • Pourcentage des comités de l'eau qui utilisent activement les plans de sécurité de l'eau qui ont été créés pour les points d'eau aménagés, réparés ou réhabilités par le programme d'approvisionnement en eau

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
	Articles non alimentaires de WASH	<u>Obligatoire</u> • Nombre total de personnes recevant de l'aide en articles non alimentaires de WASH à travers toutes les modalités (sans double comptage) <u>Sélectionnez au moins deux autres indicateurs parmi les choix ci-dessous</u> • Pourcentage de foyers où la satisfaction des contenus des articles non alimentaires de WASH reçus par l'intermédiaire de distribution directe (c'est-à-dire des kits) ou de coupons • Pourcentage de foyers où la satisfaction de la quantité d'articles non alimentaires de WASH reçus par l'intermédiaire de distribution directe (c'est-à-dire des kits), des coupons ou de l'argent liquide • Pourcentage de foyers où la satisfaction de la qualité d'articles non alimentaires de WASH reçus par l'intermédiaire de distribution directe (c'est-à-dire des kits), des coupons ou de l'argent liquide

2. Liste des mots clé

Les demandes **doivent** indiquer chaque mot clé pour chaque secteur dans le Résumé de la proposition. Listez uniquement les mots clés pertinents. Ils sont utilisés afin de signaler les questions non spécifiques au secteur aux fins uniques d'examen et de contrôle.

Les descriptions de chaque mot-clé ainsi que les instructions pertinentes sont disponibles dans ce document à la page 249. La demande doit comporter une description de la pertinence du mot clé sélectionné dans le chapitre afférent à la description technique de la proposition.

Les mots clés *Argent, Argent contre travail* et *Bons* nécessitent des indicateurs. Inclure les indicateurs dans le résumé de la proposition et la description du programme de la proposition.

Argent (Indicateur : *Montant total en USD de l'argent transféré aux bénéficiaires).*
Argent contre travail (Cash-for-Work, CFW) (Indicateur : *Montant total en dollars des transferts d'argent aux bénéficiaires sous forme de paiements CFW).*
Climat
Système d'alerte précoce
Éducation
Formation en premiers secours et / ou formation en recherche et sauvetage
Pêcheurs
Programmation de la sécurité et sûreté humanitaire
Systèmes d'information/systèmes d'informations géographiques (GIS)
Moyens de subsistance
Élevage
Pasteurs
Matériaux contenant des pesticides
Semences et / ou semis
Structures
Bons (indicateur : *Valeur totale en USD des bons échangés par les bénéficiaires.)*
WASH dans les établissements de santé
Eau pour des usages productifs
Station météo

V. LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉLABORATION DE PROGRAMMES

Vous devez examiner soigneusement les exigences de cette section, de même que les critères sectoriels pertinents à partir de la page 91. Les critères sectoriels font partie de la conception du programme et représentent des instructions techniques sur les meilleures pratiques et questions qui intéressent l'USAID/OFDA. Ils contiennent des informations détaillées sur les secteurs, sous-secteurs et mots clé qui vous aideront à élaborer votre programme et dont certaines vous serviront à fournir les éléments décrits dans la présente.

L'USAID/OFDA est en cours de préparer des instructions supplémentaires axées sur le redressement accéléré, la phase de transition après l'intervention d'urgence et/ou le renforcement de la résistance des communautés qui font face à des risques chroniques. Elles seront disponibles à l'adresse suivante : Ressources.

A. Justification

1. Formulation du problème

Décrire :

- La catastrophe (non applicable s'il s'agit d'un programme RRC),
- Les causes principales du ou des problèmes à résoudre,
- Les populations touchées y compris la source et la date de ces informations, et
- Les informations générales pertinentes.

Fournir une toile de fond du programme proposé et non l'historique du pays ni de la région ni un descriptif de problèmes qui ne sont pas en rapport avec le programme proposé.

2. Synthèse de l'évaluation des besoins Justification de l'intervention

Une justification pertinente répondra clairement aux questions suivantes :

- Pourquoi cet endroit ?
- Pourquoi maintenant ?
- Pourquoi cette intervention ?
- Pourquoi votre organisation ?
- Pourquoi l'USAID/OFDA ?

Vous pouvez soumettre votre évaluation de besoins réalisée soit par votre propre organisation, en collaboration avec d'autres, soit par le bureau de gestion des catastrophes du gouvernement –hôte, soit par d'autres sources reconnues sur le plan international et qui sont familières avec le contexte comme par ex. l'ONU. Sauf dans des circonstances exceptionnelles, l'USAID/OFDA ne finance pas les évaluations des besoins de chaque organisation. L'USAID/OFDA s'attend à ce que votre organisation couvre ces coûts de ses propres ressources dans le cadre de votre contribution au programme proposé et afin de justifier pourquoi vous demandez des fonds USAID/OFDA. Pour certaines catastrophes à déclenchement rapide, une évaluation approfondie des besoins peut ne pas être possible. Demandez conseil au personnel de terrain de l'USAID/OFDA ou au personnel de l'USAID/OFDA/W dans ces cas. Consultez la section consacrée à l'évaluation des besoins du responsable du projet concerné pour obtenir des conseils spécifiques sur les informations à inclure dans le programme proposé.

Si vous optez pour un rapport d'évaluation, un rapport complet doit être joint comme annexe et comprendre un résumé des informations qui décrivent le type d'évaluation, des indications sur la personne qui a réalisé l'évaluation de besoins, le lieu où elle a été réalisée et la date. Divisez ce résumé par secteurs et sous-secteurs spécifiques et décrivez les principales conclusions, y compris :

- Une brève synthèse des enquêtes, évaluations et autres travaux descriptifs et analytiques, réalisés ou examinés, en vue de déterminer la nature du problème et la nécessité de l'intervention proposée ;
- Des informations sur le mode de fonctionnement de votre organisation pendant la coordination de cette analyse avec d'autres organisations et portant sur plusieurs secteurs. Les organisations devraient mener des évaluations coordonnées avec d'autres entités humanitaires afin d'éviter les doubles emplois et de contribuer à des évaluations multisectorielles plus complètes ;
- Des données des tendances, des analyses, des sources de données et des méthodologies quantifiables sont utilisées pour collecter des données, dans la mesure du possible ;
- Des informations provenant d'enquêtes, d'analyses et d'autres documents afin de décrire la zone du service et les conditions des populations ciblées. Dans la mesure du possible, la description doit porter sur les diverses couches de la population ciblée, à savoir les femmes, les hommes, les enfants, les personnes du troisième âge, les personnes handicapées, les différents groupes ethniques et les diverses classes socio-économiques ;
- Des informations sur les rapports entre les bénéficiaires ciblés directs et indirects doivent être fournies si possible ;
- Une comparaison des données disponibles avec les normes minimales sphères d'intervention en cas de catastrophe, si nécessaire. Vous pouvez répondre à cette exigence par le biais d'évaluations existantes ou en cours qui reflètent la même région et la même période que le programme proposé (par exemple, des enquêtes nutritionnelles récentes dans la région par les États-Unis. Fonds pour l'enfance (UNICEF) ou autres), des études de base quantitatives intersectorielles récemment lancées, ou des évaluations quantitatives et / ou qualitatives rapides.

Les évaluations peuvent constituer une base utile pour les données quantitatives et qualitatives pertinentes. Cependant, une étude de base distincte spécifique au programme proposé est nécessaire. Reportez-vous à la section D : Plan de suivi et d'évaluation pour obtenir des informations supplémentaires sur le calendrier et les informations requises dans le rapport de base. Vous devez télécharger votre évaluation et vos rapports de base via le système de suivi des résultats des subventions (ART par son sigle en anglais) de l'USAID/OFDA.

Les demandes de modification doivent inclure les mises à jour de l'évaluation et décrire les réalisations obtenues au cours de la dernière période d'attribution en fonction de la proposition précédente. Cette évaluation doit inclure les obstacles qui ont entravé la réalisation des objectifs initiaux et expliquer comment y pallier dans le programme en cours.

Le programme proposé doit clairement répondre à un ou plusieurs besoins évalués. Selon les conclusions de l'évaluation, la justification de l'intervention doit expliquer pourquoi :

- La situation actuelle nécessite-t-elle une intervention humanitaire ou RRC,

- Les interventions spécifiques proposées sont-elles plus pertinentes pour répondre à ces besoins, et
- Les bénéficiaires, secteur(s) et sous-secteur(s) identifiés sont-ils prioritaires à long terme.

Vous devez :
- Consulter les sections afférentes aux justifications des critères sectoriels pertinents pour obtenir des informations détaillées sur les données à fournir ;
- Organiser la justification de l'intervention pour chaque secteur de l'USAID/OFDA proposé avec ses sous-secteurs applicables ;
- Définir des rapports clairs entre les besoins identifiés et les activités proposées ;
- aligner les actions proposées sur la mission de l'USAID/OFDA.

Cette section doit également :
- introduire votre organisation ; et
- Définir les capacités spécifiques et les expériences dans les secteurs et sous-secteurs proposés dans le pays touché, avec la population et zone d'intervention ciblées proposées, le cas échéant.

Vous devez inclure les éléments suivants :
- Des données de référence et cible qui prouvent des résultats pertinents des programmes de l'organisation qu'ils aient été financés par l'USAID/OFDA ou toute autre organisation ;
- Des indications sur le progrès ou les conditions qui ont entravé le progrès vers des résultats positifs ;
- L'éventail de compétences, capacités et ressources locales qui peuvent être utilisées afin de répondre à une situation d'urgence ; et
- Comment les enseignements des interventions ou programmes de transition ou de développement passés s'appliquent-elles aux activités proposées.

Les informations peuvent être résumées dans la justification de l'intervention en fournissant des détails dans une annexe.

B. Description du programme

1. Aperçu du programme

La section afférente à l'aperçu du programme décrit l'intervention proposée dans son ensemble. Elle consolide les composantes du programme. Expliquer clairement les points suivants :

a) **Objectif :** Formuler l'objectif du programme. L'objectif représente l'impact humanitaire recherché par votre organisation. Il doit y avoir un seul objectif par programme.
b) **Nombre de bénéficiaires :** Indiquez le nombre total d'individus que le programme ciblera pour les assister. Parmi ce total, indiquer combien de PDI bénéficieront du programme. Pour ces chiffres, compter chaque personne une fois même si elle reçoit de l'assistance dans plusieurs secteurs décrits en-dessous. Ne pas utiliser les ménages comme unité de mesure dans cette section.
c) **Hypothèses critiques :** Décrivez votre meilleure estimation des conditions qui prévaudront pendant le programme et affecteront la mise en œuvre du programme. Vous pouvez baser vos hypothèses sur le contexte local, la sécurité, l'accès, la dotation, la disponibilité des ressources et d'autres dynamiques.
d) **Stratégie du programme :** Décrivez l'approche générale du programme proposé y compris comment les activités proposées correspondent au propre programme de votre organisation et aux efforts de la communauté humanitaire dans ce cadre particulier. Les facteurs à prendre en compte sont les suivants : le programme proposé sera-t-il autonome ou sera-t-il mis en œuvre dans le cadre d'une stratégie plus vaste ? Comment le programme proposé peut-il accroître la capacité gouvernementale ou locale ?

2. Secteurs

Les activités du programme proposées doivent appartenir à l'un ou plusieurs des secteurs indiqués dans le tableau des secteurs, sous-secteurs et indicateurs de la page 24 et qui font l'objet d'une description détaillée dans la section afférente aux critères sectoriels qui commence à la page 91. Vous devez contacter le conseiller régional de l'USAID/OFDA (personnel de terrain) ou l'expert chargé des opérations d'interventions aux catastrophes (Washington, DC) si les activités envisagées ne correspondent pas au secteur, sous-secteur, indicateur ou mot clé défini dans les *Lignes directrices* ou si vous avez des questions sur le secteur et sous-secteur le plus approprié.

Fournir toutes les informations requises pour chaque secteur proposé ; les critères techniques ainsi que les informations requises font l'objet d'une description dans les critères sectoriels. Présenter chaque secteur proposé accompagné d'informations sur le sous-secteur correspondant avant de passer à un autre secteur.

a) **Nom du secteur et objectif**

Parmi les 13 secteurs possibles (cf. Tableau de synthèse ou critères sectoriels), spécifier un secteur de l'intervention proposé. Indiquer le nom du secteur approuvé par l'USAID/OFDA et l'objectif principal du secteur ou le résultat prévu. Chaque secteur proposé ne doit fournir qu'un objectif.

Par exemple :
Nom du secteur : Santé
Objectif : Amélioration de la santé des PDI

L'USAID/OFDA déconseille toute description trop détaillée des objectifs tels que les endroits précis, les chiffres concernant le nombre de bénéficiaires étant donné que ces informations seront fournies dans d'autres parties. Le fait de fournir de telles précisions dans l'objectif même pourrait entraver la flexibilité de l'organisation à réagir rapidement à

tout changement de conditions ou de priorités car si un objectif change, le contrat doit être modifié.

b) **Montant en dollars**

Indiquer le montant en dollars requis pour les activités de ce secteur. Pour de plus amples informations, se référer aux *Lignes directrices* relatives à l'élaboration du budget de financement à la page 59.

c) **Chiffres des bénéficiaires**

Si l'intervention proposée ne comprend qu'un secteur, ces chiffres seront les mêmes que ceux indiqués dans la partie relative à l'ensemble du programme. Des informations détaillées sur les bénéficiaires, telles que leur identité et la méthode par laquelle ils ont été sélectionnés, doivent être indiquées au niveau du sous-secteur.

Pour ce qui est des bénéficiaires du programme dans son ensemble, personne ne doit être compté deux fois, cependant un individu peut être compté dans plusieurs secteurs.

Indiquer le nombre de personnes ciblées qui bénéficieront d'une assistance dans ce secteur :

- Nombre total de bénéficiaires ciblés (par exemple, 5.000)
- Nombre total de PDI bénéficiaires ciblés (par exemple, 250)

Le nombre de bénéficiaires directs est obligatoire. Les organisations qui indiquent également un chiffre sur les bénéficiaires indirects doivent définir comment ces individus bénéficient indirectement des activités.

d) **Zones géographiques**

Pour les programmes mondiaux, fournir les régions et pays où des activités sont prévues.

Mondial	**Régions**	**Pays**
Mondial	Afrique de l'ouest, Amérique latine	Niger, Guatemala

Pour les programmes régionaux, indiquer les pays où les activités sont prévues.

Région	**Pays**
Asie du sud	Bangladesh, Inde

Pour les programmes au niveau national, indiquer le deuxième niveau de zone(s) géographique(s) où les activités prévues pour ce secteur se dérouleront. Vous pouvez inclure des niveaux supplémentaires s'ils sont disponibles et applicables. Des exemples des niveaux administratifs sont indiqués ci-après :

Pays	**Admin. Niveau 1**	**Admin. Niveau 2**	**Admin. Niveau 3**
Haïti	Départements	Arrondissements	Communes
Ethiopie	Régions	Zones	Woredas
Pakistan	Provinces	Localité	Thesils

Indonésie	Provinces	Régences	Localité

Vous devez fournir des cartes et données géographiques telles que les coordonnées géographiques si possibles. Indiquer les coordonnées sous le format **degré décimal** (par ex., **Latitude : 38.889602, Longitude : -77.022986** pour Washington, DC).

L'USAID/OFDA ne perd pas de vue que la mise en œuvre du programme n'est pas liée à l'emplacement géographique défini dans cette partie mais plutôt aux objectifs du programme. Pour des instructions plus détaillées, veuillez contacter l'équipe de l'USAID/OFDA chargée de la coordination du programme.

e) **Coordination au niveau du secteur**

Pour le secteur proposé, expliquer comment vous envisagez de coordonner, d'échanger des informations et de collaborer étroitement avec les agences de l'ONU, d'autres ONG et agences du gouvernement des États-Unis, autres bailleurs de fonds, groupes locaux et collectivités locales et agences gouvernementales nationales dans la conception du projet et la réalisation des activités en indiquant les informations suivantes :

- Les noms des autres organisations internationales et ONG qui travaillent dans le même secteur, notamment celles dont l'expertise se rapproche des activités proposées. Identifier les liens entre les différents programmes et expliquer comment le travail proposé permettra, le cas échéant, de compléter ces programmes au besoin.
- La méthode de coordination pour ce secteur, par exemple, la fréquence des réunions, la manière dont les problèmes sont identifiés et traités, comment les informations sont collectées et diffusées et comment les normes sont établies et leur application contrôlée.

f) **Mot(s)-clé**

(1) Intitulé du mot-clé

Liste de tous les mots-clés liés à ce secteur. Voir la liste des mots-clés à la page 50.

(2) Intégration du mot-clé

Un mot clé désigne une méthode, un centre d'intérêt ou une population donnée qui pourrait être concernée par les activités proposées pour chaque sous-secteur. Les mots clés correspondent à des thèmes qui font l'objet d'un contrôle/suivi systématique par l'USAID/OFDA, à travers tous les programmes, à des fins de rapport ou autre.

Les candidats doivent indiquer comment l'un ou l'ensemble de ces mots clés s'appliquent aux activités proposées pour chaque sous-secteur et comment les besoins évalués justifient ce projet. Tous les mots clé sont disponibles pour l'ensemble des sous-secteurs.

Plutôt que de répéter les informations lorsque ce lien est expliqué dans la conception technique, veuillez utiliser des références, c'est à dire cf. « conception technique » dans la zone d'insertion du mot clé. Au cas où un ou plusieurs mots clés et leur lien seraient identiques, d'un sous-secteur à l'autre, les candidats doivent fournir cette information dans le premier cas et utiliser des références, c'est à dire « cf. sous-secteur précédent » dans la description des autres sous-secteurs.

g) **Conception technique**

La conception technique de la proposition doit être organisée en fonction des secteurs et sous-secteurs de l'USAID/OFDA. Pour le premier secteur indiqué ci-dessus, décrire la conception technique et énumérer les indicateurs pour chaque sous-secteur approprié. Décrire un sous-secteur intégralement (y compris les indicateurs) avant de passer au prochain sous-secteur.

(1) Nom du sous-secteur

Indiquer un sous-secteur de l'intervention proposée. Vous pouvez trouver les sous-secteurs dans le tableau de synthèse des secteurs et sous-secteurs de la page 24 ou dans chaque critère sectoriel.

(2) Description technique

Les informations indiquées dans cette section doivent constituer le plus gros des informations fournies pour le sous-secteur. Vous pouvez trouver des instructions sur les informations à intégrer dans la description technique du sous-secteur approprié, indiquée dans les critères sectoriels. Vous devez examiner les instructions pertinentes du secteur dans son intégralité et répondre à toutes les questions et fournir toutes les informations requises dans les directives concernant le secteur. Votre proposition peut être rejetée si vous ne respectez pas cette règle.

Vous devez expliquer clairement comment les activités proposées répondront aux besoins exprimés. En règle générale, les conceptions techniques doivent comprendre les méthodologies, les démarches envisagées par le candidat pour la réalisation de l'activité proposée dans le délai exigé. Vous devez également présenter les plans d'urgence qui permettraient de gérer les changements d'hypothèses essentielles. Vous êtes invités à fournir des chronogrammes, diagrammes ou tout autre graphique à titre illustratif mais ceci n'est pas une obligation.

Comme indiqué dans les instructions sur les secteurs, les descriptions techniques doivent également couvrir l'égalité des genres, l'intégration de la protection dans la réponse humanitaire et la prise en compte des personnes handicapées et âgées. Des informations supplémentaires sur ces critères sont disponibles à la page 91.

(3) Indicateurs

Les indicateurs de performance rendent compte de la mise en œuvre, suivent les progrès et mesurent les résultats réels par rapport aux résultats attendus. Les *indicateurs de production* mesurent les résultats immédiats d'une activité (par exemple le nombre de personnes formées, le nombre de personnes ayant reçu des kits d'hygiène). Les *indicateurs de résultats* mesurent le changement à court et à moyen terme résultant des activités et des résultats du programme (par exemple, le pourcentage de changement dans les résultats des examens mesurant les concepts abordés dans la formation). Pour tous les pourcentages, inclure un numérateur et un dénominateur clairement définis. Vous devez répertorier les indicateurs et fournir une valeur cible mesurable pour chaque indicateur.

Indicateurs de l'USAID/OFDA

Chaque sous-secteur de critère sectoriel comprend une section sur les indicateurs. Sauf indication contraire, vous devez sélectionner tous les indicateurs requis pour chaque

sous-secteur proposé. Vous devez copier le langage d'indicateur exact utilisé dans le critère sectoriel. Si l'un des indicateurs requis n'est pas pertinent pour votre programme proposé, vous devez mettre l'indicateur entre parenthèses dans le tableau sectoriel de votre proposition et fournir une justification claire pour omettre l'indicateur requis dans la section Suivi narratif de votre proposition sous *Limites de surveillance* et *Mesures d'atténuation.* Les demandes de modification et les nouvelles demandes subséquentes doivent utiliser les taux obtenus des rapports de programme précédents comme nouvelle référence pour la proposition actuelle. Les demandes de modification et de suivi doivent également inclure les indicateurs sous-sectoriels requis ou une justification expliquant pourquoi les indicateurs requis ne sont pas inclus. Cette exigence s'applique même aux indicateurs sous-sectoriels qui ne figuraient pas dans le prix original.

Indicateurs personnalisés

Vous devez ajouter un indicateur de résultat personnalisé pour le projet afin de capturer les résultats programmatiques non mesurés par les indicateurs standard de l'USAID/OFDA, et vous pouvez ajouter des indicateurs personnalisés supplémentaires pertinents pour votre programme. Veuillez consulter les informations sur le plan de surveillance et d'évaluation à la page 81. Si votre proposition inclut des activités dans le secteur Protection, vos indicateurs personnalisés dans Protection remplacent le besoin de l'indicateur de résultat personnalisé mentionné ci-dessus.

C. Stratégie de transition ou sortie

Vous devez proposer une stratégie de transition ou de sortie qui décrit le résultat final recherché par le projet ou du jalon qui permet une transition de sortie du programme d'assistance de l'USAID/OFDA. Décrire les conditions qui permettront de garantir la durabilité des résultats du programme ou les progrès mesurables vers une future durabilité. Si cela est plus opportun, il est recommandé de présenter une stratégie de sortie à appliquer à la fin d'activités financées par l'USAID/OFDA et qui marquera la fin du projet.

Les stratégies de transition doivent décrire :

- La transition prévue des activités ;
- L'implication des bénéficiaires, au besoin ;
- Des actions supplémentaires requises pour garantir la durabilité
  - Dans quelle période ? et
  - Par qui ?
- Les dispositions prévues pour communiquer la transition à l'ensemble des protagonistes ; et
- Les dispositions prévues, au besoin, pour la poursuite du programme lorsque le financement de l'USAID/OFDA arrivera à terme.

VI. LIGNES DIRECTRICES DE COÛTS / BUDGET

Vous devez présenter le budget proposé dans une section séparée qui n'est pas soumise à une limite du nombre de pages comme la proposition de programme. Un budget détaillé, un exposé budgétaire et le formulaire SF-424 (*Demande d'assistance fédérale*) constitueront les éléments essentiels du budget. Une stratégie de marque et d'utilisation des logos/identités visuelles (SMIL) et d'autres documents administratifs seront requis. Cf. Liste des éléments obligatoires à la section III, *Instructions générales de présentation.* Le budget proposé doit être exprimé en dollars américains uniquement {ADS-600}.

L'USAID/OFDA procédera à une comparaison du projet de budget avec le programme proposé afin de déterminer si les projections budgétaires sont réalistes. Le réalisme budgétaire est un processus d'examen et d'évaluation indépendant des éléments spécifiques des dépenses proposées afin de déterminer s'ils sont réalistes pour les travaux à réaliser (tels que décrits dans la proposition physique), reflètent une compréhension claire des besoins et sont conformes aux méthodes de performance et matériels décrits dans la proposition technique. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : Ressources.

Hormis le réalisme budgétaire, l'USAID/OFDA appliquera au budget proposé les critères d'évaluation suivants :

- Les coûts sont-ils admissibles ?
- Les coûts sont-ils nécessaires ?
- Les coûts sont-ils affectables ?
- Les coûts sont-ils raisonnables et justifiés ?
- Quels sont les niveaux de partage des coûts ou de contributions en nature ?
- Y-a-t-il des contributions d'autres bailleurs de fonds ?
- Le programme génèrera-t-il des recettes (s'il y en a) ?
- Quelle est la pertinence des justifications pour toutes les dépenses du budget ? et
- Quelle est la nécessité d'acquérir des biens faisant l'objet de mesures de restriction ?

Pour de plus amples informations sur les coûts considérés comme admissibles, affectables et raisonnables, veuillez consulter le document 2 CFR 200, intitulé *Cost Principles (Principes de détermination des coûts)*.

Pour plus d'informations sur le partage des coûts et le revenu du programme, se reporter à 2 CFR 200.306 et 2 CFR 700.10 Partage ou appariement des coûts.

D. Budget détaillé/ventilé

Le budget détaillé/ventilé doit énumérer et comptabiliser les postes individuels dans chaque catégorie d'objets pour chaque objectif sectoriel {2 CFR 200, ADS 201, et la *Foreign Assistance Act* (FAA) de 1961, telle que modifiée, §611 (a)} . Les postes budgétaires sont des regroupements logiques de coûts, tels que les salaires, les charges de personnel, les déplacements, l'équipement permanent, les fournitures et les coûts indirects. Des exemples de budgets détaillés/ventilés et répartis par objectif sectoriel sont disponibles à l'adresse suivante : Ressources dans la catégorie intitulée « *Sample Detailed/Itemized Budget for Primary Funding Recipient and Sample Detailed/Itemized Budget for Sub-Partner Funding Recipient »* (Modèle de budget détaillé/ventilé pour les bénéficiaires primaires de financement et modèle de budget détaillé/ventilé pour les sous-bénéficiaires des financements).**Ces exemples de budgets sont strictement**

illustratifs ; vous devez utiliser vos propres chiffres, taux et méthodologies d'affectation des coûts.

Les budgets doivent être présentés en format Excel. Tous les coûts proposés, y compris le partage des coûts, doivent être conformes aux politiques de l'*Office of Management and Budget* (OMB) et de l'USAID. Vous devez indiquer le partage des coûts en tant que montant en USD. Vous devez justifier à l'avance les coûts proposés pour chaque élément du programme. Si vous prévoyez gagner un revenu de programme pendant la période d'attribution, la proposition doit préciser comment vous appliquerez le revenu. La définition du revenu du programme est située dans 2 CFR 200.80 et les suggestions de demande de revenu peuvent être trouvées dans 2 CFR 200.307.

Vous devez prendre en charge les coûts indirects à travers un accord formel de négociation du taux indirect (NICRA) ou des états financiers vérifiés et calculs des coûts indirects. Si vous n'avez jamais reçu de NICRA, vous pouvez choisir de facturer un taux *de minimis* de 10% des coûts directs totaux modifiés (*Modified Total Direct Costs*, MTDC) conformément à la norme 2 CFR 200.414 (f). Les MTDC comprennent :

- Salaires et traitements directs,
- Avantages sociaux applicables,
- Matériaux et fournitures,
- Services,
- Voyages, et
- Jusqu'à la première tranche de 25.000 $ de chaque sous-prix, peu importe la période d'exécution des sous-prix dans le cadre du prix.

Les MTDC ne comprennent pas :

- Équipement,
- Dépenses en capital,
- Frais pour les soins aux patients,
- Les coûts de location,
- Remise de frais de scolarité,
- Bourses d'études et de recherche,
- Les coûts de soutien aux participants, et
- La portion de chaque sous-subvention supérieure à 25.000 $.

Vous ne pouvez exclure d'autres articles des MTDC que lorsque cela est nécessaire pour éviter une injustice sérieuse dans la distribution des coûts indirects et avec l'approbation de l'agence compétente pour les coûts indirects {2 CFR 200.19}. Vous devez systématiquement facturer les coûts comme des coûts indirects ou directs. Les coûts ne doivent pas être facturés en double ou de façon incohérente comme indirecte et directe. Si vous choisissez d'utiliser le taux de minimis, vous devez l'utiliser systématiquement pour toutes les attributions fédérales jusqu'à ce que vous choisissiez de demander une NICRA. Vous pouvez demander de négocier un taux à tout moment.

Pour les avenants aux financements :
Soumettre un nouveau budget qui ne reflète que les fonds sollicités à travers l'avenant. Les lignes directrices relatives au budget détaillé/ventilé indiquées plus haut s'appliquent aux budgets et avenants au financement. Ne pas envoyer le budget initial mis à jour. Une analyse de la réserve est également requise, voir Section H, documents financiers ci-dessous pour des informations détaillées.

E. Exposé budgétaire

L'exposé budgétaire justifie les dépenses proposées et explique la méthode de projection des coûts. Les candidats doivent justifier leur projection budgétaire en indiquant par exemple la méthodologie et les hypothèses utilisées pour déterminer les dépenses individuelles, à savoir les estimations de coûts techniques, les coûts réels actuels, les coûts afférents à des appels d'offres, les prix indiqués au catalogue ou les barèmes salariaux. Un exposé budgétaire minutieux permettra un examen diligent de la proposition de budget et évitera à l'équipe régionale de l'ONG d'avoir à réviser la proposition et à fournir des justifications après la soumission de la proposition. Pour faciliter l'examen du budget, vous devez suivre l'ordre de répartition des différents coûts du budget détaillé (de haut en bas), plutôt que de les énumérer par objectif (de gauche à droite). Un exemple d'exposé budgétaire, à l'attention des principaux bénéficiaires et sous bénéficiaires, est disponible à l'adresse suivante
Ressources.

Ces exposés budgétaires sont strictement fournis à titre indicatif et sont basés sur des exemples de budget détaillés. Vous devez utiliser vos propres justificatifs en vous appuyant sur la conception du programme, les intrants associés au programme et le budget détaillé.

F. SF-424

Le Bureau américain de gestion du budget (OMB) exige le formulaire SF-424, de *Demande d'assistance auprès du gouvernement fédéral (Application for Federal Assistance),* dûment rempli et signé, pour toutes les propositions {2 CFR 200.206, ADS 303}. Ce document est constitué du :

- SF-424, demande d'assistance auprès du gouvernement fédéral,
- SF-424a, informations sur le budget — programmes portant sur d'autres secteurs que le bâtiment, et
- SF-424b, Assurances — programmes portant sur d'autres secteurs que le bâtiment.

Ces documents peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : Ressources.

G. Conditions préalables pour les nouvelles demandes

Cette section décrit les conditions préalables à remplir pour les nouvelles demandes avant la soumission de la proposition. Les organisations n'ayant jamais bénéficié de financement de la part du gouvernement des États-Unis doivent remplir les sections un et deux. Si votre organisation a reçu un financement du gouvernement des États-Unis, mais pas de l'USAID, remplissez seulement le deuxième article. Si votre organisation a déjà obtenu un financement de la part de l'USAID/OFDA, indiquer la mention « néant » dans cette section.

a) Pour les subventions et les accords de coopération

1. L'organisation n'a jamais reçu de financement USG

- L'USAID/OFDA doit mener une enquête préalable à l'attribution des subventions afin de prendre une décision d'évaluation des risques. Ce sondage peut prendre jusqu'à 60 jours pour fixer la date. Vous devriez en tenir compte et planifier les soumissions et les périodes de performance du programme en conséquence. Contactez un

représentant de l'USAID/OFDA pour des orientations supplémentaires. Voici une liste des représentants de l'équipe régionalede l'USAID/OFDA.

- Vous devez fournir des états financiers vérifiés pour les trois exercices financiers précédents, exécutés par un comptable public agréé ou un autre auditeur satisfaisant pour l'USAID ; un organigramme ; et des copies des politiques et procédures applicables, telles que la comptabilité et la gestion financière, les achats, la gestion immobilière, les voyages et le personnel {ADS-303.3.9}.
- Vous devez disposer d'un numéro unique de système de numérotation universel (DUNS) à neuf chiffres {2 CFR 25, ADS 303.3}. Les procédures d'obtention d'un numéro DUNS figurent dans le progiciel Certifications et assurances, disponible sur le site Ressources page.
- Vous devez être enregistré dans la base de données du système de gestion des subventions (SAM) (www.sam.gov). Les procédures d'inscription sont situés ici. (Activez TLS 1.0 sur les options de sécurité de votre navigateur Internet pour y accéder.) Pour recevoir un paiement de l'USAID/W, les inscrits non-américains doivent saisir ou mettre à jour leurs informations bancaires américaines (numéro de routage bancaire, numéro de compte, etc.) via l'onglet intitulé « **Remittance** » dans le SAM. Le directeur financier de l'USAID reçoit les informations financières des déclarants de sam.gov et utilise les informations du SAM pour effectuer des paiements aux destinataires des subventions de l'USAID.
- Les organisations non américaines doivent également obtenir un numéro d'entité commerciale et gouvernementale OTAN (ECEGO) avant de demander leur inscription au SAM. L'Unité des subventions de l'USAID/OFDA travaillera avec de nouveaux bénéficiaires non-américains pour mettre en place des paiements électroniques dans le compte bancaire local du récipiendaire.

2. L'organisation a reçu des fonds du gouvernement américain mais jamais de l'USAID

- Vous devez inclure des informations démontrant que votre organisation a la capacité de répondre à diverses conditions d'attribution {ADS-303.3.9}, notamment :
    - Systèmes de gestion financière et de programme conformes à 2 CFR 200.300-2 CFR 200.309 ;
    - Système de contrôle interne raisonnable conformément aux principes de coûts applicables {sous-partie E du 2 CFR 200}. Cela comprend la séparation des tâches, le traitement de l'argent, les procédures de passation de marchés et les politiques relatives au personnel et aux déplacements ;
    - Système d'approvisionnement et procédures de passation de marchés conformes à 2 CFR 200.317-326 ;
    - Système de gestion de propriété conforme à 2 CFR 200.310-316 ;
    - Politique du personnel conforme aux principes de dépenses USG applicables et donnant lieu à des frais salariaux raisonnables et attribuables ;
    - Politique de voyage conforme à la disposition standard intitulée « Voyage et transport aérien international » et aux principes de coûts applicables du gouvernement américain ;
    - Système d'administration et de suivi des sous-subventions, tel que requis par 2 CFR 200.330-332 ;
    - Rapports et enregistrements conformes à 2 CFR 200.333 - 337 ; et
    - Capacité d'absorption suffisante.

- Vous devez également fournir :

- Preuve que l'organisation a ou peut obtenir des ressources financières adéquates pour l'exécution de la subvention ;
- Preuve que l'organisation a un dossier de performance satisfaisant, y compris l'historique des références de performance ;
- Les informations montrant que l'organisation a un dossier satisfaisant d'intégrité et d'éthique des affaires ;
- La documentation établissant que l'organisation est autrement qualifiée pour recevoir une subvention en vertu des lois et règlements applicables ; et
- Les coordonnées de l'Agent contractuel ou de l'accord de chaque agence du gouvernement américain à partir de laquelle votre organisation a reçu une subvention.

- Vous devez avoir un compte bancaire de bonne réputation auprès d'une banque correspondante des États-Unis pour recevoir des paiements de l'USAID. Si vous êtes une organisation non américaine, vous devez fournir le nom et les informations bancaires d'une banque américaine correspondante qui recevra des fonds en votre nom.

b) **Pour les subventions à montant fixe (FAA) aux organisations non gouvernementales**

Une subvention à montant forfaitaire (FAA par son sigle en anglais) est un type de subventions où l'USAID fournit un niveau de soutien spécifique et où le paiement est basé sur les coûts réels encourus par le bénéficiaire. Avec un FAA, l'USAID est en mesure de financer une organisation qui n'a jamais reçu de financement USG. Cependant, il y a une diligence raisonnable supplémentaire pour les FAA. Pour les FAA, vous devez inclure des renseignements démontrant que votre organisation a la capacité de répondre à diverses conditions d'attribution en répondant à tous les critères de détermination d'évaluation des risques préalable à l'attribution figurant dans la Liste de contrôle d'admissibilité des entités attributaires.

Dans le cadre d'une subvention à montant forfaitaire, l'USAID verse à votre organisation un montant fixe lorsqu'elle réalise une étape proposée. Les étapes sont des produits vérifiables, des tâches, des livrables ou des objectifs réalisés par votre organisation. Vous devez proposer des étapes que l'USAID/OFDA puisse vérifier objectivement concernant l'achèvement et la quantité et qui soient dans le cadre du contrôle de gestion de votre organisation pour être menées à bien comme prévu. Les étapes auront généralement trois parties :

1. La description du produit, de la tâche, du produit livrable ou du but à atteindre ;
2. La description de la façon dont le destinataire documentera l'achèvement du produit, de la tâche, du livrable ou de l'objectif ; et
3. Le montant que l'USAID paiera au destinataire pour le livrable.

H. Biens, services et pays inéligibles ou faisant l'objet de mesures de restriction

Pour de plus amples informations sur le sujet, autres que les résumés fournis ci-dessous, prière de se référer à USAID Chapitre 312 - Admissibilité des produits de base.

1. Biens et services inéligibles

L'USAID/OFDA n'est pas en mesure de financer les produits suivants :

- L'équipement militaire,
- L'équipement de surveillance,
- L'équipement et services d'avortement,
- Les produits de luxe et équipements de jeux de hasard,
- L'équipement de modification des conditions climatiques, ou
- Les produits et services destinés à soutenir des activités policières et autres activités de prévention et de répression.

2. Fournisseurs non admissibles

Certaines entités ne sont pas éligibles en tant que fournisseurs de biens et services financés par l'USAID. Il est interdit d'utiliser des fournitures ou des services, y compris les sous-bénéficiaires et les sous-traitants proposés, auprès d'entités figurant sur les sites suivants :

- Avoir des exclusions actives dans le Système de gestion des subventions(SAM) ;
- Figurer sur la Liste des ressortissants spécialement désignés (SDN par son sigle en anglais) et des personnes bloquées tenue par le Service de contrôle des actifs étrangers (OFAC par son sigle en anglais) du Département du Trésor des États-Unis, parfois appelée « Liste OFAC » ; et
- Figurer sur la Liste de désignation de sécurité des Nations Unies.

3. Produits faisant l'objet de mesures de restriction

L'acquisition des articles suivants doit faire l'objet d'une autorisation lors de l'attribution du marché ou avant tout achat {ADS-201, ADS 303, ADS 312} :

- Certains produits agricoles, y compris le bétail ;
- Engrais ;
- Les pesticides et matériaux contenant des pesticides y compris les moustiquaires et bâches imprégnées d'insecticides longue durée ;
- Les produits pharmaceutiques, vétérinaires et humains, y compris les sels de réhydratation orale (SRO) ;
- Les véhicules à moteur non fabriqués aux USA, y compris les crédits-bails automobiles de plus de 180 jours par an ;
- Les équipements usagés ; et
- Le surplus de matériel appartenant au gouvernement des États-Unis.

Afin de faciliter l'exécution du contrat et du programme et réduire les charges administratives, les informations supplémentaires suivantes sont requises au moment du dépôt de la demande. Vous devez également fournir les postes budgétaires et justificatifs.

a) Produits agricoles

La révision de l'ADS 312.3 du 26 octobre 2015 décrit les procédures applicables à l'achat ou au financement de produits agricoles en vertu de la loi de 1961 sur l'assistance étrangère (FAA), telle que modifiée, à l'exception de l'aide humanitaire d'urgence (IDA) (article 491 de la FAA).

Pour les programmes financés par l'USAID/OFDA IDA, l'achat de produits agricoles n'est pas soumis aux exigences de l'ADS 312.3, mais l'USAID/OFDA continue d'appliquer un

examen technique et une inspection pour s'assurer que les meilleures pratiques sont maintenues. Cela concerne l'achat de semences, de plants et de bétail.

Les procédures d'examen de l'USAID/OFDA incluent l'examen technique des propositions par les spécialistes techniques de l'USAID/OFDA et la confirmation de la qualité des semences et de l'élevage par le partenaire d'exécution. Pour les semences, cette confirmation est fournie en remplissant la déclaration de qualité d'un producteur de semences, que l'USAID/OFDA inclut dans chaque dossier d'attribution. **Ces pratiques et procédures d'examen technique interne demeureront les mêmes.**

Pratiques requises pour l'achat de bétail :
Lors de la demande de financement pour le bétail, votre demande doit inclure une documentation confirmant que :

1) Les fournisseurs ou les agents fournissant les animaux ont fourni, ou fourniront avant l'achat, au moins une référence vérifiable de la fourniture de bétail sain et productif.

2) Les fermes d'approvisionnement ou leurs agents ont fourni, ou fourniront avant l'achat, une documentation qui vérifie la filiation, l'état de santé et la conformité aux normes de vaccination requises.

3) Le bétail ne sera pas acheté dans les zones identifiées comme présentant des foyers de Maladies prioritaires de l'OIE. Pour le bétail acheté d'un autre pays, le bétail sera importé conformément aux procédures et règlements définis par l'autorité nationale compétente en matière de santé animale, généralement le directeur de l'Office vétérinaire central du Ministère de l'élevage (ou un bureau équivalent).

4) Les animaux importés auront une identification permanente qui ne peut pas être modifiée entre l'inspection à l'achat et l'arrivée dans le pays importateur. Dans la mesure du possible, les bovins doivent porter des marques de gel sur la partie inférieure de la jambe ou des marques chaudes, si nécessaire, complétées par des étiquettes d'oreille ; les moutons et les chèvres doivent avoir des tatouages auriculaires et / ou des tatouages sur la queue. Les numéros d'identification de l'animal doivent correspondre aux registres de naissance et de vaccination fournis au moment de l'achat.

Vous devez également soumettre la lettre de certification du fournisseur de bétail et la documentation à l'appui (disponible sur la page Ressources) au Représentant de l'Agent de l'accord avant l'achat.

Si possible, et en particulier pour les achats d'un grand nombre d'animaux, les acheteurs devraient vérifier auprès des fermes des fournisseurs que les conditions physiques des animaux du troupeau sont adéquates, que des registres sont tenus et que les installations sont sanitaires. Les animaux achetés doivent être transportés d'une manière sûre et humaine dans un véhicule correctement ventilé pour s'assurer qu'ils arrivent aux points de distribution en bonne condition physique sans blessure corporelle. Si vous voyagez sur de longues distances, des haltes de repos doivent être espacées toutes les 8 à 12 heures pour permettre aux animaux de débarquer, de se reposer et d'être nourris et abreuvés. Les animaux importés doivent arriver aux postes frontaliers ou aux aéroports accompagnés des documents requis pour vérifier la conformité aux règlements. Les fermes et organisations réceptrices doivent avoir reçu une formation suffisante de la part

du personnel technique de l'activité et avoir une infrastructure en place pour s'assurer que les animaux peuvent être productifs et générer les résultats attendus de l'activité.

Bien que les semences pour la production agricole ne fassent pas l'objet de mesures de restriction selon la liste indiquée plus haut, elles nécessitent l'accord technique de l'USAID/OFDA. Les graines sont soumises à des exigences de qualité. Dans certains cas où ce certificat n'est pas disponible, par exemple dans les foires de semences, le bénéficiaire assume la responsabilité de garantir la qualité des semences et doit apporter des justificatifs de l'application de pratiques de garantie en lieu et place de la certification. Cf. page d'informations sur le *Certificat de producteur de semences* (*Seed Grower's Certification Information Sheet*) disponible sur la page Ressources, pour une liste des pratiques potentielles de garantie de la qualité qui pourraient être appliquées. Notez qu'il n'y a pas d'exonération à la qualité du service. Soit un certificat de semences doit être fourni soit l'application de pratiques de garantie de la qualité doit être prouvée. Pour la distribution directe de semences, toutes les dispositions doivent être prises pour fournir des semences certifiées. Si tel n'est pas le cas, une justification pertinente doit être fournie pour l'exécution du programme. Pour les passations de marché de semences exécutées directement ou par l'utilisation d'un bon, le bénéficiaire doit indiquer l'utilisation de produits agricoles dans la proposition. Lorsque vous utilisez de l'argent ou un bon, vous devez indiquer comment vous avez déterminé que suffisamment de semences de qualité et de variété appropriées sont disponibles. Lors de la distribution de transferts monétaires pour acheter des intrants agricoles, vous devez inclure une formation pour les bénéficiaires sur la façon d'assurer la sélection de semences de qualité. Vous devez également réitérer aux bénéficiaires quels intrants ne sont pas appropriés à l'achat avec les fonds de l'USAID/OFDA.

b) **Engrais**

Tout achat d'engrais, peu importe où il est acheté, nécessite l'approbation de l'USAID/OFDA. Pour approbation, veuillez consulter le modèle d'approvisionnement en engrais sur la page Ressources et inclure les détails suivants : Type d'engrais, composition, quantité d'engrais, coût total par type pour le programme. Pour l'éligibilité du type d'engrais, veuillez vous référer à la référence obligatoire ADS 312mad, Directives pour le financement des engrais.

Pour l'achat de fumier, vous devez confirmer qu'il a été acheté dans un rayon de 40 kilomètres de son lieu d'utilisation prévu et qu'il existe un niveau raisonnable de sécurité phytosanitaire.

Lorsque l'USAID/OFDA finance une proposition de projet qui comprend des engrais, une clause spéciale est ajoutée afin d'autoriser les achats locaux et oblige le bénéficiaire à respecter les critères de la liste des provisions éligibles de l'USAID (*Commodity Eligibility Listing)* tant que des modalités ont été définies pour le type d'engrais recherché.

L'USAID/OFDA finance rarement l'achat de grandes quantités d'engrais pour un certain nombre de « bonnes pratiques », y compris le coût élevé, et les défis pour les agriculteurs vulnérables d'établir une utilisation durable et techniquement saine des engrais après la fin du programme.

c) **Pesticides et matériaux contenant des pesticides**

Les pesticides ou matériaux contenant des pesticides y compris les moustiquaires (MILD) et bâches en plastique imprégnées d'insecticides longue durée (ITPS) sont catégorisés par l'USAID comme produits faisant l'objet de mesures de restriction. Les pesticides ou produits contenant des pesticides utilisés pour les bains d'animaux et / ou la pulvérisation pour lutter contre les ectoparasites doivent être conformes aux directives de l'USAID sur la lutte antiparasitaire (voir le sous-secteur *Organismes nuisibles et Pesticides*). L'USAID/OFDA ne finance généralement ni l'achat ni l'utilisation ni la distribution de pesticides et ne l'envisagera qu'en réponse aux invasions de ravageurs agricoles ou en cas de danger à la santé publique où ces produits sont jugés absolument nécessaires et vitaux pour la réussite des projets.

Toute proposition de financement concernant des pesticides ou des matériaux contenant des pesticides doit suivre les Réglementations environnementales de l'USAID, Procédures pour pesticides. Cela inclut toute partie des éléments suivants, quelle que soit l'entité qui finance les pesticides :

- Manipulation ;
- Transport ;
- Utilisation ;
- Achat de
    - Pesticides,
    - Les produits contenant des pesticides, ou
    - Équipement pour l'application de pesticides ;
- Distribution ;
- Manipulation ; ou
- Élimination des pesticides ou des matériaux contenant des pesticides, y compris ceux achetés avec des ressources non-USAID/OFDA, mais pour lesquels des fonds de l'USAID/OFDA ont été sollicités pour les transporter, les distribuer, les stocker, les appliquer ou les éliminer.

Ces documents doivent être décrits convenablement à savoir :

- Une situation actuelle qui exige l'utilisation de pesticides ;
- Les impacts positifs et négatifs de l'action proposée sur la santé et le bien-être des populations ou bénéficiaires ciblés ;
- Les impacts positifs et négatifs de l'action proposée sur les ressources agricoles, y compris le bétail, les cultures et autres organismes bénéfiques ; et
- L'impact positif et négatif de l'action proposée sur l'environnement, y compris l'habitat aquatique et les aires de pâturage.

Le document doit également comprendre les mesures d'atténuation que le partenaire mettra en place afin d'éviter ou de minimiser les impacts négatifs potentiels des activités proposées sur les bénéficiaires, leurs ressources et l'environnement. Vous devez également accorder une attention au chapitre sur les procédures d'utilisation des pesticides, 22 CFR 216.3(b) et respecter tous les 12 points énumérés dans le règlement 22 CFR 216.3(b) a-l. Au minimum, le document doit inclure :

- Un examen environnemental initial,
- Un rapport d'évaluation des pesticides, et
- Un plan d'action pour une utilisation sans risque.

En concertation avec les conseillers techniques de l'USAID/OFDA, référez-vous aux documents sur l'environnement indiqués plus haut pour plus d'instructions spécifiques. Notez que le processus impliqué dans la préparation et l'autorisation de ces documents peuvent considérablement ralentir la mise en œuvre des activités proposées. Dans la mesure du possible, l'USAID/OFDA vous encourage à proposer des pesticides uniquement lorsque les attaques de ravageurs agricoles menacent la sécurité alimentaire et sapent l'économie du pays hôte ou pour des raisons de santé publique (y compris le paludisme et d'autres maladies à transmission vectorielle).

L'USAID/OFDA ne soutient pas l'utilisation d'argent / bons liés aux produits antiparasitaires restreints par l'USAID. Lorsque l'argent est distribué et que l'objectif principal est de soutenir l'achat d'intrants agricoles, le bénéficiaire doit clairement indiquer aux bénéficiaires que l'argent ne doit pas être utilisé pour ces mêmes articles soumis à restriction.

Les partenaires qui proposent des produits antiparasitaires tels que les agents botaniques (par exemple, neem, poivre, ail, etc.), la lutte biologique ou les outils antiparasitaires non chimiques (par exemple creuser des tranchées, piéger, etc.) doivent également respecter les Directives de l'USAID pour la gestion des organismes nuisibles et décrivent clairement les procédures visant à éviter ou à minimiser les effets nocifs que l'utilisation de ces matières peut avoir sur les humains, les animaux domestiques, d'autres organismes non ciblés (p. ex. abeilles mellifères, animaux sauvages, etc.) ou l'environnement partagé. Se référer au sous-secteur *Organismes nuisibles et Pesticides* à la page 106.

(1) Pesticides agricoles

USAID/OFDA exige que seules des personnes qualifiés et expérimentés puissent :

- Manipuler,
- Appliquer,
- Transporter,
- Distribuer,
- Entreposer, ou
- Éliminer des pesticides.

L'USAID/OFDA exige également que des équipements de protection individuelle (EPI) et des outils appropriés soient utilisés, y compris lors de l'utilisation de pesticides naturels (par exemple neem, ail, poivre).

USAID/OFDA interdit formellement l'utilisation de contenants de pesticides à d'autres fins.

(2) Moustiquaires imprégnées d'insecticides longue durée

Les moustiquaires imprégnées d'insecticides longue durée (MILD) sont des produits faisant l'objet de restrictions par l'USAID/OFDA. Elles peuvent être achetées avec des fonds de l'USAID/OFDA mais des autorisations préalables doivent être obtenues pendant le processus de soumission de proposition et cela depuis le départ.

Les acquisitions de MILD doivent respecter toutes les dispositions pertinentes de l'Évaluation environnementale programmatique de l'Initiative présidentielle sur le paludisme (PMI) pour le programme de lutte intégrée contre le vecteur du paludisme : Version 2007 ; révision 2012 ; révision 2017 et les Directives techniques de l'Initiative présidentielle contre le paludisme (février 2017).

Des informations supplémentaires sur les MILD sont fournies dans le Rapport d'évaluation environnementale initiale et d'évaluation des pesticides de l'USAID et dans le Plan d'action pour un usage plus sûr.

Toute utilisation des fonds de l'USAID/OFDA liée aux interventions MILD doit suivre les présentes Directives et vous devez soumettre une lettre de demande d'approbation de MILD, disponible sur la page Ressources. Ces demandes doivent accompagner les activités appropriées dans les secteurs de la santé ou de la nutrition dans le cadre d'un programme de santé et / ou de nutrition. Vous devez toujours utiliser la version la plus récente de la *Demande d'approbation pour acheter, transporter, distribuer, utiliser, stocker, gérer et / ou éliminer les moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée - Annexe A Santé* sur la page Ressources.

L'USAID/OFDA s'attend à ce que les partenaires qui proposent de soutenir les activités de pulvérisation intradomiciliaire, de MILD ou de CILD dans le secteur de la santé se réfèrent à la section des produits soumis à restrictions et satisfassent aux exigences réglementaires applicables de l'USAID.

(3) Bâches en plastique imprégnées d'insecticides

Les bâches en plastique imprégnées d'insecticides (ITPS) sont relativement de nouveaux produits et font l'objet de recherche et d'applications limitées. L'USAID/OFDA doit envisager des demandes d'utilisation potentielle dans des conditions très particulières et contrôlées. Pour les restrictions liées aux ITPS, contactez les conseillers en abris et camps et atténuation des impacts des catastrophes pour des informations actualisées et le conseiller technique principal en charge des pesticides et ravageurs. Pour plus de détails, se reporter à l'Évaluation environnementale programmatique de l'USAID pour les programmes de lutte antivectorielle intégrée contre le vecteur du paludisme (révisée en 2012) et à l'Orientation technique de l'Initiative présidentielle sur le paludisme (révisée en février 2017).

d) Produits pharmaceutiques et médicaux — Humains et vétérinaires

(1) Humain

Les produits pharmaceutiques comprennent de médicaments, vaccins (biologiques) essentiels, les kits de diagnostic médicaux et les sels de réhydratation orale. Les produits pharmaceutiques sont des produits de l'USAID/OFDA faisant l'objet de mesures de restriction et doivent remplir certaines conditions avant d'être approuvés pour achat par ses fonds.

Vous devez assurer USAID/OFDA que tous les produits pharmaceutiques achetés avec les fonds de l'USAID/OFDA sont sûrs, efficaces et fournis par des fournisseurs dûment certifiés qui adhèrent aux normes internationalement acceptées : De bonnes pratiques de distribution, de bonnes pratiques de fabrication et de bonnes pratiques de stockage. Se référer au sous-secteur afférent aux fournitures médicales y compris les produits pharmaceutiques du secteur de la « Santé » à la page 149 pour des informations et instructions complètes. L'USAID/OFDA a mis à votre disposition des modèles pour vous aider à respecter toutes les conditions à remplir (disponible sur la page Ressources).

(2) Vétérinaire

Les produits pharmaceutiques vétérinaires comprennent les médicaments et vaccins (biologiques). Ces produits sont soumis à des mesures de restriction et doivent remplir certaines conditions avant d'être approuvés pour achat avec des fonds de l'USAID/OFDA.

Vous devez assurer USAID/OFDA que tous les produits pharmaceutiques vétérinaires achetés avec des fonds USAID/OFDA sont sûrs, efficaces et fournis par des fournisseurs dûment certifiés qui adhèrent aux normes internationalement acceptées : bonnes pratiques de distribution, bonnes pratiques de fabrication et bonnes pratiques de stockage. Se référer au chapitre afférent au sous-secteur des fournitures médicales y compris le sous-secteur des « produits pharmaceutiques » du secteur de la « Santé » à la page 110 pour des informations et instructions complètes. Les pesticides utilisés dans le trempage pour le contrôle des ectoparasites du bétail doivent être conformes aux directives de l'USAID sur la lutte antiparasitaire (voir le sous-secteur Organismes nuisibles et Pesticides).

e) Véhicules à moteur

Les propositions qui comprennent des véhicules fabriqués aux États-Unis doivent inclure une justification de leur achat ou de leur bail à long terme de 180 jours ou plus. Si des véhicules non américains sont autorisés, l'ensemble de ces véhicules doivent respecter les modalités d'ordre de préférence et de justification de documents à verser au dossier, du paragraphe (b) de la clause intitulée « *USAID Eligibility Rules for Goods and Services* » (règles d'éligibilité de biens et services) dans un ordre descendant décrit comme suit :

1. Les véhicules fabriqués aux USA,
2. Véhicules assemblés dans un pays ayant coopéré ou dans un pays du code 937 utilisant un nombre substantiel de pièces et de sous-ensembles fabriqués aux États-Unis,
3. Les véhicules fabriqués dans un pays du code 935 par une filiale d'un fabricant américain, et
4. Les véhicules fabriqués dans un pays classé, code 935, par d'autres fabricants que des filiales d'usines américaines. Voir l'ADS 310.3.

f) Équipement usagé

L'USAID/OFDA ne financera généralement pas l'achat de matériel usagé, et toute autorisation d'achat de matériel usagé nécessitera normalement votre assurance que les besoins du programme seront satisfaits si :

- Le matériel acheté est utilisé, reconstruit ou reconditionné ;
- Que des considérations économiques justifient l'achat d'équipement usagé, remis à neuf ou reconditionné ; et
- Que le prix est raisonnable.

Si l'équipement est usagé, la justification doit expliquer pourquoi il n'est pas rénové ou reconditionné. Par ailleurs, vous devez prendre des dispositions pour l'inspection et l'estimation de l'équipement par un inspecteur autorisé par l'USAID, étant entendu que ce coût ne sera éligible pour remboursement que lorsque le financement de l'équipement usagé, par l'USAID/OFDA, sera ultérieurement approuvé. Cette procédure est longue et risquée, par conséquent, le financement d'équipement usagé, par l'USAID, est déconseillé.

g) **L'équipement de surplus appartenant au gouvernement des États-Unis**

L'USAID/OFDA ne financera pas l'achat d'équipement de surplus appartenant au gouvernement des États-Unis.

4. Pays d 'origine interdits, sanctions économiques américaines, restrictions à l'exportation aux États-Unis et autres restrictions légales aux États-Unis concernant l'assistance aux pays étrangers

Les pays désignés comme pays fournisseurs « inéligibles » sont les pays ne relevant pas du code géographique 935. Les codes géographiques se rapportent à l'achat de biens et de services et sont décrits plus en détail dans la disposition standard intitulée Règles d'admissibilité de l'USAID pour les biens et services {22 CFR 228} et ADS 310. Trouvez des informations sur les Sources interdites ici et les Codes géographiquesici. Vous ne pouvez pas utiliser les fonds fournis dans le cadre des subventions de l'USAID/OFDA pour l'achat de produits et de services provenant de sources interdites sans l'approbation écrite spécifique de l'Agent de l'accord.

Sources interdites désigne les pays auxquels l'assistance est interdite par les lois de crédits annuelles du Congrès ou d'autres statuts, ou soumis à d'autres restrictions de l'exécutif, telles que les sanctions applicables administrées par l'OFAC. L'USAID maintient une liste des fournisseurs inéligibles dans son document ADS 310.

L'OFAC administre les sanctions économiques des États-Unis contre certains pays, entités et individus. Dans certains cas, il peut être nécessaire pour l'USAID et/ou vous d'obtenir une licence OFAC. Il est rappelé aux candidats que les décrets exécutifs américains et les lois américaines interdisent les transactions avec les individus et les organisations associés au terrorisme, ainsi que la fourniture de ressources et de soutien à ces personnes et organisations. La responsabilité incombe au candidat de garantir le respect de ces décrets présidentiels et législations.

En outre, le Département du Commerce américain a en charge la gestion des règlementations en matière d'exportation indiquées dans le règlement 15 CFR 730, *et seq.* De plus amples informations sur les restrictions à l'exportation peuvent être trouvées ici et ici. Il est de votre responsabilité légale d'assurer le respect de ces règlements.

Conformément au 22 CFR 228.13, les organisations sous contrôle étranger (entreprises exploitées en tant que sociétés commerciales ou autres organisations ou entreprises, y compris les organisations à but non lucratif, dans lesquelles des gouvernements étrangers ou leurs agents ou agences ont un intérêt majoritaire) ne sont pas admissibles à titre de fournisseurs de biens ou de services, à moins d'avoir préalablement obtenu l'approbation de l'Agent de l'accord. Les ministères ou organismes gouvernementaux du pays coopérant / bénéficiaire sont admissibles en tant que fournisseurs de produits et de services, y compris aux niveaux régional et local, ainsi que les établissements d'enseignement gouvernementaux, fournisseurs de soins de santé et autres entités techniques du pays coopérant / bénéficiaire qui ne sont pas constitués principalement à des fins commerciales ou professionnelles.

Enfin, certains pays pourraient être inéligibles à l'assistance, conformément à la Loi de 1961 relative à l'assistance à l'étranger (FAA), dans sa version amendée, ou aux lois affectant les financements destinés à l'assistance à l'étranger.
Par exemple, la défaillance d'un pays hôte dans les remboursements de prêts (FAA Section 620 [q] et le *Brooke Amendment*), les coups d'État militaires (FAA Section 508), l'assistance militaire, policière ou pénitentiaire (FAA Section 660), pays avec lesquels les relations diplomatiques entre les
États-Unis et le gouvernement hôte ont été sectionnés (section 620 [FA]), les gouvernements hôtes qui ont soutenu à plusieurs reprises le terrorisme international (article 620 [a] de la FAA) ou la prolifération nucléaire (articles 101 et 102). Cette liste n'est pas exhaustive. Cependant, l'USAID/OFDA dispose d'un « pouvoir de dérogation » qui lui permet de lever ces restrictions. Vous devez confirmer l'éligibilité de votre pays avant la soumission de la proposition intégrale.

I. Identité et marque

Vous devez appliquer la dernière norme d'identité graphique de l'USAID. Reportez-vous à 2 CFR 700.16, AAPD 05-11, ADS 320, et la page USAID Branding (identité de l'USAID) pour plus d'informations. Vous devez utiliser l'identité de l'USAID dont la taille et la présentation sera identique ou supérieure à toute autre identité ou logo utilisé et devant indiquer les éléments suivants :

1. Programmes, projets, activités, communications publiques et biens partiellement et totalement financés par l'USAID ;
2. Les sites de programmes, de projets ou d'activités financés par l'USAID y compris les projets d'infrastructures visibles et autres emplacements physiques ;
3. L'assistance technique, les études, les rapports, papiers, les publications, les productions audio-visuelles, les annonces de service public, les activités Internet/Web, les produits promotionnels, les brochures d'information, documents médiatiques ou de communication financés par l'USAID ;
4. Les biens, équipements, fournitures et autres matériels financés par l'USAID y compris les produits et équipements fournis dans le cadre de l'assistance humanitaire ou des programmes d'intervention suite à des catastrophes ; et
5. Les évènements financés par l'USAID tels que les cours de formation, les conférences, les séminaires, les expositions, les foires, les ateliers, les conférences de presse et autres activités publiques. Si l'identité de l'USAID n'est pas visible, le bénéficiaire est encouragé à reconnaitre l'USAID et l'appui du peuple américain.

1. Stratégie de marque et utilisation des identités visuelles/logos

L'USAID exige également que les candidats aux subventions ou accords de partenariat présentent une stratégie de marque et d'utilisation des identités visuelles/logos (SMIL). La stratégie de marque explique l'appellation et le positionnement du programme, projet ou activité proposé ainsi que le mode de promotion et de communication du projet aux bénéficiaires et citoyens du pays hôte. La stratégie d'utilisation des identités visuelles/logos explique en détail les communications publiques, les produits, les activités, les brochures relatives au programme et autres éléments qui porteront visiblement le logo de l'USAID. L'identité visuelle de l'USAID représente la marque officielle de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), qui comprend le logo ou le sceau de l'USAID et le nouvel emblème portant un slogan qui indique clairement que l'assistance de l'USAID provient « du peuple américain ». L'USAID préfère que le slogan

soit écrit dans la (les) langue(s) locale(s) de la zone géographique de mise en œuvre du programme. Des versions traduites et téléchargeables du slogan sont disponibles sur la page : Ressources.

Nouveaux contrats de financement
Tous les candidats qui soumettent une nouvelle proposition de financement doivent fournir une SMIL avec la proposition initiale. Les candidats doivent également inclure, dans le budget total de la subvention ou de l'accord de coopération, tous les coûts liés à la stratégie de marque tels que les conférences de presse, les brochures promotionnelles et brochures pour les médias, les photos, les visites de terrain, les exemples de réussite ; et tous les coûts de marquage tels que les plaques, les bannières, les panneaux et autocollants.

L'USAID/OFDA n'évaluera pas les SMIL de manière compétitive. Elles seront plutôt négociées avant la procédure de préparation de la demande de financement et seront intégrées dans le contrat. Il est recommandé de ne pas quantifier les articles qui ne porteront pas d'identités visuelles ou logos.

Avenant aux financements en cours
Une SMIL n'est pas requise pour les demandes d'avenants aux financements en cours, à moins que des changements de stratégie soient envisagés.

2. Exception par inférence

Vous pouvez demander une *Exception par inférence,* pouvant être autorisée par le responsable de la passation de marché de l'USAID qui dispense votre organisation des modalités d'utilisation des identités visuelles et des logos établis pour les communications publiques, les provisions, les matériels du programme ou tout autre livrable *particulier* financé par l'USAID ou pour une catégorie donnée de communication publique, de provisions, de matériels du programme ou autres livrables qui nécessiteraient normalement l'apposition du logo de l'USAID {2 CFR 700.16, ADS 320}.

Vous pouvez être dispensés des modalités d'utilisation des identités visuelles et des logos de l'USAID au cas où elles pourraient avoir les conséquences non souhaitables suivantes :

1. Compromettre l'indépendance intrinsèque ou la neutralité d'un programme ou des matériels utilisés lorsque l'indépendance ou la neutralité est essentielle au programme et aux matériels. Cela pourrait inclure le suivi des élections, les bulletins de vote et la documentation sur l'information des électeurs ; le soutien des partis politiques ou le plaidoyer ou la réforme des politiques publiques ; les médias indépendants, tels que les émissions de télévision et de radio, les articles de journaux et les éditoriaux ; et des annonces d'intérêt public ou des sondages d'opinion publique et des sondages (Exception par inférence [i]) ;
2. Affecter la crédibilité des audits, rapports, analyses, études ou recommandations politiques dont les données ou les résultats sont censés être neutres (Exception par inférence [ii]) ;
3. Contrarier « la propriété », par les gouvernements des pays hôtes, des constitutions, textes législatifs, réglementations, politiques, études, évaluations, rapports, publications, enquêtes ou audits, annonces de service public ou toute autre communication perçus comme étant « initiés par » ou « élaborés par » un

département ministériel ou représentant du gouvernement du pays partenaire (Exception à l'inférence [iii]) ;
4. Affecter le bon fonctionnement d'un article tel que l'équipement stérilisé ou les pièces de rechange (Exception par inférence [iv]) ;
5. Entraîner des coûts élevés ou faire preuve d'inefficacité, comme par exemple, les articles dont la taille est trop petite ou alors ne pouvant être marqués, y compris les produits alimentaires en vrac (Exception par inférence [v]) ;
6. Heurter les pratiques culturelles ou normes sociales locales ou être considérés comme inappropriés pour des produits tels que les préservatifs, les toilettes, les bassins de lit ou tout autre article similaire (Exception par inférence [vi]) ; ou
7. Violer le droit international (Exception par inférence [vii]).

Vous devez fournir une justification détaillée ainsi que les informations requises pour toute requête d'exception par inférence. La proposition de projet doit également indiquer si vous accepterez l'accord de financement dans l'éventualité où le représentant de l'USAID chargé de la passation du marché, n'autoriserait pas les exceptions par inférence demandées {2 CFR 700.16, ADS 320}.

3. Dérogations

Vous pouvez demander, et le Directeur de l'USAID/OFDA peut approuver, à tout moment avant ou après l'attribution, une renonciation partielle ou totale à l'exigence de marquage et au plan de marquage pour des raisons impérieuses de politique, de sécurité ou de sûreté dans le pays d'accueil {2 CFR 700.16, ADS 320}. Vous pouvez soumettre des demandes de dérogation par l'intermédiaire du contact USAID/OFDA/W approprié couvrant le programme de pays respectif. La demande doit :

1. Décrire les préoccupations politiques, sécuritaires ou de sécurité, ou les impacts négatifs, qui nécessitent une dérogation ;
2. Expliquer les circonstances et la justification de la dérogation ;
3. Détailler les exigences spécifiques auxquelles il faut renoncer, la partie spécifique du Plan de Marquage à supprimer ou le marquage spécifique à supprimer ; et
4. Spécifier comment ou si les matériaux du programme seraient marqués à la place de l'identité de l'USAID.

La demande doit également fournir une justification pour toute utilisation des identités ou des logos de votre organisation ou d'un tiers sur les matériaux qui feront l'objet de la renonciation {2 CFR 700.16, ADS 320}. Les dérogations approuvées ne sont pas limitées dans le temps mais peuvent être révisées par le Directeur de l'USAID/OFDA à tout moment. Les exonérations approuvées s'appliquent aux bénéficiaires principaux tout comme aux sous-bénéficiaires. L'exonération peut également porter sur le retrait des logos de l'USAID déjà apposés, si les circonstances le justifient. Les décisions concernant les demandes d'exonération peuvent faire l'objet d'une procédure d'appel auprès de l'administrateur assistant de l'USAID/DCHA. Le bénéficiaire peut déposer un recours écrit auprès de l'administrateur assistant pour un nouvel examen de la décision du directeur de l'USAID/OFDA concernant la dérogation. La proposition de projet doit également indiquer si le candidat acceptera le contrat de financement dans le cas où la demande de dérogation serait rejetée.

Des directives sur les politiques ou les exigences de l'USAID en matière de marquage et d'image sont disponibles sur la page USAID Branding (identité de l'USAID).

Chaque proposition doit comprendre une SMIL qu'une dérogation ait été accordée ou non. Une SMIL révisée peut être soumise avec les demandes de modifications si les changements proposés comportent de nouvelles activités non prévues dans la SMIL initiale {2 CFR 700.16, ADS 320}.

J. Attestations et déclarations

Toutes les propositions de projet doivent fournir l'ensemble des attestations et déclarations actualisées, dûment remplies et signées {ADS 303.3}, disponibles sur la page : Ressources.

K. Documents financiers

1. Partage des coûts et contributions en nature

Fournir si nécessaire, les informations détaillées sur le partage des coûts (par ex les fonds de contrepartie et les contributions en nature). {2 CFR 200.306, 2 CFR 700.10, ADS 303}. Le partage des coûts doit être déclaré en USD et non en pourcentage. Les contributions en nature constituent un point positif pour l'USAID/OFDA pendant l'examen de la proposition de budget.

2. Dispositions relatives aux sous-contrats

Fournir des précisions sur les sous-contrats et contrats prévus {2 CFR 200.330, ADS 303.3} si ces informations sont disponibles pendant la phase de préparation de la proposition du projet.
Fournir les éléments suivants :

- Nom du sous-bénéficiaire,
- Séparer le budget détaillé et la description du budget, et
- Énoncé des travaux du sous-bénéficiaire.

Le bénéficiaire principal doit :

- S'assurer que le sous-bénéficiaire dispose d'un numéro DUNS et
- S'assurer que le sous bénéficiaire ne figure pas sur la liste des parties exclues disponible à l'adresse suivante : https://www.sam.gov. L'enregistrement MAS n'est pas requis pour les sous-bénéficiaires.

Pour les financements en faveur de sous-bénéficiaires, non prévus dans la proposition de projet initiale, il conviendra, avant la soumission des propositions, d'obtenir l'accord du responsable des contrats avant que les sous-contrats et contrats ne puissent être exécutés.

3. *Negotiated Indirect Cost Rate Agreement* (accord de négociation du taux indirect) avec le gouvernement des États-Unis (NICRA)

Fournir, le cas échéant, une copie de *l'Accord de négociation du taux indirect avec le gouvernement des États-Unis (NICRA)* {ADS-303.3.21 (Sub-awards)}. Cf. USAID's Indirect Cost Rate Guide for Non-Profit Organizations pour plus d'informations.

4. Recettes de programme

Les recettes de programme font référence aux coûts recouvrés ou autres recettes générées par le projet à l'exception des intérêts accumulés sur les avances effectuées par l'USAID. Si une recette de programme est prévue, le montant estimatif doit être indiqué dans le budget. L'exposé budgétaire doit décrire comment cette recette sera traitée, par exemple, comme un avenant au financement du programme, un partage des coûts ou un montant à déduire ou la combinaison de tous ces éléments (voir le règlement 2 CFR 200.307 *Recettes de programme*).

5. Analyse de la réserve (pour les avenants aux financements uniquement)

Les propositions de rallonge financière doivent fournir une analyse de la réserve financière qui montre par objectif :

- Les coûts réels encourus jusqu'à la fin de la période la plus récente de présentation d'un rapport financier.
- Les estimations de dépenses prévues d'ici la fin du présent accord de financement.
- Le solde des fonds qui ne seront pas dépensés à la fin de la période d'attribution en cours. {ADS 201, ADS 202, ADS 602, ADS 621, ADS 631}

Vu que les fonds non dépensés seront reportés à la période de prorogation, ils devront être déduits du budget de ladite période. Les modifications de coûts doivent comprendre un exposé budgétaire amendé et un SF-424 dûment rempli et signé. Le budget corrigé et l'exposé budgétaire amendé doivent, au besoin, compléter la description de programme modifié. Un exemple d'analyse de la réserve financière est disponible sur la page Ressources.

6. Déclaration de respect par les ONG américaines des règles et procédures de l'USAID

Pour les organisations américaines seulement, inclure une copie de l'auto-certification pour la
Conformité aux politiques et procédures de l'USAID pour le personnel, l'approvisionnement, la propriété
gestion et voyages disponibles sur la page Ressources. Pour obtenir de plus amples informations, consultez le document ADS 303.3 intitulé « *Additional help (Procurement Reform Documentation Requirement for Non-Profit Recipients* (self-certification)) », assistance supplémentaire (critère relatifs aux documents de réforme de passation de marché pour les organisations bénéficiaires à but non lucratif (déclaration)).

VII. DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

L. Plans de sûreté et de sécurité

L'adoption de dispositions nécessaires par ses partenaires exécutants pour minimiser l'exposition de l'ensemble de son personnel et de ses opérations à des risques constitue l'une des plus grandes préoccupations de l'USAID/OFDA dans la mise en œuvre de ses programmes. Bien qu'il soit impossible d'éliminer totalement les risques, l'USAID/OFDA attend de ses partenaires qu'ils soient convenablement préparés à travailler dans l'environnement pour lequel ils soumettent une proposition. Dans toutes vos propositions, vous devez intégrer des mesures de sûreté et de sécurité adaptées à votre organisation et zone(s) de déploiement.

L'USAID/OFDA vous demande, à vous et à vos sous-bénéficiaires, de soumettre des plans de sûreté et de sécurité spécifiques au site pour les zones opérationnelles proposées pour les nouvelles propositions et les modifications financées. Si un sous-bénéficiaire n'est pas en mesure de soumettre son propre plan, le candidat doit couvrir explicitement le personnel et les opérations du sous-titulaire dans le plan de sûreté et de sécurité du candidat. Les unités géographiques adaptées pour l'analyse du contexte, des menaces et de la vulnérabilité peuvent être aussi spécifiques qu'un village, une ville, une métropole, ou un quartier où les activités se dérouleront. La présentation de manuels et/ou de politiques de sécurité et de sûreté globale ne satisfait pas aux critères de l'USAID/OFDA relatifs aux stratégies de sécurité et de sûreté. Ces stratégies doivent être rédigées pour les zones où les programmes sont proposés et s'appliquer directement à ces dernières. L'ensemble du personnel et des opérations financées dans le cadre de votre projet de l'USAID/OFDA, y compris les sous-bénéficiaires et autres partenaires dont la contribution au programme est substantielle, doivent être pris en compte dans votre stratégie de sécurité et de sûreté qu'il s'agisse de la vôtre ou de celle de vos partenaires.

Toutes les stratégies de sûreté et de sécurité des candidats doivent comprendre et clairement aborder les points suivants dans chaque zone où le programme est proposé :

- Analyse contextuelle,
- Analyse des menaces,
- Analyse de la vulnérabilité,
- Plan d'urgence pour les cas d'urgence pertinents, et
- Mesures d'atténuation des risques qui doivent répondre aux besoins spécifiques selon l'analyse des zones de programme proposés.

Des définitions de ces termes techniques sont disponibles dans le document intitulé Humanitarian Practice Network's Good Practice Review 8, Operational Security Management in Violent Environments de la, Overseas Development Institute, Décembre 2010, disponible à l'adresse suivante : Operational Security Management in Violent Environments.

Les partenaires de l'USAID/OFDA doivent accorder une attention particulière aux menaces spécifiques et conditions de vulnérabilité auxquelles le personnel national pourrait être confronté et les intégrer directement dans leurs stratégies de sécurité et de sûreté.

Si votre stratégie de sûreté et de sécurité est rédigée dans une langue autre que l'anglais, vous devez fournir un résumé en anglais qui montre qu'elle remplit les critères ci-dessus indiqués.

L'USAID/OFDA ne procédera pas à l'évaluation explicite ou implicite des mérites du contenu de la ou des stratégies de sûreté et de sécurité présentées.

M. Code de conduite et protection contre l'exploitation et les abus sexuels

La règlementation américaine stipule que toute organisation bénéficiant de financements de l'USAID/OFDA adopte un code de déontologie qui régit la protection contre toute exploitation et violence sexuelle dans les opérations d'intervention humanitaire {H.R. 1268 (109) §2110}. Parmi les principales préoccupations en matière de programmation de l'USAID/OFDA, il y a la protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels dans les opérations de secours humanitaire. L'USAID/OFDA est également préoccupée par la discrimination, le harcèlement sexuel et les abus sexuels perpétrés contre des travailleuses humanitaires par des collègues sur le lieu de travail. Ce qui suit doit être une annexe à votre proposition.

1. Code de déontologie

Vous devez soumettre une copie de votre code de conduite, idéalement avec une section dédiée à la LEFP. De plus, les sous-bénéficiaires recevant des fonds de l'USAID/OFDA devront adopter un code de conduite. Les bénéficiaires seront responsables de s'assurer que les sous-bénéficiaires ont un code de conduite.

Le code de déontologie de votre organisation doit se conformer aux règles, observées par l'Équipe spéciale sur la protection contre l'exploitation et la violence sexuelle pendant les crises humanitaires du Comité permanent inter organisations des Nations Unies (IASC) qui soutient les principes fondamentaux suivants :

1. Tout acte d'exploitation et de violence sexuelle, perpétré par le personnel humanitaire, constitue une faute grave et peut, donc, faire l'objet de licenciement.
2. Tout acte sexuel avec des enfants (âgés de moins de 18 ans) est formellement interdit quel que soit l'âge de majorité ou de consentement autorisé au niveau local. L'erreur de jugement concernant l'âge de l'enfant ne peut constituer une base de défense.
3. L'échange d'argent, de travail, de biens ou de services en contrepartie de relations ou faveurs sexuelles ou toute autre forme de comportement humiliant, dégradant, ou exploitant est formellement interdit. Ceci comprend l'échange d'aide à laquelle les bénéficiaires ont droit.
4. Les relations sexuelles entre le personnel humanitaire et les bénéficiaires sont fortement découragées, étant donné qu'elles sont fondées sur des rapports de force par nature inégaux. De telles relations portent atteinte à la crédibilité et à l'intégrité du travail d'aide humanitaire.
5. En cas d'inquiétude ou de soupçon de violence sexuelle par un agent humanitaire à l'égard d'un de ses collègues, au sein de la même agence d'aide humanitaire ou non, cet agent est tenu d'en aviser les responsables par le biais de mécanismes de signalement mis en place au niveau de l'agence ;
6. Les agents humanitaires sont tenus de créer et de maintenir un environnement qui décourage l'exploitation et la violence sexuelle et favorise l'application de leur code de déontologie. La responsabilité particulière d'encourager et de développer des

systèmes qui maintiennent cet environnement incombe au personnel de direction, à tous les niveaux.

2. Détails de la mise en œuvre

Vous devez soumettre les détails de mise en œuvre en annexe de la proposition. La description des détails de mise en œuvre du code de conduite doit être spécifique au pays ou à la région de la proposition. Cette description doit consister en un paragraphe ou plus décrivant :

1. Comment les employés sont formés ou sensibilisés au Code de Conduite,
2. Comment les violations du Code de conduite contre les bénéficiaires sont signalées et suivies de manière sûre et confidentielle,
3. Comment les bénéficiaires sont informés du Code de conduite et d'un mécanisme de signalement des violations, et
4. Y a-t-il ou non un point focal dans le pays ou le bureau régional pour le code de conduite.

Si le code de déontologie est rédigé dans une langue autre que l'anglais, vous devez soumettre un résumé en anglais. Vous n'êtes pas obligé de soumettre des copies du code de déontologie prévus de vos sous-bénéficiaires, cependant vous devez savoir que les accords de financements vous exigeront de garantir que vos sous-bénéficiaires adoptent un code de déontologie conforme aux règles observées par l'Équipe spéciale sur la protection contre l'exploitation et la violence sexuelle pendant les crises humanitaires du Comité permanent inter organisations des Nations Unies (IASC). L'USAID/OFDA n'évaluera ni n'approuvera explicitement ou implicitement le contenu du code de déontologie soumis.

Pour plus d'information sur la prévention de l'exploitation et des violences sexuelles, consultez les ressources suivantes :

- Détachement spécial de l'IASC pour la protection contre l'exploitation et la violence sexuelle,
- InterAction, et
- Partenariat pour la redevabilité humanitaire.

N. Normes d'accessibilité des personnes handicapées

1. Règles de l'USAID relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

Le texte intégral du document sur les règles de l'USAID concernant l'accessibilité des personnes handicapées est disponible ici. Ces règles ont quatre principaux objectifs :

1. Améliorer la réalisation des objectifs du programme d'assistance américaine à l'étranger en encourageant la participation et l'égalité des chances en faveur des personnes invalides, dans les politiques de l'USAID, les stratégies nationales et sectorielles, l'élaboration des activités et la mise en œuvre du programme ;
2. Sensibiliser les acteurs sur les questions concernant les handicapés aussi bien au niveau de l'USAID que dans les pays hôtes ;
3. Encourager les autres agences du gouvernement des États-Unis, leurs homologues du pays hôte, les organisations chargées de la mise en œuvre et les autres donateurs, à favoriser un climat de non-discrimination contre les personnes handicapées ; et
4. Défendre, au plan international, les intérêts des personnes handicapées.

L'USAID/OFDA exige donc de ses partenaires que les personnes handicapées ne soient victimes d'aucune discrimination dans la mise en œuvre des programmes financés par l'USAID et qu'ils s'efforcent de respecter les objectifs de ces règles. À cet égard, et dans la mesure du possible, les partenaires doivent, dans le cadre des objectifs du programme, présenter une approche complète et cohérente qui permettra d'impliquer les femmes, les hommes et les enfants handicapés.

2. Normes d'accessibilité des personnes handicapées dans les programmes financés par l'USAID impliquant des activités de construction

L'USAID a élaboré des normes pour les projets de nouvelle construction ou de rénovation qu'elle finance afin de faciliter l'accès des personnes handicapées. Une personne handicapée est une personne qui a des difficultés à :

- Voir même avec des lunettes ;
- Entendre même avec un ou des prothèses auditives ;
- Marcher ou monter les escaliers ;
- Se rappeler ou se concentrer ;
- S'occuper de soi-même ; ou
- Communiquer dans sa langue.

L'USAID exige de ses partenaires à la mise en œuvre le respect des normes d'accessibilité des personnes handicapés dans toutes les structures, bâtiments et/ou infrastructures réalisés dans le cadre de projets de rénovation, construction ou réhabilitation de structure existante.

Ces partenaires doivent respecter les normes nationales ou régionales d'accessibilité relatives à la construction lorsque ces dernières prévoient une accessibilité et fonctionnalité assez comparables aux normes de la loi sur les personnes handicapées aux États-Unis « *Americans with Disabilities Act* (ADA) » de l'année 1990 et les lignes directrices relatives à l'accessibilité aux bâtiments et infrastructures, « *Architectural Barriers Act* (ABA) Accessibility Guidelines for Buildings and Facilities. En l'absence de normes nationales ou régionales d'accès universel, ou lorsque les normes nationales ou régionales ne respectent pas les conditions minimales ADA/ABA, la norme prescrite dans l'ADA et l'ABA sera appliquée.

Toutes les nouvelles constructions doivent respecter ces normes d'accessibilité. Les modifications apportées aux structures existantes, qui affectent ou pourraient affecter l'utilisation facile de la structure, doivent respecter ces normes à moins que le partenaire n'obtienne un accord préalable du responsable du contrat lorsque le respect desdites normes est, soit techniquement impossible, soit représente un obstacle inutile, ou les deux à la fois. Le respect des normes est techniquement impossible lorsque les conditions structurelles nécessitent le retrait ou la modification d'une ossature qui constitue un élément essentiel de la charpente ou lorsque des contraintes, physiques ou liées au site, empêchent la modification ou l'intégration d'éléments, d'espaces ou de paramètres dans le respect total et strict des exigences minimales. Le respect des normes constitue un obstacle inutile lorsqu'il entraîne soit une difficulté énorme soit une dépense substantielle ou les deux à la fois.

Les activités de construction suivantes sont exemptes de ces modalités :

- Les travaux de maintenance régulière, de réfection des toits, de peinture, de pose de papier peint ou de remplacement de systèmes mécaniques ou électriques, à moins qu'ils n'affectent l'accessibilité du bâtiment ou des installations ; et
- Les constructions d'urgence à vocation temporaire par nature (par exemple la fourniture de tentes en toiles ou en plastique, les réparations et revalorisations mineures de structures existantes, la reconstruction partielle de structures existantes ou l'aménagement de structures temporaires).

O. Redevabilité envers les populations touchées

Placer les personnes au centre de l'action humanitaire est une priorité pour l'USAID/OFDA. Dans cette édition des *Directives*, les orientations sur la redevabilité envers la population touchée (RPT) ont été incluses dans tous les secteurs, et l'USAID/OFDA a besoin de preuves sur la façon dont les partenaires assurent la RPT tout au long du cycle du programme.

L'USAID/OFDA exige que les partenaires soumettent un plan / cadre de RPT spécifique aux secteurs inclus dans la proposition. Ce plan / cadre, qui ne doit pas dépasser une page, doit décrire :

- Comment la population touchée a été impliquée dans la conception du programme ;
- Quels mécanismes sont en place pour fournir des informations sur les programmes et recevoir les commentaires des bénéficiaires pendant toute la durée du projet ;
- Comment la rétroaction des bénéficiaires sera-t-elle intégrée à la mise en œuvre du programme, au suivi et à l'évaluation des progrès et à la formulation des corrections de cours, le cas échéant ;
- Comment vous assurerez-vous que les mécanismes de rétroaction et d'information sont sûrs, accessibles et les mécanismes privilégiés pour les bénéficiaires ;
- Comment le partenaire assurera la confidentialité et répondra aux problèmes de protection critiques ou sensibles qui se posent.

Nous encourageons les partenaires à aligner leur cadre / plan de RPT sur les Cinq engagements de l'IASC en matière de redevabilité envers les populations touchées. L'USAID/OFDA envisagera de financer des activités visant à incorporer la rétroaction des bénéficiaires dans les budgets généraux des programmes.

P. Plan de suivi et d'évaluation

L'OFDA soutient un suivi et une évaluation solides de sa programmation, conformément aux directives de la politique d'évaluation de l'USAID et de l'ADS 201. Le suivi - la saisie, l'analyse et l'utilisation continues et systématiques des données qui se produisent pendant le cycle de vie du projet - est effectuée pour déterminer si un projet ou un programme est mis en œuvre tel que conçu et en voie d'atteindre les résultats prévus. Un bon suivi offre une orientation pour la mise en œuvre du projet, améliore la responsabilisation et constitue la base de rapports de qualité. L'USAID/OFDA soutient des méthodes de suivi innovantes et encourage les partenaires à proposer de nouvelles approches pour collecter efficacement des données de suivi.

L'évaluation est la collecte systématique et l'analyse de l'information sur les stratégies, les projets et les activités en tant que base de jugement pour améliorer ou éclairer les décisions concernant la programmation. L'évaluation a également un double objectif : assurer la redevabilité envers les parties prenantes et apprendre à améliorer les résultats humanitaires. L'évaluation opportune et de haute qualité prend en charge la gestion adaptative, améliore la programmation future et complète la surveillance du programme. L'USAID/OFDA encourage les candidats à proposer des méthodes d'évaluation, des approches et des objectifs innovants et appropriés, adaptés à l'objectif, au contexte et aux besoins d'apprentissage de leur programme.

Chaque proposition doit contenir un plan de suivi et d'évaluation (S & E). Le plan de S & E doit être soumis en annexe à la proposition. Le plan de S & E comprend trois composantes obligatoires :

1. Tableau de suivi
2. Suivi narratif
3. Plan d'évaluation, y compris l'Énoncé des travaux (EDT), selon le cas.

1. Tableau de suivi

Le tableau de suivi indique le plan de collecte des données pour la surveillance du programme et doit inclure les éléments suivants pour chaque indicateur : définition, cible, méthode de collecte de données, source, fréquence et position responsable de la collecte. Un modèle pour la table de surveillance est disponible sur la page Ressources.

En plus des indicateurs requis de l'USAID/OFDA, vous devez soumettre un indicateur de résultat personnalisé avec votre proposition. Les indicateurs de résultats peuvent être spécifiques à un sous-secteur. S'il n'est pas pertinent ou faisable d'inclure un indicateur de résultat dans votre proposition, vous devez fournir une justification claire de son omission dans le Suivi narratif. Si votre proposition inclut des activités dans le secteur Protection, vos indicateurs personnalisés dans Protection remplacent le besoin de l'indicateur de résultat personnalisé mentionné ci-dessus.

Les exigences pour chaque indicateur requis par l'USAID/OFDA, y compris la désagrégation, sont indiquées dans la fiche de référence des indicateurs de performance (PIRS par son sigle en anglais), un outil disponible sur la page Ressources. Une PIRS définit des indicateurs et suggère des méthodes de collecte et d'analyse de données. Il est essentiel de garantir les normes de qualité des données d'indicateurs dans le monde entier. Une PIRS augmente la qualité des données pour les indicateurs utilisés par un grand nombre de partenaires, permet l'agrégation des données entre les programmes et contribue généralement à rendre les données plus fiables et précises, augmentant ainsi la facilité d'utilisation des résultats pour améliorer la programmation.

2. Suivi narratif

Le Suivi narratif fournit des informations sur la manière dont vous proposez de surveiller votre programme. Le Suivi narratif doit inclure les informations suivantes :

- **Théorie du changement.** Énoncez la théorie du changement pour votre programme. Expliquez le résultat attendu de votre programme et expliquez brièvement comment les activités et les résultats du programme sont liés à l'objectif que votre programme vise à atteindre. Un cadre logique peut également être inclus mais n'est pas requis.

- **Méthodes spécifiques.** Discutez des méthodes pour obtenir des données spécifiques au sexe, ainsi que des informations sur la manière dont les personnes vulnérables et celles ayant des besoins uniques (par exemple les personnes âgées, les ménages dirigés par une femme, les personnes handicapées et tout groupe marginal concerné) sont aidées.
- **Procédures d'évaluation de la qualité des données**. Indiquez les procédures à suivre pour vérifier les données de suivi que vous collectez. L'USAID/OFDA vous encourage à effectuer au moins une évaluation de la qualité des données au cours de votre projet afin d'évaluer la validité, la fiabilité, la précision, l'intégrité et la ponctualité des données de suivi. L'USAID/OFDA encourage fortement les partenaires à partager les résultats de l'évaluation de la qualité des données avec l'USAID/OFDA.
- **Limites de suivi et mesures d'atténuation.** Indiquez les limites qui existent dans votre plan de suivi. Pour chaque limitation, indiquez une mesure d'atténuation que vous utiliserez pour tenter de surmonter la limitation. Si vous ne faites pas de rapport par rapport à un indicateur USAID/OFDA, fournissez la justification.
- **Utilisation de la gestion du programme.** Les données de suivi doivent être utilisées pour informer les décisions programmatiques. Expliquez comment votre organisation prévoit utiliser les données de surveillance pour gérer votre programme. Quelles décisions spécifiques ces données informeront-elles ?
- **Redevabilité envers les populations touchées.** Inclure une explication de la façon dont les commentaires des bénéficiaires seront intégrés tout au long du projet, avec des plans spécifiques pour partager les résultats du suivi avec les bénéficiaires (lien vers votre plan / cadre de RPT).
- **PIRS pour les indicateurs personnalisés.** L'USAID/OFDA encourage, mais n'exige pas, des PIRS pour les indicateurs personnalisés. Veuillez utiliser le modèle qui se trouve sur la page Ressources pour les PIRS.
- **Ressources humaines et financières.** Nous vous encourageons à inclure un spécialiste en S et E ou un poste équivalent, ainsi que les coûts associés aux ressources de S et E, dans votre plan de dotation et votre budget.
- **Méthodologie de base**. Fournissez les informations énumérées ci-dessous concernant vos plans pour votre étude de base.
    - Calendrier : Quand allez-vous commencer et terminer l'étude ?
    - Méthodes : Quelles méthodes utiliserez-vous pour rassembler les données ?
    - Sources de données : De qui allez-vous recueillir les données ?
    - Emplacements : Où allez-vous recueillir les données ?
    - Personnes responsables : Quelle personne ou équipe sera responsable de la collecte des données ?
    - Limites de base et mesures d'atténuation : Quelles limites prévoyez-vous et comment envisagez-vous de les surmonter ?

Exigences de base

Les données de base sont des données qui sont collectées avant que le programme soutenu par l'USAID/OFDA commence. Une base de référence est la valeur d'un indicateur de performance avant la mise en œuvre de projets ou d'activités. Un objectif est le niveau de résultat spécifique et planifié à atteindre dans un délai précis. Notez que les indicateurs de sortie ont souvent zéro comme valeur de référence pour les nouveaux programmes.

- **Calendrier de soumission** : Vous devez remplir et soumettre un rapport de base dans le système de résultats dans les 90 jours suivant la date de début de votre subvention pour les subventions de plus de six mois et 30 jours après la date de début d e la subvention pour les subventions de moins de six mois de durée.
- **Exception** : Si la durée de votre programme est inférieure à 90 jours, vous n'êtes pas obligé de soumettre un rapport de base à l'USAID/OFDA. Dans ce cas, vous pouvez utiliser les données d'évaluation des besoins comme données de base.
- **Modifications de coûts** : Les rapports de base sont requis pour les propositions demandant une modification des coûts lorsque la période totale d'exécution de l'attribution initiale et la modification demandée sont de plus de 90 jours. Si vous ne modifiez aucun indicateur dans votre proposition de modification des coûts, vous pouvez utiliser le résultat de l'indicateur final de la période de performance précédente comme base de référence. Si vous ajoutez de nouveaux secteurs, activités, indicateurs ou emplacements, vous devez rassembler des données de base pour votre nouveau programme.
- **Modèle de présentation :** Les partenaires sont tenus de soumettre leurs rapports de base dans le système de suivi des résultats ART et inclure les sections suivantes :
  - Méthodes et sources de données : Décrire les méthodes utilisées, les sources de données, une explication du processus et des outils de collecte de données, la taille de l'échantillon et la méthode d'échantillonnage. Précisez si les données ont été collectées au niveau de la population de la zone de mise en œuvre ou limitées aux bénéficiaires directs. Les données primaires sont préférées, bien que les données secondaires soient autorisées.
  - Emplacement et calendrier : Indiquez où et quand vous avez collecté les données pour le rapport de base.
  - Limitations : Décrivez les limites de votre méthodologie de base ou les défis que vous avez rencontrés lors de la réalisation de l'étude.
  - Résultats : Indiquez la valeur de base et la cible pour chaque indicateur de votre proposition, y compris toute désagrégation. Si les cibles doivent être mises à jour à partir de la soumission de la proposition, incluez-les ici.
  - Analyse : Décrivez si les résultats de base auront un impact sur votre programme planifié. Allez-vous ajuster les approches ou les plans en conséquence ? Si oui, lesquels et comment ?
- **Étendue du rapport de base** : L'USAID/OFDA encourage les partenaires à être aussi concis que possible dans leurs rapports de base.

3. Plan d'évaluation

L'USAID/OFDA encourage les partenaires à examiner de manière critique l'efficacité, le rendement, la couverture, la pertinence et la durabilité de ses programmes grâce à des évaluations de performance ciblées, réalisables et utiles. L'USAID/OFDA reconnaît l'importance des évaluations internes et externes pour examiner les résultats du programme et évaluer la contribution de l'intervention en vue d'atteindre les résultats souhaités ; évaluer l'efficacité des activités et la réalisation des objectifs ; et déterminer les leçons apprises et documenter les meilleures pratiques. Les **évaluations internes** sont réalisées par un partenaire d'exécution concernant son propre projet pour ses propres objectifs d'apprentissage institutionnel ou de reddition de comptes. Une **évaluation externe** est une évaluation que le partenaire d'exécution a demandé à un tiers de mettre en œuvre.

Les programmes qui répondent à l'un des critères suivants doivent inclure un plan d'évaluation avec un EDT abrégé dans leur annexe du plan de S et E :

1. Si votre proposition est axée sur la RRC et propose une période d'exécution de plus de 12 mois ; ou
2. Si votre organisation a mis en œuvre au moins une subvention financée par l'USAID/OFDA (quelle que soit la durée) dans les trois dernières années dans un pays donné et que votre organisation n'a pas effectué d'évaluation des subventions financées par l'USAID/OFDA dans ce pays au cours des trois dernières années. Les partenaires doivent effectuer au moins une évaluation de leurs subventions financées par l'USAID/OFDA au moins une fois tous les trois ans.

Si votre programme répond à l'un des critères ci-dessus et que vous pensez qu'il n'est pas possible de mener une évaluation interne ou externe, vous devez fournir une explication pour l'omission de cette évaluation dans votre proposition.

Les programmes qui ne répondent pas aux critères énumérés ci-dessus sont encouragés à effectuer des évaluations, mais ne sont pas tenus de le faire. Si vous ne prévoyez pas d'évaluer votre programme, insérez une phrase dans la section du plan d'évaluation indiquant que vous n'évaluerez pas votre programme. L'USAID/OFDA envisagera de financer des évaluations internes et externes pour tous les autres programmes. Si un financement est demandé pour soutenir un travail d'évaluation interne ou externe, vous devez inclure ces coûts d'évaluation dans les coûts globaux du programme pour la subvention.

Le plan d'évaluation doit inclure un EDT abrégé qui contient les informations suivantes :

- **But de l'évaluation** : Indiquez ce que vous voulez apprendre de cette évaluation et comment vous utiliserez les résultats. Vous n'avez pas besoin d'évaluer l'ensemble du programme. Concentrez-vous sur l'évaluation d'un aspect ou d'une composante du programme qu'il est possible d'évaluer dans le délai du programme et avec les ressources dont vous disposez pour l'évaluation.
- **Type d'évaluation** : L'USAID/OFDA soutiendra les évaluations de performance en temps réel, formatives, sommatives ou ex post. L'USAID/OFDA ne soutiendra les évaluations d'impact que si vous avez fourni une justification détaillée de la nécessité de ce type d'évaluation, qui explique spécifiquement comment vous envisagez de répondre aux préoccupations éthiques importantes liées à la mise en œuvre d'une évaluation d'impact dans un contexte humanitaire.
- **Questions pour évaluations** : Fournissez un minimum de deux et un maximum de 10 questions d'évaluation que vous souhaitez répondu à travers l'évaluation. Concentrez-vous sur les questions qui peuvent être directement utilisées pour gérer ou améliorer le programme.
- **Méthodes d'évaluation** : Indiquez les méthodes que vous prévoyez d'utiliser pour répondre à vos questions d'évaluation. L'USAID/OFDA soutiendra les évaluations utilisant des méthodes qualitatives, quantitatives ou mixtes. Assurez-vous que les méthodes que vous proposez sont appropriées aux questions.
- **Calendrier d'évaluation :** Décrivez quand, pendant la période de performance du programme, vous prévoyez d'effectuer l'évaluation.
- **Profil de l'évaluateur :** Indiquer si l'évaluation sera interne ou externe et décrire les principales qualifications de l'évaluateur.

L'USAID/OFDA attend de ses partenaires qu'ils mènent des évaluations objectives et qu'ils rendent compte des résultats de manière transparente. Une évaluation de haute qualité trouvera normalement les forces et les faiblesses d'un programme. L'USAID/OFDA encourage fortement les partenaires à signaler les forces et les faiblesses de leurs programmes dans leurs rapports d'évaluation.

Le plan d'évaluation de votre proposition doit être un projet décrivant votre meilleure estimation de ce que vous allez évaluer au moment où vous rédigez la proposition. Vous devez soumettre un énoncé de travail complet ou un mandat, six mois avant le début de l'évaluation. L'EDT doit inclure la conception de l'étude d'évaluation, la méthodologie, le processus de collecte des données et les plans d'analyse conformément à la politique d'évaluation de l'USAID dans l'ADS 201. Reportez-vous également à la Note d'information ('How-To') de l'USAID pour obtenir des conseils sur l'élaboration d'un EDT d'évaluation.

Tous les rapports d'évaluation financés par l'USAID/OFDA doivent répondre aux exigences décrites dans la Politique d'évaluation de l'USAID et dans l'ADS 201mah. Les partenaires doivent partager tous les rapports d'évaluation internes et externes financés par l'USAID/OFDA dans ART et télécharger des versions vers le Centre d'échange d'expériences de développement (Development Experience Clearinghouse), à condition que toutes les informations sensibles aient été supprimées.

Q. Enquête volontaire sur les organisations religieuses et communautaires

Le décret présidentiel 13279 du 12 décembre 2002 intitulé, « *Equal Protection of the Laws for Faith-Based and Community Organizations* » (Protection égale des lois pour les organisations religieuses et communautaires), requiert de certaines hautes agences fédérales, dont l'USAID, la collecte de données concernant la participation d'organisations religieuses et communautaires aux programmes de services sociaux qui reçoivent une assistance financière fédérale {AAPD 04-08}. La réalisation de votre enquête pour l'obtention d'un financement de l'USAID/OFDA est **volontaire** et n'affecte pas la procédure de demande.

Un exemple d'enquête intitulée « *Ensuring Equal Opportunity for Faith-Based and Community Organizations* » (garantir des opportunités égales aux organisations religieuses et communautaires) qui a été approuvée par l'OMB dans cet objectif, est disponible sur la page Ressources

R. Documents de structure et de performance

1. Structure organisationnelle

Présenter la structure organisationnelle de votre siège et bureau(x) régional(aux) et expliquer comment leur coordination est assurée pour atteindre les objectifs de performance.

2. Références aux performances passées

Fournir des exemples de performances passées et d'expertise dans le domaine concerné qui témoignent de la réussite de l'organisation dans la mise en œuvre de programmes

similaires. Fournir des noms, numéros de téléphone et adresses électronique des références fournies {ADS-303}.

S. Modifications de budget et de programme nécessitant un accord préalable

Certaines activités exigent l'accord du Responsable du contrat. Vous pouvez demander l'autorisation de ces activités dans le cadre du processus de soumission de votre proposition, en réduisant ainsi la nécessité de suivi administratif pendant la phase de mise en œuvre après attribution du marché. Se référer au règlement 2 CFR 200.308 pour les exemples nécessitant l'implication du responsable du contrat.
Les dépenses nécessitant un accord préalable et pouvant être inclues dans une proposition comprennent :

- Voyage international officiel (défini comme un voyage entre deux pays en fonction du prix) pour des réunions, des conférences et des formations en dehors du pays hôte. L'USAID/OFDA n'est pas tenue d'autoriser des voyages auxquels les employés ont droit tels que les voyages de détente et les vacances annuelles dans le pays d'origine même si ces voyages sont conformes au manuel du personnel de votre organisation. Selon 2 CFR 200.474, un consentement écrit est requis pour les personnes à charge des membres du personnel des bénéficiaires qui voyagent pour une durée de six mois ou plus. Les déplacements aller-retour depuis le pays d'origine officiel vers le site du projet sont considérés comme des missions officielles et doivent faire l'objet d'une autorisation ;
- Le choix de sous-bénéficiaires, le transfert ou la sous-traitance de travaux dans le cadre d'un contrat sauf si l'activité est décrite dans le dossier de demande et financée avec un budget du contrat qui a été approuvé. Cette disposition ne s'applique pas à l'achat d'équipements, de matériel, de fournitures ou de services d'appui général ; et
- Les capitaux constitués d'équipements définis comme un article tangible, de propriété personnelle qui ne peut être dépensé, qui a une durée de vie de plus d'un an et dont le coût d'acquisition par unité est égal ou supérieur à 5.000 $ dollars américains.

La liste complète est détaillée dans le règlement 2 CFR 200.308. Le responsable du contrat peut donner son accord préalable pour ces dépenses dans le contrat signé. Vous devez identifier les articles dans la proposition et le budget au moment de la soumission afin que le responsable du contrat puisse les approuver au moment de la signature du contrat.

Une fois la proposition examinée et approuvée, le financement est accordé à travers un accord de financement ou un avenant à ce dernier. **Il est très important que le bénéficiaire fasse lecture de l'accord et se familiarise avec les conditions générales d'utilisation des financements de l'USAID.**

Bien que ces révisions de budget et de programme doivent faire l'objet d'un accord préalable, par écrit, du Responsable du contrat, sauf pour les contrats de financement indiquant de manière explicite que le Représentant du responsable du contrat (*Agreement Officer's Representative*, AOR) est habilité à donner son autorisation, les demandes doivent être adressées à l'attention du AOR nommément indiqué dans l'accord. Les requêtes doivent être transmises séparément des correspondances régulières telles que les compte rendus ou rapports de programme.

Les requêtes d'avenant, après émission du contrat de financement, doivent décrire l'objectif de la modification et expliquer en détail l'impact qu'elle aura sur le programme, tel que proposé au départ et elles devront être transmises sur papier entête à l'USAID/OFDA/W par courrier électronique. Ils doivent être soumis dès qu'un changement est nécessaire, car l'USAID/OFDA aura besoin de temps pour fournir une approbation écrite. L'USAID/OFDA encourage les organisations à accorder un délai minimum de 10 jours pour les modifications ne faisant l'objet d'aucun financement et un minimum de 45 jours pour les modifications nécessitant un supplément de financement. Les modifications approuvées peuvent être notifiées par lettre ou par avenant formel au contrat de financement. Les avenants au financement seront toujours confirmés par un contrat formel.

T. Avenants aux financements

Les demandes d'avenant visant à proroger la période d'un contrat et/ou à augmenter le montant total du budget doivent être transmises au moins 45 jours avant l'expiration du contrat.

Un supplément est l'augmentation du montant total et l'attribution d'un financement supplémentaire dans le cadre d'un contrat en cours. Afin de solliciter un avenant, soumettre une proposition faisant état des nouvelles activités. La justification doit expliquer comment ces nouvelles activités cadreront avec le contexte général du contrat. Les éléments de la proposition qui suivent doivent être pris en compte :

1. Analyse de la réserve (voir les lignes directrices relatives au budget pour plus d'informations),
2. Description de programme révisé {FAA §611(a), ADS201, ADS 303},
3. Budget révisé n'indiquant que les données budgétaires concernant la modification {FAA §611(a), ADS 201, ADS 303},
4. Exposé budgétaire révisé {FAA §611(a), ADS 201, ADS 303},
5. Dossier SF-424 dûment rempli et signé {2 CFR 200.206, ADS 303},
6. Attestations et déclarations signées s'il s'agit d'une demande de supplément au montant total,
7. Une SMIL révisée si la modification comprend de nouvelles activités non inclues dans la stratégie initiale,
8. Une stratégie de sécurité et de sûreté qui reflète les changements pertinents dans l'environnement où le programme sera déployé.

Les partenaires peuvent proroger la date d'expiration du contrat dans un avenant au financement. Une lettre préalable à la modification (PML) peut être utilisée pour les modifications étant donné qu'une lettre préalable à la soumission (PAL) est utilisée lorsque de nouveaux contrats sont initiés.

U. Certificat OFAC, présentation des rapports et archivage des dossiers

Au cas où une licence OFAC serait requise et délivrée pour un contrat de financement particulier, le bénéficiaire peut être tenu de respecter une certification, un processus de présentation des rapports et des critères d'archivage tous spécifiques (cf. les parties afférentes aux Pays fournisseurs inéligibles, sanctions économiques, restrictions américaines à l'exportation et autres mesures restrictives légales dans la politique étrangère américaine à la page 71).

V. Exigences logistiques

Tous les partenaires gérant des produits dans n'importe quel secteur doivent soumettre des informations concernant les opérations logistiques. Même dans des contextes de catastrophes, les partenaires de l'USAID/OFDA doivent planifier dans la mesure du possible pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement, y compris l'achat, le transport et l'entreposage des produits. L'USAID/OFDA reconnaît que dans les situations d'urgence soudaines, plusieurs aspects de la planification de la chaîne d'approvisionnement peuvent ne pas être entièrement connus au moment de la soumission de la proposition. Dans ces cas, l'USAID/OFDA demande aux partenaires de fournir autant de détails que possible pendant la soumission de la proposition, et de noter clairement quelles informations sont inconnues.

L'USAID/OFDA reconnaît que les partenaires élaborent des documents traitant de la logistique et des plans d'approvisionnement dans différents formats. L'USAID/OFDA n'exige pas de format spécifique pour l'une quelconque des exigences ci-dessous, pourvu qu'elles incluent les informations demandées. Cependant, l'USAID/OFDA demande que des éléments spécifiques soient inclus dans la soumission, en fonction du type d'activité, comme détaillé ci-dessous.

Pour les indications de cette section, les produits sont définis comme tout matériel acheté et bénéficiant directement ou distribué aux bénéficiaires dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Les exigences ci-dessous s'appliquent aux propositions soumises dans tous les secteurs, y compris l'approvisionnement, l'entreposage ou le transport de produits de base, à l'exclusion des produits pharmaceutiques, d'autres produits médicaux et d'autres produits réglementés. L'achat, le transport, le stockage et / ou la distribution de biens soumis à restriction par l'USAID doivent être conformes aux réglementations applicables de l'USAID, qui sont décrites dans la section Marchandises soumises à restrictions (ou Restricted Goods).

1. Si vous envisagez d'utiliser les fonds de l'USAID/OFDA pour l'achat, l'entreposage ou le transport de produits, fournissez une brève description (une page ou moins) des structures logistiques / opérationnelles. Inclure les équipes logistiques, les bureaux, les entrepôts et le transport pertinents pour atteindre les objectifs de ce projet.
2. Si vous prévoyez d'utiliser des fonds de l'USAID/OFDA de plus de 50.000 $ pour l'achat de produits, veuillez fournir :
   a. Un plan d'approvisionnement dans votre format comprenant :
      i. Liste des produits prévus pour l'approvisionnement, y compris la description de l'unité, le coût par unité et le coût par kit ;
      ii. Emplacement prévu de l'approvisionnement (international, national, local) ;
      iii. Calendrier lorsqu'il est prêt pour la distribution ;
      iv. Les processus de contrôle de la qualité et les préoccupations, en précisant si l'inspection par une tierce partie ou d'autres méthodes de contrôle de la qualité seront utilisées pour s'assurer que les produits reçus correspondent aux spécifications d'origine ; et
      v. Si des produits sont importés, les mesures prises pour faciliter l'importation et anticiper les problèmes d'importation.
   b. Une politique d'approvisionnement en vigueur applicable dans le pays d'opération. Cela inclut la politique d'enchères, la sélection des fournisseurs, les détails de base pour la sélection des fournisseurs et le processus d'approbation des écarts par rapport à ces politiques. Si votre organisation a l'intention de déroger à ses

pratiques d'approvisionnement organisationnelles standard pour les marchés dans le cadre de la subvention proposée, le dossier de proposition doit décrire les politiques d'approvisionnement qui seront appliquées.

c. Un plan de transport détaillant la manière dont les marchandises seront transportées du fournisseur à l'entrepôt et / ou aux sites de distribution. Le plan de transport doit inclure une déclaration d'atténuation des risques pour détailler comment les risques, tels que : les accidents, les dommages, le détournement et le vol de marchandises seront atténués.

3. Si vous envisagez de stocker des produits à l'appui de projets financés par l'USAID/OFDA :
   a. Vous devez soumettre un plan d'entreposage (nombre d'entrepôts, espace de stockage requis) détaillant l'adéquation des installations de stockage et de la capacité et comment vous assurerez la sécurité des produits jusqu'à leur distribution.
   b. Vous devez confirmer la présence d'une politique de gestion d'entrepôt applicable dans le pays d'opération. L'USAID/OFDA vous demande de soumettre votre politique actuelle de gestion d'entrepôt.
4. Vous devez fournir des détails sur les véhicules de la flotte, y compris les voitures, les camions, les scooters, les motocyclettes, les bateaux et les avions ou les générateurs, démontrant qu'ils sont suffisants pour soutenir le projet :
   a. Liste des véhicules de la flotte transférés sur ce projet (le cas échéant), y compris le nombre, le type, la marque et le modèle.
   b. Liste des véhicules de la flotte (type, marque et modèle) prévus pour achat ou location dans la proposition actuelle.
   c. Si cette information est disponible au moment de la soumission, spécifiez comment vous prévoyez d'utiliser les véhicules du parc et les générateurs achetés / transférés sur ce projet une fois le projet terminé.
5. Si vous envisagez d'acheter des véhicules, y compris des voitures, camions, scooters, motos, bateaux et avions ou générateurs avec des fonds USAID/OFDA ou de demander des fonds USAID/OFDA pour louer ou maintenir un parc de véhicules :
   a. Vous devez soumettre un plan de gestion qui comprenne le service / l'entretien des véhicules et des générateurs financés par l'USAID/OFDA, ou des véhicules loués et des générateurs, si votre organisation est responsable de leur entretien.
   b. Vous devez soumettre votre politique de gestion de flotte en vigueur dans le pays d'exploitation.

VIII. LIGNES DIRECTRICES ET EXIGENCES EN MATIÈRE DE RAPPORTS APRÈS OBTENTION D'UNESUBVENTION

Reportez-vous à votre document d'attribution pour obtenir des directives détaillées et des exigences relatives aux rapports après l'attribution, y compris les types de rapports, la fréquence et les instructions pour la soumission.

IX. CRITÈRES SECTORIELS

Cette section fournit des informations sur tous les secteurs, sous-secteurs, indicateur et mots-clés de l'USAID/OFDA. Les critères sectoriels étaient autrefois libellés comme exigences additionnelles de description de programmes (APDR).

Les critères sectoriels fournissent des instructions sur l'ensemble des secteurs et sous-secteurs de l'USAID/OFDA. Chaque critère sectoriel fournit une description des exigences techniques de l'USAID/OFDA pour le secteur, ainsi qu'une liste de toutes les informations requises dans une proposition technique pour ce secteur. Tous les sous-secteurs nécessitent des indicateurs indiqués dans les critères sectoriels. Si les domaines d'intervention du programme proposés ne correspondent pas à un secteur, sous-secteur ou mot clé approuvé par l'USAID/OFDA, contactez le conseiller régional de l'USAID/OFDA ou le spécialiste des opérations de gestion des catastrophes à Washington, D.C.

La description des mots-clés constitue la dernière partie de cette section. Les propositions doivent énumérer chaque mot-clé applicable pour chaque secteur dans la synthèse de la proposition. Listez uniquement les mots clés pertinents. Les mots-clés sont utilisés pour signaler des problèmes non spécifiques à un secteur pour examen et suivi uniquement ; ils n'influencent pas la détermination de l'USAID/OFDA du mérite technique de la proposition.

A. Directives transversales obligatoires pour l'intégration des questions du genre et de la protection dans les stratégies ainsi que des personnes handicapées et âgées

1. Analyse et intégration du genre dans l'humanitaire

Toutes les entités qui bénéficient d'un financement de l'USAID doivent fournir et appliquer une analyse du genre dans toutes leurs propositions et demandes de financement. Cette analyse doit informer la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet. L'analyse de genre devrait aborder les points suivants :

1. Les caractéristiques générales des rapports entre les hommes, les femmes, les jeunes filles et jeunes garçons en indiquant les rôles et responsabilités de chacune de ces couches sociales dans la zone ciblée.
2. Comment les activités de secours ou RRC proposées peuvent affecter ou être touchées par les différents rôles et statuts des femmes, hommes, jeunes garçons et jeunes filles dans la communauté, la sphère politique, le lieu de travail, et le ménage ?
3. Comment les activités proposées d'assistance en cas de catastrophe ou de RRC peuvent affecter ou être touchées par les différents rôles et statuts des hommes, des femmes, des filles et des garçons dans la communauté, la sphère politique, le lieu de travail et le ménage ;
4. Comment des activités peuvent être entreprises afin de créer un environnement favorable à l'amélioration de l'égalité des sexes et à l'accès aux droits, services et ressources essentiels ?

2. Intégration de la protection

Les propositions doivent démontrer une intégration de la protection dans tous les programmes du secteur. Cette intégration de la protection garantit que les principes de

protection orientent l'action humanitaire et s'appliquent pendant toute la durée de l'intervention humanitaire. Les principes de protection comprennent :

- Donner la priorité à la sécurité et à la dignité des personnes et minimiser les effets négatifs imprévus de l'intervention qui peuvent accroître la vulnérabilité des personnes aux risques physiques et psychosociaux et entraîner des préjudices, de l'exploitation et des abus ;
- Faire en sorte que les personnes aient véritablement accès à une assistance et à des services impartiaux proportionnés aux besoins et sans obstacles et accordant une attention particulière aux personnes et aux groupes qui peuvent être particulièrement vulnérables ou avoir des difficultés à accéder à l'assistance et aux services ;
- S'assurer que les populations touchées peuvent fournir des commentaires en toute sécurité sur l'aide fournie et / ou répondre aux préoccupations et aux plaintes ; et
- Soutenir le développement des capacités d'autoprotection des individus et des communautés et aider les personnes à revendiquer leurs droits.

Les activités d'assistance doivent intégrer la protection dans les stratégies en analysant les risques de protection auxquels une population sinistrée est confrontée pour chaque section spécifique de la mise en œuvre du programme. Une analyse des risques doit informer sur la méthode d'élaboration de l'assistance destinée à les minimiser.
Les risques de protection commune pour les populations touchées par des catastrophes comprennent :

- Exploitation et abus,
- Demandes de rapports sexuels en échange de biens ou de services,
- Attaques contre des civils par des groupes armés ou des criminels,
- Destruction ou vol de biens et de biens,
- Viol et autres formes de violence sexuelle, et
- Exclusion ou le refus d'assistance ou de services.

Dans cette édition de ses *Lignes directrices*, l'USAID/OFDA a inclus des instructions sur l'intégration de la protection dans la réponse humanitaire au niveau de tous les secteurs et exige que toutes les propositions incluent un paragraphe distinct dans chaque secteur proposé qui aborde les questions et préoccupations de protection et comment elles seront atténuées. Les critères sectoriels de chaque secteur indiquent les questions spécifiques à résoudre en ce qui concerne l'intégration de la protection dans l'intervention humanitaire.

3. Prise en compte des personnes handicapées et celles du troisième âge

L'USAID/OFDA reconnait que les personnes handicapées et celles du troisième âge font souvent face à des contraintes dans l'accès à l'aide humanitaire. Par conséquent, l'USAID/OFDA exige de ses partenaires à l'exécution des programmes de prendre les dispositions nécessaires afin de garantir que les programmes touchent cette couche de la population ciblée.

L'USAID/OFDA appuie une approche à deux étapes pour la protection et l'assistance aux personnes âgées ou handicapées :

1. Prendre des dispositions afin d'inclure les personnes âgées et handicapées au besoin dans tous les programmes en faisant de ces derniers des programmes accessibles et inclusifs.
2. Fournir une assistance ciblée afin de répondre aux besoins particuliers des personnes âgées ou handicapées au besoin.

Définitions

Une personne handicapée est une personne qui a des difficultés à :
- Voir même avec des lunettes,
- Entendre même avec un ou des prothèses auditives,
- Marcher ou monter les escaliers,
- Se rappeler ou se concentrer,
- S'occuper de soi-même ; ou
- Communiquer dans sa langue.

La définition du terme « personne âgée » varie beaucoup mais l'USAID/OFDA recommande que les personnes âgées de 60 ans et plus soient considérées comme des « personnes âgées » dans des contextes humanitaires.

Instructions sur la mise en œuvre
Les propositions doivent comprendre les descriptions sur l'intervention de secours et les programmes RRC qui garantissent la prise en compte des personnes âgées et handicapées dans les évaluations de besoins, la sélection des bénéficiaires, les activités de protection et d'assistance et les efforts de suivi et d'évaluation. Les instructions suivantes décrivent les principes et pratiques clé que vous devez appliquer afin de garantir que les programmes soient inclusifs.

Identification des personnes âgées et handicapées
Les personnes âgées et handicapées peuvent être « invisibles » au sein des populations sinistrées et les acteurs humanitaires doivent prendre des dispositions afin de les identifier et garantir que leurs voix soient entendues, leurs besoins pris en compte et qu'ils bénéficient d'assistance. Les expériences passées ont montré que, dans des situations de déplacement de populations, les personnes âgées sont souvent les dernières à arriver dans les sites de refuge contrairement aux autres PDI, et peuvent ne pas être comptabilisées lors des premiers décomptes. Il se pourrait que ces décomptes soient répétés afin de s'assurer que les personnes âgées soient prises en compte dans les groupes de réfugiés.

Afin d'identifier les personnes handicapées, les organismes humanitaires peuvent consulter les questions suivantes en fonction de la capacité fonctionnelle définie par les Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (U.S. Centers for Disease Control and Prevention (CDC)) :
1. Avez-vous des difficultés à voir, même si vous portez des lunettes ?
2. Avez-vous de la difficulté à entendre, même si vous utilisez une aide auditive ?
3. Avez-vous de la difficulté à marcher ou à monter des marches ?
4. Avez-vous de la difficulté à vous souvenir ou à vous concentrer ?
5. Avez-vous de la difficulté avec les autosoins, comme vous laver ou vous habiller ?
6. En utilisant votre langue courante (habituelle), avez-vous des difficultés à communiquer (par exemple comprendre ou être compris par les autres) ?

Implication des personnes âgées ou handicapées
Les personnes handicapées et âgées ne doivent pas qu'être prises en compte comme des individus ayant des besoins particuliers, elles sont également des membres essentiels des communautés et sont une ressource d'assistance et de protection dans des contextes de catastrophes. Elles connaissent mieux leurs propres besoins et sont généralement la meilleure source d'expertise sur ce qui leur convient. Les organisations de handicapés et de personnes du troisième âge sont des ressources exceptionnelles

aussi bien à des fins de planification qu'en cas de situation d'urgence réelle. Les projets inclusifs sont élaborés en tenant compte des personnes handicapées comme protagonistes, décideurs et bénéficiaires à toutes les étapes et tous les niveaux.

Suivi et inclusion

Afin de garantir l'accessibilité des programmes aux personnes âgées et handicapées, l'USAID/OFDA recommande que vous collectiez des données ventilées dans le cadre de vos activités de suivi du programme. La ventilation des nombres de bénéficiaires par âge et niveau de handicap facilite une comparaison des nombres de bénéficiaires et des estimations démographiques qui permet d'examiner si le pourcentage prévu de personnes âgées et handicapées est inclus dans les nombres de bénéficiaires.

B. Secteurs

1. Agriculture et sécurité alimentaire

Aperçu

Les initiatives de réponse à l'agriculture et à la sécurité alimentaire répondent aux besoins immédiats d'urgence, améliorent le rétablissement et renforcent la résilience dans le but de prévenir l'insécurité alimentaire à grande échelle pour les populations vulnérables.

L'USAID/OFDA soutient des activités d'intervention techniquement saines et innovantes et des programmes de réduction des risques dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, et encourage le pilotage de nouvelles méthodologies, outils et techniques. Les interventions doivent être basées sur des besoins soigneusement évalués et ne doivent pas entraver le développement futur ni compromettre les systèmes de marché agricole.

Les urgences aiguës et chroniques présentent des défis pour répondre de manière à promouvoir la durabilité et la réussite du programme. Tous les sous-secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire partagent des concepts de programmation communs :

- Les programmes agricoles doivent cibler les individus ayant une expérience préalable, tels que l'agriculture, l'élevage et la pêche. Si votre programme cible des personnes sans expérience préalable, vous devez fournir une justification solide.
- L'achat local de fournitures et d'intrants (par exemple fourrage, bétail, etc.) est fortement encouragé. Les intrants agricoles sont souvent spécifiques à l'emplacement.
- La distribution d'articles de grande valeur (par exemple tracteurs, bateaux, moteurs, etc.) peut provoquer des conflits dans une communauté. L'USAID/OFDA décourage ce type de distribution. Une justification solide est requise si votre proposition comprend la distribution d'articles de grande valeur. Si vous proposez un article de grande valeur pour un groupe, vous devez indiquer clairement pourquoi ce groupe est sélectionné dans les critères de sélection du bénéficiaire. Vous devez également justifier d'aider moins de bénéficiaires à un coût plus élevé.
- La propriété commune d'articles (par exemple, les magasins de céréales, les magasins de fourrage, les banques de semences, les boucs, les bateaux, etc.) est déconseillée car elle est rarement durable. Si votre proposition comprend la propriété collective d'articles, une justification solide est requise, y compris des détails sur la façon dont l'utilisation et la maintenance équitables et opportunes seront assurées. L'agriculture communautaire (riziculture, production fourragère, etc.) est déconseillée à moins qu'une préférence claire ne soit exprimée par les bénéficiaires. Les terres communales peuvent être mises de côté à des fins productives, mais chaque individu doit gérer et avoir des droits sur le produit de la zone qu'il cultive.
- La formation des bénéficiaires et le renforcement des capacités sont importants. Les spécialistes techniques du personnel devraient être utilisés pour compléter le programme. Par exemple les agents de vulgarisation, les prestataires de santé animale, les experts techniques et les spécialistes dans la conception des infrastructures.

Réduction des risques de catastrophe

L'USAID/OFDA soutient un large éventail d'activités de RRC dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Les activités proposées doivent :

A. Réduire le risque, la fréquence ou la gravité d'un ou de plusieurs chocs récurrents spécifiques; et / ou
B. Augmenter la résilience des bénéficiaires ciblés pour résister à l'impact de ce choc au fil du temps et récupérer plus rapidement.

Les activités doivent s'attaquer aux causes sous-jacentes des crises agricoles et / ou accroître la résilience de la population aux chocs. Les activités de RRC doivent être conçues pour s'intégrer à la programmation à plus long terme par la suite.

Si l'activité comporte un composant de RRC, répondez aux questions suivantes :

1. Expliquez pourquoi l'activité proposée constitue une RRC en mentionnant quel risque ou choc spécifique sera atténué ou comment la résilience de la population sera établie et mesurée. La justification de l'intervention doit indiquer spécifiquement pourquoi les activités proposées sont appropriées aux besoins évalués et pourquoi la situation ne peut être résolue sans aide extérieure. Cela est particulièrement vrai si une assistance est demandée pour les mêmes activités au même endroit au cours d'années consécutives.
2. Si vous proposez une durée de programme de plus de 12 mois, justifiez la contribution des mois supplémentaires aux objectifs de RRC. Par exemple, un programme de 24 mois doit développer et mettre en œuvre une activité plus complexe liée à la RRC plutôt que de mettre en œuvre une série d'activités de type réponse.
3. Expliquez comment le transfert des activités du programme se fera au moyen d'une stratégie de sortie détaillée.

Intégration de la protection

Les partenaires doivent examiner et traiter en détail toutes les orientations relatives à l'intégration de la protection figurant à la page 91, ainsi que les questions spécifiques à l'agriculture et à l'élevage suivantes :

1. Décrire le genre spécifique
   a. les rôles,
   b. responsabilités,
   c. propriété d'actifs, et
   d. l'accès à l'information et aux ressources liées aux moyens de subsistance agricoles et d'élevage.
2. Décrivez comment les activités proposées cibleront les populations les plus vulnérables tout en se conformant à la culture et aux normes locales liées à l'agriculture et à l'élevage.
3. Les approches participatives pour identifier les bénéficiaires (par exemple les réunions communautaires, la consultation des leaders communautaires, etc.) peuvent parfois masquer des biais inhérents dans les communautés agraires. Ceci présente le risque que les plus vulnérables (par exemple, les minorités ethniques, les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les orphelins, etc.) restent invisibles et ne soient pas sélectionnés pour l'aide humanitaire. Décrivez comment vous contrôlerez ces biais potentiels.
4. La fourniture d'articles de grande valeur (bétail, engrais, etc.) peut exposer les personnes vulnérables (femmes, minorités, jeunes, personnes handicapées, etc.) à l'exclusion, au vol et à la violence physique ou sexuelle. Quelles mesures allez-vous mettre en place pour protéger les bénéficiaires à risque ?

5. Les innovations qui améliorent la productivité (par exemple, le compostage, l'alimentation à la coupe, etc.) peuvent accroître le travail pour les femmes et les jeunes. Ils peuvent également être mal adaptés pour les personnes handicapées et les personnes âgées. Quelles mesures allez-vous mettre en place pour réduire le risque de conséquences négatives ?
6. La fourniture d'intrants et de moyens pour retourner à la production agricole et animale peut inciter les bénéficiaires vulnérables à retourner dans des environnements précaires, les exposant ainsi à un risque d'exploitation ou de marginalisation continue. Les entrées ne doivent pas être utilisées comme mécanisme d'incitation. Quels signaux rechercheriez-vous avant de proposer des activités pour vous assurer qu'il y a une volonté de revenir ?

Sous-secteurs disponibles
Pêche et Aquaculture
Bétail
Organismes nuisibles et Pesticides
Produits pharmaceutiques vétérinaires et autres produits médicaux
Sécurité du système de semences
Améliorer la production agricole / sécurité alimentaire
Irrigation

Sous-secteur : Pêche et Aquaculture

Aperçu
Toutes les initiatives de pêche (c.-à-d. Poisson pêché à l'état sauvage) et d'aquaculture (c.-à-d. Poisson d'élevage) devraient cibler les populations locales. Les activités doivent être basées sur une évaluation des ressources locales. Les programmes feront l'objet d'un examen environnemental rigoureux. Dans les zones où les ressources (par exemple, la terre, l'accès à l'eau, la taille des populations de poissons, etc.) sont rares, les activités ne doivent pas stimuler la surexploitation ou la dégradation supplémentaire. Par exemple, les activités ne doivent pas promouvoir l'utilisation non durable des ressources naturelles ou l'expansion des moyens de subsistance de la pêche.

Synthèse d'évaluation des besoins
L'évaluation des besoins doit décrire :
1. Comment l'évaluation a été réalisée, y compris la collaboration avec les autorités coutumières locales et traditionnelles, et la participation de la communauté par genre ;
2. Le système de production, de transformation et de commercialisation des pêches ou de l'aquaculture avant et après la catastrophe, y compris les rôles attribués aux deux sexes et la propriété des biens ; intrants, technologies ou pratiques utilisés ; type et statut des plans de gestion ; espèce exploitée ou pêchée ; quantité de poisson élevé / récolté par ménage et dans la zone totale de pêche ; et une estimation de la récolte de poisson durable avant et après la catastrophe dans la zone ciblée ;
3. Les avantages de l'activité proposée, y compris la quantité de production / récolte / transformation de poisson qui augmentera ou s'améliorera grâce à ce programme ;
4. Système de marché et statut (par exemple, termes de l'échange, commerçants, marchés, etc.). Inclure les niveaux d'altération ou de perte de poisson avant et après la catastrophe après la récolte ou après la production, et
5. La capacité technique actuelle des personnes ciblées :

   a. Si ou pourquoi il doit être amélioré, et
   b. Disponibilité et accessibilité des services de conseil en matière de pêche ou d'aquaculture par genre (par exemple, public, privé, communautaire, etc.) ; et
6. Les maladies des poissons endémiques dans la région et les nouvelles maladies résultant de la catastrophe par rapport aux maladies qui se produisent normalement dans la région.
7. Si cela fait partie d'une activité de RRC, indiquez pourquoi les activités proposées sont un élément important de la réduction des risques de catastrophe ou du renforcement de la résilience.

Conception technique

La description technique doit inclure :

1. L'objectif de l'activité (par exemple améliorer la productivité, reconstituer rapidement les flottes de pêche, etc.) ;
2. Critères et justification de la sélection des bénéficiaires, et implication des différents acteurs et parties prenantes (par exemple, services de la pêche publique, secteur privé, etc.) ;
3. Accès et propriété / tenure des terres, de l'eau et des ressources halieutiques où les activités auront lieu et, si elles sont détenues par une personne autre que les bénéficiaires, comment les droits d'accès / d'utilisation seront négociés ;
4. Comment les techniques ou pratiques améliorées proposées seront-elles rentables et durables ;
5. Comment les améliorations proposées dans le transport, la commercialisation, la gestion et / ou la transformation du poisson (par exemple, séchage, fumage, salage, fermentation) réduiront les pertes / détériorations ;
6. Si le programme proposé fournit de l'équipement (par exemple, des filets, des bateaux, des hameçons, des lignes, des poteaux, des étangs, etc.),
   a. Pourquoi l'équipement est nécessaire,
   b. Comment les engins potentiellement destructeurs peuvent être remplacés par des engins plus respectueux de l'environnement,
   c. Comment ces articles seront-ils produits et distribués (s'il y a lieu, veuillez utiliser les mots-clés Argent ou Bons à la page 249), et
   d. Comment les tensions sociales et économiques associées à la distribution d'articles de grande valeur seront atténuées ;
7. Plans de formation et objectifs, y compris
   a. Justification,
   b. Nombre de stagiaires,
   c. Objectifs d'apprentissage et résultats,
   d. Curriculum, et
   e. Le nombre de jours et le moment de l'intervention, etc ;
8. Les qualifications du personnel technique qui sera embauché pour gérer le programme proposé, et comment vont-ils collaborer avec
   a. les agents et spécialistes des pêches locaux, régionaux et nationaux, et
   b. Les pêcheurs locaux, les pisciculteurs et les transformateurs ;

9. Services locaux de santé aquacole qui seront mis en place pour contrôler et surveiller l'introduction ou la propagation potentielle des maladies des poissons ;
10. Les impacts négatifs potentiels sur les stocks halieutiques locaux et les écosystèmes aquatiques et terrestres associés, par exemple si l'intervention augmentera le nombre de personnes qui pêchent dans une zone ou augmentera l'effort de pêche total.
    a. Si c'est le cas,
        i. Expliquer si l'écosystème et le marché peuvent soutenir l'augmentation de la production / récolte, et
        ii. Expliquez comment vous allez atténuer les problèmes potentiels, y compris la surexploitation ou les changements dans l'écosystème résultant de ces activités ;
    b. Si l'équipement fourni (bateaux plus grands, moteurs plus gros, etc.) étend la zone de pêche et augmente la capacité locale de pêche dans une zone avec une population de poissons limitée ou inconnue, expliquez comment vous atténuerez les impacts sur les stocks de poissons. Indiquez si l'équipement distribué est destiné à cibler une espèce particulière de poisson / mollusque et comment cet équipement contribuera à la gestion durable.
    c. Expliquez comment vous allez minimiser la capture involontaire d'autres espèces.
11. Dans les zones où les gens utilisent largement des moustiquaires imprégnées d'insecticide, décrivez comment vous découragerez l'utilisation de ces moustiquaires pour pêcher. Le pesticide dans ces moustiquaires peut tuer le poisson, et le petit maillage des moustiquaires peut piéger les petits poissons immatures, épuisant le stock.
12. Dans les zones de forte utilisation de pesticides agricoles, ou lorsque des substances toxiques sont présentes dans le sol, expliquez comment les activités proposées minimisent l'afflux (ruissellement) et l'exposition et assurent ainsi la sécurité du produit.
13. Votre engagement à conserver le dossier des lettres obtenues auprès des vendeurs concernant le poisson (par exemple, les alevins) et la qualité de l'équipement, etc.
14. Lorsque les activités de Travail contre argent (TCA) sont utilisées pour la construction, la réhabilitation et l'amélioration d'étangs, de docks ou d'autres infrastructures, prendre en considération :
    a. D'élaborer un plan de gestion pour l'aquaculture ou la pêche qui permettra de faire face aux pénuries de main-d'œuvre à la fin du projet. L'activité TCA doit être considérée comme un moyen d'améliorer l'activité de pêche et non comme une fin en soi.
    b. L'activité TCA ne doit pas décourager d'autres systèmes traditionnels de collaboration en matière de travail existant dans la communauté. Veuillez utiliser le mot clé *TCA* sur la page 250 et le mot clé Structures sur la page 260, le cas échéant.
15. Les sources d'eau dans les communautés de pêche peuvent être à usage unique ou multi-usage, par ex. servir les besoins des moyens de subsistance et des personnes. Lorsque les infrastructures hydrauliques sont réhabilitées ou construites pour

l'aquaculture ou la pêche uniquement, utilisez le mot-clé Eau pour des objectifs productifs et décrivez complètement l'activité dans le sous-secteur des pêches et de l'aquaculture. Lorsque l'infrastructure de l'eau à double usage est proposée, utilisez le mot-clé Pêcheurs et décrivez complètement l'activité dans le sous-secteur de l'approvisionnement en eau.

16. Les produits pharmaceutiques (par exemple les médicaments, les vaccins) et les produits chimiques (par exemple, les pesticides, les algicides, les herbicides, etc.) utilisés en aquaculture sont des produits restreints. Les demandes de produits pharmaceutiques et chimiques doivent être placées dans le sous-secteur *Produits pharmaceutiques vétérinaires et autres produits médicaux* et les demandes de pesticides (par exemple, les produits chimiques placés dans l'eau) doivent être placées dans le sous-secteur des *Organismes nuisibles et Pesticides.* Le mot clé *Pesticide Containing Materials* (Matériaux contenant des pesticides) doit être utilisé si la demande comprend des produits chimiques. Toutes les autres interventions de santé, y compris la prestation de services de santé du poisson, doivent être placées dans le sous-secteur des *Pêches et Aquaculture*.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes bénéficiant d'activités de pêche et l'aquaculture
- Nombre d'actifs productifs de pêche / aquaculture reconstruits / réparés
- Quantité de ressources aquatiques récoltées

Optionnel

- Nombre de personnes formées dans les pêches et l'aquaculture

Sous-secteur : Bétail

Aperçu

Les demandes doivent indiquer comment chaque activité proposée répond aux meilleures pratiques en matière de Directives et de normes d'urgence pour l'élevage (LEGS d'après son sigle en anglais) ou fournir une justification si une pratique différente est proposée.

Synthèse de l'évaluation des besoins

Le manuel et le site Web de LEGS fournissent des outils pour évaluer une urgence et en identifier les réponses. L'évaluation des besoins doit décrire :

1. Comment l'évaluation a été réalisée, y compris la collaboration avec les autorités coutumières locales et traditionnelles, et la participation de la communauté par genre ;
2. Le bétail est gardé avant et après le désastre par espèce, race, sexe, âge et nombre par ménage et au total pour la zone cible, et leur condition post-catastrophe ;
3. Système de production avant désastre et intégration dans d'autres activités agricoles, y compris les rôles de genre et la propriété et le contrôle des biens ;
4. La disponibilité et l'accessibilité des services de santé animale par type de fournisseur et groupe de richesse (par exemple, magasins publics, privés, communautaires, agrovet, etc.) ;
5. Les mécanismes d'approvisionnement en intrants de la santé animale avant la crise et l'impact de la crise ;
6. Les impacts de la catastrophe sur les ressources (par exemple l'eau, le fourrage, le fourrage, les aliments, l'infrastructure, etc.), y compris les capacités de charge avant et après les catastrophes et les calculs montrant comment ils ont été dérivés ;
7. Les changements de tendance du système de production en raison de la catastrophe, y compris des mécanismes d'adaptation ;
8. L'élevage et les maladies zoonotiques endémiques dans la région et les nouvelles maladies résultant de la catastrophe ; et
9. Le système de marché du bétail, facteurs déterminants et statut (par exemple termes des échanges, commerçants, marchés de bétail, etc.).

Conception technique

La description technique doit inclure

1. L'objectif de l'activité, par ex. améliorer la santé animale, reconstituer rapidement les troupeaux domestiques, etc. ;
2. Justification et critères de sélection des bénéficiaires ;
3. Quelles ressources locales non fournies par le projet seront nécessaires (p.ex. pâturage), les quantités disponibles, la concurrence potentielle pour les ressources (par exemple l'utilisation du pâturage par le bétail et la faune) et comment les impacts négatifs potentiels seront-ils atténués ;
4. Implication des différents acteurs et parties prenantes (par exemple, les services gouvernementaux de l'élevage, le secteur privé, etc.) ;
5. Les plans de formation, y compris le nombre de stagiaires, le programme d'études, le nombre de jours, le calendrier d'intervention, etc. ;
6. La contribution de l'activité vers un système d'élevage plus durable et la manière dont le programme s'intégrera dans les plans globaux de rétablissement et de stabilité ;

7. Les impacts de l'activité sur les populations les plus vulnérables, y compris les femmes, les personnes âgées et les jeunes, et comment les impacts négatifs seront atténués ;
8. Votre engagement à conserver les lettres enregistrées provenant des fournisseurs, des services vétérinaires gouvernementaux ou d'autres entités qui fournissent des certificats ou des garanties de qualité.

Si votre proposition comprend :

1. Achat et distribution de bétail
    a. Détailler les espèces exactes, le nombre, la race, l'âge, le sexe et le statut reproducteur des animaux à se procurer. Justifier l'achat de ce type et du nombre d'animaux ;
    b. Discuter de la façon dont les animaux seront achetés, de qui, de tout impact que cela aura sur le marché du bétail local, et comment les impacts négatifs potentiels seront atténués ;
    c. Discutez de la modalité de distribution (par exemple, en nature, foires aux bestiaux, argent, bons, etc.) et utilisez les mots clés *Cash* (Argent) ou *Vouchers* (Bons) sur les pages 249 et 261, le cas échéant ;
    d. Discuter des ressources disponibles dans les ménages et l'environnement pour répondre aux besoins actuels du bétail et pour répondre aux besoins des animaux supplémentaires et de leur progéniture anticipée ;
    e. Discuter des mécanismes de repeuplement traditionnels, s'ils fonctionnent encore, et pourquoi ils devraient être interrompus ou soutenus ; et
    f. Selon la Référence obligatoire des produits agricoles pour l'ADS 312, vous devez
        i. Fournir des détails sur la façon dont vous veillerez à ce que les animaux soient en santé, exempts de maladies et capables de se reproduire avant la distribution. Idéalement, vous devriez vous engager à obtenir de la documentation du fournisseur, y compris une attestation vérifiable, que les animaux sont en bonne santé, productifs, entièrement vaccinés et exempts de maladies préoccupantes dans la zone d'intervention. Au cas où une référence vérifiable du fournisseur n'est pas disponible, par ex. dans une foire d'élevage, vous assumerez la responsabilité d'assurer la productivité, la santé et l'absence de maladies de chaque animal, et vous devez décrire en détail comment vous allez les assurer ; et
        ii. Obtenir une lettre d'une autorité nationale compétente d'accepter le mouvement et veillant à ce que la zone d'origine soit exempte de Maladies répertoriées par l'OIE (Office internationale des épizooties) quand les animaux sont transférés dans une zone d'ailleurs, y compris une partie différente du pays. Pour les animaux importés, la lettre doit décrire les procédures de traçabilité.
2. Aliments et nourriture
    a. Décrire la nature et la gravité de l'épuisement des aliments et des réserves ;

   b. Justifier le type et le nombre d'animaux qui seront inclus dans le total et par ménage, en ciblant le stock reproducteur le plus précieux ;
   c. Fournir des détails sur la manière dont la quantité de fourrage et / ou de suppléments à acheter a été déterminée en fonction de la durée de l'intervention, du nombre d'animaux par espèce et tranche d'âge, des besoins quotidiens d'entretien, du pourcentage de besoins quotidiens de fourrage et / ou de suppléments nécessaires pour répondre à ces exigences. Si seulement une partie de l'exigence quotidienne sera satisfaite, discutez de la façon dont le reste sera atteint ;
   d. Décrire les pratiques d'assurance de la qualité, y compris les bonnes certifications de fabrication pour les suppléments, le transport sécuritaire et les inspections ; et
   e. Décrire les plans de rétablissement ou de création de réserves d'aliments après l'intervention.
3. Apiculture
   a. Décrivez l'expérience antérieure en apiculture des bénéficiaires, les mesures de prévention et de contrôle des maladies et les pratiques d'assurance qualité pour les fournisseurs d'équipements et d'abeilles.
   b. Obtenir auprès des fournisseurs une lettre certifiant la qualité et la santé des abeilles et de l'équipement fournis et exempte Des maladies préoccupantes de ruche de l'OIE. Si une lettre ne peut pas être obtenue auprès d'un fournisseur, par ex. lorsque les ruches seront construites localement, vous assumerez la responsabilité de la qualité du produit et vous devez décrire en détail comment vous assurerez cette qualité.
4. Déstockage
   a. Justifier et décrire le(s) type(s) de déstockage - déstockage commercial, déstockage à l'abattoir, et / ou abattage pour éliminer, tous inclus dans LEGS - que vous réaliserez, y compris les estimations de la population totale par espèce et le nombre et le type d'animaux supprimés par méthode.
   b. Dans le cas du déstockage commercial, décrire comment l'approche s'intègre et renforce les systèmes de commercialisation du bétail existants et limite les distorsions. Identifier les goulets d'étranglement dans les systèmes, comment les subventions intelligentes seront appliquées pour les alléger, quels déclencheurs seront utilisés, et quelles composantes du système seront abordées (transport, information sur le marché, coordination des vendeurs et acheteurs, capitalisation des commerçants, etc.) ;
   c. Dans le cas du déstockage à l'abattoir et de l'abattage à des fins d'élimination, décrivez les protections que vous mettrez en place pour la santé publique et environnementale ;
   d. Discutez des mesures de communication, de marché, d'environnement et de santé publique que vous allez mettre en œuvre pour améliorer les effets négatifs potentiels de l'intervention.
5. Gestion des pâturages ou réhabilitation

   a. Décrivez les interventions qui amélioreront les parcours afin que les communautés soient plus résilientes après les catastrophes (par exemple, le contrôle de l'érosion, la gestion des ravines, l'élimination des espèces envahissantes, etc.).
   b. Tout en reconnaissant que le réensemencement est rarement réussi dans un contexte de catastrophe, fournir une justification technique complète et des détails si le réensemencement est proposé, y compris la probabilité de succès, la source de semences et la certification de qualité. Utilisez le mot-clé *Seeds* (Semences) et *Seedlings* (Plants) et décrivez en détail l'activité dans le sous-secteur de *Bétail*.
   c. Les systèmes de gestion du pâturage (par exemple, le pâturage en rotation), à moins qu'ils ne soient déjà bien établis avant la catastrophe et sous la pression de la catastrophe (par exemple, afflux d'animaux supplémentaires pendant la sécheresse), ne constituent normalement pas une intervention d'urgence. Par conséquent, fournir des preuves solides d'un système fonctionnel existant si vous demandez un financement pour un tel schéma.

6. Réhabilitation ou construction d'infrastructures hydrauliques
   a. Fournir une description technique complète de la façon dont l'infrastructure nouvelle ou réhabilitée répondra aux besoins du bétail, y compris les conceptions techniques pour les infrastructures spécifiques au bétail (par exemple les abreuvoirs et les mangeoires) et les calculs pour justifier la capacité et la conception des infrastructures.
   b. Selon les directives de LEGS, inclure des mécanismes pour protéger la santé publique en séparant le bétail de la source d'eau.
   c. Les sources d'eau dans les communautés d'élevage peuvent être à usage unique ou multi-usage, par ex. servir les besoins des animaux et des personnes. Lorsque les infrastructures hydrauliques sont réhabilitées ou construites pour le bétail uniquement, utilisez le mot-clé *Water for Productive Purposes* (Eau pour des objectifs productifs*)* et décrivez complètement l'activité dans le sous-secteur du *Bétail*. Lorsque l'infrastructure de l'eau à double usage est proposée, utilisez le mot-clé *Livestock* (Bétail) et décrivez complètement l'activité dans le sous-secteur de l'approvisionnement en eau. Utilisez les mots clés *TCA* et *Structures* sur la page 249, le cas échéant.
7. Service vétérinaire
   a. Les plans d'intervention peuvent inclure la mise en quarantaine, la vaccination, le traitement, l'éducation, la formation, etc.
   b. Suivre les pratiques recommandées par LEGS : cibler les reproducteurs et les remplacements les plus précieux, recouvrer les coûts, équilibrer les sexes et adopter des approches axées sur le marché pour soutenir les prestataires de services publics et privés tels que les agents communautaires de santé animale (ACSA), et relier les pharmacies vétérinaires privées et les fournisseurs de services gouvernementaux de santé animale afin de promouvoir une approche intégrée ;

c. La fourniture gratuite de vaccins et de médicaments vétérinaires doit avoir une justification solide et une stratégie de sortie détaillée. Ceci inclut des kits vétérinaires pour les ACSA, qui ne doivent être distribués que pendant la formation d'introduction.
d. Les produits pharmaceutiques (par exemple les médicaments, les vaccins et les traitements parasitaires administrés par voie orale) et les pesticides appliqués localement sont des produits restreints. Les demandes de produits pharmaceutiques et de pesticides doivent être classées respectivement dans le sous-secteur des *Produits pharmaceutiques vétérinaires et autres produits médicaux* et dans le sous-secteur des *Organismes nuisibles et pesticides*. De plus, le mot clé *Pesticide Containing Materials* (Matériaux contenant des pesticides) doit être utilisé si la demande comprend des pesticides topiques. Toutes les autres interventions de santé animale, y compris la prestation de services de santé animale, doivent se faire dans le sous-secteur *Bétail*.
e. Les programmes pour ACSA, y compris le programme de formation, les structures de frais et le contenu du kit vétérinaire, doivent être coordonnés dans le cadre du Groupe de travail sur l'élevage du cluster Agriculture et sécurité alimentaire.
f. Pour les interventions axées sur les maladies hautement transmissibles, les zoonoses et certaines maladies qui limitent les mouvements transfrontières et la commercialisation, des plans de contingence sont nécessaires dans les situations d'urgence. Le site Web de l'OIE fournit des informations techniques sur les maladies prioritaires de l'OIE. Les interventions doivent être étroitement coordonnées et menées par l'intermédiaire des autorités vétérinaires nationales compétentes.
g. En raison du risque accru de propagation de la maladie des animaux aux humains, une approche OneHealth au niveau communautaire est fortement encouragée. Le concept OneHealth reconnaît que la santé des humains, des animaux et des environnements est liée. Les partenaires sont encouragés à établir des liens et des réseaux de partage d'informations entre les ACSA et les agents de santé communautaires. Les domaines potentiels de collaboration peuvent être la co-surveillance et la notification des maladies zoonotiques et les rapports des ACSA sur les nouveaux problèmes de santé publique tels que l'augmentation de la malnutrition et de la grippe aviaire hautement pathogène dans les établissements de santé.
h. Lorsqu'il y a un risque élevé de retombées zoonotiques, les partenaires qui exécutent des programmes d'élevage doivent démontrer qu'ils ont rencontré les autorités sanitaires locales et / ou les travailleurs des installations pour comprendre les mécanismes de signalement et comment alimenter les systèmes de surveillance des maladies de santé publique. En cas de réponse à une flambée de maladie infectieuse avec une transmission interhumaine durable résultant d'une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) ou d'une pandémie d'urgence humanitaire de niveau 3 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé des Nations Unies (OMS) Comité

d'urgence du Règlement sanitaire international (RSI), veuillez vous référer au sous-secteur *USPPI et Pandémies* à la page151. Lorsque les ACSA sont proposés en réponse à des événements croisés à haut risque et que les critères ci-dessus sont remplis, placez l'activité dans le sous-secteur *USPPI et Pandémies* et utilisez le mot-clé *Bétail*.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes bénéficiant des activités d'élevage
- Nombre d'animaux bénéficiant des activités d'élevage
- Nombre d'animaux possédés par individu

Optionnel

- Nombre de personnes formées à élevage

Sous-secteur : Organismes nuisibles et Pesticides

Aperçu

Le sous-secteur des organismes nuisibles et des pesticides encourage la surveillance, l'évaluation, la prévention, l'atténuation et le contrôle du dépistage des ravageurs et des maladies des cultures. Il favorise et encourage la formation des bénéficiaires et des autres parties prenantes aux pratiques de lutte antiparasitaire appropriées. Le cas échéant, il préconise et peut soutenir l'établissement et le fonctionnement d'outils / systèmes de surveillance et de suivi de dépistage des ravageurs / maladies, tels que la surveillance, le suivi, la notification, l'alerte précoce et le contrôle communautaires dans le cadre des interventions de RRC.

Marchandises restreintes pour la lutte antiparasitaire

Pesticides (p. ex. avicides, acaricides, fongicides, insecticides, nématicides, herbicides, molluscicides, régulateurs de croissance des insectes, pesticides biologiques, etc.), matériaux contenant des pesticides (moustiquaires imprégnées de pesticides, rideaux, et bâches en plastique, etc.) et des plates-formes ou des outils d'application de pesticides (p. ex. les pulvérisateurs) sont considérés comme des Biens restreints par l'USAID. L'USAID/OFDA ne finance généralement pas l'achat, l'utilisation, le transport, la distribution, le stockage, la gestion ou l'élimination des pesticides ou ne fournit pas de support technique pour ces produits. Il peut seulement envisager de soutenir ces produits en réponse à des flambées de ravageurs agricoles graves, à des urgences phytosanitaires ou à d'autres menaces lorsque ces produits sont absolument nécessaires et vitaux pour la réussite des projets et que leur absence pourrait avoir des effets préjudiciables sur la santé, l'économie, les moyens de subsistance et l'environnement partagé des populations ciblées et peuvent compromettre l'intérêt de la sécurité nationale des États-Unis.

Les partenaires demandant l'autorisation d'acheter, transporter, distribuer, utiliser, stocker, gérer ou éliminer des pesticides ou des matériaux contenant des pesticides doivent suivre les directives et procédures applicables de l'USAID stipulées dans lesRéglementation environnementale de l'USAID {22 CFR 216.3} pour l'Évaluation environnementale programmatique de l'USAID pour le programme de gestion intégrée des vecteurs pour le contrôle du vecteur du paludisme (2007) ; le

http://gemini.info.usaid.gov/repository/pdf/39185.pdf (révisé 2012) ; et l'Évaluation environnementale programmatique du PMI pour la lutte antivectorielle intégrée maintenant disponible (révisée en 2017).

L'USAID/OFDA décourage en tout temps l'implication directe des agriculteurs, pasteurs nomades ou personnes non qualifiées ou inexpérimentées dans le transport, la manipulation, l'application, la distribution, l'entreposage, la gestion et / ou l'élimination des pesticides chimiques synthétiques et interdit l'utilisation inappropriée de contenants de pesticides vides. L'USAID/OFDA exige que seules des personnes expertes, expérimentées, qualifiées et / ou certifiées (selon le cas) manipulent et / ou appliquent des pesticides et que des EPI et des outils appropriés soient utilisés lors de ces activités. Voir aussi Biens restreints à la page 64.

Si vous proposez des activités MILD dans le secteur de la santé, vous devez inclure le mot clé *Pesticide-Containing Materials* (Matériaux contenant des pesticides) dans ce secteur.

L'USAID/OFDA ne soutient pas l'utilisation d'espèces ou de bons pour acheter, transporter, distribuer, louer, utiliser ou éliminer les produits antiparasitaires restreints de l'USAID, y compris les pesticides, les matériaux contenant des pesticides (par exemple MILD, CILD, ITPS ou vêtements imprégnés d'insecticide), ou des pulvérisateurs.

Synthèse de l'évaluation des besoins

Avant de planifier et de vous préparer aux interventions de prévention et de lutte contre les ravageurs et les maladies, vous devez étudier comment les bénéficiaires dans les localités et les zones ciblées protègent leurs actifs contre ces éléments et dans quelle mesure ces interventions sont efficaces et sûres. Si ces interventions sont inefficaces et dangereuses, vous devez identifier les causes de leur inefficacité et de leur danger pour planifier une action corrective ou des outils alternatifs si nécessaire.

1. Quels sont les types et les étapes de la vie des ravageurs causant ou susceptibles de causer des dommages aux cultures dans les zones ciblées (p. ex. Insectes adultes, larves / sauterelles, oiseaux granivores, rongeurs, maladies des plantes telles que la rouille du blé ou mauvaises herbes telles que le striga) ?
2. Quelle sera l'intensité des infestations / infections dans la zone ciblée pendant une période donnée et quelle est la gravité des menaces qu'elles représentent avant la récolte (nombre estimé de plantes endommagées ou susceptibles d'être endommagées, kilogrammes estimés de cultures qui pourraient être perdues / endommagées en raison d'infestations ou d'infections avant la récolte) ?
3. Estimer le nombre et le pourcentage de personnes qui ont été touchées à la suite d'infestations de ravageurs et / ou d'infections ou de détérioration des produits.
4. Le cas échéant, comment obtiendrez-vous ou collecterez-vous des informations sur le type, la quantité, l'emplacement et la source des pesticides périmés et inutilisables et des matériaux contenant des pesticides tels que les MILD, les CILD et les ITPS ? Si ces produits sont inclus dans un secteur différent, vous devez inclure le mot clé *Pesticide Containing Materials* (Matériaux contenant des pesticides).
5. Quelle est l'expérience de votre organisation dans la préparation, la manipulation et l'utilisation de pesticides chimiques non synthétiques ou d'agents botaniques et d'autres outils énumérés ci-dessus ? Il décrit également la familiarité des bénéficiaires avec ces matériaux et leur volonté de les adopter.

6. Comment évaluez-vous l'efficacité et la sécurité de ces matériaux et documentez-vous les procédures d'atténuation à mettre en œuvre pour assurer la sécurité des bénéficiaires et de leurs familles, de leurs biens et de leur environnement partagé ? Il est conseillé de documenter dans quelle mesure ces interventions sont conformes aux Procédures de lutte antiparasitaire de l'USAID, qui favorisent la lutte intégrée contre les ravageurs, et aux Méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
7. Inclure la durée pendant laquelle les pesticides ou les matériaux contenant des pesticides ont été obsolètes et décrire la menace perçue qu'ils représentent pour les bénéficiaires, les communautés locales, leurs actifs et l'environnement.
8. Comment allez-vous documenter et déclarer les avantages et les coûts de l'élimination de ces matériaux par rapport à la non-action en termes de santé humaine, de bénéfices ou de pertes économiques, et les impacts / implications ou gains environnementaux ?
8. Si l'approvisionnement, l'utilisation, la distribution et le transport des pesticides sont essentiels au succès du projet / programme proposé, vous devez suivre les réglementations environnementales de l'USAID {22 CFR 216.3} et décrire et documenter suffisamment les circonstances qui justifient la nécessité de telles interventions.

Conception technique

Lors de la conception des interventions de contrôle des ravageurs et des maladies, le partenaire doit s'assurer que les réglementations et directives applicables de l'USAID sont prises en compte.

1. Si des outils de lutte antiparasitaire non chimiques sont proposés, expliquez ce qu'ils impliquent et à quel point ils sont sûrs et efficaces.
2. Si votre proposition comprend des techniques, outils ou méthodes traditionnels pour prévenir et contrôler les ravageurs et les maladies (p. ex. creuser des tranchées, installer des pièges, faire du bruit pour faire fuir les ravageurs ou brûler la végétation), décrire leur innocuité (pour les humains, les organismes utiles non ciblés tels que les abeilles et les oiseaux, et pour l'environnement), l'efficacité et l'acceptabilité parmi les populations ciblées. Si celles-ci prouvent êtes sûres et efficaces, expliquez comment vous allez promouvoir une acceptation plus large.
3. Si l'approvisionnement, l'utilisation, la distribution et le transport des pesticides sont essentiels au succès du projet / programme proposé, vous devez respecter les réglementations et procédures applicables de l'USAID {22 CFR 216.3} et décrire suffisamment les circonstances qui justifient la nécessité de telles interventions.
4. Lorsque des pesticides chimiques non synthétiques ou des produits antiparasitaires naturels, tels que le neem, l'ail et le poivre ou des matériaux non botaniques comme les cendres et le sable, sont proposés, décrivez les sources, l'efficacité et la sécurité et l'adoptabilité / acceptation par les bénéficiaires.
5. Décrivez les procédures de sécurité que vous allez mettre en place si vous proposez l'élimination ou la gestion des pesticides périmés ; les matériaux contenant des pesticides, tels que les MILD, les CILD et les ITPS ; ou vider des contenants de pesticides ou des matériaux d'emballage.
    a. Expliquez comment vous veillerez à ce que les contenants de pesticides vides ne soient pas utilisés pour entreposer de l'eau potable, de la nourriture ou des aliments pour animaux, ou comme matériaux de construction comme la toiture.
    b. Expliquez comment les récipients seront collectés en toute sécurité et s'ils sont en métal ou en plastique, rincés trois fois, perforés et broyés / déchiquetés, et stockés

dans des endroits sûrs jusqu'à ce qu'ils soient correctement éliminés par des personnes autorisées. L'utilisation d'un EPI approprié est requise.

6. Décrire les moyens de collaborer et de partager des informations avec d'autres parties prenantes impliquées dans les interventions de contrôle des ravageurs et des maladies, y compris les agents de vulgarisation agricole, le personnel de protection des cultures, les ONG internationales et nationales et les agences des Nations Unies telles que l'UNICEF, l'OMS, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (UNOCHA), Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), Organisation internationale pour les migrations (OIM) Organisation du travail (OIT).
7. Décrivez comment vous allez collaborer avec les agriculteurs locaux et les membres de la communauté et les amener à s'engager dans des interventions collectives de lutte contre les ravageurs / maladies afin d'assurer la continuité et la durabilité.
9. Décrivez les critères de sélection des bénéficiaires qui assureront l'égalité et l'équité entre les différents groupes de bénéficiaires (enfants, femmes enceintes, personnes handicapées, personnes âgées, etc.)
10. Documenter le nombre de personnes qui recevront un soutien technique et / ou matériel pour le contrôle / la prévention des ravageurs / maladies grâce aux activités proposées.
11. Décrivez comment vous veillerez à ce que les compétences des bénéficiaires soient améliorées :
    a. Surveiller, contrôler et prévenir les ravageurs et les maladies afin de protéger leurs biens, et
    b. Manipuler et utiliser sans danger des outils de lutte contre les ravageurs / maladies ;
12. Décrivez comment vous assurerez la sûreté et la sécurité de ce qui suit pendant les interventions de lutte contre les parasites / maladies :
    a. Enfants,
    b. Femmes enceintes,
    c. Personnes âgées,
    d. Personnes handicapées,
    e. Ressources naturelles, et
    f. Environnement.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes formées dans les pratiques de protection des cultures
- Nombre et pourcentage d'hectares protégés contre les maladies ou les attaques de ravageurs
- Nombre et pourcentage de personnes qui pratiquent les procédures de protection des cultures

Optionnel

- % de réduction des pertes après récolte

Sous-secteur : Produits pharmaceutiques vétérinaires et autres produits médicaux

Aperçu

Les produits médicaux vétérinaires sont des éléments fondamentaux d'un programme vétérinaire équilibré. Il est essentiel que tous les produits pharmaceutiques vétérinaires et autres produits médicaux vétérinaires soient adaptés à l'intervention, sûrs, efficaces et obtenus auprès de sources de qualité à un coût acceptable et conformes aux exigences légales du pays hôte.

Les « produits médicaux vétérinaires » sont un terme collectif qui comprend les produits pharmaceutiques vétérinaires, l'équipement médical et les fournitures médicales. Les produits pharmaceutiques vétérinaires comprennent les médicaments vétérinaires, les vaccins et les produits biologiques.

Si un kit, telle qu'un kit ACSA, contient un produit pharmaceutique vétérinaire, le kit entier est considéré comme un « produit pharmaceutique » et doit respecter toutes les exigences de l'USAID en matière d'obtention et d'utilisation de produits pharmaceutiques. L'équipement médical (également appelé « équipement médical durable ») comprend des articles qui peuvent généralement être réutilisés après avoir été correctement nettoyés et désinfectés (balances, couteau à sabot, trimmer à sabot, et pince à pouce, par exemple). Les fournitures médicales (également appelées « consommables ») comprennent des articles qui sont éliminés après utilisation (par exemple des seringues et des aiguilles, des lames chirurgicales, des bandages, des matériaux de suture et des gants d'examen).

L'USAID/OFDA ne considère généralement pas l'utilisation de bons pour l'achat de produits pharmaceutiques en raison de préoccupations concernant la sécurité, l'efficacité et la qualité des produits. L'USAID/OFDA peut envisager l'utilisation de bons pour l'achat de produits pharmaceutiques vétérinaires si vous fournissez tous les renseignements et documents nécessaires démontrant la sécurité, l'efficacité et la qualité du produit, et la qualité du fournisseur avant tout achat avec des fonds USAID/OFDA, à la satisfaction du conseiller technique en élevage de l'USAID/OFDA et du pharmacien de l'USAID/OFDA. Dès réception et examen de l'information, l'USAID/OFDA envisagera d'autoriser l'utilisation d'un modèle basé sur les bons. Des informations supplémentaires et une assistance technique sont disponibles auprès du conseiller technique en élevage et du pharmacien de l'USAID/OFDA.

L'USAID désigne les produits pharmaceutiques humains et vétérinaires (définis ci-dessus) comme des produits soumis à restriction. En outre, si des fonds de l'USAID/OFDA sont demandés, des exigences spécifiques en matière d'approvisionnement et de déclaration doivent être respectées. Des Ressources sont fournies pour aider à l'élaboration des propositions.

Biens restreints

Les produits pharmaceutiques vétérinaires et autres produits médicaux sont des produits soumis à restriction, nécessitant une autorisation spéciale pour l'achat avec les fonds de l'USAID/OFDA. Toutes les demandes d'achat de produits pharmaceutiques ou d'autres produits médicaux pour des interventions vétérinaires, notamment pour le bétail, la volaille, l'aquaculture et l'apiculture, doivent être placées dans le sous-secteur des *Produits pharmaceutiques vétérinaires et autres produits médicaux* (VPMC par son sigle

en anglais). Si la demande comprend des produits chimiques (par exemple, acaricides, pesticides, etc.), utilisez le mot-clé *Pesticide-Containing Materials* (Matériaux contenant des pesticides). Toutes les autres interventions en matière de santé animale, y compris les conseils techniques et la prestation de services de santé animale, doivent se faire dans le sous-secteur de *Bétail* ou dans le sous-secteur des *Pêches et de l'aquaculture*, selon le cas.

Synthèse de l'évaluation des besoins

Tenir compte des éléments suivants dans le résumé de l'évaluation des besoins :

1. Décrivez la chaîne d'approvisionnement des produits médicaux vétérinaires avant l'urgence, la façon dont l'urgence l'a touchée, le processus actuel de la chaîne d'approvisionnement des produits médicaux ainsi que toute lacune identifiée.
2. Pourcentage d'établissements vétérinaires disposant actuellement de stocks adéquats de médicaments vétérinaires essentiels.
3. Les maladies du bétail nécessitant un traitement et une prévention vétérinaires, et les traitements standard et / ou les préventions appropriées à la zone.
4. Fournir des informations sur les produits médicaux vétérinaires spécifiques nécessaires en réponse à la situation d'urgence actuelle (par type, par exemple, les produits pharmaceutiques, les fournitures médicales et l'équipement médical).
5. Identifier l'organe directeur pertinent pour la santé du bétail et son rôle dans le processus actuel de gestion de la chaîne d'approvisionnement des produits médicaux vétérinaires.
6. Décrire le processus d'importation des produits pharmaceutiques vétérinaires, les restrictions et les exigences d'enregistrement.
7. Fournir des informations sur les fournisseurs pharmaceutiques vétérinaires (nationaux ou internationaux) qui peuvent démontrer leur capacité à fournir des produits pharmaceutiques sûrs, efficaces et de qualité.

Conception technique

1. Décrivez comment la chaîne d'approvisionnement des produits médicaux vétérinaires fournira systématiquement des produits pharmaceutiques vétérinaires et d'autres produits médicaux qui appuieront les activités vétérinaires proposées.
2. Identifier le personnel dévoué et ses qualifications au siège et sur le terrain qui seront responsables de tous les aspects de la commande pharmaceutique vétérinaire, du transport (y compris l'expédition si nécessaire), de la réception, de l'entreposage, de la distribution et de la disposition définitive.
3. Décrivez votre expérience en matière d'approvisionnement de produits pharmaceutiques vétérinaires localement et / ou d'importation de produits pharmaceutiques vétérinaires et d'autres produits médicaux vétérinaires dans le pays d'intervention et de tout défi ou restriction anticipé. Incluez également votre statut actuel avec l'obtention de l'enregistrement des produits et des exemptions d'importation, ainsi que votre connaissance du processus de dédouanement.
4. Fournissez une carte du pays et indiquer les emplacements des installations de soins vétérinaires, les emplacements de stockage des produits pharmaceutiques vétérinaires et les voies d'approvisionnement pour l'importation initiale et les emplacements de stockage pour les établissements de soins vétérinaires.
5. Décrivez la chaîne d'approvisionnement en médicaments vétérinaires et en produits médicaux proposée pour le programme, y compris :
    a. La sélection et quantification des produits pharmaceutiques vétérinaires et autres produits médicaux, y compris les coûts, qui doivent être reflétés sur des lignes distinctes dans le budget ;

b. Soumettre une lettre demandant l'achat de produits pharmaceutiques vétérinaires avec les fonds de l'USAID/OFDA et toute la documentation à l'appui de l'utilisation du fournisseur proposé selon les instructions sur la page Ressources.
c. Soumettre l'annexe(s) applicable(s) en fonction de la demande de VPMC (Produits pharmaceutiques vétérinaires et autres produits médicaux) pour l'approvisionnement qui se trouve sur la page Ressources
    a. Annexe Tableau D1 -Pour les produits pharmaceutiques
    b. Annexe Tableau D2 -Pour l'équipement médical vétérinaire
    c. Annexe Tableau D3 - Pour les fournitures médicales vétérinaires
d. Calendrier estimé pour l'achat de tous les produits pharmaceutiques vétérinaires et d'autres produits médicaux ;
e. Système de gestion des stocks, y compris les prévisions et les mouvements de produits ;
f. Stockage sûr et sécurisé des VPMC pour protéger les stocks contre le vol, les dommages environnementaux et l'infestation par les ravageurs ;
g. Plan de distribution de l'installation de stockage à chaque installation destinataire ;
h. Processus et système permettant d'assurer la cohérence de la chaîne d'approvisionnement en produits médicaux, d'éviter les ruptures de stock et le surstockage au niveau des établissements, et d'assurer l'utilisation appropriée des produits ;
i. Procédures de rappel de produits ;
j. Plan de disposition pour tous les produits médicaux qui peuvent rester à la fin de la période du projet. Le plan peut inclure la destruction ou le don de produits ;
k. Décrire comment l'approche proposée soutient le renforcement des capacités de la chaîne d'approvisionnement locale, en prenant en compte les contraintes identifiées dans l'évaluation, en travaillant avec les acteurs du système local pour restaurer et potentiellement étendre la fonction.

6. Décrivez toute la formation offerte au personnel dans la gestion des produits pharmaceutiques vétérinaires et d'autres produits médicaux. Les éléments de cette formation doivent inclure la bonne gestion des stocks de produits pharmaceutiques vétérinaires et d'autres produits médicaux.
7. Décrivez les conditions vétérinaires à traiter dans le cadre du programme.
8. Décrivez comment vous entretenez correctement tout équipement médical vétérinaire fourni avec des pièces de rechange, des contrats de service et des techniciens correctement formés.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre d'installations vétérinaires en rupture de stock de l'un des produits traceurs de produits médicaux vétérinaires, pendant plus d'une semaine
- Nombre d'animaux traités ou vaccinés
- Nombre d'épidémies de maladies animales

Optionnel

- Nombre de personnes formées en gestion de la chaîne d'approvisionnement des produits médicaux vétérinaires

Sous-secteur : Sécurité du système de semences

Aperçu

Les activités dans ce sous-secteur doivent soutenir le système semencier dans l'emplacement du programme. Pour l'USAID/OFDA, le système semencier est l'ensemble du réseau d'endroits où les agriculteurs se procurent des semences, par ex. leurs propres stocks, voisins, le marché informel local, et les vendeurs de semences formels, tels que *agrodealers* et commerces. Soutenir l'accès des agriculteurs à une grande variété d'options de semences, allant des variétés locales préférées aux semences déclarées de qualité, aux semences certifiées et aux variétés modernes, renforce la résilience des agriculteurs et leur capacité à prendre des décisions qui réduisent les risques. Les activités de ce sous-secteur peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, des évaluations complètes des systèmes semenciers multi-agences ; multiplication de semences, commercialisation ou programmes de vérification de la qualité ; et un meilleur stockage des semences.

Biens restreints
Les partenaires d'exécution sont responsables de l'utilisation d'intrants agricoles de qualité. Les semences, plants, boutures et autres produits agricoles ont besoin d'une approbation technique préalable. L'approbation préalable pour les produits agricoles soumis à restrictions achetés avec des bons est également requise. Les engrais sont également des produits soumis à restrictions en vertu des politiques de l'USAID. L'USAID/OFDA fournit un financement pour les engrais dans certaines circonstances. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section Biens, services et pays non admissibles et soumis à des restrictions, sous Lignes directrices relatives au coût / budget, à la page 63.

Synthèse de l'évaluation des besoins

Évaluation du système de semences
Pour que l'USAID/OFDA envisage de financer une évaluation à grande échelle de la sécurité du système semencier (SSSA par son sigle en anglais), le besoin, le processus et la valeur globale de toutes les parties prenantes doivent être clairs. Une évaluation proposée principalement pour informer votre proposition subséquente d'aide à l'agriculture ne sera pas appuyée. L'information doit être utile à la communauté humanitaire en général, idéalement multipartite par nature et totalement transparente en termes de rendre les données et les analyses accessibles aux parties intéressées.

Si une offre de semences est proposée au même endroit pour la même population bénéficiaire pendant plus de trois années consécutives (par la même organisation), un SSSA est attendu.

1. Expliquer clairement le fonctionnement des systèmes de semences utilisés par les agriculteurs, par culture, y compris :
    a. Les rôles des hommes et des femmes dans le système ;
    b. Quelles lacunes importantes existent dans la connaissance ;
    c. Comment les conditions ont changé pour modifier les systèmes semenciers locaux ; et
    d. Pourquoi les distributions répétées sont justifiées.
2. Détaillez les questions d'évaluation planifiées et la contribution que l'information apportera aux activités de réponse ou de RRC.
3. Indiquez comment l'emplacement cible a été sélectionné.
4. Documenter l'utilité des résultats pour un large éventail de parties prenantes humanitaires.

5. Détaillez comment les résultats seront partagés avec tous les acteurs humanitaires et notez comment la participation de plusieurs agences sera assurée. Dans la mesure du possible, l'exécution de l'évaluation doit être aussi collaborative que possible.
6. Justifier la portée et l'échelle de l'évaluation. S'agit-il d'une mise à jour de données de base existantes ou d'une nouvelle étude dans une zone non évaluée ?

Multiplication des graines

1. La production de semences générée pour satisfaire la demande d'autres programmes humanitaires ou d'acheteurs institutionnels n'est pas durable et ne sera prise en considération que pour un financement avec une analyse de marché et une stratégie de sortie solides. Indiquer :
    a. Quel pourcentage d'acheteurs devraient être institutionnels comparativement à la vente directe aux agriculteurs au fil du temps, et
    b. Quelle est la stratégie de marketing à chacun.
2. La distribution gratuite de tout actif agricole, y compris les unités de stockage, est déconseillée. Les propositions visant à fournir des articles gratuits ou fortement subventionnés doivent être fortement justifiées. Chaque fois que possible, la part des coûts apportée par le bénéficiaire pour la réception du matériel / des produits est préférée. Veuillez utiliser les mots clés *Cash* (Argent) et / ou *Vouchers* (Bons) sur la page 249, si nécessaire.
3. Vous devez détailler les problèmes liés à l'accès et à la disponibilité du type de semences proposé. Fournir également des preuves de la demande du marché pour les semences produites et la volonté de payer de la part des agriculteurs locaux.
4. Fournir des détails sur l'utilisation finale de semences multipliées. Est-ce pour leur propre usage ou pour le marché ?
5. Quelles pratiques d'assurance de la qualité des semences et de vérification seront promues ?

Stockage des semences / Réduction des pertes après récolte

1. Pour améliorer les activités de stockage, documenter les niveaux actuels de pertes après récolte et les principaux défis à la conservation des semences / céréales par culture.
2. Fournir des informations sur la façon dont les méthodes locales répondent à la demande de stockage de semences / céréales.
3. S'il ne s'agit pas d'un projet pilote pour tester un nouveau modèle, veuillez documenter l'efficacité du modèle proposé. Votre proposition doit également documenter comment toute fourniture d'intrants, tels que les conteneurs de stockage, sera assurée sur une base continue. S'il s'agit d'un projet pilote, veuillez documenter le pourcentage actuel de perte après récolte et la réduction souhaitée en utilisant ce modèle.

Conception technique

Pour toutes les interventions proposées dans le cadre de ce sous-secteur, mettre en évidence une compréhension de tous les canaux d'approvisionnement des producteurs et une analyse de l'accès et de la disponibilité des semences. Toutes les activités doivent indiquer les personnes ciblées des activités proposées par sexe. Décrire clairement les rôles des genres dans le système agricole et / ou par culture.

Évaluation du système de semences

1. Une description détaillée doit inclure la méthode d'évaluation et les moyens d'analyse et de partage des données.

Multiplication des graines

1. Pour les activités de multiplication des semences, indiquez les conditions de croissance, et si l'irrigation est utilisée, quels sont les plans d'entretien.
2. Discutez de la façon dont les agriculteurs seront liés à la source originale et propre de semences pour la multiplication au cours des saisons suivantes.
3. Citez les effets potentiels du programme sur le marché, y compris le soutien ou l'affaiblissement des sources de semences existantes sur le marché.
4. Décrivez le plan de marketing et de sensibilisation pour les semences produites.
5. Expliquez qui sera impliqué dans les activités et qui en bénéficiera, ventilé par sexe.
6. Expliquer les normes de qualité des semences qui sont recherchées et comment seront-elles mesurées et réalisées.
7. Si les parcelles de multiplication doivent être irriguées, discuter de la disponibilité de l'eau et de la manière dont les conséquences environnementales négatives potentielles d'une utilisation supplémentaire d'eau seront atténuées.
8. Décrivez le support technique et le matériel qui sera utilisé dans l'activité de protection contre les ravageurs, les maladies et les mauvaises herbes, tels que la formation, l'assistance technique et / ou matérielle, etc. Pour plus de détails, se référer au sous-secteur *Organismes nuisibles et Pesticides* sur la page 106.
9. Confirmez que toutes les semences qui seront multipliées se sont avérées bien fonctionner sous la direction des agriculteurs et sont suffisamment acceptées par les agriculteurs et le marché.

Stockage des semences et Réduction des pertes après récolte

1. L'USAID/OFDA décourage la construction de banques de semences, de fourrage ou de céréales appartenant à la communauté ou communautaires en raison de leur manque inhérent de durabilité une fois que l'organisation d'exécution quitte la zone. L'USAID/OFDA soutient rarement ce modèle étant donné les défis liés au maintien des conditions phytosanitaires et à la qualité des semences. L'USAID/OFDA ne soutiendra pas les unités de stockage de semences / céréales communautaires sans preuves solides que les agriculteurs préfèrent cela et un plan en place et détaillé pour la durabilité à long terme.
2. La production d'unités de stockage après récolte doit utiliser du matériel disponible localement et à faible coût. Vous devez fournir un plan détaillé pour augmenter la demande pour les unités et accroître la disponibilité des unités sur le marché.
3. Les propositions de méthodes de stockage doivent mettre en évidence la réduction en pourcentage proposée de la perte après récolte (par culture) et justifier le modèle proposé en fonction du coût, de la disponibilité des matériaux locaux, de l'aptitude à certaines cultures et de l'efficacité.
4. Pour chaque méthode de stockage promue, fournissez le coût pour chaque bénéficiaire. L'USAID/OFDA encourage fortement les solutions reproductibles à faible coût.
5. Pour tous les modèles ou méthodes qui impliquent l'utilisation de produits restreints tels que des herbicides, des fongicides et / ou des insecticides, vous devez respecter les sections applicables des règlements environnementaux de l'USAID comme stipulé dans 22 CFR 216.3 (b). (Pour plus d'informations, se reporter au sous-secteur *Organismes nuisibles et Pesticides*). En raison du temps requis pour les approbations, l'USAID/OFDA ne soutient généralement pas les programmes qui impliquent l'application d'herbicides / fongicides / pesticides chimiques commerciaux pour le traitement des semences / céréales.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de mois d'autosuffisance alimentaire des ménages grâce aux programmes de sécurisation du système semencier
- Nombre de personnes bénéficiant directement des systèmes semenciers / activités d'intrants agricoles
- Pourcentage de ménages ayant accès à suffisamment de semences pour planter

Optionnel

- Variation en pourcentage de la perte après récolte due aux activités de stockage

Sous-secteur : Améliorer la production agricole / sécurité alimentaire

Aperçu

L'USAID/OFDA soutient les interventions de réponse, de relèvement et de RRC qui renforcent les efforts des petits agriculteurs vulnérables pour améliorer la production agricole et assurer la sécurité alimentaire. Un large éventail d'activités pourrait être envisagé, allant de la promotion de méthodes agricoles plus résilientes à la sécheresse, à la diversification des choix de cultures au niveau des ménages. Toutes les activités proposées doivent s'efforcer fortement d'incorporer les préférences des agriculteurs et être fondées sur une consultation intensive avec les bénéficiaires ciblés et / ou la connaissance des systèmes agricoles locaux. Pour assurer le succès du programme, l'USAID/OFDA s'attend à ce que les interventions considèrent la durabilité comme un élément central de la conception du programme.

Biens restreints

Vous êtes responsable de l'utilisation d'intrants agricoles de qualité. Les semences, plants, boutures et autres produits agricoles ont besoin d'une approbation technique préalable. L'approbation préalable est également requise pour les produits agricoles soumis à restrictions achetés avec des bons. Les engrais sont également des produits soumis à restrictions en vertu des politiques de l'USAID. L'USAID/OFDA fournit un financement pour les engrais dans certaines circonstances. Pour plus d'informations sur les engrais, veuillez vous référer à l'ADS 312. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section Biens, services et pays non admissibles et soumis à des restrictions, sous Lignes directrices relatives au coût / budget, à la page 63.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Les propositions de fourniture de semences doivent inclure une évaluation des besoins en semences distincts des besoins alimentaires immédiats. L'insécurité alimentaire est une preuve insuffisante pour la fourniture d'intrants.
2. L'évaluation doit indiquer comment les agriculteurs et les agricultrices s'approvisionnent normalement en semences et comment le désastre actuel a perturbé le processus. Si la fourniture de semences vise à atteindre un objectif nutritionnel ou générateur de revenus, l'évaluation doit soutenir l'utilisation des semences comme moyen de combler ces lacunes. La fourniture d'intrants pourrait prendre en compte des méthodes directes (par exemple la distribution directe de semences) ou d'autres méthodes (par exemple l'utilisation de bons ou d'autres moyens pour assurer l'accès).

3. Si vous proposez l'utilisation de variétés de semences nouvelles / améliorées, l'évaluation des besoins doit documenter une demande clairement exprimée de la part des agriculteurs pour les caractères variétaux proposés. L'évaluation des besoins doit documenter que les semences proposées peuvent pousser dans la zone agro-écologique sous la direction des agriculteurs bénéficiaires, et non seulement dans des conditions de croissance idéales plus des intrants.
4. Si la fourniture d'intrants est en cours depuis plus de trois saisons consécutives, l'évaluation des besoins et la conception technique doivent soutenir que la gratuité des semences est la meilleure option pour lutter contre l'insécurité des semences.
5. Les propositions visant à fournir des outils ou d'autres intrants doivent inclure une évaluation de la disponibilité des outils / intrants et des détails des distributions d'intrants précédentes, en particulier lorsque vous proposez des années consécutives de distribution d'outils à la même population bénéficiaire.
6. Inclure des facteurs limitants à la productivité ou au stockage agricole dans la région dans son ensemble et pour la population ciblée.
7. Identifier le stress auquel le système agricole est actuellement confronté par rapport aux temps normaux. Mettre l'accent en particulier sur l'accès aux terres de plantation et l'accès et la disponibilité des ressources telles que l'eau, le carburant ou les intrants agricoles.
8. Discutez de la probabilité que les graines plantées atteignent la récolte en raison de la perturbation ou du déplacement.
9. Pour les programmes d'irrigation, identifier les effets des interventions proposées sur les nappes phréatiques régionales et le risque de conflit avec d'autres populations qui pourraient être en concurrence pour des ressources en eau limitées. Pour les exigences techniques, se reporter au sous-secteur *Irrigation* à la page 119.
10. Pour les programmes de RRC proposant de nouvelles méthodes ou cultures, inclure une analyse des pratiques actuelles et une estimation du changement potentiel résultant des nouvelles méthodes / cultures.

Conception technique

Provision de semences / intrants

1. Illustrer que les activités visent à augmenter les options de semences disponibles.
2. Montrer que les agriculteurs ont la possibilité de choisir parmi ces options de semences améliorées.
3. Justifier la méthode de distribution choisie pour remédier à un écart de sécurité des semences. Décrivez comment la méthode proposée répondra le mieux aux besoins et est possible compte tenu du contexte. Par exemple, si un programme de bons est proposé, comment la fourniture de semences a-t-elle été vérifiée ?
4. Expliquez comment les activités proposées peuvent affecter la capacité des non-bénéficiaires à obtenir des intrants agricoles. Le programme achètera-t-il toutes les semences disponibles ou augmentera-t-il les prix ?
5. Expliquez comment l'intervention pourrait affecter le système semencier actuel, y compris d'autres canaux de marché, formels ou informels.
6. Confirmer que tous les intrants agricoles, y compris les graminées de pâturage et les semis d'arbres, ne sont pas envahissants à l'endroit proposé.
7. Expliquer comment le choix du fermier est incorporé, même dans des situations de distribution directe.
8. Toute proposition impliquant la distribution de semences hybrides nécessite une préapprobation de l'USAID/OFDA. Par conséquent, fournir une justification solide pour tout achat de semences non locales ou hybrides. Vous devez vous procurer des

semences certifiées ou assumer la responsabilité de l'exécution de diverses pratiques d'assurance de la qualité des semences. Pour plus d'informations, voir l'annexe sur la sécurité des semences et de l'agriculture, la déclaration de qualité du producteur de semences à la page Ressources.
   a. Pour les intrants comme les boutures et les tubercules, vous devez expliquer comment la santé et le statut indemne ont été assurés.
9. Lorsque vous proposez une activité de coupons pour la fourniture d'intrants, discutez si et comment le programme a l'intention de créer des liens entre les agriculteurs et les futures sources de semences.
10. Veuillez répondre à toutes les questions de qualité liées à la fourniture d'intrants, comme indiqué à la page 256, « Articles soumis à des restrictions ».

Jardins potagers / potagers / agriculture urbaine
1. Indiquez si le but de la production est principalement d'augmenter le revenu, d'améliorer la nutrition, ou les deux.
2. Détaillez un plan pour vous assurer que ces objectifs sont atteints.
3. Pour générer des revenus, veuillez répondre à toutes les exigences du mot clé *Livelihood* (Subsistance) sur la page 256.
4. Pour les objectifs nutritionnels, fournir des preuves que les aliments sont acceptés et consommés par les populations bénéficiaires ou détailler un plan pour encourager la consommation.
5. Justifier la tentative de soutenir les changements de consommation dans ce programme, car le changement de comportement lié aux préférences alimentaires et à la consommation peut prendre plus d'un an.

Engrais
1. Pour la fourniture de tout engrais, décrivez l'impact environnemental.
2. Fournissez la composition exacte, la quantité et le coût par type.
3. L'USAID/OFDA encourage la production d'engrais organiques (par exemple du compost) par les agriculteurs. Les engrais inorganiques doivent respecter les spécifications de l'USAID (voir ci-dessus, Marchandises soumises à restrictions à la page 64).
4. Si les agriculteurs n'achètent normalement pas d'engrais, indiquez comment l'achat des saisons suivantes sera assuré après la fin du programme.
5. L'USAID/OFDA ne finance pas l'utilisation de fumier humain pour des interventions agricoles.

Formation aux techniques de production agricole ou accroissement de la diversité agricole
1. Indiquez quels sujets et méthodologies les programmes de formation incluront, qui sera impliqué, et pourquoi la formation est nécessaire, en particulier si les techniques agricoles de base sont couvertes.
2. Discutez de la probabilité d'adoption spontanée par les agriculteurs voisins.
3. Discutez des moyens de dévaloriser les formations pour augmenter la couverture des bénéficiaires.
4. Discuter de la durabilité potentielle des méthodes / variétés proposées à la fin du programme, en notant en particulier quels matériaux de formation seront utilisés pour soutenir l'adoption des pratiques.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de mois d'autosuffisance alimentaire des ménages grâce à l'amélioration des programmes de production agricole
- Nombre de personnes bénéficiant directement de l'amélioration de la production agricole et/ou des activités de sécurité alimentaire
- Nombre d'hectares soumis à des méthodes agricoles améliorées

Optionnel
- Pourcentage de ménages ayant accès à suffisamment de semences pour planter

Sous-secteur : Irrigation

Aperçu
Les programmes d'irrigation feront l'objet d'un examen environnemental rigoureux. Toutes les interventions d'irrigation doivent suivre le principe « ne pas nuire », en prenant en considération les impacts négatifs potentiels sur l'environnement social et physique.

À quelques exceptions près, l'USAID/OFDA ne finance pas l'irrigation en eaux grises. Avec une justification très forte, l'USAID/OFDA peut financer de très petits programmes de jardins familiaux dans des environnements pauvres en eau qui utilisent de l'eau grise de cuisine si l'eau n'est pas appliquée directement sur la partie comestible de la plante. L'USAID/OFDA exigera de voir un(e)
- Conception,
- Explication de la façon dont les risques pour la santé publique sont atténués, et
- Plan de surveillance.

L'USAID/OFDA ne finance pas les propositions d'accès aux aquifères profonds pour l'irrigation. De telles activités peuvent avoir des impacts négatifs majeurs sur l'approvisionnement en eau régional. Généralement, l'USAID/OFDA ne financera pas les systèmes d'irrigation mécanisés ; L'USAID/OFDA exigera une justification claire de ces systèmes avant de les considérer.

L'OFDA ne prend en charge les pompes solaires et / ou éoliennes que lorsqu'un certain nombre de conditions sont remplies. L'utilisation de pompes solaires à des fins d'irrigation ne serait normalement acceptable que lorsque les coûts d'investissement sont justifiés par une analyse coûts-avantages et que vous pouvez prouver que les services techniques d'entretien sont disponibles localement. Vous devez justifier l'utilisation de pompes solaires et / ou éoliennes dans la proposition en termes de
- Besoin,
- Pourquoi le solaire / vent est un choix plus approprié que d'autres types de pompes, et
- Comment ces systèmes seraient exploités, entretenus, sécurisés, etc.

Veuillez vous reporter aux exigences relatives aux pompes solaires dans la section Conception technique WASH des Directives à la page 243 pour des spécifications plus détaillées sur les exigences relatives aux pompes solaires, qui doivent être respectées même si elles sont utilisées pour l'irrigation.

L'OFDA soutiendra les activités de réhabilitation de l'infrastructure d'irrigation mais pas lorsque les besoins résultent d'un manque d'entretien de routine.

Lorsque vous proposez des activités d'irrigation, veuillez vous référer au mot-clé *Water for Productive Uses* (Eau pour les utilisations productives) à la page 263.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Fournissez les résultats de l'évaluation, y compris la façon dont vous avez évalué les besoins de la population. Si possible, inclure des informations de base qui montrent comment la population a utilisé les systèmes d'irrigation avant la catastrophe qui a déclenché cette réponse.
2. Dans le cadre d'une activité de RRC, indiquez comment vous avez déterminé que les activités d'irrigation proposées sont un élément important de la réduction des risques ou de la résilience de la construction.
3. Inclure une analyse des méthodes d'arrosage des cultures actuellement utilisées et expliquer pourquoi les nouvelles technologies proposées seront plus efficaces.
4. Fournir une histoire de la gestion des ressources en eau dans la région, y compris ce qui a réussi et ce qui a échoué. Si non, justifiez pourquoi un tel historique ne peut être fourni.
5. Inclure des informations sur la disponibilité de l'eau et les fluctuations saisonnières, en accordant une attention particulière à l'évaluation de l'approvisionnement en eau pendant la saison sèche.
6. Pour toutes les activités visant à accroître la production agricole pour générer des revenus, fournir des informations sur
   a. Les prix des produits de base,
   b. Les coûts des intrants,
   c. Les revenus et profits probables, et
   d. L'offre et la demande actuelles et prévues pour le produit.
7. Fournir une brève analyse coûts-avantages du système d'irrigation. Montrer que l'augmentation des profits du système d'irrigation sera supérieure à son coût dans un délai raisonnable.
8. Pour toutes les activités visant à améliorer l'état nutritionnel, fournissez des détails sur la manière dont la production et la nutrition seront liées.
9. Veiller à ce que les bénéficiaires des projets d'irrigation ayant des sources d'eau partagées aient des droits d'accès ou aient déjà disposé d'un accès à la source d'eau.
10. En cas de partage des systèmes d'eau / irrigation, s'assurer que les communautés ont des règles claires pour la gestion de l'eau, y compris l'exploitation, la distribution et la maintenance. Les règlements internes et les règlements sont un plus.

Conception technique

1. Le cas échéant, inclure une description complète de chaque phase du système d'irrigation que vous proposez de traiter. Selon les activités proposées, cela peut inclure :
   a. La source d'eau,
   b. Le stockage de l'eau pendant la saison sèche,
   c. Le transport de l'eau de la source / du stockage vers les champs, et
   d. L'application de l'eau aux cultures.
2. Décrivez le marché local pour les pièces de rechange et la capacité technique pour la réparation des systèmes. En outre, estimer la durée de vie de l'équipement distribué.
3. Si vous proposez d'introduire une nouvelle technologie, décrivez comment vous incorporerez des programmes de renforcement des capacités et de formation dans le programme. Cela peut inclure la création de parcelles de démonstration avant la mise en œuvre de la technologie proposée, la tenue de journées champêtres ou de visites

sur le terrain et une description des coûts et des avantages pour les agriculteurs et agricultrices.

4. Employer la conception participative, c'est-à-dire que les systèmes d'irrigation doivent être conçus avec les agriculteurs.
5. Mettre en œuvre des systèmes d'irrigation avec les agriculteurs, c'est-à-dire l'accompagnement.
6. Promouvoir des règles claires pour éviter la concurrence entre la consommation humaine et l'irrigation lorsque les systèmes fournissent de l'eau pour la consommation humaine et l'irrigation. La consommation humaine doit être favorisée.
7. Si vous proposez une infrastructure hydraulique à double usage (utilisation humaine et agricole), décrivez complètement l'activité dans le sous-secteur *Approvisionnement en eau* du secteur WASH et utilisez le mot-clé *Water for Productive Uses* (Eau pour les utilisations productives).
8. Décrivez l'existence de normes claires pour les agriculteurs concernant leurs droits et obligations dans l'utilisation de l'eau et du système d'irrigation. Cela assurera sa durabilité.
9. Assurer la viabilité à long terme du programme en abordant la transition de l'activité des interventions soutenues par les ONG vers les communautés, les ministères de l'Agriculture, etc. Le contexte (sécurité, gouvernance, etc.) est-il propice au maintien durable des systèmes ?
10. Compte tenu des vastes exigences d'ingénierie pour les systèmes d'irrigation, décrivez l'expertise en ingénierie de votre organisation ou sous-bénéficiaire.
11. Expliquez comment vous allez sélectionner les bénéficiaires. Comment la technologie sera-t-elle partagée avec les agriculteurs non bénéficiaires ?
12. Indiquez dans vos plans pourquoi les réparations actuelles dépassent la capacité des utilisateurs à les supporter.
13. Confirmez que votre proposition fournit un support et un plan d'entretien correspondant au nombre d'utilisateurs.
14. Décrivez comment le vol d'intrants sera évité.
15. Traiter tous les impacts négatifs potentiels des activités proposées :
    a. Estimer la quantité d'eau à fournir grâce à cette technologie.
    b. Combien de terres seront irriguées par agriculteur ?
    c. Quels sont les impacts négatifs potentiels sur les autres utilisateurs de l'eau qui ne sont pas bénéficiaires de cette technologie ?
    d. Indiquez comment allez-vous atténuer les impacts négatifs potentiels sur la structure / qualité du sol et le potentiel d'irrigation pour augmenter l'érosion, en particulier pour les champs irrigués près des rivières.
16. Lorsque l'irrigation est proposée, elle doit être accompagnée de mesures agricoles intelligentes face au climat utilisées pour faire face à la pénurie d'eau, telles que :
    a. L'augmentation de la capacité de stockage de l'eau dans le sol, dans les réservoirs de surface et dans les réservoirs souterrains ;
    b. La rétention d'eau à la ferme et la filtration améliorée ;
    c. Des technologies d'irrigation plus efficaces qui réduisent les pertes par évaporation ;
    d. Les méthodes d'irrigation qui utilisent une basse pression et une faible consommation d'énergie, comme l'irrigation au goutte-à-goutte, la pulvérisation ou l'inondation par gravité (sans utiliser des pompes électriques ou motorisées mais plutôt de la gravité par des pentes ou de petits réservoirs d'eau) ;

e. La réduction des pertes d'eau dans la distribution et la conduction, telles que le revêtement ou l'utilisation de tubes / tuyaux totaux ou partiels dans les travaux d'irrigation ; et des
f. Pratiques qui favorisent une meilleure rétention de l'eau dans le sol, telles que les demi-lunes, les fosses zaï, ou le nivellement des sols.

17. Dans les systèmes d'irrigation qui nécessitent un recours intensif à la main-d'œuvre, des systèmes TCA pourraient être utilisés, mais il doit y avoir un équilibre entre l'incitation et l'appropriation de l'infrastructure par les agriculteurs. Dans de nombreux systèmes, les agriculteurs obtiennent des droits d'utilisation de l'eau en fonction du nombre de jours qu'ils ont travaillé à la construction du système. Un système de TCA pourrait créer un conflit si aucun droit d'eau n'est créé pour l'utilisation de l'eau.
18. De la même manière que les systèmes d'utilisation de l'eau pour la consommation humaine, promouvoir l'analyse de l'eau pour l'irrigation afin de s'assurer que l'eau d'irrigation ne provoque pas de dégâts environnementaux, salinisation, sodification ou dépôt de métaux lourds comme le mercure ou le plomb.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre d'hectares sous irrigation
- Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'élevage
- Longueur du système d'irrigation mis en œuvre

Optionnel

- Pourcentage de ménages ayant accès à l'irrigation
- Nombre de mois d'autosuffisance alimentaire des ménages

2. Reprise économique et systèmes de marché

Aperçu

Les interventions de Reprise économique et des systèmes de marché (ERMS par son sigle en anglais) au niveau des ménages, de la communauté ou de la région aident les gens à restaurer ou améliorer leurs moyens de subsistance et à soutenir les systèmes clés du marché pour qu'ils retrouvent leur pleine fonctionnalité conformément au mandat de l'USAID/OFDA de réduire l'impact économique et social des catastrophes. Un système de marché critique est celui qui a joué, joue ou pourrait jouer un rôle majeur dans la survie ou la subsistance des populations touchées.

Il n'est pas toujours possible ou souhaitable de revenir à l'état économique d'avant la catastrophe. Dans certains cas :

- Les modes de subsistance étaient insoutenables dès le départ,
- Les industries prédominantes appauvrissent les ressources naturelles non renouvelables, ou
- Les conditions nationales ou mondiales ont rendu les modèles économiques antérieurs plus viables.

Il est également possible que les schémas de moyens de subsistance antérieurs à la catastrophe aient augmenté la vulnérabilité de la population touchée et exacerbé les effets de la crise. L'USAID/OFDA souligne l'importance de travailler dans les préférences des individus, des communautés et des entreprises concernés, tout en ne supposant pas que toutes les activités économiques précédentes étaient durables.

Tous les programmes du secteur Reprise économique et des systèmes de marché doivent être basés sur une compréhension globale des dynamiques de marché et des facteurs économiques pertinents et éviter les distorsions négatives du marché. Les activités devraient s'appuyer sur les compétences et les capacités locales et minimiser les dommages causés à l'environnement naturel et aux individus, notamment en tenant compte de la dynamique des conflits, ainsi qu'une analyse suffisante des systèmes de marché pertinents.

Les programmes de ERMS doivent comporter un élément important de consultation communautaire avant de déterminer l'intervention.

Votre proposition doit montrer un examen attentif des normes et des indicateurs pertinents dans les Normes minimales de relance économique, un guide d'accompagnement Sphère.

Réduction des risques de catastrophe

L'USAID/OFDA peut prendre en charge les activités de RRC ERMS, soit en tant qu'élément d'une intervention de réponse / récupération, soit en tant qu'intervention de RRC autonome. Pour les interventions autonomes de réduction des risques de crise, en plus des exigences sous-sectorielles :

1. Vous devez décrire dans votre proposition le(s) système(s) de marché critique(s) pertinent(s), les risques de catastrophe pertinents pour ces systèmes de marché et l'effet probable de la catastrophe ;
2. L'intervention proposée doit clairement atténuer ou transférer les risques pour les moyens de subsistance des populations d'un choc spécifique et probable pour lequel les stratégies d'adaptation existantes sont inadéquates ;

3. Les activités proposées doivent s'appuyer sur les points de vue des hommes et des femmes sur les risques les plus graves pour leurs moyens de subsistance, leur tolérance au risque et les stratégies existantes de gestion ou de réduction des risques ;
4. Vous devez décrire les leçons tirées des efforts antérieurs de gestion des risques dans la zone du programme ; et
5. Les contributions des bénéficiaires / communautés et le co-investissement avec les gouvernements locaux et le secteur privé sont fortement préférés à la pleine subvention des actifs.

Intégration de la protection

Les propositions doivent démontrer l'intégration de la protection :

1. Comment le programme rend-il les biens et services également disponibles et utiles aux hommes et aux femmes dans la mesure du possible ? Si vous proposez des programmes considérés comme difficiles pour la participation des femmes, faites des efforts pour rechercher les opinions des femmes et maximiser le potentiel de leur participation.
2. Comment allez-vous cibler les personnes ayant des considérations spéciales (par exemple les ménages dirigés par une femme, les personnes handicapées, les jeunes et les personnes âgées) et éliminer les obstacles à leur participation ? L'USAID/OFDA met en garde que certaines personnes extrêmement vulnérables qui ne peuvent pas gagner leur vie ne sont pas des bénéficiaires directs appropriés pour certaines interventions de ERMS.
3. Quelles sont les préoccupations en matière de sécurité et de protection des participants (par exemple, le moment et la réception de l'argent, les risques au sein des ménages liés à la participation aux activités de subsistance, etc.) et comment les atténuer ?
4. Quelles mesures existent-elles ou allez-vous mettre en place pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels durant les activités du programme ?
5. Fournir des détails sur un système de rétroaction / plainte efficace et sûr pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires.
6. Comment allez-vous surveiller les problèmes de protection et comment ces informations seront-elles utilisées pour réduire les risques existants et nouvellement identifiés ?

Ciblage et interventions indirectes

Les programmes de l'USAID/OFDA ciblent les populations les plus vulnérables touchées par les catastrophes. Cependant, pour restaurer durablement les moyens de subsistance et promouvoir des revenus accrus, le meilleur moyen d'atteindre et d'aider ces personnes est souvent de travailler avec d'autres acteurs qui dirigent l'économie. Cela pourrait inclure, par exemple, de travailler avec des entreprises moyennes pour promouvoir l'emploi et ainsi créer des emplois pour les personnes touchées par les catastrophes, ou assurer l'accès au crédit pour les acheteurs et les grossistes afin qu'ils puissent continuer à acheter des produits aux petits producteurs. L'USAID/OFDA encourage ces types d'interventions, à condition que les bénéficiaires ultimes soient les individus les plus pauvres et / ou les plus vulnérables touchés par une catastrophe. Vous devez clairement concevoir des interventions pour montrer comment les personnes les plus touchées en bénéficieront ; et surveiller les avantages pour la population ciblée finale. Une analyse attentive du marché et des bénéficiaires indiquera si une intervention plus directe ou indirecte aura un impact plus important sur la population ciblée.

Programmation axée sur le marché
Dans le secteur de ERMS, l'USAID/OFDA accueille favorablement l'utilisation de modalités basées sur le marché, y compris l'argent et les bons, pour garantir que les interventions et les moyens de subsistance sont adaptés aux conditions locales et répondent aux besoins et préférences des populations. Cependant, la distribution directe peut être plus appropriée dans certaines circonstances.

L'argent et les bons sont des modalités qui peuvent être utilisées pour atteindre les objectifs du programme dans de nombreux secteurs, pas seulement de ERMS. Voir les descriptions des mots-clés *Cash* (Argent) et *Vouchers* (Bons) sur la page 249 et 261 pour plus d'informations. Voir la description du mot clé *TCA* sur la page 250 et le sous-secteur *Emploi temporaire* dans cette section à la page 133.

Les transferts monétaires polyvalents ne doivent pas être classés comme ERMS ; Au lieu de cela, veuillez consulter le secteur *Assistance en espèces multifonctions* à la page 166.

Sous-secteurs disponibles

Restauration des moyens de subsistance : Aider les personnes touchées par les catastrophes à continuer leurs moyens de subsistance existants ou à reprendre les activités de subsistance qu'ils pratiquaient avant les catastrophes.

Nouveau développement des moyens de subsistance : Aider les personnes touchées à entreprendre de nouvelles activités de subsistance qu'elles ne pratiquaient pas auparavant, lorsque cela est nécessaire en raison des circonstances de la catastrophe et de l'économie.

Renforcement du système de marché : Soutenir ou restaurer les acteurs clés, les relations, les services et l'infrastructure qui permettent aux systèmes de marché critiques de fonctionner.

Services financiers : Soutenir la fourniture continue de services financiers ou offrir de nouveaux services financiers qui ne nécessitent pas de capitalisation de l'USAID/OFDA.

Emploi temporaire : Fournir du travail contre argent (TCA) avec pour objectif principal de fournir un revenu à court terme aux populations touchées par les catastrophes.

Sous-secteur : Restauration des moyens de subsistance

Aperçu
Les activités de restauration des moyens de subsistance aident les personnes touchées par les catastrophes à réparer ou à remplacer les actifs productifs clés touchés négativement par la catastrophe, afin de permettre la reprise ou l'expansion des moyens de subsistance préexistants. Le terme actif productif fait référence aux éléments qui contribuent directement aux moyens de subsistance, tels que les intrants, les fournitures ou le stockage, et non aux produits de première nécessité. La population ciblée des activités de restauration des moyens de subsistance possède déjà une expérience et des compétences pertinentes pour les moyens de subsistance proposés.

Les interventions axées sur les moyens de subsistance agricoles doivent être classées dans le sous-secteur *Amélioration de l'agriculture / Sécurité alimentaire* avec le mot-clé

Livelihoods (Moyens de subsistance).

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Décrire les caractéristiques prédominantes des moyens d'existence avant la catastrophe de la population ciblée, ventilées par sexe et groupe d'âge ;
2. Décrire comment la catastrophe a perturbé ces moyens de subsistance et les systèmes de marché et les principaux obstacles à leur reprise ; et
3. Décrire les préférences des hommes et des femmes pour le type d'aide à la restauration des moyens de subsistance (par exemple, les liens avec le marché, l'assistance technique, le remplacement des biens, l'assistance en nature contre l'argent ou les bons, etc.).

Conception technique

1. Décrivez comment les activités proposées soutiendront directement la restauration des moyens de subsistance des hommes et des femmes ;
2. Dresser la liste des types de moyens de subsistance connus ou prévus qui seront restaurés ;
3. Expliquer la viabilité actuelle du marché de chaque activité de subsistance, y compris les perceptions des bénéficiaires. Si une grande variété de moyens de subsistance est soutenue, décrivez comment vous en déterminerez la viabilité pendant le projet ;
4. Fournir une analyse coûts / avantages simple comparant le coût des intrants et la maintenance des actifs fournis avec le bénéfice attendu (revenus moins les coûts) pour chaque activité de subsistance. Fournir une justification supplémentaire pour la fourniture d'actifs productifs de grande valeur ou l'amélioration des actifs au-delà de la qualité pré-catastrophe ;
5. Si vous fournissez, remplacez ou réparez des actifs productifs, identifiez la modalité que vous utiliserez pour transférer les actifs (c'est-à-dire la distribution en nature, les pièces justificatives, les espèces) :
    a. Indiquez la valeur des actifs et comment l'avez-vous déterminée ;
    b. Si vous utilisez une modalité de distribution directe, justifiez pourquoi une intervention basée sur le marché n'est pas viable. Décrivez comment la population ciblée pourra réparer ou remplacer l'actif à l'avenir s'il n'est plus disponible sur le marché ; et
    c. Si vous utilisez des transferts monétaires ou des bons, incluez le(s) mot(s) - clé(s) *Cash* (Argent) ou *Vouchers* (Bons) dans la table des secteurs et fournissez les informations requises dans les sections de mots-clés *Argent et / ou Bons* des pages 249 et 261, respectivement.
6. Expliquer le processus de sélection des bénéficiaires. Si vous ciblez des personnes autres que les plus vulnérables, décrivez comment les avantages finiront par profiter aux plus vulnérables ;
7. Expliquez quelles activités de soutien ou complémentaires vous allez mener pour aider les bénéficiaires cibles à rétablir leurs moyens de subsistance et quel soutien de surveillance et de suivi vous fournirez ; et

8. Si vous réagissez à un choc récurrent, décrivez comment vous aiderez les bénéficiaires à atténuer les risques que ce choc fait peser sur ces moyens de subsistance, dans la mesure du possible.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes aidées par des activités de rétablissement des moyens de subsistance
- Pourcentage de bénéficiaires déclarant un revenu net tiré de leurs moyens de subsistance

Sous-secteur : Développement de nouveaux moyens de subsistance

Aperçu

Dans certaines circonstances, les populations touchées par une catastrophe ne peuvent pas reprendre leurs habitudes de subsistance avant la catastrophe. Cela peut être dû à l'insécurité, à la dégradation de l'environnement ou à la migration forcée. Dans d'autres situations, les personnes touchées peuvent retourner à leurs moyens de subsistance d'avant la catastrophe mais ne peuvent pas gagner assez de revenus pour subvenir aux besoins du ménage.

Les activités de ce sous-secteur aident les gens à entreprendre de nouvelles activités de subsistance qui n'ont pas été pratiquées auparavant. Bien que le développement de nouveaux moyens de subsistance soit nécessaire dans certains contextes, il s'agit généralement d'une entreprise à plus long terme, et elle est moins bien adaptée à la période d'un an de l'USAID/OFDA pour les programmes de réponse. Par conséquent, les propositions doivent avoir une forte justification de la façon dont les populations seront capables d'adopter ces nouvelles stratégies de moyens de subsistance pendant la période du programme, et comment elles seront durables une fois l'assistance terminée.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Indiquez comment la catastrophe a touché négativement les marchés, les moyens de subsistance et l'environnement économique au niveau du ménage / entreprise, local et régional / national.
2. Identifier les schémas de moyens de subsistance antérieurs à la catastrophe et comment la catastrophe a perturbé ces schémas. Pourquoi les modes de subsistance des hommes et des femmes avant les catastrophes ne sont-ils plus viables, incapables de se remettre de la catastrophe ou ne suffisent plus à répondre aux besoins des populations ?

Conception technique

1. Fournir une brève évaluation du (des) système(s) de marché pertinent(s) pour tout moyen de subsistance proposé spécifique pour en démontrer la viabilité et la pertinence. (Au minimum, les informations d'évaluation préliminaires doivent être disponibles au stade de la proposition. L'USAID/OFDA ne financera pas les évaluations du marché des moyens de subsistance par un seul organisme pour informer les activités de programme déjà proposées.) Vous devez montrer comment

le système de marché est favorable à l'entrée des bénéficiaires, en répondant à toutes les questions suivantes :

a. Accès aux intrants,
b. L'accès différentiel des hommes et des femmes aux opportunités de marché,
c. Preuve d'une demande non satisfaite pour le bien ou les services en question,
d. Disponibilité de services de soutien abordables (tels que le stockage, le transport, la finance), et
e. Examen de normes, pratiques ou réglementations formelles ou informelles permettant ou interdisant la participation des bénéficiaires au système de marché.

2. Discuter des compétences, des intérêts et des limites des bénéficiaires, ventilés par sexe et incluant les personnes ayant des besoins spéciaux (par exemple les jeunes, les personnes handicapées), en ce qui concerne les moyens de subsistance sélectionnés ;
3. Fournir une analyse coûts-avantages de base des moyens de subsistance proposés, y compris des estimations des dépenses de démarrage et de maintien (y compris la valeur des espèces / intrants fournis dans le cadre du programme), des revenus et des bénéfices (revenus moins le ou les nouveaux moyens de subsistance proposés. L'USAID/OFDA s'attend à ce que les bénéficiaires gagnent un revenu net suffisant sur leurs activités pour que l'activité en vaille la peine. L'USAID/OFDA s'attend également à ce que les bénéfices dépassent la valeur des intrants fournis dans un délai raisonnable (qui peut s'étendre légèrement au-delà de la période d'exécution proposée) ;
4. Discuter des risques inhérents au(x) nouveau(x) moyen(s) de subsistance, y compris les risques environnementaux, de protection, de catastrophe et économiques ; comment les bénéficiaires seront-ils mis au courant d'eux ; et comment vous les atténuerez dans la mesure du possible ;
5. Si des entreprises de groupe sont proposées, expliquez comment la taille et la composition des groupes :
    a. sont décidées par les bénéficiaires, plutôt que par vous ; et
    b. donner un sens d'un point de vue commercial (générer un bénéfice suffisant par individu).
6. Fournissez des détails sur les activités de renforcement des capacités (par exemple, la formation ou le mentorat) :
    a. la durée de ces activités ;
    b. qui les exécutera ;
    c. les sujets couverts dans les activités de renforcement des capacités ;
    d. si les activités préparent pleinement les gens à leurs nouveaux moyens de subsistance et, dans la négative, comment cela sera-t-il géré ; et
    e. comment l'accès équitable sera-t-il maximisé.

    (Veuillez noter que l'USAID/OFDA ne paie généralement pas les personnes pour suivre des formations, bien que le transport et les rafraichissements puissent être appropriés) ;
7. Expliquez comment vous ferez un suivi auprès des bénéficiaires pour suivre leur performance dans leurs nouveaux moyens de subsistance ;
8. Si vous fournissez des actifs productifs :
    a. Indiquez la valeur des actifs et comment l'avez-vous déterminée.
    b. Si vous utilisez une modalité de distribution directe, justifiez solidement pourquoi une intervention basée sur le marché n'est pas viable. Décrivez

comment la population ciblée pourra réparer ou remplacer l'actif à l'avenir s'il n'est plus disponible sur le marché ;

c. Si vous utilisez des transferts monétaires ou des bons pour distribuer des actifs productifs, incluez le(s) mot(s) -clé(s) *Cash* (Argent) ou *Vouchers* (Bons) dans la table des secteurs et fournissez les informations requises dans les sections de mots-clés *Argent et / ou Bons* des pages 249 et 261, respectivement.

9. Bénéficiaires, ventilés par sexe et processus de sélection. Si vous ciblez des personnes autres que les plus vulnérables, décrivez comment les avantages finiront par profiter aux plus vulnérables.

Si une grande variété de moyens de subsistance est prise en charge, par exemple par le biais d'un modèle de compétition de plan d'affaires, certaines des informations ci-dessus peuvent ne pas être disponibles au stade de la proposition. Au lieu de cela, décrivez clairement comment vous rassemblerez chaque élément de l'information requise ci-dessus ou permettra aux bénéficiaires de le faire eux-mêmes.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes aidées grâce à de nouvelles activités de développement des moyens de subsistance
- Pourcentage de bénéficiaires pratiquant activement leurs nouveaux moyens de subsistance
- Pourcentage de bénéficiaires déclarant un revenu net tiré de leurs moyens de subsistance

Sous-secteur : Renforcement du système de marché

Aperçu

L'USAID/OFDA fournit une assistance pour soutenir l'activité économique locale et régionale à travers la réhabilitation de systèmes de marché critiques, incluant à la fois l'infrastructure physique du marché et le soutien aux acteurs critiques de celui-ci qui sont empêchés de remplir des fonctions vitales dans le système de marché. L'USAID/OFDA soutient également l'évaluation des systèmes de marché critiques en tant qu'instrument de préparation aux catastrophes, ou pour informer les efforts de réponse ou de RRC, au profit de la communauté humanitaire dans son ensemble.

Pour la création ou la réhabilitation de l'infrastructure, veuillez utiliser le mot-clé *Structures* et suivre toutes les exigences relatives aux mots-clés. Pour le travail effectué en tant que TCA, veuillez utiliser le mot-clé *TCA* et suivre toutes les exigences.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Identifiez le(s) système(s) de marché que vous ciblez pour le soutien ou l'analyse et pourquoi ils sont essentiels à la survie et / ou aux moyens de subsistance de la population ciblée ;
2. Décrire la fonctionnalité de perturbation du marché due à la catastrophe, que ce soit en termes de dommages physiques ou d'acteurs clés non fonctionnels du marché ;
3. Justifier pourquoi une intervention externe est nécessaire pour restaurer la fonctionnalité du marché.

Conception technique

Pour la réhabilitation de l'infrastructure physique, décrivez :

1. L'infrastructure à réhabiliter et pourquoi vous l'avez sélectionné pour la réhabilitation. Cela doit inclure la consultation de la communauté et des principaux acteurs du marché, c'est-à-dire qu'ils doivent donner la priorité à la réparation de cette infrastructure comme étant essentielle à leur rétablissement ;
2. Si la réhabilitation restaurera l'état d'avant la catastrophe ou ira au-delà de l'état d'avant la catastrophe, et pourquoi ;
3. Qui (par exemple le gouvernement local, les groupes communautaires) sera responsable de la réparation / maintenance en cours de l'infrastructure du marché réhabilité. Cela doit être une entité avec la volonté, la compétence et les ressources pour le faire. Les efforts doivent inclure des femmes participantes s'il y a lieu ;
4. Comment les activités de réhabilitation répondront aux préoccupations environnementales et aux catastrophes, notamment :
    a. éviter de nuire à l'environnement naturel à travers le travail lui-même, l'approvisionnement en matériaux et / ou en exacerbant des problèmes environnementaux connus tels que le braconnage ou la récolte illégale ; et
    b. incorporer des techniques ou des aspects écologiques ou résilients aux catastrophes, selon le cas.
5. Comment les activités de réhabilitation seront-elles exécutées (par exemple par des entrepreneurs locaux, avec du travail communautaire bénévole, avec du TCA) et pourquoi avez-vous choisi cette approche.

Pour le soutien aux acteurs critiques du marché, décrivez :

1. Pourquoi soutenir ces acteurs est essentiel pour restaurer les marchés critiques à la fonctionnalité ;
2. Quel type (par exemple, les transferts en espèces, le soutien en nature, la facilitation de l'accès aux services) du soutien qu'ils recevront, la valeur estimée d'un tel soutien, et pourquoi vous avez choisi cela ; et
3. Comment les populations touchées par les catastrophes les plus pauvres et les plus vulnérables bénéficieront finalement de l'intervention. Vous devez clairement concevoir, démontrer et surveiller attentivement cela.

Pour les évaluations du système de marché, décrivez :

1. La méthodologie d'évaluation que vous utiliserez ;
2. La portée (y compris géographique), l'objectif et les principales questions de recherche de l'évaluation ;
3. Comment la conception et l'exécution de l'évaluation incluront le plus de praticiens et d'agences humanitaires possible ;
4. La manière dont les résultats de l'évaluation, y compris les données originales (à l'exclusion des données sensibles / privées), seront diffusés auprès des organes compétents (p. ex. grappes) et comment ils seront mis à disposition librement et publiquement en ligne ; et
5. Comment vous attendez-vous à ce que les résultats de l'évaluation éclairent votre programme ou ceux d'autres organismes.

Indicateurs

Obligatoire

- Estimation du nombre de personnes vulnérables touchées par une catastrophe et indirectement assistées par des activités de réhabilitation du système de marché

Au moins l'un des éléments suivants est requis pour les activités du programme proposé :

- Quantité d'infrastructures de marché réhabilitées par type (kilomètres de routes de desserte du marché, kilomètres de fossés, kilomètres de canaux d'irrigation, nombre de ponts, autres)
- Nombre total d'acteurs critiques du marché directement assistés par des activités de réhabilitation du système de marché
- Nombre total d'évaluations du système de marché effectuées

Sous-secteur : Services financiers

Aperçu

L'USAID/OFDA souhaite aider les personnes touchées par les catastrophes à accéder à des services financiers appropriés, par exemple :

- La création de groupes d'épargne communautaires non formels et auto-capitalisés, par ex. associations villageoises d'épargne et de crédit (VSLA par son sigle en anglais) ou modèles similaires ;
- Aider les gens à accéder aux services financiers formels ou informels, y compris l'épargne, le crédit, l'assurance ou d'autres services, auprès des fournisseurs de services financiers existants ;
- Soutien technique aux prestataires de services financiers (PSF) pour les aider à mieux se préparer aux catastrophes ou à répondre à la demande liée aux catastrophes ;
- Lier les bénéficiaires de transferts monétaires aux services financiers ; et
- Fournir une éducation financière.

L'USAID/OFDA ne soutient pas l'établissement de nouvelles opérations de services financiers ni la capitalisation de fonds renouvelables. Bien que l'USAID/OFDA reconnaisse la nécessité pour certains PSF de recapitaliser leurs fonds de prêt après une catastrophe, ou de créer des fonds de liquidité d'urgence en prévision de futures catastrophes, l'USAID/OFDA n'est généralement pas le donateur approprié pour capitaliser ou recapitaliser ces efforts.

Vous devez vous assurer que les hommes, les femmes et les groupes vulnérables ont un accès équitable aux services financiers et que ceux-ci évitent d'exacerber la vulnérabilité.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Fournir un aperçu général des services financiers dans la zone du programme et de leur couverture et de leurs services à la population ciblée ;
2. Décrire l'accès de la population ciblée aux services financiers, y compris l'accès aux documents d'identité nécessaires pour accéder aux services ;
3. Expliquer comment la catastrophe a interrompu l'accès au financement et comment cela affecte les moyens de subsistance des hommes et des femmes et les marchés critiques ;
4. Décrivez l'impact que vous attendez d'un soutien des services financiers sur les moyens de subsistance des hommes et des femmes, ainsi que sur l'économie locale, au cours de la période du programme.
5. Expliquez ce que les autres bailleurs de fonds ou investisseurs commerciaux font pour soutenir l'accès au financement et pourquoi l'USAID/OFDA est le donateur approprié pour répondre aux besoins identifiés ;

6. Décrivez l'environnement économique et de sécurité en vigueur et s'il est propice aux activités de services financiers ; et
7. Pour les nouveaux services ou l'expansion des services existants, fournir des preuves de la demande non satisfaite dans la communauté. Inclure l'accent sur les opportunités équitables pour les hommes, les femmes et les personnes défavorisées.

Si vous proposez un soutien ou un engagement avec des PSF formels, vous devez également inclure :
1. L'impact des services de ce PSF sur l'économie locale, et
2. Comment la catastrophe a touché le PSF et sa capacité à fournir des services financiers de sorte qu'une assistance externe soit nécessaire.

Conception technique
1. Fournir une description détaillée des activités proposées et expliquer pourquoi ce sont les mécanismes appropriés pour répondre aux besoins ; et
2. Décrivez comment l'intervention proposée permettra, dans la mesure du possible, de rendre les personnes et / ou les institutions financières plus résilientes face aux futures catastrophes.

Pour la création de groupes d'épargne et de crédit communautaires, décrivez
1. Intérêt du bénéficiaire à démarrer des groupes d'épargne ;
2. Les aspects de gouvernance du groupe, y compris le libre choix et l'auto-sélection des hommes et des femmes dans les groupes, et leur capacité à élire leurs propres dirigeants et à établir leurs propres règles ;
3. Quelles approches similaires existent déjà ou ont été essayées dans cette zone géographique, et à travers leur histoire ;
4. Pourquoi cette approche est préférable pour aider les gens à accéder aux services financiers commerciaux ;
5. Tout problème lié à la culture, au genre ou à la sécurité (y compris la possibilité de déplacement) qui pourrait nuire au succès du groupe et à la façon dont vous y parviendrez ; et
6. Comment envisagez-vous l'expansion / la réplication continue des groupes au-delà de la période du programme (le cas échéant).

Veuillez noter que l'USAID/OFDA suit la bonne pratique établie de ne pas capitaliser les groupes d'épargne.

Pour l'engagement ou le soutien aux PSF établis, décrivez
1. Les mécanismes d'évaluation et de sélection des clients, en mettant l'accent sur l'équité entre les sexes. L'USAID/OFDA soutient les bonnes pratiques établies en matière d'évaluation des clients des services financiers et de protection des clients. Pour éviter d'exacerber la vulnérabilité, l'USAID/OFDA décourage l'extension des services (tels que le crédit) aux clients qui ne peuvent pas gérer le service de manière productive ;
2. Services financiers qui seront offerts ou soutenus par des fonds de l'USAID/OFDA (par exemple, crédit, épargne, transfert d'argent, etc.). Fournir de brefs renseignements sur chacun (c.-à-d. les frais, les conditions du prêt, les taux d'intérêt, l'exécution des remboursements, les règles de dépôt) ; et
3. L'historique opérationnel du PSF, y compris
    a. Les chiffres de sensibilisation et de performance financière pour les dernières années, démontrant la solidité générale,

b. Le respect des règles de performance sociale et de transparence,
c. La concurrence et autres PSF dans la région,
d. Toute relation actuelle ou passée entre votre organisation et le PSF,
e. Sa capacité à développer les services.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes et/ou MPME participant aux services financiers avec l'aide de l'USAID
- Pourcentage des comptes / groupes de services financiers soutenus par l'USAID/OFDA qui fonctionnent correctement

Sous-secteur : Emploi temporaire

Aperçu

Dans le sous-secteur Emploi temporaire, l'objectif principal du TCA est de stimuler les revenus à court terme pour les populations touchées par les catastrophes. Généralement, les projets de ce sous-secteur visent à faire face à un volume de travail extraordinaire résultant de la catastrophe, tel que l'enlèvement des débris. Toutes les activités du sous-secteur de l'emploi temporaire doivent utiliser le mot-clé *TCA* et inclure les exigences relatives aux mots-clés énumérées à la page 250. Veuillez également consulter le mot-clé *Structure* sur la page 260 et suivre toutes les exigences.

L'USAID/OFDA ne finance que des projets TCA qui (1) profitent à l'ensemble de la communauté ; (2) avoir un lien démontré avec l'impact de la catastrophe ; (3) ne pas compléter le travail que les gens devraient normalement faire par eux-mêmes, comme réparer leurs propres refuges ; (4) ne pas accomplir les tâches qui sont des responsabilités récurrentes de la communauté, telles que le ramassage des déchets ; et (5) avoir un plan réaliste en place pour l'entretien durable. L'USAID/OFDA ne finance pas non plus d'argent pour la formation, bien que l'USAID/OFDA financera les rafraîchissements et les coûts de transport.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Décrivez comment la catastrophe a influé sur le pouvoir d'achat et pourquoi les populations touchées ont besoin d'une injection de liquidités à ce moment précis et pour cette durée particulière ;
2. Décrivez les autres besoins de main-d'œuvre dans les collectivités pendant la durée du programme (p. ex. saison de plantation, réparations de l'abri). Si les gens sont autrement engagés dans des tâches plus pressantes, le TCA doit être soigneusement conçu pour s'assurer qu'il soutient, plutôt que supplante, les efforts des gens pour reconstruire leurs vies et leurs moyens de subsistance ;
3. Expliquer les salaires actuels pour un travail comparable pour les travailleurs qualifiés et non qualifiés dans la région, ainsi que les taux de TCA offerts par d'autres programmes humanitaires dans la zone du programme (y compris les taux harmonisés fixés par les organes de coordination) ; et
4. Démontrer la prise en compte des systèmes de travail bénévole existants dans une communauté, afin que TCA ne décourage pas ou ne déplace pas ces pratiques.

Conception technique

1. Fournir une liste exhaustive des types de projets de TCA possibles, y compris des détails techniques, une discussion sur la façon dont la surveillance et la qualité seront assurées, et une description de la façon dont ce projet aidera la communauté à se remettre d'une catastrophe ;
2. Décrivez le processus de sélection des projets de TCA, y compris comment vous allez engager les communautés, atténuer les problèmes de protection, et solliciter les opinions de divers membres de la communauté. L'USAID/OFDA soutient la communauté qui sélectionne les projets de TCA qui répondent aux directives techniques de l'USAID/OFDA sur TCA ; Veuillez inclure une confirmation dans la proposition que vous avez l'intention d'obtenir le consentement de l'USAID/OFDA avant de commencer les projets de TCA qui ne sont pas mentionnés dans cette proposition ;
3. Confirmer que le travail effectué ne nuit pas à l'environnement naturel et, le cas échéant, intègre des aspects respectueux de l'environnement et / ou des aspects qui réduisent le risque de dommages résultant de futures catastrophes ;
4. Fournir une description précise de qui sera responsable de la réparation et de l'entretien continus de l'infrastructure construite ou réhabilitée par l'entremise de TCA, et comment vous allez accomplir cette transition, y compris la gestion des femmes lorsque cela est possible et approprié ;
5. Fournir le taux de paiement et la durée de TCA, ainsi qu'une justification pour chacun ;
6. Décrire le processus de sélection des bénéficiaires et le nombre de bénéficiaires, ventilés par sexe ; et
7. Discutez de la façon dont vous allez maximiser la participation des femmes, des personnes handicapées et des autres avec des considérations uniques. Les exemples incluent la modification de l'horaire de TCA pour permettre aux femmes le temps nécessaire pour accomplir d'autres tâches, la désignation de certains types de tâches de TCA pour différents niveaux de capacité, ou la fourniture de services de garde sur place. L'USAID/OFDA permettra à un petit pourcentage de ménages vulnérables sans main-d'œuvre non handicapée de recevoir des liquidités inconditionnelles dans le cadre d'un projet plus important de TCA.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes engagées dans des activités de travail contre rémunération (Cash for work - CFW)

3. Santé

Aperçu

Les interventions dans le domaine de la santé, financées par l'USAID/OFDA, doivent être fondées sur des stratégies internationalement reconnues et ayant fait leurs. Les programmes doivent s'attaquer aux causes majeures de morbidité et de mortalité selon le contexte épidémiologique local. Parmi les activités du programme à prendre en compte, on peut citer :

- La prise en charge des soins de santé primaires et les structures de santé mobiles, le cas échéant.
- La prévention et le traitement des maladies transmissibles qui sont les principales causes de morbidité et de mortalité.
- La santé reproductive/maternelle, infantile et néonatale.
- Les soins pour les traumatismes liés à des blessures, à des maladies chroniques et à la santé mentale, le cas échéant.
- L'éducation à la santé communautaire et les interventions.
- L'éducation et les interventions sanitaires d'urgence au niveau des collectivités.
- Le soutien matériel pour les interventions cliniques, tels que les produits pharmaceutiques, les fournitures médicales et chaînes d'approvisionnement médical/soutien logistique.
- L'appui à la remise en état des cliniques et hôpitaux endommagés ou pillés après une catastrophe en vue de garantir leur fonctionnement et leur propreté.
- S'assurer que les produits pharmaceutiques et autres produits médicaux utilisés pour le programme de santé proposé sont appropriés et de qualité acceptable pour la réponse, le programme de santé et le pays.

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir des services de santé complets dans les six sous-secteurs principaux (à l'exclusion du sous-secteur USPPI et pandémies), vous devez fournir des justifications et/ou des détails sur la façon dont ces besoins sont satisfaits et quels autres fournir ces services non adressés. Le sous-secteur des produits pharmaceutiques et des produits médicaux doit toujours être inclus, indépendamment du financement de l'USAID/OFDA, car les partenaires sont nécessaires pour décrire la chaîne d'approvisionnement médicale du programme proposé. Vous devez décrire la gestion d'une chaîne d'approvisionnement cohérente et fiable pour assurer la continuité des services de santé fournis. Si vous n'utilisez pas les fonds de l'USAID/OFDA pour l'approvisionnement, vous n'avez pas besoin de soumettre des annexes demandant des achats et des listes de produits.

Si les indicateurs de rapport dans un sous-secteur ne sont pas appropriés ou pertinents pour un programme donné, vous devez justifier l'exclusion ou la modification. L'USAID/OFDA préfère soutenir l'accès gratuit aux soins primaires au moins pour tous les patients, y compris les médicaments et les tests de laboratoire de base. L'USAID/OFDA ne prend pas en charge l'argent ou des bons pour les soins cliniques ou l'achat de produits pharmaceutiques et autres produits médicaux. Cependant, des espèces ou des bons pour des activités complémentaires (par exemple le transport, les services de référence, etc.) peuvent être considérés avec une justification bien étayée.

Les programmes de santé se concentrent souvent naturellement sur des questions essentielles pour améliorer la résilience des populations au fil du temps. Les activités de

RRC telles que les premiers soins et la formation en recherche et sauvetage proposées dans le secteur *Politiques et pratiques de gestion des risques* doivent utiliser le mot-clé *First Aid* and/or *Search and Rescue Training* (Premiers soins et / ou Recherche et sauvetage) et répondre aux questions posées dans la description des mots-clés à la page 254.

Une attention particulière devrait également être accordée aux éventuels impacts environnementaux négatifs résultant des interventions sanitaires de l'USAID/OFDA. Ceci comprend des considérations spécifiques relatives à la gestion des déchets dangereux et au développement des infrastructures (voir les sous-secteurs appropriés ci-dessous).

L'USAID/OFDA encourage également les organisations dotées de capacités appropriées et pertinentes à proposer sur le terrain, des projets de recherche opérationnelle visant à répondre à des questions essentielles pour améliorer les interventions humanitaires du secteur de la santé basées sur des données. Les études proposées peuvent être ou non intégrées dans des activités supplémentaires.

Intégration de la protection

1. Décrivez comment vous veillerez à ce que les établissements de santé, y compris l'infrastructure et l'emplacement, soient accessibles aux groupes vulnérables, y compris les femmes, les adolescents, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.
2. Décrivez comment les travailleurs de la santé sont ou seront formés aux connaissances et aux compétences nécessaires pour travailler avec des populations ayant des besoins uniques, par ex. les femmes, les adolescents, les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées.
3. Décrivez comment vous veillerez à ce que le personnel représentatif des différences de genre et ethniques pertinentes soit disponible pour fournir des services. Décrivez comment les soins de santé seront rendus accessibles aux personnes handicapées et / ou à mobilité réduite, y compris les activités de sensibilisation susceptibles de cibler ces groupes.
4. Décrivez comment vous avez consulté des personnes de différents groupes d'âge, de sexe, ethniques, religieux et socioéconomiques, y compris les communautés déplacées et hôtes, et / ou assuré leur représentation dans les comités de programme afin que leurs préoccupations soient entendues et adressées pour éviter des tensions communautaires.
5. Décrivez les mesures de sélection des bénéficiaires ou les distributions que vous allez mettre en place pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels des personnes qui cherchent à accéder aux installations et services de santé.
6. Décrivez le mécanisme utilisé pour établir un système de rétroaction / plainte sûr et efficace pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires.
7. Décrivez comment allez-vous surveiller les problèmes de protection et comment ces informations seront-elles utilisées pour réduire les risques existants et nouvellement identifiés ?
8. Décrivez comment vous adapterez le programme aux rôles des hommes et des femmes dans la prise de décision et l'accès aux ressources. Décrivez comment les intervenants clés du programme seront sensibilisés aux avantages des programmes de santé.

Sous-secteurs disponibles

Systèmes de santé et soutien clinique

Maladies transmissibles
Santé génésique
Maladies non transmissibles, blessures et santé mentale
Santé communautaire
Produits pharmaceutiques et autres produits médicaux
Urgences de santé publique d'intérêt international et pandémies

Sous-secteur : Systèmes de santé et soutien clinique

Aperçu

L'USAID/OFDA soutient principalement les interventions qui appuient les efforts visant à fournir des soins de santé primaires complets du système de santé national (SSP). Dans des circonstances exceptionnelles telles que les phases de conflit intensifiée ou juste après un tremblement de terre de grande ampleur, l'USAID/OFDA envisagera de financer les interventions chirurgicale/de traumatisme de niveau secondaire et tertiaire.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Comment la crise actuelle a-t-elle touché chacune des principales composantes des systèmes de santé respectifs ?
   a. L'accès aux traitements pour les maladies graves,
   b. Les systèmes de renvois vers des spécialistes pour les patients gravement malades,
   c. L'état du centre concerné et du personnel médical communautaire, et
   d. Les capacités du personnel à la fois avant et après l'intervention d'urgence.
2. Dans le cadre de l'évaluation des besoins, les points de repère pour les services médicaux doivent être inclus :
   a. La population moyenne par établissement de santé (ES) opérationnel, selon le type de ES et par unité administrative ;
   b. Le nombre de lits d'hôpitaux pour 10.000 habitants (patients admis à l'hôpital et à la maternité), par unité administrative ; et
   c. Le nombre de professionnels de la santé (médecin, infirmière et sage-femme) pour 10.000 habitants, par unité administrative et ventilé par sexe.
3. Fournissez des renseignements à jour sur les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour combler les lacunes identifiées et décrivez comment vous assurerez un approvisionnement continu en ressources et en actifs médicaux. Vous devez inclure :
   a. Taux de couverture vaccinale pour les maladies pertinentes,
   b. Les principales causes de morbidité et de mortalité,
   c. Une description des ressources et des services disponibles auprès d'autres organismes de santé pour la population ciblée, et
   d. Le rôle des guérisseurs traditionnels et leur intégration dans le système de santé ;
4. Les exposés de justification doivent inclure des informations (primaires ou secondaires) sur les services de santé de base et des informations pertinentes sur la santé publique de la population touchée avant la crise et l'intervention, telles que :
   a. Le système de financement du secteur de la santé, y compris les salaires du personnel ;
   b. Les informations sur le système de collecte de données, d'analyse et de diffusion d'informations sur la santé ;
   c. Les éléments clés des politiques, stratégies, protocoles et directives nationales ou locales de santé ;
   d. Le système de coordination pour le secteur/pôle de la santé et l'évaluation de son

efficacité ;

e. Le résumé des données secondaires notamment lorsque les évaluations ont été effectuées, où et par qui (y compris les méthodes) ;
f. Les futures évaluations ou enquêtes prévues (y compris les méthodologies) et comment elles permettront de compléter les informations manquantes ;
g. Les initiatives de transition pour le secteur de la santé, y compris le renforcement des systèmes de santé ; et
h. Le récapitulatif des principaux indicateurs de santé, y compris le taux brut de mortalité et celui des enfants âgés de moins de 5 ans ainsi que la morbidité proportionnelle des populations ciblées, ventilé par sexe et par âge, si possible.

Conception technique

Décrire :

1. Comment le programme propose de combler les lacunes des services en s'appuyant sur les évaluations tirées de l'analyse de l'évolution de l'accès aux soins de santé en raison de la catastrophe ;
2. Le nombre, les noms et les types de ES, y compris les cliniques mobiles, proposé pour le soutien. Inclure la cartographie GPS de tous les ES (voir Zones géographiques à la page 55) ;
3. Comment allez-vous établir et/ou réhabiliter les ES. Fournir des détails précis sur les travaux de restauration spécifiques dont chaque structure aura besoin pour être fonctionnelle. Pour les activités proposées qui incluent la construction humanitaire (par exemple l'établissement, l'expansion, la réparation majeure et la réhabilitation, etc.) de ES, utilisez le mot-clé *Structures* à la page 260. Les activités proposées qui incluent des réparations légères des établissements de santé (réparations de portes et de fenêtres, peinture, etc.) qui n'entraînent pas de modification de la taille de la structure ou d'altération structurale des murs ou d'autres composants majeurs du bâtiment ne sont pas soumises aux exigences du mot-clé Structures ;
4. Comment allez-vous améliorer la prestation de services dans chaque établissement / clinique mobile et comment vous assurerez la dotation en personnel et les fournitures ;
5. Quels sont les projets de cliniques mobiles (le cas échéant), y compris comment offriront-elles des prestations de soins sans pour autant remplacer les services existants et comment finiront-elles par être intégrées et maintenues dans le système de soins de santé primaires ;
6. Des plans pour la prévention et le contrôle des infections (PCI), et la gestion de l'eau, des déchets et des matières dangereuses / biologiques dans toutes les installations appuyées ;
7. Si la réhabilitation et / ou la construction d'infrastructure d'Eau, Assainissement et Hygiène (*Water, Sanitation, and Hygiene*, WASH) (par exemple approvisionnement en eau / stockage, traitement de l'eau, accès aux latrines, accès aux infrastructures de lavage des mains et gestion des déchets) est nécessaire pour assurer la fonctionnalité des établissements de santé, utilisez le mot-clé *WASH* dans *Établissements de santé* (ES) à la page 263 et décrivez les plans. La réhabilitation de base (par exemple le remplacement des lavabos) devrait être incluse dans ce sous-secteur. Décrivez le type de réhabilitation prévu, y compris les plans d'exploitation et d'entretien (si nécessaire) et les normes techniques pertinentes à suivre (Sphère, etc.) ;
8. Toute nouvelle construction / installation, prestation de service ou réhabilitation / réparation des types suivants : les latrines / toilettes, les systèmes de plomberie / fosses septiques, le débouchage, les installations de lavage des mains, les sources d'eau, le transport par eau, l'extension des réseaux de canalisation existants, le stockage de l'eau et le traitement de l'eau nécessite l'inclusion du sous-secteur

WASH concerné dans la proposition (voir page 240 pour l'*Assainissement*, et page 243 pour l'*Approvisionnement* en eau) ;

9. Planifier les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et prendre en considération les risques supplémentaires pour l'environnement, en particulier l'utilisation et l'élimination des objets tranchants / aiguilles ;
10. Systèmes de référence proposés ou actuels pour les cas urgents, tels que les maladies infectieuses et les soins obstétriques d'urgence ;
11. Quelles ressources humaines (hommes et femmes) seront disponibles pour offrir des soins de santé pour le programme ;
12. Quelle formation supplémentaire est nécessaire et comment sera-t-elle organisée ;
13. À quelle fréquence et par qui la surveillance clinique et le mentorat seront-ils menés, comment la qualité des soins sera-t-elle maintenue et comment les déficiences identifiées seront-elles corrigées ;
14. Comment le personnel sera-t-il rémunéré ;
15. Comment les informations sur la santé /les systèmes de surveillances et d'alerte rapide du programme proposé s'intégreront-elles dans celles qui sont coordonnées par le Ministère de la Santé (MDS) ou d'autres pôles de santé compétents et les informations de santé seront-elles gérées par les systèmes existants ou améliorés ;
16. Comment impliquer le ministère de la Santé et comment l'intervention fonctionnera-t-elle dans le système de coordination du secteur santé, ou pôle de santé, le cas échéant, afin d'éviter la duplication ou des lacunes dans la prestation de services ;
17. Comment le programme tentera-t-il de surmonter les obstacles tels que le coût, l'inégalité des sexes, l'âge, l'origine ethnique, la religion et le statut des réfugiés/rapatriés/PDI ; et
18. Comment ces interventions humanitaires d'urgence s'intégreront-elles dans les services existants déjà et comment évolueront-elles vers ceux-ci une fois que la crise commencera à s'estomper.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre d'établissements de santé pris en charge
- Pourcentage du total des rapports de surveillance hebdomadaires soumis à temps par les établissements de santé
- Nombre de consultations externes

Également demandé pour les partenaires assurant la réhabilitation des établissements de santé

- Nombre d'établissements de santé réhabilités

Également demandé pour les partenaires fournissant une formation de tout travailleur de la santé

- Nombre de membres du personnel de santé formés

Également demandé pour les partenaires fournissant des soins hospitaliers

- Nombre d'hospitalisations

Sous-secteur : Maladies transmissibles

Aperçu

L'USAID/OFDA finance les interventions qui ont un impact significatif et qui sont destinées à réduire la morbidité et la mortalité dues aux maladies transmissibles courantes, notamment celles qui sont les plus susceptibles d'affecter, disproportionnellement, des populations touchées par une crise ou une catastrophe donnée et celles ayant un potentiel épidémique.

Les interventions devraient être étroitement liées aux activités du sous-secteur de la Santé communautaire, du secteur de la Nutrition et du secteur WASH et aux réponses aux flambées de zoonoses dans les sous-secteurs pertinents du secteur de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire. Les analyses, justifications et descriptions de programme doivent indiquer comment tenir compte des différences d'âge et de genres.

En vertu du mandat de l'USAID/OFDA qui est de donner la priorité aux interventions d'urgence spécifiques. Le financement des interventions suivantes devrait être accessible via des plans régionaux ou nationaux soutenus par d'autres entités telles que le Plan d'urgence du Président américain pour la lutte contre le SIDA (*President's Emergency Plan for AIDS Relief*, PEPFAR) ou le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme :

- Gestion courante de la tuberculose (TB)
- Tests VIH / SIDA, soins et programmes de traitement antirétroviral.

Les programmes qui incluent l'éducation à la prévention du VIH / SIDA et le dépistage clinique et l'orientation sont appropriés. La réintégration des patients atteints du VIH et de la tuberculose touchés par une catastrophe dans des programmes de traitement à long terme peut être appropriée.

En ce qui concerne les programmes de vaccination, l'USAID/OFDA donne la priorité aux activités de vaccination supplémentaires (AVS) et les immunisations anti-épidémies (*outbreak response immunizations*, ORI). Les activités courantes telles que le programme élargi de vaccination (PEV) sont reportées aux programmes et aux donateurs à plus long terme. Dans des circonstances exceptionnelles, les activités PEV peuvent être inclues, mais seulement pour soutenir le personnel du PEV et l'éducation communautaire. Les fournitures, le matériel frigorifique, le transport et les vaccins sont plus faciles à obtenir auprès des organismes de santé locaux, de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), et/ou de l'UNICEF.

Synthèse de l'évaluation des besoins

Les informations relatives à ce sous-secteur doivent inclure :

1. Les taux de mortalité du brut et des moins de 5 ans pour les maladies concernées ;
2. La fréquence et/ou la prévalence des causes les plus fréquentes de morbidité et de mortalité ;
3. Les carences et les lacunes des stratégies actuelles et les services de détection et de contrôle des maladies transmissibles ;
4. L'existence de systèmes fonctionnels de détection précoce et de surveillance des maladies transmissibles ;
5. Description des maladies d'importance locale endémique et épidémique ;
6. Le contexte et les résultats des récentes épidémies concernées, y compris les taux de mortalité ;
7. Les maladies que les ASC sont autorisés et/ou capables de traiter au niveau communautaire/des ménages selon les choix, les politiques et les directives du Ministère de la santé ;

8. Les protocoles et directives nationales appliquées, telles que la prise en charge intégrée des maladies infantiles et néonatales (PCIME) et les brochures d'information, d'éducation et de communication (IEC) ou communications sur le changement de comportement (CCC) précédemment disponibles ; et
9. Les taux de base de vaccination contre les maladies concernées et d'autres initiatives de prévention tels que la vitamine A et la vermifugation.

Conception technique

Décrire comment le programme proposé assurera la prise en charge efficace des maladies transmissibles ayant une importance épidémiologique. Indiquer comment le programme fournira, mettra en œuvre et/ou renforcera :

1. La prévention et le traitement des causes les plus fréquentes de morbidité et de mortalité (par exemple, le paludisme, la diarrhée et la pneumonie), aussi bien au niveau structures de santé qu'au niveau communautaire en indiquant :
   a. Références à des protocoles de traitement internationaux et nationaux pertinents, y compris des services de diagnostic et de traitement du paludisme conformes au programme national de lutte contre le paludisme et aux directives nationales ou de l'OMS.
   b. Comment le programme s'intègre avec les programmes communautaires de sensibilisation et de contrôle environnemental/des vecteurs de maladies, mis en œuvre par le Ministère de la santé ; et
   c. Les activités de vaccination (le cas échéant), telles que les AVS et ORI pour la rougeole ou d'autres maladies pertinentes.
2. Recours à des interventions communautaires telles que des traitements médicaux de base pour les maladies transmissibles par l'intermédiaire des agents de santé communautaires, le cas échéant (voir le sous-secteur de la *Santé communautaire*) ;
3. Les systèmes de surveillance des maladies et d'alerte rapide, décrivant :
   a. Le système existant et comment le programme proposé contribue à sa fonction ;
   b. Comment le système et l'agence signalent les alertes d'épidémies aux autorités sanitaires locales et nationales ;
   c. Comment les activités de surveillance des maladies proposées contribuent-elles au système de surveillance à l'échelle régionale ou nationale si elles sont en place (comme EWARN) et ne créent pas un système en double. Cela devrait inclure un plan d'intervention en cas de flambée, le cas échéant ;
   d. La sensibilisation à la prévention contre le VIH/SIDA et la tuberculose et l'orientation vers des spécialistes.
4. La gestion des cadavres. Si une gestion des cadavres est nécessaire, inclure une description des protocoles de gestion du corps mort, y compris la formation qui sera dispensée, et à qui, ainsi que la façon dont cette activité sera supervisée.

Les partenaires sont encouragés à utiliser les MILD pour la lutte antivectorielle, y compris la prévention du paludisme. La distribution des MILD devrait être liée aux programmes nationaux de lutte antivectorielle, tels que les programmes nationaux de lutte contre le paludisme, ou à une initiative de santé publique qui comprenne l'éducation sanitaire et le suivi pour les ménages et les établissements. Une proposition de programme de lutte antivectorielle devrait inclure une description de la population ciblée, de la distribution et de l'éducation communautaire pour ces produits. Si l'intervention proposée comprend un soutien pour l'acquisition, la distribution ou la commercialisation de MILD, vous devez ajouter le **secteur Agriculture et Sécurité alimentaire, le sous-secteur Organismes nuisibles et pesticides** (voir page 106), et suivre les instructions pour les **Produits restreints** à la page 63.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de consultations sur les maladies transmissibles
- Taux de létalité des cas de maladies transmissibles

Sous-secteur : Santé génésique/reproductive

Aperçu

L'USAID/OFDA finance les interventions visant à réduire la morbidité et la mortalité maternelle et néonatale dans le cadre des interventions humanitaires. Les activités de santé reproductive (SR) ne doivent pas être isolées, mises en œuvre comme activités individuelles mais plutôt intégrées comme composantes d'un dispositif SSP. L'élaboration complète des programmes SR répond autant aux besoins des hommes et des jeunes garçons qu'à ceux des femmes et des jeunes filles. Par conséquent, fournir une description des éléments du programme ciblant les hommes et les femmes. Toutes les activités de ce sous-secteur doivent respecter les dernières révisions de l'ADS 303, RAA28 (Protection de la vie dans l'assistance sanitaire mondiale).

1. Toute la programmation SR doit respecter les cinq objectifs essentiels de l'Ensemble de mesures de service minimum initial (*Minimum Initial Service Package*, MISP). Pour les activités du MISP qui ne sont pas inclues dans la conception technique, Il convient de justifier et expliquer comment les besoins non satisfaits seront comblés. Vous devez fournir une description et une source d'information sur les produits liés à la mise en œuvre du Forfait de service initial minimum (*Minimum Initial Service Package*, MISP).
2. Les préservatifs, contraceptifs et autres produits de planification familiale doivent être obtenus auprès du Bureau de la Santé de la Population et de la Reproduction du Bureau de la Santé Mondiale de l'USAID (voir sous-secteur *Produits pharmaceutiques et autres produits médicaux*).
3. L'USAID/OFDA encourage l'accès à des services sûrs et compatissants pour la gestion clinique du viol (*Clinical Management of Rape*, CMR) pour les survivants de violences sexuelles dans le cadre du MISP, y compris la formation des prestataires, le soutien pour les produits médicaux nécessaires et l'utilisation des voies de référence pour s'assurer que ces services sont disponibles et accessibles. La CMR doit être classée dans le sous-secteur *Santé / SR*. La gestion de cas non cliniques, la planification de la sécurité, le soutien psychosocial et d'autres services sociaux et juridiques doivent être classés dans le sous-secteur *Protection / Violence sexiste* s'ils seront mis en œuvre dans le cadre de ce projet.

Synthèse de l'évaluation des besoins

Inclure les données suivantes :

1. Le taux de mortalité maternelle et néonatale ;
2. Couverture de la planification familiale et/ou taux de prévalence de l'utilisation des contraceptifs ;
3. Les taux de couverture et la qualité des soins prénataux et postnataux, y compris les vaccins adéquats, le traitement de certaines maladies et la sensibilisation ;
4. Description du lieu et des préférences en matière d'accouchement, y compris les obstacles à la prestation de services obstétriques d'urgence.
5. Taux de naissances assistées par un prestataire qualifié (par exemple sage-femme,

infirmière ou médecin) et pratique de l'allaitement maternel précoce et exclusif (0-6 mois) et réchauffement prématuré / soins thermaux ;

6. Pourcentage d'établissements de santé qui fournissent des accouchements sécuritaires et propres, y compris l'accès à des accoucheuses qualifiées à la naissance (*skilled attendants at birth*, SAB) et les renvois pour les accouchements compliqués ;
7. Nombre de centres de santé de base disposant de soins obstétriques d'urgence pour 500.000 habitants, par unité administrative ;
8. Nombre d'établissements sanitaires offrant des soins obstétriques complets d'urgence pour 500.000 habitants, par unité administrative ;
9. Pourcentage d'établissements de santé ayant des services de RMC, y compris la contraception d'urgence et la prophylaxie post-exposition ;
10. Disponibilité des services suivants dans les centres de santé et les hôpitaux :
    a. Livraison sûre et propre par les SAB et les services de référence pour les complications,
    b. Nombre de SAB par établissement et besoins de formation,
    c. Fonctions de signal BEmCON dans les établissements de soins primaires,
    d. Fonctions de signal CEmONC dans les établissements de soins secondaires,
    e. Planification familiale,
    f. Traitement syndromique des infections sexuellement transmissibles (IST),
    g. CMR, et
    h. Programmes communautaires existants pour la gestion active de la troisième phase du travail (pour prévenir l'hémorragie post-partum) ;
11. Comment la crise actuelle a-t-elle touché la prestation de services de SR, les lacunes dans la prestation de services et les besoins actuels ; et
12. Statut de la mise en œuvre du MSIP, y compris le système de coordination de la santé reproductive et l'existence de la politique nationale de santé reproductive.

Conception technique

1. Un exposé présenté d'une manière à refléter chacune des composantes du MISP dont :
    a. La coordination et la mise en œuvre du MISP ;
    b. Prévention et gestion de la violence sexuelle (et d'autres formes de violence sexiste (*gender-based violence*, VBG)) ;
    c. La réduction de la transmission du VIH ;
    d. Prévention de l'excès de morbidité et de mortalité maternelles et néonatales et mise en place d'un système de renvois en obstétrique ; et
    e. La planification de l'intégration globale de la SR dans les activités de soins de santé primaires.
2. Pour les composantes du Forfait de service initial minimum (MISP) que vous n'incluez pas dans le programme proposé, fournissez une justification et une description de la façon dont ce besoin non satisfait sera comblé.
3. Fournir une description et une source d'information sur les produits liés à la mise en œuvre du Forfait de service initial minimum (voir sous-secteur *Pharmaceutiques et autres produits médicaux*).
4. Décrire l'ensemble des services de santé reproductive qui seront fournis, y compris les soins prénataux et postnataux, la promotion de l'allaitement maternel exclusif et les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, la vaccination, la planification familiale (disponibilité ou accès), la distribution de / ou traitement syndromique des IST.
5. Décrire comment chacune des fonctions du signal BEmONC sera prise en charge, le

cas échéant, ou les voies de référence vers une installation offrant CEmONC.

6. La description des programmes de formation et d'aide prévus pour les accoucheuses qualifiées (non traditionnelles) et les efforts visant à garantir la présence de femmes prestataires de soins formées et disponibles.
7. Les interventions au niveau communautaire pour la gestion active de la troisième étape de l'accouchement ou système d'orientation vers des spécialistes pour les complications telles que l'hémorragie post-partum.
8. Décrivez comment les services de gestion clinique du viol seront fournis et toute formation requise. Les soins cliniques doivent inclure :
   a. La contraception d'urgence,
   b. La prévention et le traitement des IST,
   c. La prophylaxie post-exposition au VIH, et
   d. L'examen physique complet, y compris le traitement des blessures, et les vaccinations contre l'hépatite B et le tétanos.
9. Si tous les composants de CMR ne sont pas fournis, définissez les chemins de référence vers les services disponibles.
10. Décrire les liens de référence entre les services de CMR et d'autres services pour les survivants de violence sexuelle, tels que la gestion de cas non clinique, la planification de la sécurité, le soutien psychosocial et d'autres services sociaux et juridiques. Ces activités doivent être incluses dans le sous-secteur *VBG* du secteur *Protection* si elles sont mises en œuvre dans le cadre de ce projet.
11. Décrire comment les établissements de santé assureront les soins médicaux pédiatriques et les traitements pour les enfants ayant survécu à une agression sexuelle, y compris l'équipement adapté aux enfants et les dosages médicaux. Décrivez également la capacité des fournisseurs de services de santé à effectuer ou à obtenir du soutien dans la conduite d'une détermination de l'intérêt supérieur.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre et pourcentage de femmes enceintes ayant été traitées dans au moins deux cliniques prénatales
- Nombre et pourcentage de femmes et de nouveau-nés ayant bénéficié de soins post-natals dans un délai de trois jours après accouchement
- Nombre et pourcentage de naissances assistées par un accoucheur qualifié

Également requis pour les partenaires fournissant la gestion clinique du viol (*Clinical Management of Rape*, CMR)

- Nombre de cas de violence sexuelle traités

Également requis pour les partenaires fournissant des trouses d'accouchement propres

- Nombre et pourcentage de femmes enceintes au troisième trimestre ayant reçu une trousse d'accouchement propre

Sous-secteur : Maladies non transmissibles, blessures et santé mentale

Aperçu

L'USAID/OFDA soutient les interventions contre les maladies non transmissibles (MNT) dans les situations d'urgence humanitaire. Dans certains contextes, l'USAID/OFDA peut

également soutenir des services pour les blessures traumatiques et les besoins de santé mentale survenant après une catastrophe.

Les interventions en matière de santé mentale et de soutien psychosocial (SMSPS) couvrent les secteurs de la santé et de la protection de l'USAID/OFDA. Les programmes intégrés couvrant l'ensemble des services du spectre SMSPS sont encouragés. Toute intervention liée à la santé mentale, y compris les troubles mentaux, neurologiques et aux maladies liées à la toxicomanie chez les personnes ayant des difficultés importantes de fonctionnement quotidien de base (services spécialisés dans la pyramide d'intervention de la SMSPS) et les soins cliniques prodigués par les travailleurs de la santé (« Supports ciblés et non spécialisés ») devraient être financés par le secteur de la santé de l'USAID/OFDA. Les interventions de protection de l'USAID/OFDA liées à la PSS se classent dans les trois catégories inférieures de la *Pyramide d'intervention de l'IASC* : Les services de base et la sécurité, les soutiens communautaires et familiaux et les soutiens ciblés et non spécialisés. Toute intervention comprenant les interventions MH et PSS doit être décrite dans les deux secteurs. Une proposition d'intervention de SMSPS doit mettre en évidence les liens programmatiques, en mettant l'accent sur les renvois entre les programmes de santé et de protection ; coordination ; et des messages harmonisés sur les besoins et les interventions en matière de santé mentale et / ou de soutien psychologique.

Ces interventions doivent prendre en compte les éléments suivants :

1. En ce qui concerne la gestion des MNT, la priorité dans les urgences aiguës est de continuer à avoir accès aux médicaments pertinents ou, de préférence, de réintégrer les patients atteints de MNT dans leurs programmes de traitement, ainsi que la prise en charge / la stabilisation ou l'orientation pour des exacerbations ou des complications aiguës.
2. L'USAID/OFDA peut appuyer ces programmes si la morbidité/mortalité proportionnelle causée par ces maladies est relativement plus élevée que celle des autres maladies (par exemple, les maladies infectieuses). Les initiatives visant à fournir des soins aux MNT doivent prendre en compte le mandat de l'USAID/OFDA qui est relativement à court terme et les délais d'interventions. Si l'on considère le point de vue de « ne pas nuire », l'instauration d'une thérapie pour certaines maladies peut ne pas être appropriée (et peut même être préjudiciable) pour des interventions à court terme lors d'un suivi intense et à long terme (par exemple, évaluer les effets secondaires des médicaments, gérer correctement les maladies et les complications) ne peut être garanti. L'USAID/OFDA soutient les programmes de lutte contre les maladies non transmissibles conformes aux orientations mondiales en évolution sur les MNT dans les situations d'urgence, y compris le Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur les maladies non transmissibles et les directives de l'OMS sur les maladies non transmissibles dans les situations d'urgence ;
3. Le cas échéant, l'USAID/OFDA soutient les soins actifs, les soins postopératoires et la réadaptation à court terme pour les traumatismes liés à des catastrophes naturelles ou à des conflits. Cependant, les organismes ayant des mandats et des fonds à plus long terme devront soutenir la réadaptation et les soins à plus long terme, y compris les prothèses, les soins des plaies orthétiques, etc.
4. L'USAID/OFDA plaide en faveur de la SMSPS holistique pour les personnes touchées par des catastrophes naturelles ou des conflits. Les services et les activités de SMSPS doivent être coordonnés avec les services du secteur de la santé et de la protection.
5. L'USAID/OFDA soutient les programmes de santé mentale conformes aux directives

IASC sur la SMSPS dans les situations d'urgence et, si possible, l'intégration des soins de santé mentale dans les soins de santé primaires conformément au Guide d'intervention humanitaire du Programme d'action de l'OMS sur la santé mentale.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Indiquer la prévalence de base des maladies non transmissibles pertinentes (par exemple maladie cardiovasculaire, maladies respiratoires chroniques, diabète, etc.). Décrire les services de MNT préexistants et comment l'urgence actuelle a touché la prestation de services aux bénéficiaires atteints de maladies non transmissibles.
2. Décrire le nombre et les types de blessures et de décès (réels ou estimés) en cas de blessures massives et de blessures traumatiques. Décrire les capacités d'intervention d'urgence de base en place pour la gestion des traumatismes, y compris les capacités spécifiques aux traumatismes qui sont opérationnelles (personnel, fournitures, installations, interventions, etc.)
3. Préciser les programmes existants et nécessaires pour la gestion de la santé mentale et des soins psychosociaux, y compris les besoins spécifiques par sexe.
4. Décrire les populations ciblées ayant des difficultés importantes dans le fonctionnement quotidien de base en raison de problèmes de santé mentale ou de détresse émotionnelle grave.
5. Décrire les troubles mentaux résultant ou exacerbés par l'exposition à des événements traumatiques.

Conception technique

1. Décrire :
    a. Les maladies qui seront traitées ;
    b. Comment le programme proposé assurera la gestion efficace des cas pertinents ;
    c. Les protocoles de gestion des cas cliniques qui seront utilisés ;
    d. Le type de formation fournie au personnel ;
    e. Les voies de référence pour les cas qui ne peuvent être gérés au niveau des SSP ;
    f. Comment la durée prévue du programme est incorporée dans sa conception ; et
    g. Comment vous assurerez-vous que les patients qui suivaient un traitement pour des maladies chroniques auront un accès continu aux médicaments ;
2. Décrire comment vous allez répondre aux besoins non satisfaits dans les cas de traumatisme urgent et de soutien médical, ainsi que les références pour les soins de traumatologie d'urgence ;
3. Décrivez comment les programmes de soutien aux soins de santé mentale répondent aux besoins de santé mentale aigus et chroniques dans le cadre d'un programme de soins de santé primaires. Décrivez comment le programme est approprié pour le court terme, comment la formation en santé mentale sera menée, et la structure de supervision à mettre en place ; et
4. Décrire l'alignement et la référence entre les programmes de santé mentale et de protection pour répondre au continuum des besoins en SMSPS à travers les SSP (les SSP doivent être inclus dans le secteur Protection, sous-secteur des *Services de soutien psychosocial*),

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de consultations pour les maladies non transmissibles
- Nombre de consultations pour toute maladie mentale
- Nombre de consultations pour blessures liées à un traumatisme

Sous-secteur : Santé communautaire

Aperçu

Les interventions de santé communautaire comprennent les activités mises en œuvre par les ASC, ainsi que les activités d'éducation sanitaire et de changement de comportement. Ces interventions ont pour but de permettre aux ASC de s'engager pleinement dans leurs tâches, d'effectuer des changements de comportement sains parmi les populations ciblées et, en fin de compte, d'améliorer les indicateurs de santé de base en fonction de la population. Les ASC peuvent être soutenues pour fournir des interventions cliniques de base, par ex. grâce à la gestion intégrée des cas dans la communauté, ce qui nécessite une justification significative des besoins, l'approbation du Ministère de la Santé hôte, l'évaluation de la capacité des ASC et une structure de supervision appropriée. Les exposés des analyses, justifications et descriptions de programme doivent également décrire comment les différences d'âge et de sexe seront prises en compte.

Les considérations spéciales pour ces interventions doivent tenir compte de ce qui suit :

1. Les ASC doivent être sélectionnés au sein de la communauté et parmi ses membres, sans tenir compte de leur affiliation politique ou leurs relations. Le recrutement et la dotation en personnel des ASC doivent être équilibrés entre les sexes, et l'engagement et la consultation continus et intensifs de la communauté doivent être maintenus.
2. Les rôles et les responsabilités des ASC doivent être explicitement définis et limités, et la coordination avec d'autres secteurs qui fournissent également une éducation en matière de santé et d'hygiène (par exemple Eau, Assainissement et Hygiène, Nutrition) doivent être assurés. Tenter d'atteindre trop d'objectifs à la fois peut restreindre l'efficacité.
3. Les ASC doivent pouvoir effectuer des visites à domicile de manière répétée (si la sécurité le permet), ciblant les patients à risque ou les groupes très vulnérables, y compris les femmes enceintes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, etc.
4. Les programmes autonomes d'éducation à la santé communautaire sont découragés, sachant que
   a. Les efforts sont plus efficaces lorsqu'ils sont intégrés étroitement dans les services de santé existants et
   b. Les ASC ne doivent pas être considérés comme des remplacements pour les cliniciens en établissements, mais plutôt comme un lien avec les établissements de santé.
5. Les messages ASC devraient être culturellement adaptés et tenir compte des taux d'alphabétisation. La messagerie devrait être renforcée à l'aide de plates-formes supplémentaires telles que la radio, les messages texte et d'autres plateformes basées sur le contexte local.
6. La formation des agents de santé communautaires doit se faire par des méthodes à la fois didactiques et pratiques en mettant l'accent sur les connaissances et compétences spécifiques. Fournir des détails sur les efforts en cours pour des séances de recyclage destinées aux agents de santé communautaires.
7. Les incitatifs (monétaires ou autres) doivent être proposés à l'ensemble des ASC si cela n'a pas été fait avant la mise en œuvre du programme.

Synthèse de l'évaluation des besoins

Tenir compte des éléments suivants dans le résumé de l'évaluation des besoins :

1. Nombre d'agents de santé pour 10.000 habitants, par unité administrative ;
2. Les programmes d'éducation sanitaire déjà existants ;
3. Les besoins prioritaires et les lacunes actuelles que les programmes de sensibilisation des ASC n'ont pas abordé ;
4. Les ressources humaines actuellement ou potentiellement disponibles pour transmettre au niveau communautaire les messages d'éducation sanitaire, y compris :
   a. Le nombre et les types d'ASC ;
   b. Des indications sur les programmes récents de formation en faveur des ASC ;
   c. Des précisions sur les récentes campagnes d'éducation sanitaire, les messages qui ont été délivrés et comment leur efficacité a été déterminée, etc. ;
   d. Le cas échéant, les précisions sur les capacités actuelles des ASC à fournir des soins médicaux ; et
   e. Matériel et activités IEC et CCC disponibles et actuellement nécessaires ;
5. Les principaux obstacles à l'adaptation des populations aux comportements recommandés et comment ils ont été identifiés ;
6. L'analyse des travaux de recherche existants sur les efforts de changement de comportements pour les interventions proposées avec l'indication des méthodes et des résultats ; et
7. Que les ASC nationales soient ou non chargées de fournir des soins cliniques par les ministères concernés du gouvernement hôte, et une description des soins de santé que les ASC sont autorisées à fournir, y compris pour quelles maladies, et leur accès aux ravitaillements.

Conception technique

1. Décrivez comment vous allez répondre aux besoins prioritaires et combler les lacunes qui ne sont pas abordées par la sensibilisation actuelle des agents de santé communautaires ;
2. Donnez une description complète de toutes les activités des ASC au sein de la population ciblée ;
3. Décrivez les ressources humaines disponibles et/ou nécessaires pour fournir des messages d'éducation à la santé au niveau communautaire, tels que :
   a. Le nombre et les types de ASC requis, et
   b. Des indications sur les programmes de formation en faveur des ASC ;
4. Donnez des détails sur les campagnes d'éducation en matière de santé, y compris les messages qui seront fournis. Les messages doivent être clairs et concis ; éclairés par les connaissances de base, les attitudes et les pratiques de la communauté ; adaptés aux lacunes et aux besoins identifiés en matière de connaissances ; et coordonnés avec les secteurs WASH et Nutrition. Les activités, le personnel et les messages doivent être coordonnés et harmonisés avec toute activité communautaire dans les secteurs WASH et/ou Nutrition pour maximiser l'efficacité, éviter les duplications et minimiser le fardeau pour les ASC et les bénéficiaires ;
5. Décrivez les matériaux et les activités proposés en vertu de l'IEC et les CCC ;
6. S'assurer que les systèmes de surveillance comprennent un lien clair avec l'ES pour les rapports, la supervision et le mentorat et la formation continus ;
7. Comment l'efficacité sera mesurée à différents niveaux tels que :
   a. L'amélioration des connaissances et des compétences des agents de santé communautaires,
   b. Le changement de comportements chez les populations sensibilisées, et

c. L'amélioration des indicateurs relatifs à la population et pertinents pour le programme d'éducation à la santé communautaire proposé ; et

8. Si les ASC doivent fournir des services médicaux de base, identifier le type de formation (pour les maladies concernées) et les mesures de contrôle de la qualité qui seront appliquées pour garantir l'efficacité des interventions.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de travailleurs de la santé communautaire (ASC) soutenus (total dans la zone du projet et pour 10 000 personnes)
- Nombre et pourcentage de CHW spécifiquement engagés dans la surveillance de la santé publique
- Nombre et pourcentage de membres de la communauté ayant adopté des pratiques recommandées par les messages de sensibilisation sur la santé

Également demandé pour les partenaires mettant en œuvre la PECMC

- Nombre d'enfants de moins de cinq ans ayant reçu un traitement communautaire pour des maladies infantiles courantes

Sous-secteur : Produits pharmaceutiques et autres produits médicaux (PMC)

Aperçu

Les produits médicaux sont des éléments fondamentaux d'un programme de santé équilibré. Il est essentiel que tous les produits pharmaceutiques et autres produits médicaux soient appropriés pour la réponse, sûrs, efficaces, obtenus à partir de sources de qualité à un coût acceptable, et en conformité avec les exigences légales du pays hôte. Ces exigences s'appliquent à toutes les organisations qui demandent à acheter des produits pharmaceutiques avec des fonds de l'USAID.

Les « produits médicaux » sont un terme collectif qui comprend les produits pharmaceutiques, l'équipement médical et les fournitures médicales. Les produits pharmaceutiques comprennent les médicaments à usage humain ou vétérinaire, les vaccins, les sels de réhydratation orale (SRO) et les tests de diagnostic rapide sur le terrain (TDR). Si une trousse de premiers soins, une trousse d'hygiène, le kit international d'urgence sanitaire (IEHK) ou certains kits du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) contiennent un produit pharmaceutique, la trousse complète est considérée comme pharmaceutique et doit Les exigences de l'USAID pour l'obtention et l'utilisation de produits pharmaceutiques. L'équipement médical (également appelé « équipement médical durable ») comprend des articles qui peuvent généralement être réutilisés après avoir été correctement nettoyés et désinfectés (par exemple stéthoscopes, sphygmomanomètres, balances pour bébés et tables d'examen médical). Les fournitures médicales (également appelées « consommables ») comprennent des articles qui sont éliminés après le traitement d'un patient (par exemple des seringues à usage unique, des bandages, des abaisse-langue, des matériaux de suture et des gants chirurgicaux et d'examen).

Les produits pharmaceutiques ne peuvent pas être achetés en espèces ou en bons d'achat, car la sécurité, l'efficacité et la qualité des produits ne peuvent être assurées.

L'USAID/OFDA désigne les produits pharmaceutiques humains et vétérinaires (définis ci-dessus) comme des produits soumis à restriction. Si des fonds de l'USAID/OFDA sont nécessaires pour l'achat de produits pharmaceutiques, les partenaires doivent satisfaire à des exigences spécifiques en matière d'approvisionnement et de rapports. Toutes les organisations doivent aborder tous les éléments dans les sections d'évaluation des besoins et de conception technique et remplir et soumettre toutes les lettres et listes applicables, y compris la demande de fourniture de produits pharmaceutiques et la liste des produits pharmaceutiques et / ou autres produits médicaux. Ces documents sont disponibles dans la section Pharmaceutique de la page Ressources .

Synthèse de l'évaluation des besoins

Considérez les éléments suivants :

1. Décrire la chaîne d'approvisionnement des produits médicaux avant l'urgence, la façon dont l'urgence l'a touchée, le processus actuel de la chaîne d'approvisionnement des produits médicaux ainsi que toute lacune identifiée.
2. Fournir des informations sur des produits médicaux spécifiques nécessaires, par type, à savoir des produits pharmaceutiques, des fournitures médicales et du matériel médical.
3. Fournir des informations sur le rôle du Ministère de la santé (ou de l'organe directeur pertinent ou du responsable du groupe sectoriel de la santé) dans le processus actuel de gestion de la chaîne d'approvisionnement des produits médicaux.
4. Décrire le processus d'importation des produits pharmaceutiques, les restrictions et les exigences d'enregistrement.

Conception technique

Décrivez la chaîne d'approvisionnement des produits médicaux en abordant tous les éléments ci-dessous. Cela démontrera la capacité de fournir systématiquement des produits pharmaceutiques et des produits médicaux à l'appui des activités de santé proposées.

1. Identifier le personnel dévoué au siège et sur le terrain et ses qualifications et formations spécifiques en gestion de chaînes d'approvisionnement de produits médicaux pour démontrer sa capacité à gérer tous les aspects de la commande, expédition, réception, stockage, distribution et disposition finale.
2. Décrivez votre expérience en matière d'importation de produits pharmaceutiques et de produits médicaux dans le pays et toute difficulté ou restriction anticipée.
3. Décrivez la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique et médicale proposée pour le programme, y compris :
   a. La sélection et quantification des produits pharmaceutiques et des produits médicaux. Les coûts pour chaque type de produit (produits pharmaceutiques, matériel médical et fournitures médicales) doivent figurer sur des lignes distinctes du budget ;
   b. Calendrier estimé pour l'achat de tous les produits pharmaceutiques et médicaux ;
   c. Système de gestion d'inventaire, de préférence électronique ;
   d. Stockage sûr et sécurisé des produits pharmaceutiques et des produits médicaux pour protéger les stocks contre le vol, les dommages environnementaux et l'infestation par les ravageurs ;
   e. Une carte des emplacements de stockage de produits pharmaceutiques et des itinéraires d'approvisionnement pour l'importation initiale, ainsi que des itinéraires

d'approvisionnement des emplacements de stockage aux ES ;

f. Plan de distribution à chaque installation ;
g. Processus visant à assurer la cohérence de la chaîne d'approvisionnement des produits médicaux, y compris la façon dont vous éviterez les ruptures de stock et le surstockage au niveau de l'établissement, ainsi que l'utilisation appropriée des produits ;
h. Procédures de rappel de produits ; et
i. Plan de disposition pour tous les produits médicaux qui peuvent rester à la fin de la période du projet. Ce plan peut inclure la destruction ou le don de produits.

4. Décrivez la formation que vous allez donner au personnel dans la gestion des produits pharmaceutiques et des produits médicaux. Les éléments de cette formation devraient inclure la bonne gestion des stocks de produits pharmaceutiques et de produits médicaux. La formation peut être présentielle ou par le moyen de cours en ligne. Identifiez les noms des cours et / ou du programme utilisé.
5. Décrivez comment vous entretenez correctement tout équipement médical fourni avec des pièces de rechange, des contrats de service et des techniciens correctement formés.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes formées sur la gestion de la chaîne logistique concernant les ravitaillements des produits médicaux
- Nombre et pourcentage de centres de soins appuyés par l'USAID/OFDA, de rupture de stocks de médicaments essentiels et de traceurs pour plus de 7 jours consécutifs. (*Note : Dans la proposition initiale, suggérer et justifier 5 produits traçants dont le stock sera revu chaque semaine et comment l'organisation traitera les situations de rupture de stock pendant une période de livraison et pendant plus d'une période de livraison.)*

Également demandé pour les partenaires utilisant un produit pharmaceutique avec une indication d'utilisation restreinte qui a été compensée pendant le processus d'examen

- Nombre de personnes traitées pour l'indication d'utilisation restreinte
- Quantité de produits pharmaceutiques achetés pour traiter les personnes pour les indications d'utilisation restreinte-

Également demandé pour les partenaires si le produit pharmaceutique non-OFDA EML est autorisé pendant le processus de révision

- Nombre de personnes traitées avec chaque produit pharmaceutique approuvé EML non-OFDA

Sous-secteur : Urgences de santé publique d'intérêt international et pandémies

Aperçu

L'USAID/OFDA soutient des interventions dont l'impact diminue la morbidité et la mortalité causées par une épidémie de maladies infectieuses à grande échelle

1. Désignation d'une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) selon le RSI ou déclarée pandémie par l'OMS, et

2. Déclaré une urgence IASC Niveau 3.

Dans le cas d'une USPPI ou d'une pandémie nécessitant une intervention humanitaire internationale coordonnée, l'USAID/OFDA envisagera de soutenir des programmes autonomes et d'intégrer des composantes spécifiques d'intervention de santé publique dans les activités d'intervention en cas de catastrophe. L'OMS/RSI affichera une Déclaration d'USPPI.

L'USAID/OFDA soutiendra les programmes de ce sous-secteur uniquement en réponse à une USPI ou à une pandémie entraînant une déclaration de niveau 3 de l'IASC ; ce sous-secteur ne s'applique pas à une flambée de maladie infectieuse survenant dans le cadre d'une intervention en cours de l'USAID/OFDA en cas de catastrophe naturelle ou d'urgence humanitaire complexe, telle qu'une inondation à grande échelle ou un déplacement dû à un conflit. Pour toutes les interventions dans ce sous-secteur, reportez-vous également aux directives dans les six autres sous-secteurs de la santé.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Caractériser la maladie en termes de présentation clinique, la sévérité clinique, la proportion de cas nécessitant une hospitalisation, le taux de létalité et les résultats cliniques.
2. Décrivez la propagation géographique de l'épidémie actuelle, y compris le nombre de régions sous-nationales touchées, par ex. départements, préfectures, etc.
3. Décrivez la population touchée et à risque.
4. Décrivez les facteurs de risque de la maladie, s'ils sont connus, y compris les pratiques d'inhumation, s'il y a lieu.
5. Décrire les définitions de cas, si elles sont disponibles, comme convenu par le ministère de la santé et / ou le groupe de la santé.
6. Décrire les protocoles et les lignes directrices utilisés pour la gestion des cas et la prévention et le contrôle des infections.
7. Évaluer la fonctionnalité actuelle du système de santé et la façon dont l'éclosion en cours a eu des répercussions sur le système de santé et l'infrastructure de soins de santé préexistante.
8. Évaluer le fardeau de l'épidémie sur les ressources humaines nationales, inclure les taux de létalité parmi les travailleurs de la santé (si connu).
9. Déterminer la fonctionnalité actuelle des systèmes de surveillance et d'intervention d'alerte rapide pour les maladies transmissibles.
10. Décrivez la capacité en termes de lits au niveau national pour la gestion des cas cliniques, ainsi que la capacité d'isolement existante.
11. Décrire le stock existant d'EPI et d'autres produits médicaux essentiels (par exemple, antiviraux, antibiotiques, liquides intraveineux, etc.) et de matériel médical.

Conception technique

Décrivez comment le programme proposé soutiendra un contrôle efficace de la manifestation des maladies. Décrire comment les efforts d'intervention seront coordonnés avec l'OMS, les CDC et / ou d'autres entités de santé publique répondant à la situation. Indiquez comment le programme fournira, mettra en œuvre et / ou renforcera :

1. La gestion des cas cliniques

   a. Fournir des détails sur la capacité de lits pour les unités de traitement, les plans de dotation en personnel et le nombre de travailleurs de la santé par lit ;
   b. Décrire les protocoles et les lignes directrices à utiliser ;
   c. Décrire les activités de formation du personnel ; et
   d. Indiquer à quelle fréquence et par qui la surveillance clinique et le mentorat seront-ils menés, comment la qualité des soins sera-t-elle maintenue et comment les déficiences identifiées seront-elles corrigées ;
2. Mesures de prévention et de contrôle des infections (IPC).
   a. Décrire les mesures de CIP proposées, en veillant à ce que les précautions standard soient établies et maintenues, y compris la manipulation sans danger des échantillons de laboratoire, le cas échéant.
   b. S'assurer que les précautions contre les gouttelettes sont utilisées en plus des précautions standard pour tout patient soupçonné ou soupçonné d'avoir une infection respiratoire aiguë, y compris les patients ayant une infection présumée ou confirmée avec un nouveau coronavirus ou une grippe.
   c. Assurez-vous que les mesures IPC sont démarrées lorsque le patient entre dans une zone de triage avec des symptômes répondant aux critères d'un cas suspect ou probable.
   d. Décrivez les activités de formation de l'IPC pour le personnel dédié et le personnel clinique.
   e. Décrire l'élimination des déchets et l'assainissement dans l'établissement de traitement.
   f. Fournir des détails sur les contrôles environnementaux et techniques, tels que la ventilation correcte et la séparation spatiale ou d'autres barrières entre les patients.
   g. Assurer l'utilisation des procédures opératoires normalisées de triage et de dépistage pour les cas suspects et probables.
   h. Veiller à l'utilisation de protocoles pour le transport sécuritaire des patients dans et entre les ES.
   i. Décrire les plans d'approvisionnement en eau et les protocoles de gestion des déchets, y compris la manipulation et l'élimination sécuritaires des instruments tranchants et des équipements, tels que aiguilles et seringues, et des méthodes sûres d'élimination des fournitures non réutilisables et des déchets infectieux. Reportez-vous aux instructions de la section Aperçu du sous-secteur *Systèmes de santé et Appui clinique* à la page 137 et à la section consacrée aux mots-clés concernant *WASH* (Eau, Assainissement et Hygiène) dans les établissements de santé à la page 263.
3. Utilisation d'interventions communautaires pour la prévention des infections domestiques et le traitement des maladies par les ASC, le cas échéant (voir sous-secteur de la santé communautaire)
   a. Décrire la mise en œuvre des mesures de PCI au niveau de la communauté ou du ménage qui sont spécifiques à la maladie, y compris la distanciation sociale, l'hygiène des mains, l'étiquette respiratoire, etc.
   b. Décrivez la gestion de cas dans la communauté, le cas échéant.
   c. Décrire les comportements en matière de santé en indiquant quand il faut se faire soigner et comment prévenir la maladie.
   d. Décrivez la mise en œuvre ou la promotion de pratiques funéraires sûres et dignes, si la participation aux pratiques funéraires traditionnelles est un facteur de risque de transmission.
   e. Encourager les mobilisateurs sociaux à s'engager avec les guérisseurs traditionnels pour s'assurer que les personnes malades qui demandent des soins

par cette voie sont référées de manière appropriée.

f. Veiller à ce que la mobilisation sociale et l'engagement communautaire soient intégrés dès le début de la réponse grâce à une surveillance continue, à la recherche de contacts et / ou à des activités de gestion de cas.
g. Assurer la communication et la coordination entre les ACSA et les ASC en cas d'événement de débordement. Lorsque les ACSA sont proposés en réponse à des événements croisés à haut risque, utilisez le mot-clé *Livestock* (Bétail).

4. Systèmes de surveillance et d'intervention en cas d'alerte précoce
   a. Décrire le système en place, comment le programme proposé contribue à son fonctionnement ou à son amélioration et comment le système et l'agence signalent les alertes épidémiques aux autorités sanitaires locales et nationales, y compris les méthodes pour assurer une détection et une investigation précoces.
   b. Décrivez les interventions de dépistage des contacts, le cas échéant.
   c. Indiquez la définition de cas qui sera utilisée pour la surveillance et expliquez son utilisation (par exemple, la définition de cas convenue par le Ministère de la santé et les partenaires du groupe de travail sur la santé, etc.)
   d. Assurer que les activités de surveillance supplémentaires soutiendront les systèmes locaux, régionaux et / ou nationaux.
   e. Veiller à ce que toute technologie appliquée pour la collecte, la gestion et l'analyse des données soit coordonnée et approuvée par les autorités de gestion des interventions et / ou le ministère concerné.
5. Gestion des cadavres
   a. Décrire les protocoles nationaux pour la gestion des cadavres.
   b. Décrivez comment la gestion des cadavres aura lieu si nécessaire dans la réponse (par exemple sur la base de quel protocole / directive), y compris la formation qui sera fournie à qui, et comment cette activité sera supervisée.
   c. Décrivez comment la gestion des cadavres comprendra des pratiques dignes et culturellement sensibles.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes formées
- Pourcentage de la population ciblée qui peut se rappeler de 2 mesures de protection ou plus

De plus requis pour les partenaires fournissant une capacité d'isolation

- Pourcentage de personnes qui répondent aux critères d'isolement et qui sont convenablement isolées

De plus requis pour les partenaires fournissant des enterrements sûrs et/ou une capacité d'isolement

- Pourcentage de cadavres enterrés selon des protocoles d'enterrement sécuritaires

4. Coordination humanitaire & gestion de l'information

Aperçu

Dans les interventions consécutives aux crises humanitaires, une bonne coordination permet de sauver des vies. La gestion de l'information est l'une des principales composantes d'une coordination efficace. La coordination et la gestion de l'information sont essentielles à la fourniture de l'aide humanitaire de manière cohérente et efficace.

Pour ces raisons, tous les programmes doivent intégrer la question de la coordination au niveau du programme et des secteurs (cf. *Coordination au niveau des secteurs* à la page 56). Par ailleurs, les propositions de projet qui comportent des activités liées à la coordination ou à la gestion de l'information doivent suivre les directives fournies dans ce chapitre.

L'USAID/OFDA encourage une coordination avec les gouvernements du pays concerné, les organes de coordination des ONG et une coordination avec et par les agences de coordination de l'ONU.

Réduction des risques de catastrophe

Si un volet RRC est proposé dans ce secteur, fournir les informations suivantes : Indiquer quelles activités dans le secteur sont liées à la RRC et pourquoi ces activités contribuent à réduire les risques ou atténuer l'impact d'un danger ou d'un événement.

Intégration de la protection

Les propositions doivent démontrer l'intégration de la protection dans la description technique.

1. Décrire les plans d'inclusion des préoccupations de protection dans les informations à collecter, analyser et diffuser.
2. Décrivez les mesures conçues pour diffuser des informations précises et fiables à toutes les populations touchées. Décrivez comment vous veillerez à ce que les personnes ayant des considérations uniques, y compris les enfants non accompagnés, les personnes handicapées et / ou à mobilité réduite, et les personnes âgées aient un accès sûr et fiable à l'information.
3. Décrivez comment vous avez consulté des personnes de différents groupes d'âge, de sexe, ethniques, religieux et socioéconomiques, y compris les communautés déplacées et hôtes, et / ou assuré leur représentation dans les comités de programme afin d'assurer que leurs préoccupations soient entendues et adressées pour éviter des tensions communautaires. Si l'information doit être recueillie ou diffusée par des groupes communautaires, décrivez comment vous veillerez à ce que ces groupes soient représentatifs et non biaisés.
4. Décrivez comment vous allez coder et protéger correctement les informations sensibles, telles que les informations personnellement identifiables, contre toute utilisation abusive.
5. Décrivez les mesures prises pour communiquer avec les populations touchées au sujet de leur droit à recevoir de l'aide et du code de conduite pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels.
6. Décrivez les mesures de sélection des bénéficiaires ou les distributions que vous mettrez en place pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels des personnes qui demandent de l'aide.
7. Décrivez le mécanisme utilisé pour établir un système de rétroaction / plainte sûr et

efficace pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires.
8. Décrivez comment les problèmes de protection seront surveillés et comment ces informations seront utilisées pour réduire les risques existants et ceux nouvellement identifiés.

Sous-secteurs disponibles et exemples d'activités

Coordination

- Activités qui améliorent la liaison avec les mécanismes de coordination de l'ONU
- Coordination des activités du secteur ou de groupe
- Coordination des activités de sécurité

Gestion de l'information

- Coordination de l'information générale et des données opérationnelles
- Plateformes et systèmes Web ou autres qui facilitent la planification des réponses et l'analyse du partage des données et des informations entre les organisations
- Services de gestion de l'information pour assurer ou améliorer la coordination au sein des différents secteurs ou groupes
- Les informations fournies aux populations afin de les sensibiliser aux questions et/ou des ressources humanitaires
- Soutien aux télécommunications d'urgence
- Évaluations des besoins humanitaires multisectoriels pour les endroits difficiles à accéder

Sous-secteur : Coordination

Aperçu

L'USAID/OFDA peut soutenir des interventions visant à renforcer la coordination des interventions humanitaires au bénéfice des communautés touchées et à renforcer le système de coordination humanitaire de façon générale. Cela peut inclure des améliorations de la coordination au niveau du système au niveau national ou international, ainsi que des améliorations au niveau du processus ou du mécanisme.

Synthèse de l'évaluation des besoins

Décrire :

1. Les systèmes actuels de coordination, y compris :
   - Quelles réunions ont lieu,
   - Comment sont-elles organisées ?
   - Qui les organise ?
   - Qui y assiste ?
2. Défauts du système de coordination actuel, résultats des efforts actuels et pourquoi sont-ils insuffisants ?
3. Comment les lacunes de coordination existantes entravent la fourniture d'une assistance humanitaire efficace ?
4. Coordination entre l'ensemble des ONG ou agences afin de cibler des questions particulières importantes ;
5. Système de coordination proposé et comment peut-il combler ces lacunes ;
6. Résultats attendus de l'intervention proposée ; et
7. Impacts positifs et négatifs de l'intervention au niveau mondial, régional ou national, le cas échéant.

Conception technique

1. Expliquer comment l'intervention proposée permettra de fournir aussi largement que possible des services au sein de la communauté humanitaire, avec des détails sur les efforts pour la réussite d'un accès équitable des genres ;
2. Expliquer comment le programme renforcera les mécanismes de coordination internationaux ou ceux du pays hôte ;
3. Démontrer que les activités proposées ne doivent pas être redondantes par rapport aux efforts entrepris par d'autres organismes, y compris le gouvernement-hôte et les autres organisations locales et internationales ;
4. Décrire les bénéficiaires directs et indirects de l'activité proposée et comment vous les ciblerez. Décrire les bénéficiaires directs et indirects de l'activité proposée et comment vous les ciblerez ;
5. Expliquer comment l'intervention proposée permettra d'assister les populations victimes de la catastrophe, y compris des détails sur les efforts qui seront fournis pour venir en aide aux hommes, femmes, garçons et filles de façon équitable en fonction de leurs besoins spécifiques ;
6. Expliquez comment vous allez encourager le partage de données et d'informations aussi largement que possible dans toute la communauté humanitaire ;
7. Expliquez comment les réunions de coordination seront planifiées et comment les domaines de responsabilités seront suivis ; et
8. Décrivez comment vous allez vous engager avec le système de cluster (s'il y a des clusters activés) et comment vous allez partager des informations avec tous les acteurs humanitaires, y compris les clusters et les communautés locales et dans le cadre de la coordination inter-clusters.

Indicateurs

Sélectionnez trois indicateurs parmi les choix ci-dessous

- Nombre d'organisations humanitaires qui coordonnent activement
- Nombre d'organisations humanitaires participant activement à des mécanismes de coordination inter-agences (par exemple, équipe humanitaire du pays, groupes, etc.)
- Nombre et pourcentage d'agences humanitaires participant dans des évaluations collectives inter-agences
- Nombre d'autres acteurs humanitaires clé (par ex le secteur privé, l'armée) qui participent activement aux mécanismes de coordination
- Nombre d'organisations humanitaires recevant des informations d'évaluation conjointes
- Nombre d'évaluations coordonnées avec d'autres groupes, agences ou groupes de travail

Sous-secteur : Gestion de l'information

Aperçu

L'USAID/OFDA peut soutenir des initiatives visant à renforcer la gestion de l'information sur les catastrophes qui favorisent une utilisation efficace des ressources disponibles pour la réponse aux catastrophes et la diffusion publique des informations et des données disponibles. Les activités peuvent inclure l'élaboration et la promotion de normes internationales de gestion de l'information humanitaire ; développer ou renforcer les plateformes et outils existants, en mettant l'accent sur l'utilité et l'amélioration de la prestation de services aux communautés touchées ; et cibler les évaluations multisectorielles des besoins pour les endroits difficiles à accéder.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Décrire et fournir l'objectif des systèmes d'information, des outils et des services sous-jacents qui sont actuellement utilisés par votre organisation ou les organisations à soutenir, et inclure
   a. Les sources de données disponibles,
   b. Les processus analytiques, et
   c. Les produits d'information qui informent les systèmes de coordination ;
2. Expliquer comment les lacunes d'information existantes entravent la fourniture d'une aide humanitaire efficace ;
3. Décrire le système de coordination de l'information proposé : comment il comblera ces lacunes ;
4. Fournir les résultats attendus de l'intervention proposée ;
5. Expliquer comment l'activité proposée permettra d'appuyer :
   a. Le suivi des besoins et des activités humanitaires par site afin de satisfaire lesdits besoins ;
   b. La planification et les rapports, et
   c. La collecte, le traitement et l'analyse de données.
6. Expliquer comment les résultats obtenus seront diffusés au sein de la communauté humanitaire à des fins de coordination ;
7. Expliquer les impacts positifs et négatifs de l'intervention au niveau mondial, régional ou national, le cas échéant ; et
8. Discuter de la durabilité de l'activité proposée, y compris l'utilisation continue du système ou du service et le transfert à un gouvernement ou une autre organisation, le cas échéant.

Conception technique

1. Expliquez comment vous incorporerez la formation et le renforcement des capacités dans le programme proposé ;
2. Pour les évaluations multisectorielles des besoins, décrivez les méthodes à utiliser dans le processus de collecte de données et abordez des sujets tels que la désagrégation, la taille des échantillons et la couverture. Inclure également une explication de la manière dont la formation des enquêteurs et de l'équipe de collecte de données sera incorporée ;
3. Expliquez comment vous allez partager les données et les informations aussi largement que possible dans l'ensemble de la communauté humanitaire, telles que Humanitarian Data Exchange (HDX) ;
4. Décrire comment seront conçus les systèmes de collecte de données et d'information qui prendront en compte des informations sur des questions et les besoins ventilés par sexe ainsi que les changements environnementaux résultant de la catastrophe et/ou de l'intervention, lorsque cela est possible ;

5. Démontrer que les activités proposées ne doivent pas être redondantes par rapport aux efforts entrepris par d'autres organismes, y compris le gouvernement hôte et les autres organisations locales et internationales ;
6. Décrire les bénéficiaires directs et indirects de l'activité proposée et comment vous les ciblerez. Expliquer comment chaque groupe en bénéficiera, avec des détails sur les efforts déployés pour parvenir à un accès équilibré entre les sexes (par exemple, l'utilisation de groupes de discussion) ;
7. Expliquer comment l'intervention permettra d'assister les populations sinistrées ; et
8. Décrire comment les organisations et populations sinistrées auront accès à des services de programmes et de produits.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre d'organisations ayant recours aux services de gestion de l'information
- Nombre et pourcentage d'organisations humanitaires contribuant directement aux produits d'information
- Nombre de produits mis à disposition par les services de gestion de l'information auxquels les parties prenantes ont accès

5. Études, analyses ou applications humanitaires

Aperçu

Les études appliquées, la recherche et l'analyse ont joué un rôle prépondérant dans la préparation aux interventions, la réduction des impacts des catastrophes, les interventions d'urgence et la coordination dans le domaine de l'humanitaire. L'USAID/OFDA envisage de financer des activités appropriées qui ont pour but de remplir cette mission.

L'USAID/OFDA a conçu ce secteur pour la recherche, les analyses ou les études de politiques humanitaires aux niveaux mondial, régional ou local. Bien que ces activités puissent être particulièrement ciblées dans un secteur technique, elles sont généralement plus larges qu'une intervention en cas de catastrophe ou une évaluation de programmes spécifiques. Les activités proposées doivent :

- Combler une lacune existante,
- Revaloriser considérablement le domaine de l'assistance humanitaire, et
- Avoir des implications concrètes pour les activités de planification de la gestion de la catastrophe, d'exécution du programme, et/ou de suivi et d'évaluation.

L'USAID/OFDA n'examinera pas les activités de recherche ou celles qui ne peuvent démontrer ni cette applicabilité ni l'opportunité en la matière.

Intégration de la protection

Les propositions doivent démontrer l'intégration de la protection dans la description technique.

1. Décrivez comment vous incorporerez les problèmes de protection dans la conception de l'étude, de l'analyse ou de l'application. Précisez si le programme améliorera la protection des personnes et/ou des communautés.
2. Expliquez si le programme répond aux besoins et aux priorités des personnes concernées). Expliquez si la conception du programme et sa mise en œuvre ont traité les problèmes spécifiques de protection communes applicables à ce contexte particulier.
3. Décrivez comment vous avez consulté les personnes de différents groupes d'âge, de sexe, d'ethnie, de religion et de différent statut socioéconomique, y compris les communautés déplacées et hôtes, et/ou assuré leur représentation dans les comités de programme afin que leurs préoccupations soient entendues et adressées pour éviter des tensions communautaires ;
4. Expliquez comment les populations concernées ont été consultées et ont participé à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du programme. Expliquez si le programme a contribué au renforcement des capacités locales et encouragé l'appropriation locale.
5. Dites si le programme vise à lutter contre la discrimination et l'inégalité en renforçant les capacités de certains individus et groupes tels que les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et/ou les minorités.
6. Décrivez comment les problèmes de protection seront surveillés et comment ces informations seront utilisées pour réduire les risques existants et ceux nouvellement identifiés.

Sous-secteurs disponibles et des exemples d'activités

Études appliquées, analyses ou applications

- Études politiques, y compris les tendances ou des impacts humanitaires ;

- Développement de données métriques (par ex. indicateurs, indices, mesure de la réussite ou de l'impact) ;
- Méthodes de suivi ;
- Méthodes d'évaluation ;
- Intégration des bonnes pratiques et des leçons apprises ;
- Résultats des initiatives de droit humanitaire, de droits de l'homme ou de justice ;
- Études ou activités dans le domaine de la sécurité ;
- Intégration de la résolution des conflits ou de la consolidation de la paix dans la planification et l'exécution des interventions consécutives aux catastrophes ;
- Transition et gestion de la phase de redressement ;
- Gestion et atténuation des risques fiduciaires et programmatiques ; et
- Autres travaux de recherche et analyse au niveau mondial, local, thématique ou des questions d'actualité.

Sous-secteur : Études appliquées, analyses ou applications

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Décrire la nécessité (exprimée par les bénéficiaires, les bailleurs de fonds ou les partenaires à la mise en œuvre) des activités proposées et leur valeur éthique, pratique et/ou scientifique.
2. Expliquer comment la communauté humanitaire a exprimé ou démontré le besoin d'un travail proposé ou a préconisé autrement le travail proposé.
3. Fournir un bref aperçu et une analyse des travaux antérieurs dans ce domaine.

Conception technique

1. Fournir des détails sur la conception (par exemple, les objectifs, la méthodologie, l'approche, le calendrier) de l'étude, l'analyse, ou des applications.
2. Selon le programme, les bénéficiaires peuvent être des personnes sinistrées, mais aussi les organisations et institutions chargées de la mise en œuvre. Identifier les bénéficiaires qui profiteront des activités proposées aussi bien directement qu'indirectement et comment ils en profiteront. Expliquer la pertinence des activités proposées à l'égard des différents besoins des hommes, femmes, garçons et filles dans les zones ciblées.
3. Décrire les ressources d'information pertinentes et des études de cas.
4. Expliquez comment la recherche ou les politiques proposées seront partagées avec la communauté humanitaire dans son ensemble.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre d'études spéciales, d'évaluations de programmes, d'activités de recherche appliquée (développement ou recherche de base), évaluations de secteur ou études de faisabilité réalisées et diffusées auprès des parties prenantes pertinentes
- Nombre d'études, d'évaluations de programme, d'activités de recherche appliquée, d'évaluations de secteur ou d'études de faisabilité utilisées pour informer ou guider une meilleure programmation

6. Soutien logistique

Aperçu
L'USAID/OFDA soutient des interventions liées à la chaîne d'approvisionnement qui fournissent à plusieurs organisations humanitaires des solutions de chaîne d'approvisionnement partagées afin d'éviter les tensions, le gaspillage de ressources ou la duplication des efforts.

Les propositions qui comprennent l'achat et la distribution d'articles non alimentaires ne sont plus acceptées dans ce secteur et ont été transférées dans les secteurs de programme respectifs. Par exemple, si vous envisagez de distribuer des articles non alimentaires (ANA) liés au programme : Eau, Assainissement et Hygiène (WASH), veuillez consulter le secteur WASH pour obtenir des directives. Les exigences supplémentaires liées aux propositions qui incluent l'approvisionnement, le transport et la distribution peuvent être trouvées dans les exigences logistiques sous Documentation à l'appui.

Veuillez visiter la page Ressources pour plus d'informations.

Sous-secteurs disponibles
Acquisition et stockage
Transport (aérien / terrestre / maritime), c'est-à-dire transport aérien, maritime ou terrestre de produits humanitaires et / ou de personnel

Sous-secteur : Acquisition et stockage

Aperçu
Ce sous-secteur ne devrait être utilisé que pour des projets visant à fournir des services d'acquisition et / ou de stockage partagé à d'autres organisations humanitaires.

Synthèse de l'évaluation des besoins
Décrire :
1. Quels services d'acquisition et / ou de stockage sont nécessaires et pourquoi ;
2. Quelles sont les solutions d'entreposage actuellement utilisées par les organisations humanitaires, si les organisations
    a. Transportent directement vers les sites de distribution, et/ou
    b. Utilisent l'entreposage existant ;
3. Nombre total d'organisations demandant un soutien
4. Adéquation de la main-d'œuvre potentielle pour la manutention et le stockage des produits, tant en nombre qu'en compétences ;
5. Si l'on inclut l'acquisition, les facteurs influençant la capacité d'accéder aux marchés locaux pour les produits, si
    a. Les marchés fonctionnent généralement ; et
    b. Les articles nécessaires sont ou seront disponibles.

Conception technique
1. Décrivez les services que vous avez l'intention de fournir en spécifiant quelles organisations humanitaires ont demandé vos services et / ou quelles organisations vous envisagez de soutenir.
2. Fournissez une justification détaillée des services partagés d'acquisition ou de stockage, c'est-à-dire, expliquez pourquoi les services partagés sont plus appropriés

que les organisations humanitaires qui mettent en place des solutions d'approvisionnement / d'entreposage distinctes pour leurs programmes respectifs.

3. Si les services d'acquisition sont inclus, fournir plus de détails concernant :
    a. Le plan d'approvisionnement. Reportez-vous à la section Exigences logistiques sous Documentation à l'appui à la page 89 pour plus d'informations ;
    b. Les mesures de contrôle de la qualité qui seront mises en place, comme l'inspection par une tierce partie ou d'autres mesures.
    c. Les protocoles qui seront mis en place pour traiter les plaintes et les contestations des organisations humanitaires bénéficiaires et/ou du (des) fournisseur(s) de services, y compris les protocoles pour les articles non conformes, les dommages et les retours.
    d. Les systèmes que vous aurez en place
        i. Pour demander des produits pour l'approvisionnement,
        ii. Pour gérer le processus d'approvisionnement, et
        iii. Pour rendre compte des progrès aux organisations humanitaires et à l'USAID/OFDA sur demande.
4. Si les services de stockage sont inclus, au minimum, spécifiez :
    a. Les marchandises que vous prévoyez de stocker, y compris la description et les quantités ;
    b. Quel type de structure d'entreposage vous prévoyez d'utiliser, comment elle sera établie et mise en place, emplacement(s) planifié(s), accès au transport et disponibilité, et espace estimé nécessaire ;
    c. Qui gérera les opérations quotidiennes de l'entrepôt et comment seront-elles gérées ;
    d. Quels systèmes vous aurez en place pour gérer les mouvements de produits et faire rapport sur les opérations d'entreposage ;
    e. De plus, si des services communs basés sur la ligne de conduite sont fournis, expliquez
        i. Le mécanisme de demande de produits sur la base de cette ligne de conduite, y compris les critères de priorisation et d'approbation des demandes de produits ;
        ii. La contribution attendue des organisations humanitaires dans l'examen et l'approbation des demandes de produits ; et
        iii. Les mécanismes de rapport que vous aurez en place pour surveiller la source des produits acceptés pour le stockage et distribués aux organisations humanitaires ;
    f. Des rapports démontrant le type, la quantité, la source, le(s) destinataire(s) prévu(s) et la destination des produits reçus / émis par l'entrepôt qui seront mis à la disposition des organisations humanitaires et de l'USAID/OFDA sur demande ; et
    g. Les mesures visant à assurer la sûreté et la sécurité des produits de base et l'accès des organisations humanitaires à ces produits.
5. Détail Sphère ou d'autres normes proposées que vous utiliserez pour mesurer les quantités achetées et/ou distribuées dans la ligne de conduite.
6. Identifier les efforts pour trouver ou appliquer des solutions de rechange écologiques telles que des sources biodégradables, éconergétiques et durables.
7. Détail des mesures proposées pour réduire la corruption potentielle et la fraude dans l'acquisition et le stockage.
8. Expliquez les efforts de coordination que vous prévoyez entreprendre pour assurer une communication continue entre le partenaire fournissant des services et les

organisations humanitaires recevant ces services, minimisant la duplication des efforts et répondant aux besoins des organisations humanitaires.
9. Spécifiez un calendrier pour la configuration du service et la durée de fonctionnement prévue.
10. Fournir une stratégie de sortie détaillant comment le service demandé sera éliminé.

Indicateurs

Obligatoire
- Pourcentage moyen d'éléments de campagne achetés et disponibles pour l'organisation humanitaire (taux d'achèvement moyen)
- Poids et volume des marchandises entreposées

Sous-secteur : Transport (Air/Terre/Mer)

Aperçu
Ce sous-secteur ne devrait être utilisé que pour les projets qui prévoient de fournir des services de transport à d'autres organisations humanitaires. L'USAID/OFDA encourage les partenaires à coordonner les services de transport communs et à éviter les duplications.

Les partenaires recherchant un financement pour le transport de produits inclus dans d'autres secteurs devraient inclure les coûts de transport pertinents dans ce secteur.

Synthèse de l'évaluation des besoins
1. Décrivez les besoins de transport, que ce soit pour les marchandises, le personnel ou les deux, et expliquez pourquoi ces besoins ne sont pas actuellement satisfaits.
2. Identifier les modes de transport, l'origine, la destination et le personnel nécessaire. Si vous demandez un transport aérien, expliquez pourquoi les modes de transport moins chers tel que le transport terrestre ou maritime ne peuvent pas être utilisés à sa place.
3. Fournir le nombre total d'organisations à la recherche de services de transport pour soutenir leurs programmes humanitaires.

Conception technique
1. Identifier les modes proposés de transport, l'origine, la destination et le personnel nécessaire.
2. Indiquez quelles organisations humanitaires ont demandé vos services et/ou quelles organisations vous envisagez de prendre en charge.
3. Identifier les produits et/ou le personnel à transporter, y compris les quantités et la fréquence prévues.
4. Fournir des détails montrant que tout le personnel et les marchandises doivent être déplacés à des fins humanitaires.
5. Fournissez une justification détaillée pour les services de transport partagés, c'est-à-dire, expliquez pourquoi les services partagés sont plus appropriés que les organisations humanitaires qui mettent en place des solutions de transport séparées pour leurs programmes respectifs.
6. Si le transport aérien est inclus, expliquez comment les aéroports / champs d'aviation seront approuvés pour utilisation.
7. Expliquer si tous les produits auront un destinataire désigné aux points d'arrivée ou seront transportés dans des installations de stockage sécurisées ;

8. Expliquez quels protocoles et processus vous allez mettre en place pour que les organisations humanitaires demandent des services de transport de personnel / marchandises, informent qui / ce qui est transporté, communiquent les délais de livraison et rapportent les progrès.
9. Expliquez comment vous allez hiérarchiser les produits ou le personnel en cas de demande concurrente pour les services de transport.
10. Expliquez les efforts de coordination que vous prévoyez entreprendre pour assurer une communication continue entre le partenaire fournissant des services et les organisations humanitaires recevant des services, minimisant la duplication des efforts et répondant aux besoins des organisations humanitaires.
11. Fournissez un calendrier pour la configuration du service et la durée de fonctionnement prévue.
12. Décrivez les arrangements de partage des coûts, s'il y a lieu, et comment vous allez les gérer.
13. Détail des mesures proposées pour réduire la corruption et la fraude potentielles dans les transports.
14. Inclure une stratégie d'atténuation des risques décrivant les menaces potentielles liées au transport et comment vous prévoyez de les atténuer.
15. Expliquer les dossiers de sûreté et de sécurité et les protocoles du mode de transport pour le personnel.
16. Fournir une stratégie de sortie détaillant comment le service demandé sera éliminé.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre total de vols/voyages fournis
- Nombre de personnes transportées
- Poids et volume des marchandises transportées

7. Assistance en espèces à usage multiple

Aperçu

L'assistance en espèces à usage multiple (AMLA) est définie comme un transfert (régulier ou ponctuel) correspondant à la somme d'argent dont un ménage a besoin pour couvrir, en totalité ou en partie, un ensemble de besoins de base. Ce sont des transferts monétaires sans restriction dans la mesure où les bénéficiaires prennent leurs propres décisions quant à l'utilisation de l'argent, mais l'intention et le calcul du transfert sont basés sur des besoins spécifiques identifiés. Pour l'USAID/OFDA, l'Assistance en espèces à usage multiple contribue à la réalisation d'un panier de dépenses minimum (PDM) ou d'un calcul similaire du montant requis pour couvrir les besoins de base.

Réduction des risques de catastrophe

L'approche RRC de l'USAID/OFDA est basée sur le cadre de Sendai pour la RRC. L'USAID/OFDA ne financera pas l'AMLA elle-même en tant qu'intervention de RRC. Cependant, dans le cadre de la préparation aux catastrophes, l'USAID/OFDA peut envisager de financer la planification multipartite pour de futures interventions potentielles de l'AMLA dans des contextes où il est fort probable que certaines catastrophes surviennent et que l'AMLA soit une intervention appropriée pour répondre aux besoins humanitaires. Cette planification pourrait inclure des engagements avec des groupes ou des groupes sectoriels, le gouvernement hôte et / ou des acteurs du secteur privé pour permettre la conception et la fourniture rapides d'AMLA à la suite d'une catastrophe. Par exemple, les acteurs humanitaires peuvent élaborer des plans de préparation avec le gouvernement hôte pour déterminer la meilleure façon de coordonner avec un filet de sécurité sociale géré par le gouvernement immédiatement après une catastrophe.

Intégration de la protection

Toutes les composantes de l'activité de l'AMLA doivent démontrer l'intégration de la protection.

1. Identifier les risques de protection au niveau des ménages, y compris les différences dans le contrôle des ressources par les hommes et les femmes, et comment un transfert d'argent peut influencer la prise de décision du ménage ;
2. Examiner si les hommes, les femmes et les populations ayant des considérations uniques ont des préférences différentes pour l'argent ou d'autres modalités ;
3. Discuter des risques de protection liés au mécanisme de livraison choisi, y compris la distance que les bénéficiaires doivent parcourir pour obtenir le transfert de l'AMLA, la sûreté et la sécurité lors du retour avec le transfert, etc. ;
4. Discuter des aspects de protection de *Know Your Customers (connaître tes clients)* notamment si les bénéficiaires ont les documents d'identification et / ou les connaissances nécessaires pour accéder à leur transfert AMLA (par exemple, certains bénéficiaires peuvent ne pas être habitués à mémoriser un NIP ou un numéro de compte bancaire) ; et
5. Discuter des données pertinentes sur les bénéficiaires et de la protection de la vie privée, y compris le stockage de ces informations dans les bases de données des ONG et / ou des sociétés privées.

Sous-secteurs disponibles

Espèces à usage multiple

Sous-secteur : Espèces à usage multiple

Aperçu

L'AMLA est un outil important pour les acteurs humanitaires afin de répondre rapidement à une variété de besoins et de donner aux bénéficiaires la dignité de choix pour prioriser leurs besoins les plus immédiats. L'argent polyvalent (MPC) est défini comme un transfert (régulier ou ponctuel) correspondant à la somme d'argent dont un ménage a besoin pour couvrir, totalement ou partiellement, un ensemble de besoins de base. Les transferts monétaires ne sont pas limités dans la mesure où les bénéficiaires finissent par prendre leurs propres décisions quant à l'utilisation de l'argent, bien que l'intention et le calcul du transfert soient basés sur des besoins spécifiques identifiés.

L'USAID/OFDA envisagera de financer l'AMLA pour toute combinaison des besoins fondamentaux suivants :

- Les coûts d'hébergement (loyer, services publics, carburant à des fins diverses),
- Les articles non alimentaires (biens personnels et domestiques),
- Les coûts WASH (Eau, Assainissement et Hygiène, Articles non alimentaires),
- Le transport, et
- Les autres dépenses qui font partie d'un PDM établi peuvent être soutenues, en fonction du contexte (à l'exception des services de santé / nutrition et des produits de base, voir ci-dessous).

L'USAID/OFDA reconnaît que la nourriture est très souvent une composante de nombreux MEB. L'USAID/OFDA travaille en étroite collaboration avec le Bureau de l'alimentation pour la paix (*Office of Food for Peace*, FFP) de l'USAID (USAID / FFP) dans de telles situations. Si vous envisagez de répondre à des besoins alimentaires et non alimentaires par le biais d'un transfert d'espèces polyvalent (AMLA), veuillez contacter votre contact régional USAID/OFDA.

L'USAID/OFDA ne financera pas certains besoins de base par le biais de l'AMLA. Plus précisément, l'USAID/OFDA ne soutient pas l'AMLA pour les produits réglementés par l'USAID ou pour les produits liés à la santé et à la nutrition (par exemple les produits pharmaceutiques) ou les services. Ça signifie :

1) Les produits et services de santé ou de nutrition ne peuvent pas faire partie du calcul de la valeur de transfert monétaire dans la proposition. (Si ceux-ci font déjà partie d'un Panier de dépenses minimum (PDM) établi, veuillez consulter l'USAID/OFDA sur la façon d'éviter de créer des tensions entre les communautés bénéficiaires).
2) Vous devez communiquer aux bénéficiaires que l'argent n'est pas destiné à être dépensé pour des produits soumis à restrictions de l'USAID (en sachant que les partenaires ne peuvent finalement pas contrôler le comportement des bénéficiaires).
3) Nous vous encourageons vivement à fournir aux bénéficiaires des informations sur les services de santé gratuits les plus proches. Les partenaires devraient obtenir cette information auprès du Cluster Santé et / ou des autorités sanitaires locales.

Il y a d'autres besoins que l'USAID/OFDA envisagera de respecter par le biais de la modalité de paiement en espèces, mais pas dans le cadre du secteur de l'assistance monétaire polyvalente. Ceux-ci comprennent la réparation des abris, qui doit être classée dans le secteur Abris et colonies, et les intrants de récupération des moyens de subsistance, qui doivent être classés dans les secteurs Agriculture et sécurité alimentaire ou Systèmes de relance économique et de marché, selon le cas.

Il est particulièrement important que, lors de la mise en œuvre de l'AMLA, vous utilisiez l'expertise et les directives des différents secteurs qui constituent un transfert de l'AMLA, et que les valeurs du PDM soient conformes à ces directives. Il s'agit de s'assurer que les besoins prévus par l'AMLA peuvent être satisfaits de manière appropriée, compte tenu du contexte et que les informations sur les besoins sont rapportées aux mécanismes de coordination sectoriels pour éviter les lacunes et les duplications.

L'USAID/OFDA fait la distinction entre AMLA - qui répond à une variété de besoins de base et repose sur le PDM - et espèces pour un objectif sectoriel spécifique (par exemple argent pour la restauration des moyens de subsistance ; argent comptant pour l'hygiène, argent comptant pour le loyer). Si vous proposez d'utiliser de l'argent pour atteindre un objectif spécifique à un secteur, veuillez suivre les instructions sous ce secteur et inclure les exigences énumérées sous le mot-clé *CASH* (Espèces) à la page 249.

L'AMLA diffère des filets de sécurité sociale. L'AMLA cible les populations les plus touchées et vise à couvrir les besoins d'urgence sur une base ponctuelle ou à court terme, tandis que les filets de sécurité sont des interventions contre la pauvreté qui peuvent être à moyen ou à long terme. Cependant, il est recommandé de coordonner les interventions de l'AMLA et du filet de sécurité pour partager les leçons, éviter la surcharge d'infrastructures (par exemple sur les systèmes de paiement) et éviter la confusion ou la tension entre les bénéficiaires.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Décrivez l'impact de la catastrophe sur la capacité des ménages à satisfaire leurs besoins élémentaires et récurrents ;
2. Fournissez une liste détaillée du contenu du PDM par catégorie (par exemple, location, transport, eau, articles ménagers non alimentaires), y compris les prix ;
   a. Pour certaines catastrophes à déclenchement rapide, un PDM peut ne pas encore être défini. Dans ce cas, fournissez une liste indicative comparable des biens et services qui constituent les besoins fondamentaux d'un ménage. Indiquez si un processus de développement du PDM est en cours ou prévu et si des ajustements futurs peuvent être nécessaires.
   b. Décrivez le niveau d'engagement technique des secteurs concernés dans le développement du PDM, ainsi que la coordination avec d'autres acteurs humanitaires.
   c. Indiquez le pourcentage du budget annuel minimal ou de l'équivalent que vous proposez de couvrir, en fonction des besoins évalués et des lacunes.
   d. Fournir les calculs utilisés pour déterminer la valeur des services ou des produits Eau, Assainissement et Hygiène dans le PDM, afin de démontrer l'adhésion aux normes Sphère / nationales. Cela doit inclure des données spécifiques telles que la source d'eau, le volume d'eau par personne et par jour couvert, etc.
3. Pour chaque bien ou service financé par l'USAID/OFDA et inclus dans le PDM, fournir la preuve qu'il est disponible et accessible en quantité et qualité correcte sur les marchés locaux (par exemple par les fournisseurs ou par les entreprises de services publics) et / ou par les autorités locales le cas échéant, conformément aux normes Sphère, pour la durée de l'intervention de l'AMLA.
   a. Pour certaines catastrophes à apparition rapide, l'information complète peut ne pas être disponible pour chaque article. Dans ce cas, concentrez-vous sur les éléments représentatifs clés.
   b. Si les frais de location ou d'hébergement sont inclus dans le PDM, accordez une attention particulière aux marchés locatifs.

   c. Fournir des données en particulier sur la quantité et la qualité de l'eau disponible et sur l'accessibilité des produits et services Eau, Assainissement et Hygiène. Par exemple, si une capacité donnée de stockage de l'eau est nécessaire, les bénéficiaires ont-ils un stockage suffisant ?
   d. Si le produit ou le service n'est pas disponible en quantité et en qualité suffisantes, omettez cet article du montant du transfert de l'AMLA et envisagez d'autres moyens de répondre à ce besoin.
4. Fournissez une analyse de la raison pour laquelle fournir de l'argent répondra en fait aux besoins humanitaires des personnes, c'est-à-dire pourquoi le manque d'accès à l'argent est le principal ou le seul obstacle à l'utilisation de ces biens et services par les bénéficiaires. Par exemple, le savon peut être abordable sur les marchés, mais les gens peuvent ne pas l'utiliser souvent, ou la capacité de stockage de l'eau peut être insuffisante. Indiquez si l'argent n'est pas le seul obstacle et vous prévoyez de mettre en œuvre des activités complémentaires dans d'autres secteurs de l'USAID/OFDA ou avec d'autres sources de financement ; et
5. Indiquez si les bénéficiaires ont indiqué une préférence pour l'argent pour répondre à ces besoins, en ventilant les données sur la préférence par sexe.

Conception technique

1. Justifiez la valeur du transfert de l'AMLA. Quel pourcentage du PDM comptez-vous rencontrer et comment les gens vont-ils répondre au reste de leurs besoins ? Le montant du transfert doit être clairement basé sur l'écart de dépenses entre les besoins de base estimés et la capacité des ménages à répondre à ces besoins ;
2. Décrivez et justifiez la fréquence et la durée du transfert. Expliquez pourquoi vous pensez que les gens seront mieux en mesure de répondre à leurs propres besoins à la fin de la période de transfert ;
3. Décrivez les critères de sélection des bénéficiaires et les processus de vérification, y compris les erreurs d'inclusion et d'exclusion, étant donné que les transferts monétaires inconditionnels peuvent intéresser tout le monde ;
4. Indiquez si l'intervention de l'AMLA couvrira tout ou partie des personnes dans le besoin. Dans ce dernier cas, discutez des conséquences imprévues possibles et des mesures d'atténuation possibles, y compris la coordination ;
5. Démontrer la coordination avec les autres AMLA et les programmes monétaires, y compris les programmes de sécurité sociale dans les environs immédiats, en particulier en termes de valeur / fréquence de transfert, et le niveau de participation à un mécanisme de coordination de trésorerie inter-cluster (au moins officieusement, s'il n'existe pas encore de mécanisme formel) ;
6. Discutez si la valeur du transfert est fixée entre les emplacements et les groupes de population. Si vous prévoyez d'ajuster la valeur du transfert de l'AMLA, clarifiez pourquoi, où et pour qui (par exemple, par emplacement ou par taille de ménage). Cela devrait être coordonné avec d'autres agences ;
7. Expliquer le mécanisme de livraison proposé. Fournir un plan détaillé et complet sur la façon dont les espèces seront livrées de manière à prendre en compte les risques clés, et qui soit pratique, sécurisé, responsable, rentable et conforme aux règlements de paiement électroniques de l'USAID (si une dispense de paiement électronique demandé, veuillez le préciser et le justifier) ;
8. Expliquer comment l'information et les rapports sur les besoins humanitaires spécifiques au secteur, les lacunes et les résultats de l'activité de l'AMLA vers les clusters concernés (par exemple cluster / ANA, Eau, Assainissement et Hygiène, sécurité alimentaire) pour donner une image complète des besoins rencontrés ;
9. Décrire les plans de production, de processus et de suivi des résultats, y compris un

mécanisme de plainte et de retour d'information pour les bénéficiaires. Des directives tels que le guide « Monitoring4CTP » du Cash Learning Partnership (CaLP) peuvent être utiles. Il convient de noter que les indicateurs de résultats liés au secteur doivent seulement être rassemblés au niveau de référence et de fin de projet.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre total de personnes assistées grâce à des activités monétaires polyvalentes
- Pourcentage de ménages bénéficiaires déclarant un accès adéquat à l'eau, tel que défini par Sphère ou les normes nationales
- Pourcentage de ménages bénéficiaires déclarant un accès adéquat aux articles non alimentaires essentiels (EAA) d'Eau, Assainissement et Hygiène, tels que définis par Sphère ou les normes nationales
- Pourcentage de ménages bénéficiaires dont les solutions d'hébergement répondent aux normes techniques et de performance convenue
- Pourcentage de ménages bénéficiaires déclarant un accès adéquat à des articles non alimentaires
- Pourcentage de ménages bénéficiaires ayant une consommation alimentaire « acceptable » mesurée par le score de consommation alimentaire

8. Risques Naturels et Technologiques

Aperçu

Activités proposées qui portent principalement sur l'impact des risques naturels et technologiques, plutôt que sur la préparation et l'atténuation de ces risques, devant suivre les directives fournies dans le secteur concerné plutôt que celui des risques naturels et technologiques. Par exemple, si une proposition comprend des activités pour aider les agriculteurs à mieux résister aux sécheresses et aux inondations, vous devriez vous adresser au secteur de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire pour obtenir des directives. Si les activités proposées se concentrent sur la fourniture d'informations météorologiques et climatiques pour aider les agriculteurs à planifier leurs activités futures, vous devez vous référer au secteur Risques naturels et technologiques.

La croissance démographique, l'occupation croissante des terres marginales, la dégradation environnementale, l'inégalité entre les sexes et l'instabilité des conditions socioéconomiques entraînent une vulnérabilité extrême des populations aux impacts des catastrophes naturelles. Les progrès technologiques et le développement des infrastructures modernes accentuent l'impact économique des catastrophes tout en exposant les populations à des dangers supplémentaires. L'identification, la réduction et la gestion du risque sont essentielles pour renforcer la résilience des populations vulnérables aux catastrophes potentielles et, éventuellement, garantir un développement durable.

Dans le cadre de sa mission, qui est de sauver des vies, alléger les souffrances des populations et réduire les impacts économiques des catastrophes, la stratégie de l'USAID/OFDA consiste à appuyer l'adoption de mesures de réduction d'impact dans les pays où les risques de catastrophes naturelles et d'origine humaine sont plus importants. Elle fournit un appui à la préparation aux catastrophes et aux activités de réduction de leur impact à travers le monde, en mettant en œuvre divers programmes dans les domaines de la réduction des risques naturels, la préparation, la prévention et l'atténuation des impacts des catastrophes technologiques ainsi que la préparation aux catastrophes qui présentent plusieurs risques et leur gestion. L'USAID/OFDA remplit sa mission en travaillant avec des services gouvernementaux à tous les niveaux, des organisations internationales et régionales, des ONG et des communautés locales. En favorisant des liens multisectoriels qui améliorent la compréhension et la gestion des dangers, elle œuvre pour réduire la vulnérabilité des hommes, des femmes et des enfants aux catastrophes potentielles (cf. *Secteur des règles et pratiques de gestion des risques* à la page 203).

Construction et réparation de structures physiques

L'USAID/OFDA n'encourage pas la construction de structures, telles que les digues, les murs de protection contre les crues, les murs de soutènement et les remblais pour contrôler les risques hydrométéorologiques. Utilisez le mot-clé *Structures* si vous proposez des activités qui incluent la construction humanitaire (par exemple, l'établissement, l'expansion, la réparation majeure et la réhabilitation, etc.) des structures pour soutenir les activités / services du secteur. Les activités proposées qui incluent des réparations légères des structures (par exemple, réparations de portes et de fenêtres, peinture, etc.) qui n'entraînent pas de modification de la taille de la structure ou d'altération structurale des murs et d'autres composants majeurs du bâtiment ne sont pas soumises aux exigences du mot-clé *Structures*.

Alerte précoce
L'USAID/OFDA prend en charge l'alerte précoce de bout en bout des risques naturels, comme indiqué dans le mot-clé *Système d'alerte précoce*. Si les propositions cherchent à développer des systèmes d'alerte précoce spécifiques aux dangers, alors suivez les directives fournies dans chaque sous-secteur de dangers.

Réduction des risques de catastrophe
L'USAID/OFDA ne considérera que les activités indépendantes liées à la RRC pour le sous-secteur Risques géologiques et le sous-secteur Risques hydrométéorologiques. S'il y a une composante de RRC proposée dans ce secteur, indiquez quelles activités comprennent une composante de RRC et expliquez comment ces activités réduiront les risques ou atténueront l'impact d'un aléa ou d'un événement.

Intégration de la protection
Les propositions doivent démontrer l'intégration de la protection dans la description technique.

1. Décrivez les mesures proposées pour renforcer les capacités de protection dans les situations de catastrophe, telles que la prévention de la séparation des familles, pour améliorer la compréhension des normes de protection et d'inclusion, et pour répondre aux besoins uniques des populations touchées.
2. Décrivez comment vous avez consulté les personnes ayant des besoins uniques en matière de conception de politiques et de programmes pour vous assurer que leurs préoccupations sont entendues et prises en compte.
3. Décrivez comment vous avez consulté des personnes de différents groupes d'âge, de sexe, ethniques, religieux et socioéconomiques, y compris les communautés déplacées et hôtes, et/ou assuré leur représentation dans les comités de programme afin que leurs préoccupations soient entendues et adressées pour éviter des tensions communautaires.
4. Décrivez comment vous établirez un système de rétroaction/plainte sûr et efficace pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires.
5. Décrivez comment allez-vous surveiller les problèmes de protection et comment ces informations seront-elles utilisées pour réduire les risques existants et nouvellement identifiés.

Sous-secteurs disponibles et exemples d'activités
Aléas géologiques

- Activités communautaires de préparation aux catastrophes et de réduction des impacts des catastrophes géologiques, comme les tremblements de terre, les éruptions volcaniques et les glissements de terrain ;
- Formation technique en préparation et réduction des risques ;
- Diffusion d'informations et d'alertes aux populations à risques ; et
- Systèmes d'alerte précoce au niveau mondial, régional, national ou communautaire.

Aléas hydrométéorologiques

- Activités communautaires de préparation aux catastrophes et d'atténuation des impacts des incidents hydrométéorologiques, tels que les inondations, les sécheresses, les tsunamis, les cyclones, les avalanches et les autres dangers environnementaux et climatiques extrêmes ;

- Renforcement des capacités dans plusieurs aspects de la réduction complète (intégrée) des risques de catastrophe hydrométéorologiques ;
- Diffusion d'informations et d'alertes aux populations situées dans les zones reculées ;
- Projets de gestion communautaire des bassins versants et des ressources naturelles afin de réduire l'impact des catastrophes hydrométéorologiques ; et
- Systèmes d'alerte précoce au niveau mondial, régional, national et/ou communautaire.

Catastrophes technologiques

- Intervention en cas de catastrophes technologiques pouvant entrainer la mort ;
- Activités communautaires d'intervention d'urgence en cas de catastrophes technologiques telles que des accidents industriels, chimiques ou nucléaire ; et
- Activités de sensibilisation aux aléas technologiques et à leurs impacts potentiels.

Sous-secteur : Aléas géologiques

Aperçu

Les aléas géologiques, à savoir les éruptions volcaniques, les tremblements de terre et les glissements de terrain, menacent des millions de personnes à travers le monde, dont la majorité vit dans des grandes métropoles urbaines des pays en voie de développement à forte densité démographique. En plus des secousses sévères, les tremblements de terre peuvent causer des glissements de terrain, des tsunamis et des incendies. Les éruptions volcaniques peuvent menacer des menaces aux zones peuplées et entraîner des chutes de cendres, des gaz mortels, des glissements de terrains, des tsunamis et des coulées de boue. Les aléas géologiques peuvent détruire des communautés en quelques secondes, endommageant ainsi des maisons, entrainant des pénuries d'eau et de nourriture, ayant des conséquences néfastes sur la santé et perturbant les moyens de subsistance. Malgré l'impossibilité d'éviter les aléas géologiques, les efforts adaptés de réduction de risques et de préparation peuvent minimiser les conséquences des catastrophes, en sauvant potentiellement des vies et en réduisant les conséquences économiques d'une crise géologique. L'USAID/OFDA appuie les programmes RRC axés sur les aléas géologiques qui privilégient l'approche « intégrale » mettant l'accent sur l'identification des besoins dans les systèmes existants et sur le renforcement de la résilience des populations face aux catastrophes géologiques à travers un renforcement ciblé des capacités.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Décrivez le niveau de risque géologique pour la zone du projet proposé et les actions de planification de projet appropriées. Nous vous encourageons fortement à consulter le site Web ThinkHazard !, soutenu par la Banque mondiale, qui fournit des directives à l'échelle nationale sur la réduction des risques associés aux risques naturels ;
2. Décrivez les interventions connexes mises en œuvre par les gouvernements locaux et nationaux ;
3. Énumérez les besoins et les lacunes non satisfaits existants ; et
4. Décrivez les systèmes, les capacités, les outils, les données et les ressources actuellement mis à la disposition des populations ciblées dans la zone d'intervention proposée. Prenez en compte les vulnérabilités physiques, sociales, environnementales et économiques.

Conception technique

1. Expliquez comment les activités proposées figurent dans les prérogatives de l'USAID/OFDA ;

2. Expliquez comment l'intervention proposée permettra d'améliorer les systèmes, les capacités, les outils, les ressources et les données disponibles actuellement ;
3. Expliquez comment les activités permettront de réduire les vulnérabilités liées aux genres face aux aléas géologiques et d'améliorer la résilience des populations à risque face aux crises ;
4. Expliquez comment les objectifs de réduction des impacts de la catastrophe seront atteints à court, moyen et long terme ;
5. Décrivez l'implication des organes, communautés, organisations et collectivités locales dans l'élaboration et l'exécution du programme ;
6. Expliquez comment les activités proposées pourront être coordonnées avec d'autres programmes au niveau national, régional et international ;
7. Décrivez comment les données et les informations historiques seront échangées en temps réel au niveau national, régional et international ;
8. Décrivez l'efficacité de l'intervention proposée en termes de coûts ;
9. Décrivez comment les activités pourront continuer au-delà de la période d'exécution du programme ;
10. Expliquez comment l'intervention proposée répondra aux besoins identifiés qui sont spécifiques aux genres ;
11. Expliquez pourquoi il est impossible de pallier ces risques et vulnérabilités sans aide extérieure ;
12. Expliquez pourquoi des interventions RRC spécifiques sont nécessaires pour la zone cible ;
13. Décrivez la population ciblée et comment elle a été sélectionnée. Mettez l'accent sur la participation équilibrée des sexes ;
14. Décrivez les autres activités de réduction des catastrophes géologiques dans lesquelles les populations sont impliquées ;
15. Discutez de la compréhension et/ou la perception, par les bénéficiaires, de la catastrophe qui nécessite une intervention ;
16. Décrivez les aléas géologiques qui ont entrainé la vulnérabilité de la population ciblée face aux catastrophes géologiques et à tout autre risque naturel dangereux ;
17. Expliquez comment vous entendez concevoir les projets, produits ou informations proposés auxquels la population ciblée aura accès et comment les lui transférer ; et
18. Expliquez comment les interventions permettront aux populations de se prendre en charge et de renforcer leurs capacités à maintenir ou améliorer leurs conditions de vie.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes bénéficiant d'activités relatives aux aléas géologiques
- Nombre de règles ou procédures modifiées à la suite de ces activités afin d'améliorer l'état de préparation aux catastrophes géologiques
- Nombre de personnes ayant été formées à la réduction de l'impact des catastrophes géologiques

Sous-secteur : Aléas hydrométéorologiques

Aperçu

Les catastrophes climatiques, environnementales et hydrauliques telles que les inondations, les sécheresses, les cyclones, les tsunamis et la variabilité climatique représentent la majorité des catastrophes naturelles et touchent plus de personnes que n'importe quelles autres catastrophes naturelles. Les programmes RRC de

l'USAID/OFDA mettent l'accent sur l'approche « intégrale » qui identifie les besoins dans les systèmes existants et renforcent ainsi la résilience des populations face aux catastrophes climatiques à travers un renforcement ciblé des capacités. L'identification, le suivi, l'analyse et la prévision des aléas hydrométéorologiques sont des étapes essentielles dans l'élaboration et l'application de stratégies et de politiques de réduction des risques.

L'USAID/OFDA travaille en synergie avec les communautés vulnérables, les gouvernements nationaux et les collectivités locales, les organisations internationales et régionales ainsi que les ONG afin de réduire la vulnérabilité aux catastrophes climatiques et environnementales. Les activités RRC hydrométéorologiques sont également fortement liées à la gestion des ressources naturelles, car ces activités renforcent la résilience face aux catastrophes pour favoriser le développement durable.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Décrivez les systèmes, les capacités, les outils, les données et les ressources actuels de la population ciblée à l'endroit proposé, ainsi que les vulnérabilités physiques, sociales (y compris celles liées au genre), environnementales et économiques ;
2. Décrivez les capacités d'alerte précoce des agences autorisées au niveau national, telles que les Services météorologiques et hydrologiques nationaux ;
3. Évaluez les besoins et les lacunes non satisfaits actuels ;
4. Décrivez les capacités locales, nationales, internationales et régionales d'alerte précoce, de prévision ou d'autres applications pertinentes ; et
5. Discutez au sujet des autres interventions liées et en cours de mise en œuvre par les gouvernements nationaux et les collectivités locales, les communautés, les organes internationaux et régionaux ou les ONG.

Conception technique

1. Expliquez comment les activités proposées permettront de satisfaire les besoins et de combler les lacunes identifiées.
2. Expliquez comment l'intervention proposée permettra d'améliorer les systèmes, les capacités, les outils, les ressources et les données actuellement disponibles.
3. Expliquez comment les activités permettront de réduire la vulnérabilité face aux aléas hydrométéorologiques et de renforcer la résilience des populations à risque.
4. Décrivez comment les objectifs RRC seront atteints à court, moyen et long terme.
5. Décrivez l'implication des organismes locaux, des communautés, organisations régionales et internationales et des différents organismes gouvernementaux dans l'élaboration du programme proposé.
6. Décrivez comment une approche intégrée sera appliquée en tenant compte des répercussions en amont et en aval des activités proposées et des mesures destinées à garantir l'équité sociale et des genres afin de prévenir tout conflit portant sur les ressources naturelles :
    a. Indiquez les conséquences potentielles sur les secteurs concernés tels que l'agriculture, l'élevage, la gestion des ressources naturelles, la santé, l'aménagement d'établissements humains, l'énergie et le tourisme. Décrivez comment vous coordonnerez les activités proposées avec des secteurs pertinents afin d'optimiser les bénéfices et de réduire les impacts négatifs ;
    b. Décrivez comment l'intervention pourra être reliée avec des programmes existants au niveau local, national, régional et international. Tenez compte des impacts potentiels, à la fois positifs et négatifs, du programme sur les systèmes et capacités actuels ;

   c. Tenez compte des potentiels impacts négatifs sur l'environnement et la physiographie des mesures structurelles proposées sur les bassins versants. Décrivez les avantages comparatifs des activités planifiées sur des méthodes naturelles ou respectueuses de l'environnement, comme la gestion des bassins versants. Tenez compte des plans d'exploitation et d'entretien pour prévenir d'autres vulnérabilités ; et
   d. Utilisez les solutions de gestion d'inondation naturelle et d'origine naturelle pour prendre en charge les problèmes d'inondation.
8. Décrivez comment vous échangerez en temps réel les données et les informations passées et actuelles au niveau national, régional et international.
9. Décrivez la rentabilité de la mise en place des activités proposées.
10. Expliquez comment vous transférerez les systèmes élaborés aux communautés et autorités locales, nationales ou régionales afin d'assurer la durabilité après l'achèvement du programme.
11. Expliquez pourquoi il est impossible de pallier ces risques et vulnérabilités sans aide extérieure.
12. Expliquez pourquoi des interventions RRC spécifiques sont nécessaires pour la zone cible ;
13. Décrivez comment l'intervention proposée comprendra ou améliorera les processus et les capacités de prise de décision en touchant les populations les plus défavorisées. (L'USAID/OFDA appuie les interventions qui reflètent les dynamiques de prise de décision des populations ciblées et encouragent la participation à tous les niveaux pour développer des stratégies et améliorer des processus de prise de décision).

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes qui bénéficieront d'activités hydrométéorologiques proposées
- Nombre de mesures/procédures modifiées à la suite des activités afin d'améliorer la préparation aux catastrophes hydrométéorologiques
- Nombre et pourcentage de personnes formées en hydrométéorologie disposant de connaissances, deux mois après leur formation

Sous-secteur : Catastrophes technologiques

L'USAID/OFDA ne finance pas les activités RRC de ce sous-secteur.

Aperçu

Des catastrophes peuvent être causées par des conditions technologiques ou industrielles, y compris les accidents, les procédures dangereuses ou les activités humaines spécifiques pouvant entrainer la mort, des blessures ou des maladies. On peut citer comme exemples de catastrophes technologiques la radiation nucléaire, les déchets toxiques et les déversements de produits chimiques. Les catastrophes naturelles peuvent également entrainer des aléas technologiques directs ou indirects. L'USAID/OFDA n'appuie que les activités d'intervention dans ce sous-secteur lorsque des aléas technologiques entraînent une menace directe sur la vie humaine.

Synthèse de l'évaluation des besoins

Décrire

1. La zone et le nombre de personnes touchées ;

2. L'origine de la catastrophe ;
3. Les impacts potentiels, à court, moyen et long terme, sur la santé humaine et environnementale (et ceux spécifiques au genre le cas échéant) ;
4. Les conditions environnementales actuelles ;
5. La capacité locale et nationale de gestion de la situation ;
6. L'intervention des collectivités locales et gouvernements nationaux, des ONG et des organismes internationaux ;
7. Les mesures immédiates à prendre pour informer les populations des impacts actuels et potentiels et pour protéger celles qui sont à risque ; et
8. Les autres besoins immédiats.

Conception technique

1. Expliquez comment l'intervention proposée répondra aux besoins immédiats, en mettant l'accent sur les vulnérabilités et les capacités en mettant l'accent sur les vulnérabilités et les capacités ventilées par sexe ;
2. Décrivez l'efficacité de la mise en œuvre activités proposées en termes de coûts ;
3. Décrivez les interventions de substitution et les raisons pour lesquelles elles n'ont pas été sélectionnées ;
4. Expliquez comment vous traiterez la sécurité et la protection immédiate des populations touchées ;
5. Expliquez comment vous gérerez la sécurité physique et la protection du personnel d'intervention ;
6. Expliquez comment vous traiterez les questions d'équité sociale et d'égalité des genres ; et
7. Expliquez comment vous assurerez la prévention/réduction de tout conflit potentiel relatif aux ressources.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes bénéficiant des activités liées aux catastrophes technologiques
- Nombre de personnes formées à l'intervention et à la prévention des catastrophes technologiques

9. Nutrition

Aperçu

L'USAID/OFDA soutient des programmes de nutrition d'urgence axés sur

- Prévention et traitement de la malnutrition aiguë, y compris la malnutrition aiguë sévère (MAS) et la malnutrition aiguë modérée (MAM),
- Prévention et contrôle des carences en micronutriments,
- Pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, et
- Collecte et analyse d'informations nutritionnelles dans les situations d'urgence humanitaire.

Les programmes doivent utiliser des approches fondées sur des données probantes, telles que la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë (PCMA).

L'USAID/OFDA soutient les interventions nutritionnelles intégrées aux systèmes de santé et renforce la capacité du système à lutter durablement contre la malnutrition aiguë en dehors des situations d'urgence, en mettant l'accent sur le soutien aux communautés et au MS à tous les niveaux. L'USAID/OFDA soutient l'intégration des programmes de santé, Eau, Assainissement et Hygiène (WASH) et de nutrition dans la mesure du possible. Tous les programmes de nutrition doivent inclure le sous-secteur de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans les situations d'urgence (ANJE-U), à moins que les besoins de l'ANJE-U ne soient entièrement satisfaits par d'autres agences et donateurs.

L'USAID/OFDA ne soutient pas l'utilisation de l'argent ou des coupons pour atteindre des objectifs spécifiques liés à la réduction de la prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) dans une population. Le traitement de la malnutrition aiguë devrait être gratuit dans tous les établissements et programmes de traitement. Des espèces ou des bons pour des activités complémentaires (par exemple, le transport, les services d'acheminement) peuvent être considérés avec une justification substantielle. Si vous proposez des espèces ou des bons, utilisez le mot-clé approprié et répondez à tous les critères requis dans la conception technique du secteur Nutrition.

L'USAID/OFDA exige des estimations de la prévalence et de la mortalité par MAG pour les zones d'intervention proposées. Ces estimations peuvent être basées sur des données secondaires ou primaires récentes. Les données issues des enquêtes SMART (*Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions*) sont préférables ; la méthodologie utilisée pour estimer la malnutrition et la mortalité doit être référencée. Vous devez indiquer clairement si les estimations sont basées sur le poids pour la taille (*Mid-upper arm circumference*, WFH) et/ou le périmètre brachial (*Mid-upper arm circumference*, MUAC). L'USAID/OFDA encourage l'ajout d'indicateurs de l'impact et de la qualité des programmes, tels que les estimations de couverture ou les tendances de suivi de la performance du Ministère de santé pour la PCMA, en particulier pour les programmes de lutte contre la malnutrition aiguë.

L'USAID/OFDA soutiendra la prévention et la gestion des carences en micronutriments dans le cadre d'une intervention pour la prise en charge de la malnutrition aiguë. De tels programmes devraient garantir que les personnes ont accès à des interventions appropriées en matière de micronutriments : enrichissement, supplémentation et/ou CCC pour améliorer la qualité alimentaire. Vous devez intégrer l'intervention aux services de soins de santé primaires et ne pas proposer de programmes autonomes lorsque vous

fournissez des suppléments de micronutriments à une population à risque élevé de carences en micronutriments ou de supplémentation en micronutriments spécifiques à une population touchée. Tous les suppléments de micronutriments proposés, qui seraient considérés comme des produits pharmaceutiques, doivent être planifiés en tenant compte de la situation de la sécurité alimentaire. C'est le cas pour la carence en vitamine A, la carence en fer, la carence en iode, le scorbut, la pellagre, le béribéri et l'ariboflavinose. Tous les programmes de nutrition, même ceux ayant un objectif thérapeutique, doivent inclure un sous-secteur ANJE comme activité proposée, à moins que les besoins de l'ANJE ne soient complètement satisfaits par d'autres agences et donneurs.

Programmation intégrée pour la nutrition, la santé et WASH

Les propositions de programmes intégrés de santé, Eau, Assainissement et Hygiène (WASH) et de nutrition doivent respecter les directives de chaque secteur, y compris l'utilisation de tous les indicateurs pertinents, par sous-secteur. Vous devez :

- Préciser le chevauchement géographique des activités de chaque secteur en précisant les types de services ou d'activités qui seront fournis dans chaque zone de chalandise.
- Préciser quelles activités seront exécutées et soutenues dans chaque secteur et à chaque niveau de mise en œuvre du programme, par ex. installation, communauté et ménage.
- Au niveau des établissements de santé, les programmes doivent aborder l'infrastructure WASH, la chloration et la surveillance de la qualité de l'eau afin de soutenir les activités de santé et de nutrition, le dépistage et le traitement nutritionnels intégrés et l'IEC/WASH/Nutrition.
- Au niveau communautaire, les activités WASHliées aux programmes intégrés WASH/Santé/Nutrition doivent en général cibler les zones présentant la plus grande vulnérabilité nutritionnelle et cibler spécifiquement les foyers de personnes souffrant de malnutrition. Lorsque des agents de santé communautaires, des mobilisateurs communautaires et/ou des promoteurs d'hygiène sont engagés, s'assurer que les détails listés sur la page 147 du secteur Santé et la page 239 du secteur WASH sont fournis, y compris comment les messages seront intégrés et harmonisés. Décrivez si les ASC fourniront un dépistage et un traitement de la malnutrition aiguë, s'ils recevront une formation pour effectuer la mesure du MUAC et comment les horaires de visite des foyers seront coordonnés pour alléger le fardeau des foyers.
- Au niveau des foyerz, décrivez les rations à emporter, y compris les articles non alimentaires de la WASH et incluez des informations sur la formation et les messages liés. Les ASC/mobilisateurs/promoteurs de l'hygiène devraient encourager les visites de suivi et fournir des messages appropriés et harmonisés pour prévenir l'attrition des programmes d'alimentation thérapeutique et complémentaire.
- Expliquer comment les efforts de surveillance seront intégrés dans les trois secteurs.

Intégration de la protection

Les propositions doivent démontrer l'intégration de la protection dans la description technique.

1. Décrivez comment vous veillerez à ce que les installations de nutrition, y compris l'infrastructure et l'emplacement, et que le personnel soient accessibles aux groupes vulnérables, y compris les femmes, les adolescents, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.
2. Décrivez comment les travailleurs du secteur de la nutrition sont ou seront formés aux connaissances et compétences pertinentes pour travailler avec des populations

présentant des besoins uniques, par ex. les enfants non accompagnés et les personnes handicapées ou à mobilité réduite.
3. Décrivez comment vous rendrez les services de nutrition accessibles aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite, y compris les activités de sensibilisation susceptibles de cibler ces groupes.
4. Décrivez comment vous avez consulté des personnes de différents groupes d'âge, de sexe, ethniques, religieux et socioéconomiques, y compris les communautés déplacées et hôtes, et/ou assuré leur représentation dans les comités de programme afin que leurs préoccupations soient entendues et adressées pour éviter des tensions communautaires.
5. Décrivez les mesures de sélection des bénéficiaires ou les distributions que vous allez mettre en place pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels des personnes qui demandent des services de nutrition.
6. Décrivez comment vous établirez un système de rétroaction/plainte sûr et efficace pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires.
7. Décrivez comment vous allez surveiller les problèmes de protection et comment ces informations seront utilisées pour réduire les risques existants et nouvellement identifiés.

Sous-secteurs disponibles
Alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans les situations d'urgence (ANJE-U)
Gestion de la malnutrition aiguë

Sous-secteur : Alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans les situations d'urgence (ANJE-U)

Aperçu
Le soutien des pratiques d'ANJE par le biais d'une communication adaptée au contexte social et au changement de comportement fait partie intégrante de la prévention et du traitement de la malnutrition dans les situations d'urgence. Dans la mesure du possible, la communication sur le changement social et comportemental en matière de nutrition devrait être intégrée aux activités de santé et d'Eau, Assainissement et Hygiène. En temps de crise, le conseil et le soutien apportés à l'allaitement maternel et à l'assistance en ce qui concerne une alimentation complémentaire appropriée protègent les plus jeunes et les plus vulnérables de la malnutrition et des maladies. L'USAID/OFDA reconnaît que le changement comportemental pour améliorer les pratiques d'ANJE doit commencer par les personnes et leurs communautés.

En raison du mandat de l'USAID/OFDA de se concentrer sur des interventions spécifiques aux situations d'urgence et sur la base de directives, de meilleures pratiques et de preuves au niveau mondial, ces interventions d'ANJE doivent prendre en compte les éléments suivants :

- L'USAID/OFDA soutient le rôle des ASC dans la diffusion de messages clés sur l'éducation multisectorielle. Si vous comptez utiliser des ASC, décrivez les activités (santé, nutrition, WASH) et la fréquence de diffusion de messages pour éviter toute duplication ; et
- Si votre agence possède des capacités appropriées et pertinentes, vous êtes encouragés à proposer des projets de recherche opérationnelle sur le terrain pour aider à améliorer la réponse humanitaire dans le secteur de la nutrition. Les priorités de recherche d'ANJE comprennent la validation des méthodes et des mécanismes de prestation pour un changement de comportement efficace dans un environnement

culturel ou régional donné. Des fonds supplémentaires pour ce type de recherche peuvent être disponibles ; voir Études, analyses ou applications humanitaires page 160.

Synthèse de l'évaluation des besoins

Pour obtenir des renseignements détaillés sur l'évaluation des besoins de ce sous-secteur, veuillez consulter *Alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans les situations d'urgence : Guide opérationnel pour le personnel de secours d'urgence et les gestionnaires de programme* (pages 8-9). Veuillez également consulter le guide ANFJE-U.

L'USAID/OFDA s'attend à ce que des enquêtes sur les Connaissances, attitudes et pratiques (CAP) soient menées pour établir une base de référence sur les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.

Fournissez des informations sur les éléments suivants :

1. Données de base sur la nutrition, selon l'âge pour des enfants âgés de 0 à < 6 mois, de 6 à < 12 mois et de 12 à < 24 mois ;
2. Les pratiques alimentaires prédominantes, y compris la prévalence de l'initiation précoce à l'allaitement maternel, la prévalence de l'allaitement maternel exclusif, les techniques d'alimentation et les pratiques d'hygiène et le caractère approprié de l'alimentation complémentaire ;
3. Les principales questions culturelles ou religieuses qui encadrent les pratiques locales de l'ANJE et de l'allaitement maternel ;
4. La présence de la politique nationale de l'ANJE et si cette politique est conforme aux normes relatives à l'alimentation du nourrisson dans les situations d'urgence ;
5. Les problèmes d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, en particulier les facteurs perturbant l'allaitement maternel et le manque d'accès à des aliments complémentaires appropriés pour les nourrissons et les jeunes enfants ;
6. Le statut en micronutriments des bénéficiaires cibles, s'il est connu, et les informations concernant les carences spécifiques en micronutriments à traiter ;
7. La situation sécuritaire, la charge de travail et le statut psychosocial des mères, et la façon dont ces facteurs peuvent avoir un impact sur les pratiques d'alimentation et de soins pour les nourrissons et les jeunes enfants. Ceci est particulièrement important si vous comptez également mettre en œuvre des programmes de Travail contre rémunération ciblant les femmes ;
8. La disponibilité manifeste de substituts au lait maternel, de produits laitiers, de biberons et de tétines, ainsi que les habitudes d'utilisation actuelles dans les populations bénéficiaires ;
9. Le rôle du Ministère de la santé, du bureau de la nutrition, ainsi que d'autres ministères dans l'éducation nutritionnelle et la CCC ;
10. Les ressources humaines disponibles pour fournir une éducation nutritionnelle et des messages de changement de comportement au niveau de la communauté. Décrivez dans quelle mesure la main-d'œuvre potentielle est équilibrée entre les sexes et indiquez le nombre et le type de travailleurs et de bénévoles dans le domaine de la santé et de la nutrition, ventilé par sexe ;
11. La formation que les travailleurs et les bénévoles ont reçu, y compris le type et la durée des formations et le moment où elles ont eu lieu ;
12. Les messages nutritionnels que la communauté a reçus, y compris les méthodes de livraison, les délais et les lieux (par exemple : les centres de santé, les marchés, les écoles, les rassemblements communautaires, etc.) et leur acceptabilité ;

13. Matériels d'IEC disponibles et requis ; et
14. Les obstacles que les mères peuvent rencontrer dans la mise en œuvre des comportements recommandés, et comment le programme proposé pourrait les aider à surmonter ces obstacles.

Conception technique

Décrivez comment l'intervention proposée inclura les points techniques suivants, le cas échéant. Si vous n'incluez pas tous les composants dans l'ANJE-U, vous devez expliquer comment le Cluster Nutrition ou le Ministère de la Santé aborde ces domaines.

1. Formez le personnel humanitaire pour aider les mères et les soignants à nourrir correctement leurs nourrissons pendant la situation d'urgence, y compris l'éducation et le soutien à l'allaitement ;
2. Surveillez les pratiques d'alimentation des nourrissons. En particulier, expliquez comment le programme va surveiller le changement comportemental chez les femmes enceintes et allaitantes en ce qui concerne l'allaitement et comme ces progrès seront mesurés ;
3. Lors de situations d'urgence, veillez à ce que les services de santé mettent l'accent sur les soins aux nourrissons et encouragent l'allaitement maternel précoce et optimal, c'est-à-dire exclusif pendant six mois et continu pendant deux ans ou plus. Décrivez comment le programme complétera des programmes de santé existants ou proposés ;
4. Intégrez la promotion et l'éducation concernant l'allaitement maternel dans les programmes partenaires ;
5. Améliorez l'accès à et encouragez la consommation d'aliments riches en éléments nutritifs appropriés chez les enfants âgés de 6 à < 24 mois ;
6. Ciblez les femmes avant la grossesse, enceintes et allaitantes avec des aliments nutritifs ;
7. Surveillez la distribution des substituts au lait maternel, des autres produits laitiers, des biberons et des tétines ;
8. Surveillez l'adhérence au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel ;
9. Appliquez le programme et la collecte de données démographiques à des fins de surveillance, d'évaluation et de planification ; présentez les données par groupe d'âge (de 0 à < 6 mois, de 6 à < 12 mois et de 12 à < 24 mois) et par genre, le cas échéant ;
10. Aidez le Ministère de la santé à développer, établir ou diffuser des politiques d'ANJE en situations d'urgence, le cas échéant ;
11. Faites participer les dirigeants communautaires, les groupes d'hommes et de femmes, les grands-mères/belles-mères, les guérisseurs traditionnels, les dirigeants religieux et les hommes à la protection de l'allaitement maternel et à la mise en œuvre de pratiques appropriées d'alimentation complémentaire et de soins tout au long de la situation d'urgence ;
12. Soutenez un environnement favorable et/ou un espace (par exemple des tentes/espaces favorables aux bébés, des groupes de soutien mère à mère) pour les femmes qui allaitent ;
13. Fournissez des suppléments en micronutriments ou des fortifiants ménagers à des groupes cibles spécifiques pour une fréquence et une durée spécifique. Les suppléments de micronutriments sont des produits pharmaceutiques ; voir les exigences du sous-secteur *Produits pharmaceutiques et autres produits médicaux.*
14. Fournissez une description détaillée des séances d'éducation nutritionnelle. Indiquez où, à quelle fréquence et par qui ils seront menés, le(s) public(s) cible(s) et les sujets à couvrir.

15. Employez des normes et protocoles solides, y compris des matériels d'IEC, pour la formation et la mise en œuvre de l'éducation nutritionnelle et de la CCC. Incluez une justification convaincante si ces méthodes diffèrent des normes et protocoles gouvernementaux ;
16. Décrivez comment les activités de l'ANJE seront coordonnées avec d'autres secteurs (par exemple la santé, WASH, la sécurité alimentaire) qui peuvent travailler avec les mêmes populations ciblées ;
17. Coordonnez avec les programmes de développement de la nutrition dans la zone d'intervention et planifiez comment le programme proposé se coordonnera avec et, éventuellement, passera à eux, si possible ;
18. Indiquez le nombre de bénéficiaires directs, par type (par exemple ; mères, hommes, communautés) ;
19. Indiquez le nombre de bénéficiaires indirects, par groupe d'âge (de 0 à < 6 mois, de 6 à < 12 mois et de 12 à < 24 mois) ; et
20. Décrivez les critères de sélection des bénéficiaires.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre et pourcentage de nourrissons de 0-5 mois qui sont exclusivement allaités
- Nombre et pourcentage d'enfants âgés de 6-23 mois qui reçoivent des aliments tous les jours appartenant aux 4 groupes alimentaires
- Nombre de personnes bénéficiant d'interventions de changement de comportement

Également demandé pour les partenaires soutenant les activités de supplémentation en micronutriments

- Nombre de personnes recevant des suppléments en micronutriments (type à préciser)

Sous-secteur : Gestion de la malnutrition aiguë

Aperçu

L'utilisation de protocoles nationaux de nutrition est fortement recommandée pour la gestion de la malnutrition aiguë. Si vous n'incluez pas tous les composants dans la prise en charge de la malnutrition aiguë, vous devez expliquer comment le Cluster Nutrition ou le MS s'occupe de ces domaines.

Si les protocoles nationaux ne sont pas disponibles ou sont obsolètes, vous devez utiliser des directives acceptées au niveau international. Dans la mesure du possible, adhérez aux Mises à jour 2013 de l'OMS sur la prise en charge de la malnutrition aiguë chez les nourrissons et les enfants ou à l'Outil de décision MAM du Global Nutrition Cluster (GNC). Joignez le protocole que vous suivrez pour l'intervention proposée en annexe ou fournissez un lien Web.

Les produits pharmaceutiques nécessaires pour soigner les enfants sous-alimentés (par exemple, antibiotiques, micronutriments, fer, SRO, etc.) doivent suivre les procédures décrites dans le sous-secteur Pharmaceutiques et autres produits médicaux à la page 149, car ce sont des produits réglementés. Vous devez inclure des informations sur la façon dont ces produits pharmaceutiques seront obtenus et fournis indépendamment de l'utilisation des fonds de l'USAID/OFDA. Notez que les laits thérapeutiques (F75, F100) et

les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (*ready-to-use therapeutic food*, RUTF) ne sont pas considérés comme des produits pharmaceutiques et ne nécessitent pas d'approbation pour l'achat avec le financement de l'USAID/OFDA. L'USAID/OFDA encourage l'utilisation de pipelines soutenus par l'UNICEF et le PAM pour les produits nutritionnels ; toutefois, les stocks régulateurs achetés par le partenaire peuvent être considérés avec une justification substantielle.

En raison du mandat de l'USAID/OFDA de se concentrer sur des interventions spécifiques aux situations d'urgence et sur la base d'orientations, de meilleures pratiques et de preuves au niveau mondial, des considérations spéciales pour ces interventions doivent prendre en compte les éléments suivants :

- Les programmes de la PCMA sont l'intervention privilégiée pour atteindre le nombre optimal de personnes et pour fournir une éducation nutritionnelle au niveau des ménages ; et
- L'USAID/OFDA préfère que la gestion des programmes de malnutrition aiguë joue un rôle essentiel dans un système global d'orientation nutritionnelle. L'USAID/OFDA préfère que les services de nutrition soient partagés avec les points de prestation de services de santé.

Synthèse de l'évaluation des besoins

Fournissez des données pertinentes sur la nutrition et la mortalité chez les enfants de moins de cinq ans à partir des enquêtes menées au cours des trois à six derniers mois. Toutes les données doivent être ventilées par sexe, le cas échéant. Incluez des informations sur les éléments suivants :

1. Œdème et score de poids-pour-taille Z-score et/ou MUAC de la prévalence de MAG et MAS ;
2. MUAC pour l'estimation de la charge de travail du patient et des intervalles de confiance ;
3. Des détails sur les méthodologies planifiées ou mises en œuvre pour toutes les évaluations et enquêtes, y compris des informations telles que la méthodologie SMART, le cluster 30 x 30 et/ou l'échantillonnage LQAS (*Lot Quality Assurance Sampling*) ;
4. Toutes les activités proposées dans les régions touchées par des crises nutritionnelles chroniques et/ou d'urgences humanitaires prolongées doivent fournir une analyse détaillée des causes profondes de la malnutrition à travers des évaluations, des données de surveillance et une analyse détaillée des facteurs aggravant l'état nutritionnel de la population. Cette analyse devrait décrire des informations supplémentaires, telles que la sécurité alimentaire, la santé et les conditions WASH, les schémas de déplacement et les conflits ;
5. Des données sur les facteurs aggravants qui, s'ils ne sont pas traités, entraîneront une détérioration de l'état nutritionnel ;
6. Données sur la mortalité et la malnutrition et description de la manière dont vous avez collecté les données.
7. Informations sur la morbidité des maladies prévalentes, telles que l'épidémie de rougeole, la diarrhée, les infections respiratoires aiguës, le paludisme et le VIH/SIDA ;
8. Synthèse de la situation WASH et comment elle affecte l'état nutritionnel ;
9. Programmes de nutrition en cours, par type d'intervention, y compris
   a. L'agence d'exécution,
   b. Le nombre d'enfants et d'adultes traités,
   c. Les changements dans les nombres d'admission et les raisons de ces changements,

   d. Les systèmes de référence parmi les programmes, et
   e. Le type de ration, la taille et la fréquence.
10. Le système de soins de santé, y compris l'existence d'ES fonctionnels ; la disponibilité de personnel qualifié ; la capacité du système de santé à fournir l'ensemble national de soins essentiels et à traiter les enfants gravement sous-alimentés ; et la capacité du ministère de la Santé à financer les ATPE (aliments thérapeutiques prêts à l'emploi) et les produits de base pour traiter la MAM et à surveiller et superviser les interventions nutritionnelles ;
11. La sécurité alimentaire des ménages et des communautés, y compris les changements dans le comportement alimentaire, tels que la qualité, la variété, la quantité et la fréquence des repas ; l'état des récoltes les plus récentes et les prochaines à venir ; la disponibilité de la nourriture sur les marchés locaux ; la capacité de la population ciblée à acheter de la nourriture ; et les tabous alimentaires potentiellement dangereux ;
12. Disponibilité de l'aide alimentaire, types et quantités d'aide alimentaire fournie, fréquence des distributions et processus de sélection des bénéficiaires. Fournissez des détails sur le système disponible pour relier les familles d'enfants sévèrement sous-alimentés aux programmes d'aide alimentaire ;
13. Disponibilité des produits nutritionnels à utiliser pour le traitement de la malnutrition aiguë, y compris le type, la qualité, l'acceptabilité et la quantité disponible dans le pays.
14. Données sur la malnutrition des femmes en âge de procréer ; et
15. Donateurs soutenant les produits de base dans le pays. Cela peut inclure l'USAID/FFP ou d'autres bailleurs de fonds.

Conception technique

Fournissez les éléments suivants :

1. Nombre et localisation de la prise en charge des sites de malnutrition aiguë et activité spécifique sur chaque site (sites d'alimentation thérapeutique ambulatoire, sites d'alimentation complémentaire ciblés et centres de stabilisation pour les patients hospitalisés) ;
2. Séparez les informations sur les groupes d'âge ciblés (moins de 6 mois, de 6 à < 12 mois, de 12 à < 24 mois, de 24 à < 60 mois) ; nombre de bénéficiaires directs qui sont enceintes ou qui allaitent ;
3. Les critères d'admission et de sortie du programme, y compris s'il est possible d'étendre les critères d'admission au MAS dans les endroits où aucun traitement MAM n'est possible ;
4. Suivi des groupes de sortie suivants en pourcentage et nombre total de sorties : récupéré, en défaut, décédé, non-répondu (échec du traitement et renvoyé à l'hôpital pour complément d'enquête), et rechute ;
5. La mobilisation et le dépistage communautaires en utilisant des méthodologies appropriées de la PCMA ;
6. Plan de formation, y compris la formation qui sera dispensée, où et comment elle sera menée, qui sera formé, et dans quelle mesure un équilibre entre les sexes sera recherché ;
7. Si une ration alimentaire générale ou une nourriture supplémentaire sera fournie aux familles des patients sévèrement sous-alimentés ;
8. Des détails sur la façon dont vous allez concevoir le programme pour minimiser les impacts négatifs (par exemple augmenter les coûts d'opportunité pour les familles d'enfants mal nourris, générer des déplacements de population ou augmenter la charge de travail des mères) ;

9. Des détails sur la façon dont le programme utilisera ou développera des systèmes de référence entre les programmes d'alimentation thérapeutique et supplémentaire, entre les traitements ambulatoires et hospitaliers dans les programmes d'alimentation thérapeutique, ainsi qu'entre les programmes d'alimentation thérapeutique et les hôpitaux ;
10. Dans la mesure du possible, expliquez les liens avec les interventions de développement axées sur la nutrition et la manière dont ce programme se coordonnera et, éventuellement, fera la transition vers ces programmes ;
11. Chaîne d'approvisionnement et pipeline pour tous les aliments thérapeutiques proposés, y compris les ATPE pour la gestion de la MAS, les aliments nutritifs spécialisés pour la gestion de la MAM, et toute ration alimentaire. Notez la durée prévue du traitement et la façon dont les provisions sont alignées sur les directives nationales ;
12. Si vous proposez de la nourriture pour les soignants d'enfants hospitalisés, les partenaires doivent adhérer à l'ADS 312.3 : lorsque l'USAID envisage de financer les produits agricoles à des fins alimentaires ;
13. Pour les activités de réhabilitation d'installations ou de sites d'alimentation, veuillez consulter le mot-clé *Structures* sur la page 260 si nécessaire.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de professionnels de la santé et de bénévoles formés en prévention et en gestion de la MAM
- Nombre de sites de gestion de la malnutrition aiguë modérée
- Nombre de personnes admises, taux de guérison, défaillance, décès, rechute et durée moyenne du séjour des personnes admises dans les sites de prise en charge de la malnutrition aiguë

Requis en outre pour les partenaires assurant la réhabilitation des installations de malnutrition aiguë

- Nombre de sites de gestion de la malnutrition aiguë réhabilités

En outre requis pour les partenaires fournissant une programmation communautaire

- Nombre de personnes faisant l'objet d'un dépistage de la malnutrition par les agents de proximité communautaires

10. Protection

Aperçu

Les interventions de protection soutenues par l'USAID/OFDA devraient être fondées sur des stratégies basées sur des preuves et reconnues au niveau international, qui renforcent la protection au cœur de toute intervention en cas de catastrophe. Ceci comprend des activités de protection vitales autonomes, l'état de préparation et la réduction des risques de catastrophe.

L'USAID/OFDA définit la protection comme l'ensemble des activités visant à prévenir, atténuer et répondre aux dommages, à l'exploitation et aux abus des populations touchées par une crise ou une catastrophe, en donnant la priorité aux plus vulnérables. De telles activités devraient répondre à la fois aux risques réels et potentiels et aux effets des dommages, de l'exploitation et des abus.

Dans de nombreux cas, les programmes de protection recoupent et complètent la programmation dans d'autres secteurs et sous-secteurs, internes et externes à la protection. Dans ces cas, assurez-vous que les références au secteur complémentaire pertinent sont incluses dans le descriptif, y compris les renvois, la coordination ou les messages harmonisés.

Intégration de la protection

L'intégration de la protection fait référence à la manière dont l'assistance est fournie pour minimiser le risque de violence, d'exploitation et d'abus. L'USAID/OFDA exige que les partenaires démontrent l'intégration de la protection dans tous les secteurs. L'intégration de la protection ne devrait pas être considérée comme un substitut à une programmation de protection autonome et ne devrait pas être budgétisée séparément de son secteur correspondant. Des directives supplémentaires sont disponibles à la page Ressources.

Programmes du secteur Protection

Les programmes de ce secteur se distinguent de l'intégration de la protection dans la mesure où l'objectif principal des programmes du secteur de la protection est la protection des personnes touchées par les catastrophes. Les situations de catastrophe sont souvent caractérisées par des risques accrus de violence, de dommages, d'exploitation et d'abus pour les populations touchées. À la suite d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle, des menaces peuvent découler du non-respect du droit international humanitaire ou des droits de l'homme ou de l'effondrement de la loi et de l'ordre. La vulnérabilité d'un individu ou d'une population peut être touchée ou renforcée par les inégalités entre les sexes, l'âge, le handicap, l'appartenance ethnique, la séparation des familles, ou les moyens de subsistance et les conditions de vie gravement compromis. La combinaison des menaces et des vulnérabilités entraîne un risque accru pour la vie et le bien-être des individus, et augmentera probablement leur exposition aux éléments suivants :

- Exploitation sexuelle et abus (souvent d'enfants et de femmes),
- Recrutement forcé dans des groupes armés,
- Travail forcé,
- La vente ou la traite d'enfants et de femmes,
- Attaques contre des civils par des groupes armés ou des criminels,
- Destruction ou vol de biens et de biens,
- Viol et autres formes de violence sexuelle,
- Violence conjugale,
- Dépression, anxiété et capacité à fonctionner compromise, et

- Invisibilité, exclusion et refus d'assistance ou de services.

Les gouvernements nationaux sont chargés d'assurer la sécurité et le bien-être des populations touchées par les catastrophes, y compris la protection contre les dommages, l'exploitation et les abus. Dans les situations de conflit, toutes les parties en conflit, qu'elles soient étatiques ou non, ont l'obligation de s'abstenir de nuire à la population civile. Toutefois, lorsque les détenteurs d'obligations sont incapables ou ne veulent pas remplir leurs obligations, ou sont en réalité complices de perpétrer des violations de protection, les acteurs humanitaires doivent veiller à fournir une assistance vitale pour traiter et minimiser ces risques. Les acteurs humanitaires doivent s'efforcer d'aider le gouvernement à s'acquitter de ses responsabilités dans la mesure du possible, mais ils doivent également être en mesure de combler toute lacune programmatique ou géographique dans l'accomplissement de cette responsabilité. Les communautés et les individus jouent également un rôle central dans leur propre protection. Dans la mesure du possible, les programmes de protection devraient utiliser une approche communautaire, qui s'appuie sur les mécanismes d'adaptation positifs existants et la résilience, et soutenir les communautés et leur donner les moyens d'analyser et de résoudre les problèmes de protection qu'elles rencontrent.

Des problèmes de protection existent dans de nombreuses situations, même pendant les périodes de stase et de stabilité. Pour que l'USAID/OFDA soutienne les activités de protection, les risques traités doivent soit être causés ou amplifiés par une catastrophe. Par exemple, une catastrophe naturelle peut entraîner une séparation familiale, rendant les enfants, les jeunes, les personnes handicapées ou les personnes âgées plus vulnérables aux abus et à l'exploitation. Un conflit peut entraîner une augmentation des menaces de violence sexuelle perpétrées contre les femmes et les filles, ou le recrutement ou le trafic de garçons et de filles. Les propositions ayant un objectif de protection doivent indiquer explicitement comment la situation de catastrophe a contribué ou a exacerbé les problèmes et les risques de protection, et décrire plus en détail comment l'intervention de protection proposée traitera et atténuera les risques à traiter.

Protection et argent

Lorsque la programmation axée sur l'argent (*cash-based programming*, CBP) est utilisée comme moyen d'améliorer les résultats de la protection, elle devrait être mise en œuvre dans le cadre d'un ensemble plus large de services spécifiques à la protection pour soutenir les personnes les plus vulnérables à la violence, aux abus ou à l'exploitation, et non par elle seule. Au sein du secteur de la protection, la CBP doit s'aligner sur les activités et les services complémentaires (par exemple, une bonne séquence des transferts monétaires avec des activités de protection) ; poser des mesures d'atténuation pour tous les risques de protection créés ou exacerbés par la fourniture de liquidités à une personne ou à un ménage ; et démontrer la collaboration entre les acteurs de l'argent et de la protection dans la conception et la mise en œuvre. Pour les activités de protection utilisant des espèces ou des bons, veuillez inclure les mots clés *Cash* (Argent) et *Vouchers* (Bons), ainsi que les exigences qui les accompagnent, listés sur les pages 249 et 261.

Réduction des risques de catastrophe

Les programmes de protection de RRC comprennent des activités mises en œuvre en dehors d'un contexte de catastrophe, qui sont conçues pour améliorer la protection en cas de catastrophe, de la part des autorités gouvernementales, des acteurs locaux ou d'autres

acteurs humanitaires. Les interventions de protection de RRC doivent suivre toutes les orientations existantes pour ce secteur et les sous-secteurs concernés.

Sous-secteurs disponibles

- Protection des enfants
- Prévention et réponse à la violence basée sur le genre (VBG)
- Services de soutien psychosocial
- Coordination de la protection, défense et information.

Sous-secteur : Protection des enfants

Aperçu

Les enfants, définis comme des personnes de moins de 18 ans, sont confrontés à des risques accrus dans les situations de catastrophe, et ce, en raison de leur âge et de leur stade de développement. Les enfants et les adolescents sont souvent rendus plus vulnérables dans une situation de catastrophe en raison de perturbations dans les pratiques normales des soins, l'interruption de la scolarité, l'incapacité des familles à appliquer des stratégies d'adaptation positives et des systèmes de protection de l'enfance affaiblis. La perturbation de la vie familiale et communautaire, en plus du chaos d'une situation d'urgence, peut exposer les enfants et les adolescents à la violence, à l'exploitation, et aux abus. Tous les enfants ne sont pas tous aussi vulnérables ; certaines filles et certains garçons sont particulièrement vulnérables en raison de leur âge, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur appartenance ethnique, de leur religion ou d'autres facteurs, tels qu'un handicap. Les catastrophes peuvent également introduire de nouvelles menaces ou exacerber les menaces existantes pour les enfants, telles que le fait d'être séparé de la famille, le risque de blessures résultant de l'exposition aux débris de la catastrophe, la détresse psychosociale, la violence sexiste, la traite ou l'exploitation.

L'USAID/OFDA envisagera de financer des interventions fondées sur des données probantes conçues pour prévenir ou répondre à des préoccupations bien définies en matière de protection des enfants dans les situations de catastrophe. Les propositions doivent articuler des liens clairs entre les risques identifiés, les activités proposées et les impacts attendus. Les programmes devraient se concentrer sur les problèmes de protection de l'enfance qui ont surgi ou ont été exacerbés à la suite d'une catastrophe. Les programmes doivent également reconnaître que les enfants ne forment pas un groupe homogène et que les risques de protection, ainsi que les stratégies de prévention, de réponse, d'atténuation et de participation appropriées varient selon l'âge des enfants, leur stade de développement, leur niveau de maturité ou leur expérience de vie. En cas d'urgence, les adolescents ont des besoins et des capacités différents de ceux des enfants plus jeunes et des adultes.

Les exemples d'activités que l'USAID/OFDA peut soutenir incluent, mais ne sont pas limités à :

- L'identification, la documentation, le dépistage et la réunification pour les enfants qui ont été séparés de leurs parents ou de leur tuteur habituel au cours d'une catastrophe ;
- La protection de remplacement pour les enfants non accompagnés en attente de regroupement familial ;
- Le soutien à la réintégration des enfants non accompagnés ou des enfants précédemment associés à des forces armées ou à des groupes armés ;

- Les initiatives de protection communautaire pour les enfants touchés par une catastrophe, y compris les enfants handicapés ;
- La formation ou tout autre soutien pour les parents et les autres soignants d'enfants vulnérables ;
- L'appui au redémarrage des écoles suite à une catastrophe ou à l'inscription des enfants déplacés à l'école ; et
- Des espaces sécurisés pour que les enfants et les adolescents socialisent, apprennent, se développent et soient protégés dans un environnement sécurisé, sous la supervision d'un adulte formé. (Si l'infrastructure Eau, Assainissement et Hygiène sera réhabilitée ou construite, veuillez ajouter le sous-secteur WASH concerné.)

L'USAID/OFDA reconnaît que l'éducation et les écoles sont importantes pour les populations touchées par les catastrophes et que la sauvegarde et la reprise des opportunités éducatives sont des mesures utiles pour normaliser les activités qui aident les communautés à faire face aux catastrophes et à s'en remettre. Tandis que l'USAID/OFDA n'établit pas de nouvelles écoles ou d'autres institutions éducatives formelles (ces interventions nécessitent un soutien à long terme et l'USAID classe l'éducation formelle comme une intervention de développement), le soutien aux écoles peut fournir une fonction protectrice importante : Les enfants bénéficient d'un environnement sûr et stimulant pour les aider à retrouver une routine normale grâce au jeu et à la socialisation avec d'autres enfants.

L'USAID/OFDA reconnaît également que le changement de comportement est un élément important de la prise en compte des problèmes de protection de l'enfance et s'attend à ce que les programmes incluent une composante de changement de comportement. Cependant, l'USAID/OFDA ne soutiendra pas le changement de comportement en tant qu'activité autonome pour la protection de l'enfance.

Synthèse de l'évaluation des besoins

Décrire :

1. Comment le contexte de la catastrophe a créé ou exacerbé les risques de protection de l'enfance ;
2. La nature des menaces ou des risques auxquels les enfants et les adolescents sont confrontés, tels que
   a. La séparation de la famille,
   b. La violence physique et les abus,
   c. La détresse émotionnelle et psychologique,
   d. La violence sexiste,
   e. Le mariage précoce,
   f. La violence envers les enfants dans la communauté,
   g. La mort et/ou blessure aux enfants,
   h. Le travail des enfants, et
   i. Le recrutement d'enfants dans les forces armées et les groupes armés ;
3. Quels enfants et adolescents sont les plus vulnérables aux risques identifiés ci-dessus et les différences potentielles entre les besoins et les vulnérabilités des garçons et des filles ;
4. L'omniprésence des problèmes spécifiques de protection de l'enfance à cibler et les contextes dans lesquels ils se produisent ;
5. Les systèmes existants de protection de l'enfance et les facteurs / capacités de protection communautaires déjà disponibles localement pour la protection des enfants (par exemple, services de gestion de cas existants, travailleurs sociaux, comités

communautaires de protection de l'enfance, groupes de jeunes, écoles, institutions religieuses) ;
6. L'efficacité du système de protection de l'enfance dans le pays et toute lacune ;
7. Comment les enfants, les adolescents, les soignants et les membres de la communauté ont été consultés dans l'évaluation des besoins, et ce qu'ils ont identifié comme étant leurs principales préoccupations ;
8. Les leçons tirées des interventions passées en matière de protection de l'enfance dans le contexte donné, le cas échéant ;
9. Tout obstacle potentiel à la mise en œuvre du programme dans la zone touchée, y compris les cadres environnementaux, physiques, de communication, normatifs, et les éventuels obstacles comportementaux entravant la participation des bénéficiaires cibles ; et
10. La coordination avec d'autres acteurs humanitaires de protection de l'enfance et les liens avec des évaluations de protection intersectorielles et d'autres évaluations conjointes ou multisectorielles.

Conception technique

La conception technique doit décrire la nature et le but des activités de protection de l'enfance proposées. Un lien clair et logique doit exister entre les activités proposées et l'objectif en termes de minimisation des risques pour les enfants ou d'assistance aux enfants ayant subi un préjudice, une exploitation ou un abus. La proposition doit indiquer les résultats attendus pour les garçons et les filles bénéficiant des activités proposées, être éclairée par le principe « ne pas nuire » et être dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les problèmes suivants doivent également être traités dans la conception technique.

Conception fondée sur des données probantes et description du bénéficiaire

1. Décrivez les enfants et les adolescents qui bénéficieront des activités proposées, y compris le nombre, la tranche d'âge, le sexe et le type de vulnérabilité.
2. Décrivez comment les populations ciblées seront impliquées, y compris les enfants et les adolescents, dans la conception du programme.
3. Décrivez le niveau d'inclusivité des activités proposées pour les enfants et les adolescents handicapés.

Gestion de programme, supervision technique et assurance de la qualité

1. Décrivez les normes techniques ou les directives utilisées pour éclairer la conception du programme.
2. Décrivez comment le personnel travaillant avec les enfants sera sélectionné, formé et supervisé pour assurer la sécurité des enfants participant au programme.
3. Décrivez le contenu de toute formation à mettre en œuvre, ainsi que les plans de surveillance et les autres plans de suivi.

Renvois et coordination

1. Si les enfants sont dirigés vers d'autres fournisseurs de services dans le cadre du programme proposé, décrivez les mécanismes d'orientation en place, ainsi que les services et les fournisseurs de services disponibles.
2. Si la gestion de cas est une composante du programme proposé, décrivez comment les enfants ayant des besoins continus seront surveillés (par exemple, les enfants en soins provisoires).
3. Décrivez comment la confidentialité et la protection des données seront maintenues dans le système de référence.

4. Expliquez comment la meilleure détermination des intérêts et/ou les analyses du type « ne pas nuire » seront menées et coordonnées par les groupes de travail ou les structures de coordination existantes.
5. Si ce programme est destiné aux enfants victimes de VBG, décrivez comment les acteurs de la VBG contribueront à la prise en charge de l'enfant ou de l'adolescent.

Collecte de données et confidentialité

1. Décrivez les plans de collecte de données dans le programme proposé, y compris les outils à utiliser pour collecter et stocker les données.
2. Décrire comment vous protégerez les informations sensibles contre toute utilisation abusive, y compris l'identité des enfants vulnérables. Comment communiquerez-vous les attentes en termes de confidentialité aux populations ?
3. Indiquez si le programme proposé partagera des informations avec un système de gestion des informations pour la protection de l'enfance (CPIMS). Comment le CPIMS garantira la protection et la confidentialité des données ?

Redevabilité envers les populations touchées

1. Décrivez l'implication du gouvernement et de la communauté dans les activités proposées. Le gouvernement ou les communautés continueront-ils les activités proposées après la clôture du programme ?
2. Indiquez comment les souhaits, les choix et la dignité des personnes assistées seront respectés tout au long du programme proposé.
3. Décrivez comment les activités proposées s'alignent avec (ou soutiennent) le plan stratégique de protection de l'enfance et la stratégie de protection de la communauté humanitaire au sens large.
4. Décrivez comment les activités proposées complètent la protection actuelle, en particulier la protection de l'enfance, les activités mises en œuvre ou conçues par d'autres organisations et agences humanitaires.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes participant aux services de protection de l'enfance
- Nombre de dollars alloués à la programmation de protection de l'enfance
- Au moins un indicateur personnalisé supplémentaire pour mesurer les résultats de protection des activités proposées. Cet indicateur devrait mesurer et capturer une diminution de la vulnérabilité des enfants, une menace minimisée, une réduction des risques, ou une amélioration du bien-être des enfants qui ont été blessés, exploités ou maltraités ; par exemple,
    - Pourcentage d'enfants ciblés ayant signalé une amélioration de leur sentiment de sécurité et de leur bien-être à la fin du programme
    - Pourcentage d'enfants séparés ou non accompagnés réunis avec un parent ou un tuteur à la clôture du programme

Sous-secteur : Prévention et réponse à la violence sexiste

Aperçu

Pendant une crise humanitaire, de nombreux facteurs peuvent aggraver les risques liés à la VBG.

Ceux-ci incluent, mais ne sont pas limités à : la militarisation accrue, le manque de communauté et

les protections de l'État, le déplacement, la raréfaction des ressources essentielles, la perturbation des services communautaires, l'évolution des normes culturelles et spécifiques au sexe, les relations perturbées et l'affaiblissement des infrastructures.

Indépendamment du fait que la prévalence ou l'incidence des différentes formes de VBG soit « connue » et vérifiée, il est important de se rappeler que la VBG survient partout, même en l'absence de données disponibles. Elle est sous-déclarée dans le monde entier, en raison des craintes de stigmatisation, des risques associés à l'identification des survivants, de la disponibilité ou de l'accessibilité limitée des prestataires de services, de l'impunité des auteurs et du manque de sensibilisation aux avantages de la recherche de soins. Tout le personnel humanitaire devrait présumer que la VBG existe et menace les populations touchées depuis le début d'une urgence, la traiter comme un problème sérieux et potentiellement mortel, ainsi que prendre des mesures fondées sur les recommandations sectorielles contenues dans ces directives, indépendamment de la présence ou de l'absence de preuves « concrètes ».

L'USAID/OFDA définit la VBG selon les Directives du IASC pour l'*Intégration des interventions VBG en matière d'action humanitaire* (2015), comme « un terme générique pour tout acte nuisible perpétré contre la volonté d'une personne et fondé sur des différences sociales (c'est-à-dire le genre) entre les hommes et les femmes. Cela inclut les actes qui infligent des maux ou des souffrances physiques, sexuelles ou mentales, les menaces de tels actes, la coercition et d'autres privations de liberté ».

Les femmes et les filles sont systématiquement surreprésentées comme étant les plus vulnérables à la VBG. Les relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes contribuent significativement à la VBG, et sont souvent utilisées comme tactiques pour maintenir les inégalités entre les sexes ou pour renforcer la marginalisation traditionnelle des femmes et des filles et les disparités entre hommes et femmes de tous âges. Les actes de violence et d'abus peuvent inclure le viol et d'autres formes de violence sexuelle, les abus sexuels, l'exploitation sexuelle, la violence domestique et d'autres formes de violence physique ou psychologique.

Les propositions doivent articuler des liens clairs entre les problèmes identifiés, les activités proposées et les impacts attendus. Les programmes doivent mettre l'accent sur la gestion des risques de la VBG qui sont apparus ou qui ont été exacerbés à la suite d'une catastrophe. À la suite d'une catastrophe, la vulnérabilité d'une population à la VBG doit augmenter ou la menace de VBG doit changer ou augmenter.

Les exemples d'activités que l'USAID/OFDA peut soutenir incluent, mais ne sont pas limités à :

- Centres pour femmes et filles ou espaces sûrs ;
- La gestion de cas, y compris les renvois, la planification d'actions, l'élaboration de plans de sécurité, etc. ;
- Interventions de SSP en groupe (conçues pour protéger la confidentialité des survivants de VBG et être disponibles pour celles-ci) ;
- Audit de sécurité de VBG ;
- Établissement de patrouilles de sécurité communautaires, de groupes de collecte d'eau ou de bois de chauffage ;
- Activités de soutien par les pairs ou par groupes ;
- Établissement, maintien et gestion de l'information sur la VBG, y compris les protocoles d'admission, de saisie des données et de partage de l'information ;

- Les activités de réduction des risques de VBG, telles que la sensibilisation, la revendication et la diffusion des résultats des audits de sécurité avec des groupes prioritaires ou des groupes de travail ;
- Distribution de kits de dignité ;
- Accès à la justice ou à l'aide juridique ;
- Soutien et interventions mobiles ; et
- Les activités ci-dessus ont été nuancées pour répondre aux besoins des adolescents et des enfants vulnérables à la violence sexiste.

Toute gestion clinique du viol ou intervention médicale pour lutter contre la violence sexiste devrait être incluse dans le sous-secteur *Santé reproductive* du secteur Santé, et non dans le secteur *Protection*. Cependant, compte tenu des complémentarités entre ces deux types d'interventions, vous devez décrire les liens programmatiques mettant en évidence les renvois entre, ainsi que la coordination avec toute réponse de santé fournie au-delà de leur proposition d'intervention de protection contre la VBG.

Synthèse de l'évaluation des besoins

Décrire :

1. Comment le contexte de la catastrophe a créé ou exacerbé la violence sexiste ;
2. La nature des menaces ou des risques de VBG tels que
   a. La violence conjugale,
   b. La violence sexuelle,
   c. Le harcèlement sexuel,
   d. Le sexe de survie,
   e. L'exploitation sexuelle ou les abus,
   f. Le mariage forcé ou précoce,
   g. Le trafic, et
   h. Le déni de mouvement ou d'accès à des services ou à des ressources, y compris l'aide humanitaire, l'éducation, les soins de santé, etc. ;
3. Quels types de VBG ont été classés par ordre de priorité pour l'intervention, et pourquoi ;
4. Les facteurs contribuant à la probabilité accrue de VBG, ou les facteurs qui favorisent les vulnérabilités spécifiques au sexe ;
5. Les populations les plus vulnérables à la VBG et les situations dans lesquelles elles peuvent se trouver les plus vulnérables ;
6. Les risques les plus répandus auxquels sont confrontés les groupes vulnérables ;
7. Les obstacles à l'accès des bénéficiaires aux services actuels ou proposés ;
8. Ressources communautaires existantes et résilience face à la violence sexiste ;
9. Les obstacles potentiels à la mise en œuvre du programme dans la zone touchée, y compris les obstacles environnementaux, physiques, de communication et les possibles obstacles et défis liés aux attitudes ; et
10. La fonctionnalité des mécanismes de coordination de la VBG et/ou des processus de renvoi

Conception technique

La conception technique doit décrire la nature et le but des activités proposées en matière de VBG. Un lien clair et logique doit exister entre les activités proposées et l'objectif de minimiser les menaces de VBG, de réduire la vulnérabilité face à celle-ci ou de traiter les effets de la VBG. Toutes les interventions proposées doivent adhérer aux meilleures pratiques identifiées par le domaine de responsabilité de la VBG, conformément à l'*Appel à l'action sur la protection contre la VBG dans les situations d'urgence*, et promouvoir le

respect des principes de base de VBG : confidentialité, sécurité, dignité/respect et non-discrimination.

Les problèmes suivants doivent être traités dans la conception technique.

Conception fondée sur des données probantes et description du bénéficiaire

1. Décrivez les populations ou les individus qui bénéficieront des activités proposées (femmes de tous âges, garçons et filles adolescents, jeunes filles, jeunes garçons, etc.) et comment ces considérations éclaireront la conception du programme.
2. Décrivez comment vous avez impliqué la population ciblée dans la conception du programme.
3. Décrivez le niveau d'inclusivité des services proposés pour les personnes handicapées.

Gestion de programme, supervision technique et assurance de la qualité

1. Décrivez les normes techniques ou les directives que vous utiliserez pour éclairer la conception du programme.
2. Décrivez comment vous comptez assurer une supervision technique appropriée, en particulier pour les programmes mis en œuvre par des partenaires ou gérés à distance.
3. Décrivez tout processus de gestion de cas qui sera mis en œuvre, y compris ceux qui ciblent les enfants et les adolescents survivants. Décrivez comment le personnel aura accès à la supervision de la gestion des cas et aux ressources de soins du personnel.
4. Décrivez les activités proposées en groupe et l'intervention prévue contre la VBG (c'est-à-dire, des capacités d'adaptation améliorées, une cohésion sociale accrue, etc.)
5. Décrivez le contenu de toute formation à mettre en œuvre, ainsi que les plans de surveillance et les autres plans de suivi.

Renvois et coordination

1. Décrivez tout processus de gestion de cas qui sera mis en œuvre, y compris ceux qui ciblent les enfants et les adolescents survivants.
2. Comment les renvois seront-ils gérés et coordonnés (y compris entre les secteurs) ? Décrivez les services et les fournisseurs de services disponibles, y compris la qualité de ces services. Quelles mesures d'assurance qualité seront appliquées pour assurer l'orientation des survivants vers des services et des prestataires sûrs ?
3. Abordez la manière dont la confidentialité et la protection des données seront maintenues dans le système de référence.
4. Dans le cas des enfants survivants, comment ces efforts seront-ils coordonnés avec les acteurs de la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur, l'engagement avec un adulte/tuteur approprié et une analyse du « ne pas nuire ») ?

Collecte de données et confidentialité

1. Décrivez les plans de collecte de données dans le programme proposé, y compris la façon dont les données seront utilisées, les outils utilisés pour collecter et stocker les données, etc.
2. Décrivez comment vous protégerez les informations sensibles d'une mauvaise utilisation et assurerez la sécurité et la confidentialité des survivants de la VBG.
3. Indiquez comment toute collecte, gestion ou diffusion de données sera alignée sur le Système de gestion de l'information sur la VBG (*Gender-Based Violence Information*

Management System, GBVIMS), s'il existe, ou sur les trois éléments du GBVIMS (formulaires d'admission, base de données et protocoles de partage d'informations).

Redevabilité envers les populations touchées

1. Décrire les mesures prises pour s'assurer que les communautés sont consultées tout au long de la conception et de la mise en œuvre du programme, et pour contribuer à la mise en œuvre du programme en toute sécurité.
2. Quels mécanismes seront mis en place pour s'assurer que les bénéficiaires sont en mesure de fournir une rétroaction en toute sécurité (par exemple, mécanisme de plaintes) ?
3. Indiquez comment les souhaits, les choix et la dignité des personnes assistées seront respectés tout au long du programme proposé.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes accédant aux services de réponse à la violence sexiste
- Nombre de dollars alloués à la programmation de la VBG
- Au moins un indicateur personnalisé supplémentaire pour mesurer les résultats de protection des activités proposées. Cet indicateur devrait mesurer et rendre compte d'une diminution de la vulnérabilité de ceux qui ont été victimes de VBG ou une augmentation de l'environnement de protection des personnes les plus vulnérables à la VBG ; par exemple,
    - Pourcentage de survivants de VBG pouvant accéder aux services de soutien
    - Nombre de personnes accédant aux activités d'atténuation des risques de VBG

Sous-secteur : Services de soutien psychosocial

Aperçu

L'USAID/OFDA peut financer des programmes de soutien psychosocial en tant qu'intervention de protection dans les situations où une catastrophe a entraîné des niveaux de détresse élevés pour la population touchée et où des services psychosociaux sont souhaités pour renforcer les systèmes de soutien social.

Le soutien psychosocial renforce la résilience sociale et psychologique d'une communauté pour survivre au choc extrême et à l'exposition à des événements traumatisants, pour surmonter leur impact et pour renforcer les compétences dans le traitement des événements récurrents. Les activités peuvent aider à renforcer les stratégies d'adaptation positives qui deviennent essentielles pour faire face aux pertes en vies humaines, à la perte de membres de la famille, à la perte de biens, à la perte de liens communautaires et à d'autres facteurs de stress. Si elles sont négligées, ces préoccupations peuvent entraîner des retards de développement, un retard de croissance, des troubles mentaux ou d'autres conséquences bio-psycho-sociales. Une programmation efficace des SSP peut traiter et atténuer les symptômes d'exposition aux traumatismes et aux événements traumatiques.

Les interventions de SSP du secteur-protection de l'USAID/OFDA décrivent tout type de soutien visant à protéger ou à promouvoir le bien-être psychosocial de l'individu et/ou de

la communauté et à atténuer le risque de maladie mentale (les interventions de santé mentale se concentrent sur la prévention et le traitement des troubles mentaux).

Les exemples d'activités que l'USAID/OFDA peut soutenir dans ce sous-secteur incluent, mais ne sont pas limités à :

- Activités sociales axées sur le centre qui favorisent la stabilité et les liens sociaux favorables ;
- Activités expressives (théâtre), rituels traditionnels rétablis, sports, alphabétisation, éducation non formelle et activités sociales en groupe et adaptées à l'âge ;
- Former les enseignants, les fournisseurs de services ou les travailleurs humanitaires à reconnaître la détresse sociale et affective ; à avoir des compétences de base en soutien psychosocial ; et à identifier des voies de référence SMSPS appropriées ;
- Prestation de soins aux personnes ayant des besoins spéciaux, tels que les personnes handicapées ou les personnes âgées ;
- Assistance individuelle cibléen gestion de cas ou interventions de groupe par des travailleux sociaux supervisés ou des travailleurs psychosociaux ;
- Santé mentale holistique et soutien psychosocial (SMSPS) pour les populations touchées par des catastrophes naturelles ou des conflits. S'il y a lieu, les services de SSP devraient être coordonnés avec les services de santé mentale mis en œuvre dans le secteur de la santé. (Voir Secteur de la santé, *Sous-secteur des maladies non transmissibles, des blessures et de la santé mentale*) ;
- Premiers secours psychologiques (*Psychological First Aid*, PFA ne peut pas être un substitut de la programmation complète des SSP)

Dans le secteur de la protection, les partenaires ne devraient pas proposer de services de santé mentale spécialisés destinés au diagnostic et au traitement des troubles de santé mentale, ces services étant classés dans la catégorie des interventions médicales. Les interventions de protection de l'USAID/OFDA relatives aux SSP relèvent principalement des trois catégories inférieures des lignes directrices de l'*IASC sur la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence* (2007) : Les services de base et la sécurité, le soutien communautaire et familial et les soutiens ciblés et non spécialisés. Toute intervention liée à la santé mentale, y compris les soins psychiatriques (« services spécialisés » dans la pyramide d'intervention) ou les soins cliniques en santé mentale dispensés par les professionnels de la santé (« soutien ciblé et non spécialisé » dans la pyramide d'intervention) devraient être financées par le sous-secteur de la santé de l'USAID/OFDA des des *maladies non transmissibles, des blessures et de la santé mentale*. Toute intervention comprenant à la fois des interventions de SSP et de SM devrait être incluse dans les deux secteurs et devrait mettre en évidence les liens programmatiques et la coordination, en mettant l'accent sur les renvois entre les programmes de santé et de protection ; les réponses coordonnées ; et les messages harmonisés sur les besoins et les interventions en matière de santé mentale et/ou de soutien psychologique.

Synthèse de l'évaluation des besoins

La justification de l'intervention et de l'évaluation des besoins doit décrire la façon dont vous avez identifié les besoins de soutien psychosocial et expliquer la nature des besoins. Cette section doit fournir des informations sur la façon dont la communauté locale réagit généralement à la détresse psychosociale et sur l'exposition des populations à des événements traumatisants. La proposition doit également

1. Décrire les problèmes de soutien psychosocial les plus critiques dans la population ciblée que le projet vise à traiter (parmi les populations déplacées et les populations hôtes) ;
2. Décrire comment la catastrophe a créé ou exacerbé une détresse aiguë au sein de la population ciblée ;
3. Décrire ce les systèmes de soutien à plusieurs niveaux qui existent ou qui n'existent pas. Ceux-ci peuvent être des systèmes formels ou informels en place avant la situation d'urgence ou les systèmes créés par la communauté d'intervention humanitaire. Décrire les services de santé mentale pouvant être inclus dans tout processus de référence ;
4. Décrire comment l'urgence a perturbé les normes culturelles communautaires et familiales telles que les rites traditionnels, les mariages et les funérailles ;
5. Décrire comment la population ciblée a été consultée pour identifier les besoins et solutions psychosociaux ;
6. Décrire les outils d'évaluation des SSP qui sont utilisés pour évaluer les problèmes psychosociaux dans la population ciblée ;
7. Décrire l'état et la fonctionnalité de tout groupe de travail ou organisme de coordination de SMSPS existant, et de tout autre groupe ou groupe de travail qui sera impliqué dans une réponse coordonnée ; et
8. Discuter des obstacles potentiels à la mise en œuvre du programme ou à l'accès des bénéficiaires aux services.

Conception technique

La conception technique doit décrire la nature et le but des activités de soutien psychosocial proposées. Un lien clair et logique doit exister entre les activités proposées et l'objectif en termes d'amélioration du bien-être psychosocial. Toutes les activités doivent être fondées sur des bases sociales et culturelles, en tenant compte des besoins et des vulnérabilités spécifiques au genre et au handicap. La conception du programme devrait toucher un grand nombre de personnes touchées, y compris les populations vulnérables ou moins visibles, telles que les groupes ethniques/religieux marginalisés ou les classes sociales et les personnes souffrant de handicaps physiques et mentaux.

Toutes les interventions proposées devraient adhérer aux meilleures pratiques telles que définies par les Directrices de l'IASC sur la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence. Vous devez également résoudre les problèmes suivants :

Conception fondée sur des données probantes et description du bénéficiaire

1. Décrivez les populations ou les individus qui bénéficieront des activités proposées, y compris le nombre, la tranche d'âge, le sexe et le(s) type(s) de vulnérabilité.
2. Décrivez les critères et le processus de sélection et de détermination des bénéficiaires. Décrivez comment les activités de SSP établiront ou compléteront les mécanismes de protection existants ou communautaires.
3. Décrivez comment les coutumes, les croyances et les stratégies d'adaptation traditionnelles locales seront intégrées dans la conception des activités proposées.
4. Décrivez le niveau d'inclusivité de l'activité proposée pour les personnes handicapées ou ayant des besoins uniques (par exemple, informations, accès physique, etc.).

Gestion de programme, supervision technique et assurance de la qualité

1. Décrivez comment les travailleurs psychosociaux ou les travailleurs sociaux seront supervisés, y compris une description de toute formation en cours d'emploi. Décrivez en détail comment le personnel du programme sera sélectionné, formé et supervisé.

2. Concernant les activités de gestion de cas, décrivez la durée des services de gestion de cas et les types de problèmes psychosociaux la gestion de cas doit traiter. La gestion de cas proposée vise-t-elle la famille ou les individus ?
3. Décrivez comment le personnel aura accès à la supervision de la gestion des cas et aux ressources de soins du personnel.
4. Décrivez les activités de groupe proposées et les résultats attendus des SSP (c'est-à-dire, amélioration des capacités d'adaptation, renforcement de la cohésion sociale, etc.).
5. Décrivez les normes techniques ou les directives que vous utiliserez pour éclairer la conception du programme.
6. Décrivez le contenu de toute formation à mettre en œuvre, ainsi que les plans de surveillance et autres plans de suivi.
7. Si le programme propose de former ou d'engager du personnel non protecteur (tel que les ASC) dans la prestation du service, assurez-vous que toutes les activités sont convenablement coordonnées entre les secteurs et relèvent des attributions et de la compétence technique du personnel de chaque secteur.

Renvois et coordination

1. Si les bénéficiaires seront référés à d'autres prestataires de services dans le programme proposé, décrivez les services disponibles.
2. Décrivez les liens que les programmes de SSP auront avec les services de santé mentale, tels que les parcours de référence. Si vous proposez de soutenir ou de compléter les services de santé mentale décrits ci-dessus, incluez le sous-secteur des *maladies non transmissibles, des blessures et de la santé mentale* du secteur de la santé dans la proposition et répondez aux exigences techniques énoncées à la page 144.
3. Décrivez les mécanismes de coordination qui ont été établis pour la réponse et comment ce projet fonctionnera dans ce système, y compris les secteurs/sous-secteurs qui participent activement à la coordination de la SMSPS.
4. Discutez de la manière dont les activités proposées complètent et soutiennent toute stratégie d'intervention existante du SMSPS.

Collecte de données et confidentialité

1. Décrivez les plans de collecte de données dans le programme proposé, y compris les outils à utiliser pour collecter et stocker les données.
2. Décrivez comment vous protégerez les informations sensibles contre les abus, y compris l'identité des bénéficiaires vulnérables. Comment allez-vous communiquer les attentes de confidentialité aux bénéficiaires ?

Redevabilité envers les populations touchées

1. Décrivez l'implication de la communauté dans la conception et la mise en œuvre des activités proposées.
2. Quels mécanismes seront mis en place pour s'assurer que les bénéficiaires sont en mesure de participer à la conception et à la mise en œuvre du programme, y compris les moyens de fournir une rétroaction en toute sécurité (par exemple, mécanisme de plaintes) ?
3. Indiquez comment les souhaits, les choix et la dignité des personnes assistées seront respectés tout au long du programme proposé.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes participant aux services de soutien psychosocial
- Au moins un indicateur personnalisé supplémentaire pour mesurer les résultats de protection des activités proposées. Cet indicateur devrait refléter un changement dans le bien-être psychosocial de la population ciblée ; par exemple ;
    - Pourcentage de personnes ayant fait état d'une amélioration de leur sentiment de bien-être et de leur capacité de s'adapter à la fin du programme

Sous-secteur : Coordination de la protection, revendication et information

Aperçu

Reconnaissant que les acteurs humanitaires ne sont pas en mesure de protéger pleinement une population touchée et que la protection relève de la responsabilité des gouvernements nationaux, l'USAID/OFDA soutient la coordination de la protection et les activités de revendication qui sont conçues pour améliorer l'environnement protecteur et fournir aux populations touchées la capacité de revendiquer leurs besoins.

Des exemples d'activités de ce sous-secteur comprennent

- La surveillance des questions de protection et diffusion de l'information en toute sécurité et de manière appropriée afin d'informer la protection et d'autres interventions du secteur ;
- La revendication des solutions aux problèmes de protection et l'inclusion systématique des populations touchées dans les stratégies d'intervention, y compris la conception du programme et l'implémentation ;
- La formation pour les agents de protection et de non protection au sujet des questions de protection, et interventions efficaces ;
- La création de centres de soutien juridique ;
- Le renforcement de la capacité des acteurs gouvernementaux responsables et des organisations locales et communautaires à s'engager dans des stratégies d'intervention nationales et internationales pour protéger les populations touchées par les catastrophes ;
- Le partage d'informations au sujet des mines terrestres ou les autres restes explosifs de guerre avec la population touchée, ainsi que la formation et les services d'information du public sur la façon d'éviter les dommages et blessures ;
- Le partage d'informations au sujet des risques de protection avec la population touchée, ainsi que la formation et les services d'information du public sur la façon d'éviter les préjudices, les abus ou l'exploitation ;
- Le soutien aux populations touchées par les catastrophes pour qu'elles aient accès aux ressources juridiques, telles que la documentation et les systèmes judiciaires ; et
- Direction du Cluster de protection, ou du sous-cluster VBG ou PC et d'autres formes de soutien aux activités de coordination liées à la protection.

Synthèse de l'évaluation des besoins

La justification de l'intervention et l'évaluation des besoins devraient inclure les éléments suivants :

1. Donner un aperçu des questions de protection existantes, des risques et des vulnérabilités ;

2. Décrire comment le contexte de la catastrophe a créé ou exacerbé des menaces ou des vulnérabilités conduisant à des risques de protection spécifiques ;
3. Décrire la couverture actuelle des activités de protection et les lacunes éventuelles ;
4. Décrire la capacité des acteurs engagés dans la protection, et comment les lacunes existantes en matière d'information et/ou de retour d'information entravent l'acheminement efficace de l'aide humanitaire aux populations touchées ;
5. Expliquer pourquoi les activités/services proposés sont nécessaires dans ce contexte.

Conception technique

La conception technique doit décrire les activités proposées, en établissant un lien explicite entre les activités et une amélioration de l'environnement protecteur, une réduction des risques décrits dans l'évaluation des besoins ou un meilleur accès à l'information ou à la rétroaction des bénéficiaires, ce qui se traduit par une amélioration de la prestation des services humanitaires. La proposition doit également décrire les résultats attendus en matière de protection des activités proposées.

Vous devez également aborder les questions suivantes dans le cadre de la conception technique.

Conception fondée sur des données et description du bénéficiaire

1. Décrivez les principaux bénéficiaires des activités proposées. Il peut s'agir de populations touchées, d'autres acteurs humanitaires aux niveaux international, national et local, ou de responsables gouvernementaux.
2. Décrivez les populations touchées par la catastrophe dont la protection sera favorisée par les activités proposées, y compris le nombre, la tranche d'âge, le sexe et le(s) type(s) de vulnérabilité.
3. Décrivez les critères et le processus de sélection et de détermination des bénéficiaires.
4. Décrivez comment vous intégrerez les coutumes locales, les croyances et les stratégies d'adaptation traditionnelles dans la conception des activités proposées.
5. Décrivez le niveau d'inclusivité de l'activité proposée pour les personnes handicapées (par exemple, informations, accès physique, etc.).

Gestion de programme, supervision technique et assurance de la qualité

1. Décrivez comment vous comptez assurer une supervision technique appropriée, en particulier pour les programmes mis en œuvre par des partenaires ou gérés à distance.
2. Décrivez les normes techniques ou les directives que vous utiliserez pour éclairer la conception du programme.
3. Décrivez le contenu de toute formation à mettre en œuvre, ainsi que les plans de surveillance et autres plans de suivi.

Renvois et coordination

1. Si les bénéficiaires seront référés à d'autres prestataires de services dans le programme proposé, décrivez les services disponibles.
2. Décrivez comment la confidentialité sera maintenue dans le système de référence.

Collecte de données et confidentialité

1. Décrivez comment vous protégerez les informations sensibles des individus ou des groupes d'une mauvaise utilisation et assurerez la sécurité et la confidentialité des clients ou des bénéficiaires.

2. Décrivez comment vous expliquerez la confidentialité aux personnes recevant de l'aide.
3. Indiquer comment la collecte, la gestion ou la diffusion des données sera alignée sur les systèmes de gestion des données existants.

Responsabilité envers les populations touchées

1. Décrivez comment vous avez impliqué la population ciblée dans la conception du programme.
2. Indiquez comment les souhaits, les choix et la dignité des personnes assistées seront respectés tout au long du programme proposé.
3. Décrivez l'implication du gouvernement dans les activités proposées. Le gouvernement ou les communautés continueront-ils les activités proposées après la clôture du programme ?
4. Décrivez le rôle que les organisations, y compris les ONG, les agences de l'ONU ou le gouvernement, auront, le cas échéant, dans l'élaboration ou la prestation du contenu de la formation, ainsi que dans les efforts de suivi.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes formées en protection
- Au moins un indicateur personnalisé supplémentaire pour mesurer les résultats de protection des activités proposées. Cet indicateur doit refléter un changement dans l'environnement de protection de la population touchée ; par exemple,
    - Le nombre de politiques, procédures ou pratiques modifiées conformément aux principes de protection) ou accès sensiblement amélioré à la prestation de services humanitaires

11. Politiques et pratiques de gestion des risques

Aperçu

Les activités du secteur de la politique pratique de la gestion des risques (PPGR) ne sont que les activités qui ne conviennent pas à un secteur technique particulier énuméré dans les présentes lignes directrices. Les activités proposées dans le cadre du secteur de la PPGR doivent correspondre clairement à l'un des sous-secteurs figurant ci-dessous. Si les programmes comportent des aspects techniques qui rentrent dans le cadre d'un autre secteur technique, vous devez choisir cet autre secteur et appliquer les instructions spécifiques pour les programmes RRC dudit secteur, y compris les indicateurs appropriés. Vous pouvez choisir le secteur Politique et pratique de gestion des risques (PPGR) en plus de ces secteurs si certaines de vos activités proposées sont intégrées aux activités PPGR et n'entrent pas dans le champ d'application de ces autres secteurs techniques.

Les investissements dans l'élaboration de programmes RRC visent à réduire les pertes de vies et de biens de subsistance, à protéger les terres et les infrastructures, à renforcer la résilience face aux crises et à minimiser les perturbations économiques. Ces investissements sont dans les prérogatives de l'USAID/OFDA. Ce soutien peut comprendre des activités aux niveaux local, national, régional ou mondial qui atténuent les impacts des aléas naturels ou des activités qui aident les populations à se préparer aux catastrophes naturelles, à les prévenir et planifier des activités de secours. Afin d'implémenter les programmes RRC, l'USAID/OFDA collabore avec des partenaires à tous les niveaux du gouvernement, des organisations internationales et régionales, des ONG, des communautés locales et du secteur privée. À travers l'amélioration des liens entre les secteurs et les organisations, et en améliorant la compréhension et mise en œuvre de la gestion des risques, l'USAID/OFDA contribuera à réduire la vulnérabilité des populations aux catastrophes probables.

Concernant les activités liées uniquement au secteur PPGR qui pourraient impliquer des changements dans l'environnement ou l'écosystème, consultez les nombreuses ressources sur la réduction de l'impact environnemental mises gratuitement à la disposition du public telles que les lignes directrices sur l'environnement intitulées : USAID site Internet sur l'Évaluation de l'impact sur l'environnement qui présentent les impacts potentiels des programmes typiques de l'USAID ainsi que les stratégies de réduction de ces impacts.

Subventions RRC à petite échelle

Si les propositions comprennent des sous-attributions pour mettre en œuvre des activités de RRC, vous devez alors fournir une liste de toutes les activités potentielles sous petites subventions de RRC pour être examinées par l'USAID/OFDA. Si une liste n'est pas fournie, l'USAID/OFDA doit alors examiner les petites activités de subvention avant la mise en œuvre. Si les subventions de RRC à petite échelle comprennent des activités relevant d'autres secteurs techniques, les directives fournies pour le secteur concerné doivent être suivies. Si les activités comprennent du matériel et des outils,

- Fournissez une liste complète, et
- Prenez en charge l'entretien, les réparations et le remplacement de l'équipement, des outils et du système après l'achèvement du projet.

Construction, réparations et réhabilitation de structures

Utilisez le mot-clé *Structures* si vous proposez des activités qui incluent la construction humanitaire, telles que l'établissement, l'expansion, la réparation majeure ou la

réhabilitation des structures pour soutenir les activités/services du secteur. Les activités qui n'incluent que la réparation légère de structures, telles que la réparation de portes ou de fenêtres ou la repeinte, et qui n'entraînent pas de modifications structurelles, ne nécessitent pas l'utilisation du mot-clé *Structures*.

Secourisme et/ou formation en recherche et sauvetage

Si les activités de PPGR comprennent une formation en secourisme, une formation en recherche et sauvetage ou des formations connexes, utilisez le mot-clé de *Secourisme et/ou de formation en recherche et sauvetage* et répondez aux questions suivantes :

1. Quel programme sera utilisé ? Les programmes d'études reconnus internationalement et/ou localement sont préférés. Si possible, fournissez une copie du programme ou des objectifs d'apprentissage ;
2. Qui sera le public cible ? Énumérez les critères de sélection pour les stagiaires ;
3. Identifiez les instructeurs et les qualifications qu'ils possèdent ; et
4. Quel suivi est prévu avec les stagiaires en ce qui concerne la supervision, l'évaluation et le maintien des connaissances et des compétences telles que les formations de perfectionnement ? Existe-t-il un mécanisme de rétroaction ou une ressource mise à la disposition des participants après l'achèvement de la formation ?

Alerte précoce

L'USAID/OFDA prend en charge de bout en bout les alertes précoces de risques naturels, comme indiqué dans le mot-clé Système d'alerte précoce. Si vous cherchez à développer un système d'alerte précoce spécifique au danger, suivez les directives fournies pour les risques spécifiques dans les secteurs Risques naturels et technologiques, Santé ou Agriculture et Sécurité alimentaire. Le secteur Politique et pratiques de gestion des risques est uniquement destiné à la composante du « dernier kilomètre » des systèmes d'alerte précoce (composantes 3 et 4 du mot-clé *Système d'alerte précoce*) : la communication, la diffusion et l'accès aux alertes précoces des entités autorisées au niveau national pour permettre aux gouvernements locaux et aux communautés de prendre les mesures appropriées. Vous devez définir comment les activités proposées seront liées aux alertes précoces des entités autorisées au niveau national et comment elles vont améliorer les activités de préparation et les actions précoces. Si les activités comprennent l'équipement, les outils et les systèmes, veuillez fournir une liste complète et adresser l'entretien, les réparations et le remplacement de l'équipement, des outils et du système après l'achèvement du projet.

WASH

La réhabilitation à petite échelle, le remplacement de l'infrastructure WASH existante en utilisant la même spécification que la conception originale, peut rester dans le secteur du PPGR mais devrait aborder les détails techniques listés dans le sous-secteur WASH concerné. Toutefois, si la proposition contient de nouvelles constructions tout ce qui va au-delà de la réhabilitation de base au drainage, aux infrastructures d'assainissement ou à l'approvisionnement en eau, le secteur WASH devrait être ajouté à la proposition et suivre les directives du sous-secteur concerné (par exemple ou approvisionnement en eau).

Intégration de la protection

1. Décrivez les mesures proposées pour renforcer les capacités de protection dans les situations de catastrophe, telles que la prévention de la séparation des familles, pour améliorer la compréhension des normes de protection et d'inclusion, et pour répondre aux besoins uniques des populations touchées.

2. Décrivez les mesures proposées pour renforcer les capacités de protection dans les situations de catastrophe, telles que la prévention de la séparation des familles, pour améliorer la compréhension des normes de protection et d'inclusion, et pour répondre aux besoins uniques des populations touchées.
3. Décrivez comment vous avez consulté les personnes ayant des besoins uniques en matière de conception de politiques et de programmes pour vous assurer que leurs préoccupations sont entendues et prises en compte.
4. Décrivez comment vous avez consulté des personnes de différents groupes d'âge, de sexe, ethniques, religieux et socioéconomiques, y compris les communautés déplacées et hôtes, et/ou assuré leur représentation dans les comités de programme afin que leurs préoccupations soient entendues et adressées pour éviter des tensions communautaires.
5. Décrivez comment vous établirez un système de rétroaction/plainte sûr et efficace pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires.
6. Décrivez comment allez-vous surveiller les problèmes de protection et comment ces informations seront-elles utilisées pour réduire les risques existants et nouvellement identifiés.

Sous-secteurs disponibles et exemples d'activités

Renforcement de la sensibilisation/mobilisation communautaire

- Campagnes et exercices de sensibilisation
- Diffusion des politiques et stratégies de RRC aux communautés
- Sensibilisation des communautés aux risques de catastrophes, y compris les activités d'identification et de réduction des catastrophes

Renforcement des capacités et formation (sans rapport avec des secteurs techniques spécifiques)

- Formation en gestion des catastrophes et RRC
- Renforcement des capacités des organisations ou entités communautaires, locales, nationales et régionales en matière de préparation et d'intervention efficaces en cas de catastrophe

Revendication et engagement à l'échelle mondiale

- Appui aux entités internationales en matière de sensibilisation et de promotion de la RRC dans les initiatives et programmes pertinents
- Appui aux entités internationales pour améliorer la préparation et l'intervention en cas de catastrophes

Intégration/amélioration des activités RRC dans les programmes d'éducation et de recherche

- La recherche liée aux activités RRC pour améliorer les techniques et les approches pour la mise en œuvre de la RRC
- Les programmes de renforcement des capacités institutionnelles en matière de RRC
- L'intégration des aspects RRC dans la formation universitaire
- L'élaboration de programmes scolaires en RRC dans les cycles primaire, secondaire et/ou supérieur

Politique et planification

- Développement ou renforcement des stratégies, politiques et plans nationaux d'adaptation de RRC

- Élaboration et/ou mise en œuvre de politiques et de plans de RRC au niveau local ou communautaire
- Facilitation ou évaluation de l'adaptation des stratégies, politiques et plans nationaux de RRC au niveau local

Partenariats public-privé

- Renforcement des liens entre le secteur privé et les autres protagonistes de la zone de réduction des risques
- Promotion de l'engagement du secteur privé dans les activités RRC
- Facilitation des investissements privés dans les activités RRC

Sous-secteur : Renforcement de la sensibilisation/mobilisation communautaire

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Expliquez comment les besoins dans la zone d'activités proposée ont été évalués et les informations prises en compte dans l'intervention proposée.
2. Expliquez pourquoi le domaine de travail proposé nécessite une assistance extérieure pour répondre aux besoins ou aux lacunes actuels et comment cette assistance améliorera l'engagement au niveau local/communautaire/national.
3. Décrivez les capacités actuelles et les entités ciblées.
4. Expliquez pourquoi le site géographique où réside la communauté cible (ou les sous-groupes spécifiques de cette communauté) a besoin des activités spécifiques proposées.
5. Décrivez les vulnérabilités, les capacités, les ressources et les systèmes actuels de la population ciblée (si possible spécifiques au genre) en rapport avec l'identification et la réduction de la catastrophe ainsi que l'engagement et la mobilisation communautaires.
6. Décrivez les programmes pertinents en rapport avec les activités proposées, en cours. Indiquez les programmes mis en œuvre à tous les niveaux du gouvernement, par les communautés, les ONG et les entités internationales.
7. Discutez des besoins et des lacunes actuels à combler et comment ils ont été identifiés. Si l'activité proposée ne comble pas toutes ces lacunes, expliquez en quoi cela affectera le résultat.

Conception technique

1. Décrivez comment vous concevrez le programme, les catastrophes ou vulnérabilités auxquels il apportera une solution au sein de la communauté.
2. Décrivez comment l'intervention proposée contribuera à renforcer les capacités, ressources et systèmes nécessaires et répondra aux besoins et aux lacunes spécifiques au genre qui ont été identifiés.
3. Décrivez comment les programmes proposés sensibiliseront davantage et renforceront la compréhension de la préparation aux catastrophes, la réduction de leur impact et leur gestion au niveau régional, national, local ou communautaire.
4. Décrivez comment le programme préparera les communautés et les entités locales, nationales et régionales à intervenir efficacement en cas d'éventuelles catastrophes dans la zone cible.
5. Décrivez comment intégrer les agences gouvernementales et humanitaires pertinentes dans la proposition.
6. Expliquez comment vous allez diffuser et institutionnaliser les interventions réussies et les leçons apprises lors des programmes de formation à tous les niveaux.

7. Expliquez l'efficacité de la mise en œuvre des activités proposées en termes de coûts.
8. Discutez du potentiel de reproduction des interventions au-delà de la période d'exécution du programme.
9. Décrivez comment garantir la viabilité du programme à long terme.
10. Expliquez qui participera au programme et pourquoi. Expliquez comment tenir compte des considérations liées au genre, à l'âge et au handicap dans la sélection des bénéficiaires.
11. Compte tenu du fait que les participants doivent représenter un large échantillon représentatif de la société, expliquez comment garantir le devoir de partage des connaissances acquises avec la communauté dans son ensemble.
12. Expliquez comment le programme proposé aidera les populations à se prendre en charge et à renforcer leurs capacités à maintenir ou améliorer leur mode de vie. Décrivez comment consolider vos activités avec les propres stratégies d'adaptation des populations afin de toucher celles qui sont plus dans le besoin et de garantir leur participation à l'élaboration des stratégies et au processus de prise de décision.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes formées
- Pourcentage des personnes formées qui acquièrent des compétences et des connaissances après deux mois
- Pourcentage des participants à des réunions collectives qui sont membres de la communauté locale

Sous-secteur : Renforcement des capacités et formation

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Expliquez comment les besoins dans la zone d'activités proposée ont été évalués et les informations prises en compte dans l'intervention proposée.
2. Expliquez pourquoi le domaine de travail proposé nécessite une assistance extérieure pour répondre aux besoins ou aux lacunes actuels et comment cette assistance améliorera l'engagement au niveau local/communautaire/national.
3. Décrivez les capacités actuelles et les entités ciblées.
4. Expliquez pourquoi le site géographique où réside la communauté cible (ou les sous-groupes spécifiques de cette communauté) a besoin des activités spécifiques proposées.
5. Décrivez les vulnérabilités, les capacités, les ressources et les systèmes actuels de la population ciblée en rapport avec les activités RRC et les opérations de secours après la catastrophe. Abordez les différences et problèmes liés au genre.
6. Décrivez les programmes pertinents en rapport avec les activités proposées qui sont en cours. Indiquez les programmes mis en œuvre à tous les niveaux du gouvernement, par les communautés, les ONG et les entités internationales.
7. Expliquez les besoins à satisfaire et les lacunes actuelles à combler et comment vous les avez déterminés. Si l'activité proposée ne comble pas toutes ces lacunes, expliquez comment elles affecteront les résultats.
8. Expliquez comment les activités proposées seront reliées aux stratégies ou aux plans RRC aux niveaux local et national et les amélioreront.

Conception technique

1. Décrivez comment l'intervention proposée permettra de renforcer les capacités, les ressources et les systèmes et de combler les besoins et lacunes identifiés.
2. Décrivez comment vous concevrez le programme de formation/renforcement des capacités, indiquez qui y participera et comment vous garantirez la participation équilibrée des hommes et des femmes. Comment vous attendez-vous à ce que le programme augmente la capacité des participants à faire face aux catastrophes ou à s'y préparer ?
3. Décrivez comment les programmes proposés sensibiliseront davantage et renforceront la compréhension de la préparation aux catastrophes, la réduction de leur impact et leur gestion au niveau régional, national, local ou communautaire.
4. Le cas échéant, décrivez comment la formation améliorera les capacités organisationnelles et de gestion.
5. Décrivez comment le programme, y compris la reproduction des efforts de formation, préparera les communautés et entités locales, nationales et régionales à intervenir efficacement en cas d'éventuelles catastrophes dans la zone cible.
6. Expliquez comment concevoir les projets, produits ou informations proposées afin de les communiquer et les transférer aux populations ciblées.
7. Décrivez comment intégrer les agences gouvernementales et humanitaires compétentes dans le programme.
8. Expliquez comment vous allez diffuser et institutionnaliser les interventions réussies et les leçons apprises lors des programmes de formation à tous les niveaux.
9. Expliquez l'efficacité de la mise en œuvre des activités proposées en termes de coûts.
10. Discutez du potentiel de reproduction des interventions au-delà de la période d'exécution du programme.
11. Décrivez comment garantir la viabilité du programme à long terme.
12. Expliquez qui participera au programme et pourquoi. Expliquez comment tenir compte des considérations liées au genre, à l'âge et au handicap dans la sélection des bénéficiaires.
13. Compte tenu du fait que les participants à de nombreuses formations et exercices de ce genre doivent faire partie d'un large échantillon représentatif de la société, expliquez comment garantir le devoir de partage des connaissances acquises avec la communauté dans son ensemble.
14. Expliquez comment les activités proposées aideront les populations à améliorer leur état de préparation et la réduction des impacts des chocs et des catastrophes potentielles. Décrivez comment consolider vos activités avec les propres stratégies d'adaptation des populations afin de toucher celles qui sont plus dans le besoin et de garantir leur participation à l'élaboration des stratégies et au processus de prise de décision.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes formées à la préparation aux catastrophes, à l'atténuation des impacts et à leur gestion
- Nombre de personnes ayant réussi leurs examens ou obtenu leurs certificats
- Pourcentage des personnes formées qui acquièrent des compétences et des connaissances après deux mois

De plus, si la formation en matière de RRC comprend des activités de premiers soins, de recherche et de sauvetage ou des activités de RRC liées à la santé

- Nombre de personnes formées aux premiers secours, à la recherche et au sauvetage ou aux activités de réduction des risques de catastrophes liées à la santé

Sous-secteur : Revendication et engagement à l'échelle mondiale

Synthèse d'évaluation des besoins

1. Décrivez le niveau d'engagement international actuel dans la RRC et ce que cette proposition tente spécifiquement d'améliorer.
2. Décrivez les programmes pertinents en cours et en rapport avec les activités proposées. Indiquez les programmes mis en œuvre à tous les niveaux du gouvernement, par les communautés, les ONG et les entités internationales.

Conception technique

1. Décrivez le programme ou l'initiative pertinente pour laquelle ce programme intervient ou milite.
2. Décrivez comment l'intervention proposée contribuera à sensibiliser et/ou promouvoir la RRC dans l'agenda/l'initiative définie.
3. Expliquez comment le programme proposé appuiera les entités internationales dans l'amélioration de la préparation aux catastrophes et aux interventions de secours.
4. Expliquez comment le programme préparera définitivement les communautés et les entités locales, nationales et régionales à s'engager davantage dans la réduction des risques et des vulnérabilités, y compris celles liées au genre.
5. Expliquez comment travailler en synergie avec les autres agences partenaires.
6. Expliquez comment ce programme contribuera à renforcer les liens nationaux et régionaux entre les entités de gestion des risques.
7. Expliquez comment intégrer les agences gouvernementales et humanitaires pertinentes dans le programme.
8. Expliquez comment intégrer les activités proposées dans les stratégies et agendas de développement.
9. Expliquez comment sélectionner les entités à engager.
10. Expliquez comment identifier et cibler les décideurs pour garantir leur participation.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre d'évènements organisés conjointement
- Nombre de participants aux évènements organisés conjointement
- Nombre de documents, stratégies, publications conjointes ou accords modifiés pour intégrer un langage RRC

Sous-secteur : Intégration/amélioration des activités RRC dans les programmes d'éducation et de recherche

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Expliquez comment les besoins dans la zone d'activités proposée ont été évalués et les informations prises en compte dans l'intervention proposée.
2. Expliquez pourquoi le domaine de travail proposé nécessite une assistance extérieure pour répondre aux besoins ou aux lacunes actuels et comment cette assistance améliorera l'engagement au niveau local/communautaire/national.

3. Décrivez les vulnérabilités, capacités, ressources et systèmes actuels des établissements d'enseignements ciblés et du système éducatif actuel en fournissant, si possible, des informations spécifiques aux genres.
4. Décrivez tous les programmes pertinents en cours liés aux activités proposées, mis en œuvre dans d'autres universités.
5. Discutez des besoins et des lacunes actuels à combler et comment ils ont été identifiés. Si l'activité proposée ne comble pas toutes ces lacunes, expliquez en quoi cela affectera le résultat.
6. Dans les domaines applicables, décrivez les programmes actuels ou les activités de recherche en cours qui comportent un aspect RRC.

Conception technique

1. Décrivez comment l'intervention proposée permettra de renforcer les capacités, les ressources et les systèmes et de combler les besoins et lacunes identifiés.
2. Expliquez comment élaborer et mettre en œuvre des programmes RRC qui sont spécifiques au genre à tous les niveaux éducatifs proposés.
3. Expliquez comment élaborer et mettre en œuvre des programmes RRC dans les systèmes éducatifs. Expliquez comment poursuivre ces activités après la clôture du programme.
4. Au besoin, décrivez comment le programme préparera les communautés et entités locales, nationales et régionales à intervenir efficacement en cas d'éventuelles catastrophes dans la zone cible.
5. Expliquez comment intégrer les agences gouvernementales et humanitaires pertinentes dans le programme, y compris leur rôle de conseillers experts en la matière, le cas échéant.
6. Expliquez comment travailler en synergie avec d'autres universités et identifier des opportunités de collaboration potentielle.
7. Expliquez comment communiquer les interventions réussies et les enseignements des interventions passées aux autres universités ou systèmes éducatifs de la zone.
8. Expliquez l'efficacité de la mise en œuvre des activités proposées en termes de coûts.
9. Décrivez le potentiel de reproduction des interventions au-delà de la période d'exécution du programme.
10. Le cas échéant, expliquez comment tester la recherche en RRC sur le terrain et la rendre opérationnelle.
11. Expliquez comment sélectionner les participants au programme. Expliquez comment tenir compte des considérations liées au genre, à l'âge et au handicap dans la sélection des bénéficiaires.
12. Le cas échéant, expliquez comment déterminer la participation des universités et des autres systèmes éducatifs.
13. Expliquez comment les bénéficiaires de l'éducation ou des financements auront l'obligation de partager les connaissances acquises avec la population plus vaste ou de rendre compte de l'utilisation appropriée des fonds avec des partenaires de la recherche.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de programmes scolaires RRC élaborés par niveau d'éducation (par ex. primaire, secondaire, post-secondaire)
- Nombre d'étudiants formés en RRC
- Nombre de programmes sur la RRC mis en place dans les institutions scolaires

Sous-secteur : Politique et planification

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Expliquez comment les besoins dans la zone d'activités proposée ont été évalués et les informations prises en compte dans l'intervention proposée.
2. Expliquez pourquoi le domaine de travail proposé nécessite une assistance extérieure pour répondre aux besoins ou aux lacunes actuels et comment cette assistance améliorera l'engagement au niveau local/communautaire/national.
3. Décrivez les vulnérabilités, capacités, ressources et systèmes actuels en rapport avec les politiques et stratégies RRC.
4. Décrivez les programmes pertinents en cours et en rapport avec les activités proposées. Indiquez les programmes mis en œuvre à tous les niveaux du gouvernement, par les communautés, ONG et entités internationales.
5. Discutez des besoins et des lacunes actuels à combler et comment ils ont été identifiés. Si l'activité proposée ne comble pas toutes ces lacunes, expliquez en quoi cela affectera le résultat.

Conception technique

1. Décrivez comment l'intervention proposée permettra de renforcer les capacités, les ressources et les systèmes et de combler les besoins et lacunes évalués spécifiques au genre.
2. Expliquez comment ce programme permettra de renforcer les politiques et stratégies de gestion des risques ou d'engendrer des stratégies de réduction de risques à un certain niveau ou à tous les niveaux.
3. Expliquez comment communiquer les stratégies élaborées au niveau national, régional, local ou communautaire (au besoin).
4. Décrivez comment le programme préparera les communautés et entités locales, nationales et régionales à intervenir efficacement en cas d'éventuelles catastrophes dans la zone cible.
5. Décrivez comment intégrer les agences gouvernementales et humanitaires pertinentes dans la proposition.
6. Expliquez si une analyse des bénéfices-coûts a éclairé la conception du programme.
7. Expliquez le potentiel de reproduction des stratégies et des méthodologies au-delà de la période d'exécution du programme et potentiellement dans d'autres pays voisins ou zones avoisinantes.
8. Expliquez comment garantir la participation totale des communautés et des protagonistes dans l'élaboration de politiques, plans et stratégies.
9. Expliquez comment l'adoption de politiques, plans et stratégies se fera.
10. Expliquez comment sélectionner les participants au programme. Expliquez comment tenir compte des considérations liées au genre, à l'âge et au handicap dans la sélection des bénéficiaires au niveau communautaire.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de plans de réduction des risques de catastrophes, de stratégies, de politiques, de régimes de préparation aux catastrophes et de plans d'urgence élaborés et en place
- Nombre de personnes ayant participé aux discussions portant sur les stratégies de réduction des risques comme résultat du programme

- Évaluation des risques nationaux et locaux, des données disponibles sur les catastrophes et des informations sur la vulnérabilité dans les zones ciblées (oui/non)

Sous-secteur : Partenariats public/privé

Aperçu

Aux fins de ce sous-secteur, l'USAID/OFDA définit le « secteur privé » comme des entités à but lucratif non gouvernementales (c'est-à-dire des entreprises). Il peut s'agir de grandes entreprises nationales ou multinationales implantées dans le programme ou dans des pays développés, ou de petites entreprises locales dans la zone du programme, y compris celles susceptibles d'être touchées par une catastrophe future.

Le secteur privé a un rôle crucial à jouer dans la réduction et la gestion des risques dans le monde entier. En travaillant avec des organisations locales et la communauté internationale, les entreprises peuvent préparer et équiper les communautés dans lesquelles leurs employés, clients et fournisseurs vivent et travaillent.

Dans le cadre de ce sous-secteur, l'USAID/OFDA soutient des activités qui :

- Construisent des relations durables entre le secteur privé et les autres parties prenantes dans le domaine de la RRC, y compris des partenariats multipartites entre le secteur privé, le secteur public et la société civile ;
- Fait la promotion la participation directe du secteur privé à la RRC ;
- Facilite les investissements du secteur privé dans la RRC ;
- Soutient les entités du secteur privé pour réduire ou atténuer les risques de catastrophe du secteur privé, explicitement en tant que moyen de réduction des risques de catastrophe pour les communautés vulnérables ;
- Réunit des entreprises privées avec des entités publiques (gouvernementales), des ONG, des organisations de la société civile, des universités, des instituts de recherche ou d'autres entités, selon les cas.

L'USAID/OFDA définit un partenariat public-privé (PPP) réussi comme un PPP qui :

- Exploite efficacement les fonds du gouvernement des États-Unis ;
- Obtient des bénéfices pour tous les partenaires, y compris et surtout pour ceux qui sont les plus vulnérables aux risques de catastrophe ; et
- Peut continuer à obtenir des bénéfices de manière durable sur le long terme, sans autre subvention de la part de l'USAID/OFDA.

Les PPP devraient aller au-delà de la responsabilité sociale des entreprises ou du financement des associations caritatives pour trouver des initiatives qui ont un sens à la fois pour les collectivités vulnérables et pour les résultats financiers des entreprises.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Expliquez comment les besoins dans la zone d'activités proposée ont été évaluées et les informations prises en compte dans l'intervention proposée.
2. Décrire les vulnérabilités, capacités, ressources et systèmes actuels de la population ciblée en rapport avec la RRC. Dans la mesure du possible, fournissez des informations spécifiques aux genres.

3. Décrivez le niveau actuel de collaboration entre les secteurs privé et public (organisations de la société civile et multinationales) et les autres organisations, le cas échéant.
4. Décrivez le niveau actuel d'engagement du secteur privé dans l'aide humanitaire et/ou de la réduction des risques.
5. Décrivez les programmes pertinents en cours et en rapport avec les activités proposées. Indiquez les programmes mis en œuvre à tous les niveaux du gouvernement, par les communautés, les ONG, les entreprises privées et les organisations internationales.
6. Discutez des besoins et des lacunes actuels à combler et comment ils ont été identifiés. Si l'activité proposée ne comble pas toutes ces lacunes, expliquez en quoi cela affectera le résultat.
7. Le cas échéant, décrivez les capacités actuelles du ou des segment(s) du secteur privé concernant le projet proposé.

Conception technique

1. Décrivez les activités proposées et expliquez pourquoi ces activités sont importantes pour la RRC dans la zone ou la communauté cible.
2. Expliquez comment le programme préparera les organisations du secteur public et privé à intervenir efficacement en cas de catastrophes dans la zone cible.
3. Expliquez les types d'entreprises que vous ciblez et expliquez comment vous allez obtenir leur participation.
4. Décrivez comment intégrer les agences gouvernementales et humanitaires pertinentes dans la proposition.
5. Expliquez l'efficacité de la mise en œuvre des activités proposées en termes de coûts.
6. Expliquez le potentiel de reproduction des interventions au-delà de la période d'exécution du programme, y compris la façon dont le programme peut être autosuffisant à long terme.
7. Décrivez comment communiquer les interventions réussies et les leçons d'expériences aux entreprises locales et internationales et aux organisations publiques de la région.
8. Décrivez les bénéficiaires directs et indirects des activités proposées. Si elles comprennent un aspect de soutien aux compagnies privées, expliquez pourquoi il générera des résultats en termes de RRC en faveur des plus vulnérables. Vous devez tenir compte des considérations liées au genre, à l'âge et au handicap pour le bénéficiaire final.
9. Expliquez comment les participants auront l'obligation de partager les avantages de l'intervention aux populations plus vulnérables aux risques de catastrophes (par ex les électeurs, les producteurs ou employés, les partenaires, la population dans son ensemble).

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre d'entreprises du secteur privé engagées en réponse aux activités liées à la RRC comme résultat du programme
- Nombre total ciblé de bénéficiaires indirects des activités RRC de ce programme
- Nombre de plans d'urgence gouvernementaux en matière de catastrophes qui intègrent les aspects du secteur privé comme résultat du programme

12. Abris et colonies

Aperçu

L'objectif de l'aide humanitaire pour les abris et établissements urbains (*Shelter and Settlements*, S&S) est de fournir des espaces de vie et des zones d'habitation couverts et plus sécurisés, où les ménages touchés peuvent reprendre des activités sociales et de subsistance essentielles. Cette assistance vise non seulement à réduire la vulnérabilité économique, sociale et physique immédiate et à court terme des ménages et des communautés touchés par les catastrophes, mais surtout à jeter les bases d'une reprise à plus long terme. Cette section fournit des directives non seulement sur diverses formes d'abris et divers mécanismes de livraison (par exemple, en nature, transferts monétaires), mais aussi sur la mise en place de logements et d'abris, ainsi que sur les nombreuses structures de non-abris qui soutiennent les services fournis par d'autres secteurs. Pour plus d'informations sur la politique de construction de l'USAID, voir ADS 303maw USAID *Mise en œuvre des activités de construction*. Des instructions supplémentaires sur les activités liées à la construction apparaissent dans le mot-clé Structures à la page 260.

L'abri est plus que quatre murs et un toit (S > 4W + R). Le logement est un élément essentiel du cadre/contexte/établissement et a des liens opérationnels avec d'autres secteurs tels que la santé, la protection, la reprise économique et des systèmes de marché et WASH. L'aide humanitaire devient plus gérable sur le plan programmatique et plus efficace lorsque S&S est mis en place en mettant l'accent sur les quatre murs et le toit des abris individuels.

L'évaluation est un élément essentiel et nécessaire de la conception du projet S&S. Il est donc essentiel de comprendre les marchés des terres et des logements touchés par les catastrophes ou les crises qui existent dans toutes les zones d'installation. La conception des activités S&S doit inclure une compréhension approfondie de l'état du stock de bâtiments touché afin d'identifier les opportunités d'hébergement (par exemple, hébergement, soutien locatif et ajout d'espaces de vie) dans les installations cibles. L'USAID/OFDA recommande d'utiliser les Enquêtes sur les possibilités d'hébergement (*Shelter Opportunity Surveys*, SOS) pour comprendre les dommages au logement, les impacts, les besoins et les possibilités de logement dans les installations touchées, du logement aux magasins, aux bureaux, aux bâtiments publics, aux entrepôts et aux autres structures non résidentielles.

L'USAID/OFDA recommande l'approche suivante pour répondre aux besoins en matière de logement et d'établissement :

- Appliquez les directives du du projet Sphère aux activités proposées et aux indicateurs connexes. Si cela s'avère impossible, veuillez expliquer pourquoi et vérifier que cela ne nuirait pas aux objectifs du projet.
- Reconnaissez la nécessité de promouvoir et de faciliter le processus graduel à plus long terme de relèvement, de reconstruction et, finalement, de développement des colonies touchées, tout en gardant à l'esprit que les abris et les implantations sont aussi des plateformes de survie, de relèvement et de RRC.
- Discutez de la façon dont la fourniture proposée d'un produit appelé « abri ; quatre murs et un toit » peut également contribuer au processus appelé hébergement : le processus graduel de création d'espaces de vie habitable qui est également lié à l'effort à plus long terme de reconstruction et de développement. Dans la mesure du possible, les projets S&S de l'USAID/OFDA doivent aborder de manière correcte à la

fois les abris et l'hébergement.

- Assurez-vous que les bénéficiaires accèdent à un espace de vie habitable couvert qui respecte les directives minimales de l'USAID/OFDA en matière d'abri dans ce chapitre pour l'option de mise à l'abri spécifiée, quelles que soient les méthodes ou les données utilisées pour réaliser cette option.
- Intégrez en toute transparence les activités S&S dans le processus d'intervention et de relèvement émergent mené par les ménages touchés par les catastrophes afin d'ajouter de la valeur en améliorant les résultats. Les populations touchées tentent souvent de s'engager dans un processus de réponse et de rétablissement immédiatement après les catastrophes/crises, mettant les acteurs humanitaires au défi de « rattraper » ce processus, de se fondre harmonieusement dans ce processus et de le soutenir en apportant des améliorations à valeur ajoutée aux efforts d'hébergement et d'installation.
- Les activités proposées doivent, dans toute la mesure du possible, refléter le caractère central du contexte et l'utilisation des matériaux disponibles localement, de la main-d'œuvre locale et des pratiques locales en matière de construction et de gestion des installations, tout en tenant compte des contraintes en matière de ressources.

Discutez si un autre acteur a ou prévoit de travailler sur l'approvisionnement en eau, l'évacuation des excréments et les installations sanitaires pour les bénéficiaires du projet proposé. Si l'intention est de fournir les installations mentionnées ci-dessus dans le cadre de ce projet, veuillez ajouter le sous-secteur WASH (eau, assainissement) à la proposition et répondre aux exigences techniques pertinentes.

Ressources

Pour aider à éclairer les activités proposées dans tous les sous-secteurs, veuillez vous référer aux ressources S&S dans le document de référence sur la page Ressources. Les ressources fournissent une orientation sur les questions sectorielles et des directives utiles sur la façon d'aborder ces questions, mais ne remplacent pas l'évaluation et l'analyse des conditions dans les colonies de l'activité proposée.

Reportez-vous également au site Web soutenu par la Banque mondiale, ThinkHazard!.

Intégration de la protection

1. Décrivez comment vous allez concevoir des abris et des colonies, y compris le refuge et son emplacement, pour être accessible en toute sécurité par les groupes vulnérables, y compris les femmes, les adolescents, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.
2. Décrivez les mesures de sécurité mises en place, en particulier dans les zones de sécurité à haut risque, autour des douches, des latrines, des points de collecte d'eau (si ces questions ne sont pas abordées dans le secteur WASH) et dans les zones fréquentées par les groupes vulnérables. Comment allez-vous assurer l'efficacité des mesures de sécurité proposées ?
3. Décrivez comment vous avez consulté les personnes ayant des besoins uniques sur la conception et l'emplacement des refuges et sur la répartition des matériaux pour vous assurer que leurs préoccupations sont entendues et prises en compte. Décrivez comment vous veillerez à ce que l'emplacement et la conception des colonies permettent à toutes les catégories de bénéficiaires, en particulier aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite, d'accéder aux services de base et aux installations éducatives, de subsistance, religieuses et récréatives.

4. Décrivez comment vous avez consulté des personnes de différents groupes d'âge, de sexe, ethniques, religieux et socioéconomiques, y compris les communautés déplacées et hôtes, et/ou assuré leur représentation dans les comités de programme afin que leurs préoccupations soient entendues et adressées pour éviter des tensions communautaires.
5. Déterminez si des zones de vie distinctes dans les refuges ou établissements proposés sont disponibles pour des groupes tels que les femmes célibataires, les personnes handicapées et les enfants non accompagnés et comment ces zones préservent leur vie privée et sont protégées de la stigmatisation ou de la violence.
6. Décrivez les mesures de sélection des bénéficiaires ou les distributions à mettre en place pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels des personnes qui cherchent un abri et des services.
7. Décrivez le mécanisme utilisé pour établir un système de rétroaction/plainte sûr et efficace pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires.
8. Décrivez comment surveiller les problèmes de protection et comment ces informations-là seront utilisées pour réduire les risques existants et nouvellement identifiés.

Directives supplémentaires pour les espèces et les bons

Les approches basées sur les espèces (espèces ou bons) peuvent être utilisées dans de nombreuses activités de *Shelter & Settlements*. Suivez les instructions du sous-secteur pertinent, ainsi que toutes les instructions fournies dans les sections des Mots-clés des *Directives* pour Argent, Bons et/ou Travail contre argent (TCA) sur les pages 249, 261, et 250, respectivement.

Vous devez vous assurer que les transferts monétaires soutenant la réparation, l'amélioration, la construction ou les activités connexes du refuge sont assortis d'une assistance technique telle qu'une main-d'œuvre qualifiée, une supervision et une surveillance.

En plus des autres informations de base nécessaires pour concevoir les activités proposées, les éléments suivants devraient être incorporés dans l'évaluation des besoins et la conception technique de la programmation pour les transferts monétaires :

1. Indiquez comment vous avez décidé d'utiliser une modalité de réponse fondée sur les espèces plutôt que d'autres modalités.
2. Décrivez comment le programme engagera ou a déjà engagé les principales parties prenantes, y compris les bénéficiaires, sur la modalité sélectionnée et la valeur de transfert.
3. Énoncez et justifiez la valeur, la fréquence et la durée du transfert, y compris les calculs, les hypothèses et la taille du ménage sur lequel il repose. Pour les zones où la taille du ménage varie considérablement, discutez des aménagements supplémentaires. Veuillez noter que les coûts de logement liés à Eau, Assainissement et Hygiène (par exemple, les frais de gestion des déchets solides) doivent être décrits dans le secteur WASH.
4. Indiquez si la valeur de transfert et la fréquence sont harmonisées avec d'autres acteurs fournissant des réponses en espèces aux besoins en matière de S&S (ceci est fortement préféré).
5. Décrivez le soutien technique disponible pour aider les bénéficiaires à réaliser des travaux de haute qualité (par exemple, réparer, améliorer et fournir un abri) avec l'aide disponible.

6. Décrivez dans la proposition toutes les autres activités nécessaires, telles que le soutien technique ou juridique, pour garantir que l'argent ou les bons atteignent l'objectif du programme pour les plus vulnérables.
7. Les exigences relatives à l'utilisation d'espèces ou de bons pour fournir des articles non alimentaires liés aux abris sont décrites à la page 229 du sous-secteur des articles non alimentaires pour les abris
8. Le secteur Assistance en espèces à usages multiples doit être utilisé pour proposer l'inclusion de biens ou de services liés au logement (par exemple, le loyer ou les articles non alimentaires) dans le cadre d'un transfert monétaire à des fins multiples. Voir page 166.
9. Discutez de la façon dont l'approche du programme pourrait être ajustée si la surveillance du prix ou de l'offre indique la nécessité de le faire.

Sous-secteurs disponibles

- Abris
- Colonies
- RRC de S&S
- ANA de S&S

Des instructions sur la fourniture de structures autres que les refuges (par exemple des cliniques, des centres d'alimentation nutritionnelle, des gabions, des digues, des routes, etc.) sont inclus dans le mot-clé *Structures*.

Aux fins de la présente section, les termes « catastrophes » et « crises » sont utilisés de façon interchangeable. Par souci de brièveté, il n'est fait référence qu'aux « catastrophes ».

Sous-secteur : Abris

Aperçu

L'aide au logement comprend la fourniture de directives techniques et de supervision, ainsi qu'un soutien financier et en nature pour promouvoir l'accès à des espaces de vie couverts qui protègent la santé et le bien-être des populations touchées par les catastrophes, tout en contribuant au processus de démarrage du rétablissement à plus long terme de ces populations. L'aide au logement comprend l'aide aux familles d'accueil et aux locataires, les activités de réhabilitation et de remise en état des abris et des logements, ainsi que le soutien aux abris d'urgence et de transition. Une aide au logement minimale correcte répond aux exigences suivantes :

- Assure l'accès à un espace de vie couvert, facile à nettoyer et à maintenir en bon état, bien ventilé, éclairé et équipé, et offrant un degré raisonnable d'intimité et de confort ;
- Atténue le risque de blessure et d'infection en réduisant l'exposition aux ravageurs, à la pollution et à d'autres dangers naturels et d'origine humaine ;
- Favorise un accès significatif aux moyens de subsistance, aux marchés, aux aires de jeux et de loisirs et aux services essentiels ; et
- Favorise un sentiment de sécurité personnelle et familiale et le respect de soi tout en favorisant l'appartenance sociale et l'acceptation.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Dressez la liste des besoins prioritaires de la population touchée par la catastrophe, identifiez les efforts en cours et prévus pour répondre aux besoins dans les

règlements des activités proposées, et divulguez la source de l'information fournie.
2. Définissez les caractéristiques avant et après la catastrophe (par exemple taille, population, ménages, taille du ménage, accès aux établissements touchés, sécurité).
3. Discutez des typologies de logement standard dans la ou les colonie(s) de l'activité proposée, ainsi que des dommages infligés à chaque typologie par la catastrophe.
4. Estimez le nombre de personnes et de ménages touchés par la catastrophe, ainsi que le nombre de personnes ayant besoin d'un abri dans les colonies de l'activité proposée. Énumérez vos hypothèses et fournissez les calculs effectués pour estimer ces chiffres.
5. Énumérez les critères utilisés pour évaluer la vulnérabilité de la population touchée face aux catastrophes futures et discutez de la méthodologie utilisée pour élaborer ces critères.
6. Expliquez si les besoins en abris sont à court terme ou si une population déplacée a besoin d'un logement pendant une période plus longue et incertaine.
7. Désagrégez la population touchée par les catastrophes en groupes en fonction de leur capacité à faire face au manque d'abris et à s'en remettre. Décrivez également chaque groupe et évaluez sa vulnérabilité face aux chocs futurs.
8. Décrivez les critères et l'approche utilisés pour identifier les groupes vulnérables, et discutez de la façon dont ces personnes ont accédé au refuge avant la catastrophe et comment elles font face au manque d'hébergement.
9. Discutez de la qualité, de la disponibilité et de l'accessibilité des intrants (par exemple, la main-d'œuvre qualifiée, les matériaux de construction et les logements locatifs) nécessaires au succès d'un programme d'abris humanitaires dans les colonies concernés.
10. Décrivez les activités de soutien aux ménages et aux moyens d'existence liés au programme qui ont généralement eu lieu dans et autour des logements.
11. Si les données d'enquête ont été utilisées pour informer l'évaluation, veuillez fournir la taille de l'échantillon, les paramètres et la méthodologie, veuillez également décrire brièvement les principales conclusions de l'étude et indiquer quand et quelle organisation a enquêté sur la population touchée.
12. Énumérez les facteurs (insécurité, variations climatiques, travail saisonnier et migrations) qui pourraient avoir une incidence sur la capacité des bénéficiaires à faire face au manque d'abris et à s'en sortir, et discuter de la manière dont chaque facteur pourrait favoriser / limiter la capacité des ménages vulnérables pour accéder à un abri correct.

Conception technique

1. Décrivez comment le programme proposé aidera les bénéficiaires à accéder au logement et expliquez le soutien supplémentaire (par exemple, assistance technique, financière, en nature) qui sera mis à la disposition des bénéficiaires les plus vulnérables afin qu'ils puissent également accéder rapidement au logement. Incluez un devis estimatif de démonstration (*Bill of Quantities*, BOQ), des diagrammes de terrain/croquis (avec les dimensions notées) et les hypothèses et les calculs effectués pour estimer la valeur de l'aide si le plan consiste à réparer, réhabiliter, rénover ou à construire des abris.
2. Discutez du processus utilisé pour élaborer les critères de sélection des bénéficiaires, ainsi que des établissements et de l'approche qui sera utilisée pour identifier et cibler les bénéficiaires.
3. Décrivez comment le programme proposé identifiera ses principales parties prenantes (par exemple, les bénéficiaires, les autorités locales, les communautés d'accueil) et comment il restera responsable devant eux pendant sa durée. Il est important de

décrire le niveau d'implication des parties prenantes dans les décisions critiques, y compris les critères et l'approche de sélection des bénéficiaires et des établissements, les mécanismes de promotion des abris et l'ampleur et la portée de l'assistance fournie.

4. Discutez de la qualité, de la disponibilité et de l'accessibilité des intrants (par exemple main-d'œuvre qualifiée, matériaux de construction et unités locatives) nécessaires à la mise en œuvre du projet dans les colonies des activités proposées.
5. Décrivez le support technique nécessaire et disponible pour aider les destinataires à réaliser des travaux de haute qualité (par exemple, réparer, mettre à niveau et construire un abri) avec l'assistance fournie.
6. Décrivez le mécanisme en place pour s'assurer que le programme rend des comptes aux principales parties prenantes, en particulier les bénéficiaires et les membres de leur communauté.
7. Expliquez comment les prix liés (par exemple, le transport, la main-d'œuvre, les matériaux de construction) seront surveillés, et discutez de la façon dont l'approche du programme pourrait être ajustée si les prix élevés compromettent la capacité des bénéficiaires à accéder à un logement correct
8. Décrivez comment le programme se coordonnera avec les autres parties prenantes pour éviter les doubles emplois et créer des synergies dans l'aide humanitaire, en veillant à mentionner comment protéger l'identité et la vie privée des bénéficiaires.
9. Si le projet proposé comprend la distribution de tôles ou de bâches pour créer un abri :
   a) Fournissez les spécifications techniques du matériel et confirmez qu'il répond aux spécifications du matériel distribué par les grandes organisations humanitaires internationales (par exemple, l'OIM, le HCR, la FICR et l'USAID/OFDA).
   b) Discutez de la façon de soutenir/encadrer le matériel pour créer un espace de vie qui répond aux normes incluses dans le guide du projet Sphère et aux préférences et besoins sociaux et spécifiques au genre.
   c) Identifiez les matériaux pour la charpente (bambou, bois, métal, plastique, corde) qui seront utilisés pour créer l'abri et discutez si le projet distribuera le matériel pour la charpente, si les bénéficiaires le sécurisent d'une autre source, ou une combinaison des deux. Au besoin, discutez des impacts ou de l'impact potentiel(s) sur les bénéficiaires qui achètent tout ou une partie du matériel d'encadrement requis.
   d) Incluez un devis estimatif de démonstration, des diagrammes de terrain/croquis (avec les dimensions notées) et les hypothèses et les calculs effectués pour estimer la valeur totale du paquet d'assistance que les bénéficiaires recevront.
10. Décrivez comment le programme surveillera la situation en matière de sécurité pour ajuster son approche de mise en œuvre si la situation de sécurité se détériore.
11. Décrivez comment le programme préviendra et atténuera le risque de corruption, de fraude et de détournement de l'assistance à d'autres fins.
12. Décrivez comment le programme aborde les questions de genre et de protection ; et
13. Décrivez comment le programme contribuera à protéger la terre, le logement et les droits de propriété des bénéficiaires.

Indicateurs

Sélectionnez trois indicateurs parmi les choix ci-dessous

- Nombre de ménages ciblés ayant accès à un refuge
- Nombre de ménages ciblés ayant accès à un logement conformément aux directives pertinentes figurant dans le Manuel du Projet Sphère
- Nombre et pourcentage de ménages ayant reçu une aide au logement

- Montant total en dollars et pourcentage du budget approuvé du projet consacré aux biens et services produits dans l'économie du pays hôte

Sous-secteur : Colonies

Aperçu

L'aide humanitaire n'existe pas dans le vide, mais dans les colonies, là où les gens vivent, des centres de transit aux mégalopoles. Les noms familiers pour les colonies comprennent les hameaux, les villages, les villes, les régions métropolitaines et les régions, les bidonvilles, les kampong, les barrios, les bidonvilles et les quartiers. Les colonies sont le « lieu » de notre travail, et les questions portant sur le « lieu » telles que les suivantes sont des questions sur les colonies :

- Où est ce qu'on constate les déplacements ?
- Où devrait-on trouver un abri et des latrines ?
- Où les camps devraient-ils être situés ?

Les colonies sont beaucoup plus que des zones sur une carte ; ce sont aussi des réseaux socio-économiques et environnementaux complexes sur lesquels les populations dépendent pour leur vie et leurs moyens de subsistance. Les colonies sont donc des espaces socio-économiques « basés sur les personnes ». Le cadre spatial fourni par l'accent mis sur les implantations donne le contexte nécessaire pour une action intégrée et multisectorielle. Cette approche oblige à une action coordonnée, et change l'orientation des ménages et des abris vers les quartiers et les grandes communautés. Ce changement d'unité d'analyse est particulièrement utile dans les zones urbaines.

L'USAID/OFDA a adopté une « Approche de colonies » (AC) pour favoriser la coordination des activités visant à améliorer l'assistance aux populations touchées. L'AC comprend ou est :

- Une programmation intégrée et multisectorielle dans des espaces socialement définis, reflétant le caractère multidimensionnel du contexte (c.-à-d. les règlements) ;
- Opportuniste en ce qui concerne la promotion des moyens de subsistance et la réduction des risques ;
- Consciente du genre, de l'environnement et des relations sociales ;
- Transitionnelle, en liant les problèmes de réponse et de récupération ; et
- Redevable aux populations locales et aux structures de gouvernance.

L'AC fournit le cadre spatial pour les activités du cluster/secteur et impose une action coordonnée. La plupart des acteurs humanitaires travaillant dans les zones urbaines se concentrent sur l'assistance aux populations touchées dans certaines parties de ces zones, de sorte que l'AC est souvent appelée « *Neighborhood Approach* » ou « Approche de voisinage » en reconnaissance de l'échelle des activités.

Les colonies et la programmation des colonies interviennent chaque fois que :

- Deux abris ou plus sont à proximité l'un de l'autre et l'espace qui les entoure comporte des éléments de programme communs aux abris ou à leurs occupants en tant que groupe ;
- Les routes/sentiers, le drainage, l'infrastructure, l'assainissement et d'autres caractéristiques à l'échelle des colonies sont nécessaires ou impliqués dans un effort de programmation minimal acceptable ; et
- Une infrastructure fondée sur les implantations est impliquée ou nécessaire pour une

intervention d'abri appropriée.

Directives

Chaque option d'hébergement a un ensemble associé de besoins de règlement qui doivent être adressés pour le rendre acceptable et réalisable. Les directives sous-sectorielles minimales sont présentées sous deux rubriques : Directives générales sur les colonies (qui s'appliquent à toutes les options d'hébergement) et directives spécifiques à l'option (qui s'appliquent uniquement aux options d'hébergement proposées).

Directives générales sur les colonies. Lorsque des règlements sont en cause, tenez compte des facteurs suivants :

- RRC. Les colonies constituent une excellente plate-forme pour introduire des mesures visant à réduire les risques associés aux dangers naturels et anthropiques. Veuillez consulter le sous-secteur RRC S&S pour des directives supplémentaires.
- Drainage. Le positionnement des abris sera tel que le ruissellement d'eau normal prévu n'augmentera pas le risque de dommages ou d'habitabilité des abris.
- Route/voies. Les allées, les routes et les autres voies doivent être correctement adaptées à la dynamique du drainage afin de ne pas nuire au drainage ou d'être rendues dangereuses ou inutilisables dans le cas de la dynamique de drainage prévue ; dégager les obstacles et les positionner de telle sorte que les structures (naturelles ou artificielles) ne les rendent pas dangereuses ou inutilisables en cas d'urgence ; et, utilisables par la communauté dans son ensemble.
- Contrôle des eaux grises et noires. Des mesures réalistes seront prises pour s'assurer que le contrôle des eaux grises et noires générées par la colonie est contrôlé de manière collective pour assurer une hygiène communautaire raisonnable. Veuillez expliquer comment l'approvisionnement en eau, l'élimination des excréments et les installations sanitaires sont ou ont été pris en charge par d'autres acteurs ou si des solutions pour l'approvisionnement en eau, l'évacuation des excréments et les installations de bain sont prévues. Si les interventions WASH seront mises en œuvre dans le cadre de ce projet, veuillez ajouter le sous-secteur WASH (eau, assainissement) à la proposition et répondre aux exigences techniques pertinentes.
- Planification et conception. Le processus de planification, de conception et de gestion des activités d'établissement de colonies devrait être aussi participatif et centré sur la communauté que possible et éclairé par les meilleures pratiques des communautés humanitaires. Voir document de référence à la page Ressources.

Guide spécifique à l'option. Bien que les options de mise à l'abri varient en fonction du contexte, des ressources, des capacités, des besoins et des facteurs d'établissement connexes, ainsi que les projets de l'USAID/OFDA appartiennent généralement à une ou plusieurs des catégories suivantes :

- Camps. Cette forme d'abris présente une situation de peuplement quelque peu unique puisque les camps sont généralement créés après l'identification des terres habituellement vacantes, puis peuplées de tentes comme principale option de refuge. L'intervention dans une situation de camp peut se produire dans l'une des deux circonstances suivantes : la création et l'exploitation d'un camp, ou l'adoption, l'exploitation ou l'amélioration d'un camp existant.
    - Nouveaux camps. Outre les directives générales de règlement, d'autres facteurs de règlement à prendre en compte comprennent :
        1. Les caractéristiques du terrain sont adaptées à la conception et à l'utilisation prévues du camp, l'emplacement du camp proposé bénéficie d'un soutien local

et les problèmes de propriété foncière ont été identifiés et résolus.
2. La conception du camp est guidée par les directives de la communauté humanitaire (par exemple, le projet Sphère, le cluster CCCM) et planifiée comme un établissement unitaire et multisectoriel.
3. La création du camp se fait dans le cadre d'un plan détaillé comprenant les éléments d'intervention suivants : conception, mise en œuvre, opérations, gestion, surveillance, remédiation et réorganisation.
4. La conception et le développement du camp sont influencés par les caractéristiques culturelles, ethniques, religieuses et de gouvernance de la population qui occupera le camp, notamment le besoin d'espaces publics, de moyens de subsistance, de loisirs, d'éducation, d'activités religieuses et de services publics.

- Camps existants. Outre les directives générales de règlement, d'autres facteurs de règlement à prendre en compte comprennent :
  1. Une évaluation de l'état actuel du camp.
  2. Une analyse détaillée des raisons pour lesquelles les interventions proposées sont nécessaires, la façon dont l'intervention affectera et sera touchée par la dynamique actuelle du camp, ainsi que la façon dont l'intervention sera coordonnée avec et complétera les activités actuelles et prévues du camp.
  3. Identification et confirmation de la disponibilité des ressources nécessaires pour appuyer les changements proposés aux camps existants afin d'assurer que la colonie puisse continuer à répondre à la base de service minimum nécessaire pour soutenir la population du camp telle qu'elle est conçue.

- Abris d'urgence ou de transition individuels. Les facteurs de colonie à prendre en compte comprennent :
  1. Les modèles d'unités de vie doivent être conformes aux normes et coutumes locales et doivent être conformes aux directives générales ci-dessus.
  2. Les abris devraient avoir la priorité sur les autres activités d'utilisation des terres pour assurer l'habitabilité, la vie privée, la sécurité et la sûreté.
  3. Les modèles d'unités résidentielles et les conceptions de quartiers doivent être développés avec l'apport des bénéficiaires.
  4. La gouvernance de la colonie devrait être encouragée et soutenue pour assurer des opérations communautaires viables.

- Support d'hébergement. L'hébergement couvre la vie avec des amis, des parents ou des étrangers ; les réparations/le réaménagement d'une pièce chaude dans des maisons privées ; et la construction de refuges d'urgence ou de transition sur la propriété du propriétaire hôte. Les facteurs de colonie à prendre en compte comprennent :
  1. S'assurer que les arrangements d'hébergement ne compromettent pas les conditions sociales, économiques, culturelles ou physiques de la colonie.
  2. S'assurer qu'il y a suffisamment d'espace de vie pour encourager l'hébergement.
  3. S'assurer que les communautés d'accueil disposent d'une assistance et de ressources suffisantes pour soutenir le niveau d'hébergement proposé.

- Soutien à la location. La location est une option d'hébergement où les propriétaires reconnus des espaces de vie sont payés par les occupants (bénéficiaires) de cet espace au moyen d'un contrat ou d'un bail conclu pour une période déterminée. Le soutien à la location à des fins d'hébergement peut se produire dans n'importe quel type de structure, d'une maison ou d'un appartement à une structure autre qu'un

logement, comme un magasin ou un entrepôt inoccupé. L'aide au loyer n'inclut pas l'hébergement, même si une partie de l'aide comprend un élément de paiement, à moins que le paiement soit la seule assistance fournie collectivement au bénéficiaire et à l'hôte. Les facteurs de colonie à prendre en compte comprennent :

1. Les installations de location qui disposent d'un espace de vie couvert et sécurisé suffisant pour fournir un abri minimal aux occupants (bénéficiaires).
2. Les installations de location ont des espaces communs corrects pour répondre aux demandes des locataires.
3. Le centre de location dispose suffisamment de services de base (eau, assainissement, autres services) et de conditions (ventilation, vie privée, sécurité, sûreté) pour répondre aux demandes raisonnables et aux besoins attendus des ménages locataires.
4. Déterminez si les activités de location proposées augmenteront ou diminueront la vulnérabilité des bénéficiaires par rapport à leur situation antérieure à l'événement, et identifiez les mesures à incorporer dans les activités du projet pour atténuer les impacts négatifs.
5. Déterminez si les bénéficiaires seront en mesure de payer le loyer une fois le projet terminé.
6. Déterminez l'impact des activités de location proposées sur les marchés locaux du logement et identifiez les mesures à incorporer dans les activités du projet afin d'atténuer tout impact négatif.
7. Confirmez, en fonction de l'évaluation de la zone de projet proposée, que l'ajout de bénéficiaires de location sera accepté.

- Centres collectifs. Un centre collectif est un établissement à unités de vie multiples qui héberge des familles déplacées en cas d'urgence. Il peut y avoir ou non des paiements par les familles pour soutenir leur présence dans les centres collectifs. Les facteurs de colonie à prendre en compte comprennent :
  1. Le centre collectif dispose de zones communes adéquates et d'une entrée/sortie pour répondre aux besoins des occupants (bénéficiaires).
  2. Le centre collectif dispose de suffisamment de services de base (eau, assainissement, autres services publics) et de conditions (par exemple, ventilation, vie privée, sécurité, sûreté) pour répondre aux demandes raisonnables et aux besoins attendus des occupants (bénéficiaires).
  3. Le centre collectif a une gouvernance et une gestion adéquates pour assurer la sécurité, la sûreté, la santé et la protection des résidents.

- Quartiers. En termes simples, les quartiers sont une forme de peuplement, généralement associée aux zones urbaines et périurbaines. L'USAID/OFDA considère les quartiers comme l'élément conceptuel, programmatique et opérationnel de base en milieu urbain, et l'approche de voisinage est la méthode d'intervention privilégiée. Les facteurs habituels dans les quartiers et l'approche du quartier comprennent :
  1. Un quartier est en grande partie résidentiel par nature et il est défini à la fois par des frontières physiques et naturelles (routes, rivières, ravins, structures naturelles, etc.), ainsi que par les relations d'affinité des résidents (cohésion sociale, culture, économie, etc.).
  2. Les décisions en matière de planification et de conception/mise en œuvre de projet doivent faire partie d'un processus d'engagement avec les résidents du quartier.
  3. Le quartier en tant que colonie sert de cadre d'organisation pour définir les

éléments de réponse requis de l'intervention (abri, Eau, Assainissement et Hygiène, protection, moyens de subsistance, RRC, etc.) et pour hiérarchiser le calendrier, le phasage et l'ampleur de ces éléments au cours de l'intervention.

4. L'assurance que l'établissement a le niveau de service minimal requis pour répondre aux besoins du quartier.

Synthèse d'évaluation des besoins

1. Dressez la liste des besoins prioritaires de la population touchée par la catastrophe, identifiez les efforts en cours et prévus pour répondre aux besoins dans les règlements des activités proposées, et divulguez la source de l'information fournie.
2. Définissez les caractéristiques avant et après la catastrophe (par exemple taille, population, ménages, taille du ménage, accès aux établissements touchés, sécurité).
3. Discutez des typologies de logement standard dans la ou les colonie(s) de l'activité proposée, ainsi que des dommages infligés à chaque typologie par la catastrophe.
4. Estimez le nombre de personnes et de ménages touchés par la catastrophe, ainsi que le nombre de personnes ayant besoin d'un abri dans les colonies de l'activité proposée. Énumérez vos hypothèses et fournissez les calculs effectués pour estimer ces chiffres.
5. Énumérez les critères utilisés pour évaluer la vulnérabilité de la population touchée aux catastrophes futures et discutez de la méthodologie utilisée pour élaborer ces critères.
6. Expliquez si les besoins en abris sont à court terme ou si une population déplacée a besoin d'un logement pendant une période plus longue et incertaine.
7. Désagrégez la population touchée par la catastrophe en groupes en fonction de leur capacité à faire face au manque d'abris et à s'en sortir, décrire chaque groupe et évaluer sa vulnérabilité aux chocs futurs.
8. Décrivez les critères et l'approche utilisés pour identifier les groupes vulnérables, et discutez de la façon dont ces personnes ont accédé au refuge avant la catastrophe et comment elles font face au manque d'hébergement.
9. Discutez de la qualité, de la disponibilité et de l'accessibilité des intrants (par exemple, la main-d'œuvre qualifiée, les matériaux de construction et les logements locatifs) nécessaires au succès d'un programme d'abris humanitaires dans les colonies concernés.
10. Décrivez les activités de soutien aux ménages et aux moyens d'existence liées au programme qui ont généralement eu lieu dans et autour des logements.
11. Si les données d'enquête ont été utilisées pour informer l'évaluation, veuillez fournir la taille de l'échantillon, les paramètres et la méthodologie, veuillez également décrire brièvement les principales conclusions de l'étude et indiquer quand et quelle organisation a enquêté sur la population touchée.
12. Énumérez les facteurs (insécurité, variations climatiques, travail saisonnier et migrations) qui pourraient avoir une incidence sur la capacité des bénéficiaires à faire face au manque d'abris et à s'en sortir, et discuter de la manière dont chaque facteur pourrait favoriser / limiter la capacité des ménages vulnérables pour accéder à un abri correct.

Conception technique

1. Décrivez comment le programme proposé aidera les bénéficiaires à accéder au logement et expliquez le soutien supplémentaire (par exemple, assistance technique, financière, en nature) qui sera mis à la disposition des bénéficiaires les plus vulnérables afin qu'ils puissent également accéder au logement en temps opportun. Incluez un devis estimatif de démonstration et des diagrammes/croquis de terrain

(avec les dimensions notées) si les bénéficiaires seront assistés par des activités de réparation, de réhabilitation, de réaménagement ou de construction, et les hypothèses et les calculs effectués pour estimer la valeur de l'aide.

2. Discutez du processus utilisé pour élaborer les critères de sélection des bénéficiaires et des établissements et de l'approche qui sera utilisée pour identifier et cibler les bénéficiaires.
3. Décrivez comment le programme proposé identifiera ses principales parties prenantes (par exemple, les bénéficiaires, les autorités locales, les communautés d'accueil) et comment il restera responsable devant eux pendant sa durée. Il est important de décrire le niveau d'implication des parties prenantes dans les décisions critiques, y compris les critères et l'approche de sélection des bénéficiaires et des établissements, les mécanismes de promotion des abris et l'ampleur et la portée de l'assistance fournie.
4. Discutez de la qualité, de la disponibilité et de l'accessibilité des intrants (par exemple main-d'œuvre qualifiée, matériaux de construction et unités locatives) nécessaires à la mise en œuvre du projet dans les colonies des activités proposées.
5. Décrivez le support technique nécessaire et disponible pour aider les destinataires à réaliser des travaux de haute qualité (par exemple, réparer, mettre à niveau et construire un abri) avec l'assistance fournie.
6. Décrivez le mécanisme en place pour s'assurer que le programme rend des comptes aux principales parties prenantes, en particulier les bénéficiaires et les membres de leur communauté.
7. Expliquer comment les prix liés (par exemple, le transport, la main-d'œuvre, les matériaux de construction) seront surveillés, et discuter comment l'approche du programme pourrait être ajustée si les prix élevés compromettent la capacité des bénéficiaires à accéder à un logement correct.
8. Décrivez comment le programme se coordonnera avec les autres parties prenantes pour éviter les doubles emplois et créer des synergies dans l'aide humanitaire, tout en mentionnant comment protéger l'identité et la vie privée des bénéficiaires.
9. Si le projet proposé comporte la distribution de tôles ou de bâches pour créer un abri :
    a. Fournissez les spécifications techniques du matériel et confirmez qu'il répond aux spécifications du matériel distribué par les grandes organisations humanitaires internationales (par exemple, l'OIM, le HCR, la FICR et l'USAID/OFDA).
    b. Discuter comment soutenir / encadrer le matériel pour créer un espace de vie qui répond aux normes incluses dans le guide du projet Sphère et aux préférences et besoins sociaux et spécifiques au genre.
    c. Identifiez les matériaux pour la charpente (bambou, bois, métal, plastique, corde) qui seront utilisés pour créer l'abri et indiquez si le projet distribuera le matériel pour la charpente, si les bénéficiaires le sécuriseront d'une autre source, ou une combinaison des deux. Au besoin, discutez de l'impact potentiel sur les bénéficiaires qui achètent la totalité ou une partie du matériel d'encadrement requis.
    d. Inclure un devis estimatif de démonstration, des diagrammes de terrain/croquis (avec les dimensions notées) et les hypothèses et les calculs effectués pour estimer la valeur totale du paquet d'assistance que les bénéficiaires recevront.
10. Décrivez comment le programme surveillera la situation en matière de sécurité pour ajuster son approche de mise en œuvre si la situation de sécurité se détériore.
11. Décrivez comment le programme préviendra et atténuera le risque de corruption, de fraude et de détournement de l'assistance à d'autres fins.
12. Décrivez comment le programme aborde les questions de genre et de protection.
13. Décrivez comment le programme contribuera à protéger la terre, le logement et les

droits de propriété des bénéficiaires.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes (bénéficiaires) dans la colonie (quartier) recevant un soutien des activités de colonie
- Bénéficiaires en pourcentage du nombre total de résidents de la colonie (quartier)
- Pourcentage de bénéficiaires de la colonie (quartier) qui croient que les activités de colonie (quartier) ont satisfait ou dépassé les attentes

Sous-secteur : RRC de S&S

Aperçu

Cette section est consacrée à la discussion des activités de RRC qui peuvent être proposées séparément ou combinées avec d'autres sous-secteurs de S&S. L'objectif de ce sous-secteur est d'encourager des activités de RRC qui rendent les abris et les colonies à la fois plus sûrs et plus habitables. Les activités de RRC peuvent ainsi être intégrées dans les abris, les implantations, les infrastructures et les services proposés, les ANA liés aux abris et les efforts de transfert de fonds.

Reportez-vous au site Internet soutenu par la Banque mondiale : ThinkHazard!.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Dressez la liste des besoins prioritaires de la population touchée par la catastrophe, identifiez les efforts en cours et prévus pour répondre aux besoins dans les règlements des activités proposées, et divulguez la source de l'information fournie.
2. Définissez les caractéristiques avant et après la catastrophe (par exemple taille, population, ménages, taille du ménage, accès aux établissements touchés, sécurité).
3. Discutez des typologies de logement standard dans la ou les colonie(s) de l'activité proposée, ainsi que des dommages infligés à chaque typologie par la catastrophe.
4. Estimez le nombre de personnes et de ménages touchés par la catastrophe, ainsi que le nombre de personnes ayant besoin d'un abri dans les colonies de l'activité proposée. Énumérez vos hypothèses et fournissez les calculs effectués pour estimer ces chiffres.
5. Énumérez les critères utilisés pour évaluer la vulnérabilité de la population touchée aux catastrophes futures et discutez de la méthodologie utilisée pour élaborer ces critères.
6. Expliquez si les besoins en abris sont à court terme ou si une population déplacée a besoin d'un logement pendant une période plus longue et incertaine.
7. Désagrégez la population touchée par la catastrophe en groupes en fonction de leur capacité à faire face au manque d'abris et à s'en sortir, décrire chaque groupe et évaluer sa vulnérabilité aux chocs futurs.
8. Décrivez les critères et l'approche utilisés pour identifier les groupes vulnérables, et discutez de la façon dont ces personnes ont accédé au refuge avant la catastrophe et comment elles font face au manque d'hébergement.
9. Discutez de la qualité, de la disponibilité et de l'accessibilité des intrants (par exemple, la main-d'œuvre qualifiée, les matériaux de construction et les logements locatifs) nécessaires au succès d'un programme d'abris humanitaires dans les colonies concernées.
10. Décrivez les activités de soutien aux ménages et aux moyens d'existence liés au

programme qui ont généralement eu lieu dans et autour des logements.

11. Si les données d'enquête ont été utilisées pour informer l'évaluation, veuillez fournir la taille de l'échantillon, les paramètres et la méthodologie, veuillez également décrire brièvement les principales conclusions de l'étude et indiquer quand et quelle organisation a enquêté sur la population touchée.
12. Énumérez les facteurs (insécurité, variations climatiques, travail saisonnier et migrations) qui pourraient avoir une incidence sur la capacité des bénéficiaires à faire face au manque d'abris et à s'en sortir, et discuter de la manière dont chaque facteur pourrait favoriser / limiter la capacité des ménages vulnérables pour accéder à un abri correct.
13. Les évaluations ne doivent pas se concentrer exclusivement sur les ménages individuels, mais inclure une analyse des caractéristiques clés du marché du logement basées sur les colonies dans les zones touchées par une catastrophe ou une crise réelle ou potentielle. Une meilleure compréhension du logement permettra de comprendre :
    a. Le nombre et les attributs des personnes vivant dans les campements de l'activité proposée ;
    b. Les pratiques socioculturelles, de genre et économiques qui influencent leur mode de vie ;
    c. Qui construit le logement dans les colonies de l'activité proposée ;
    d. Comment le logement est construit ;
    e. Le temps nécessaire à construction ou à la réparation/rénovation d'une unité de logement typique dans la zone touchée, ce qui peut inclure des structures à plusieurs unités, à plusieurs étages ;
    f. Les techniques de construction et les matériaux utilisés ;
    g. La source et la composition de ces matériaux ;
    h. La disponibilité et le coût des matériaux locaux ; et
    i. Les options disponibles pour répondre à la fois aux préoccupations en matière de réponse aux catastrophes et de réduction des risques aux niveaux de la structure et des règlements.
14. Répondez aux évaluations, aux sondages et aux discussions qui éclairent la conception du programme. Les besoins ne devraient pas être dérivés ou supposés sur la seule base des évaluations des dommages, mais aussi déterminés par l'interaction avec les populations touchées, en particulier celles considérées comme les plus vulnérables.
15. Identifiez et discutez de la cause des dommages au logement dans les établissements touchés, et de la probabilité qu'elle se répète dans un avenir prévisible.
16. Définissez la zone touchée (par exemple, une partie d'une ville, une ville, plusieurs villages, une région). Citez la taille physique des colonies touchées, si possible.
17. Identifiez combien de personnes vivent dans les colonies de l'activité proposée.
18. Identifiez le nombre moyen de personnes qui résidaient dans une unité de logement typique avant la catastrophe. Expliquez comment les niveaux de pré-événement ont pu changer, et pourquoi.
19. Indiquez le nombre et le pourcentage de ménages et de personnes ayant subi des dommages chez eux.
20. Fournissez un profil des dommages, dans la mesure du possible, cataloguez les différents degrés de dommages des logements intacts ou détruits, en utilisant l'OCHA ou d'autres méthodes de classification des dommages reconnus.
21. Fournissez le nombre d'habitations endommagées qui sont habitables sans réparation immédiate, habitables seulement après réparation, inhabitables et nécessitant d'être démolies.

22. Décrivez les systèmes de fourniture d'abris avant la catastrophe, y compris les systèmes de marché pertinents pour les articles et services liés au logement, et leur pertinence pour la fourniture de RRC.
23. Les évaluations doivent inclure une analyse détaillée et une cartographie des dangers courants dans les établissements de l'activité proposée, y compris leurs impacts anticipés sur le logement et les infrastructures critiques telles que les écoles, les cliniques, les systèmes d'eau et d'assainissement, etc.

Conception technique

1. Décrivez comment le programme proposé aidera les bénéficiaires à accéder au logement et expliquez le soutien supplémentaire (par exemple, assistance technique, financière, en nature) qui sera mis à la disposition des bénéficiaires les plus vulnérables afin qu'ils puissent également accéder au logement en temps opportun. Incluez un devis estimatif de démonstration et des diagrammes/croquis de terrain (avec les dimensions notées) si les bénéficiaires seront assistés par des activités de réparation, de réhabilitation, de réaménagement ou de construction, et les hypothèses et les calculs effectués pour estimer la valeur de l'aide.
2. Discutez du processus utilisé pour élaborer les critères de sélection des bénéficiaires et des établissements et de l'approche qui sera utilisée pour identifier et cibler les bénéficiaires.
3. Décrivez comment le programme proposé identifiera ses principales parties prenantes (par exemple, les bénéficiaires, les autorités locales, les communautés d'accueil) et comment il restera responsable devant eux pendant sa durée. Il est important de décrire le niveau d'implication des parties prenantes dans les décisions critiques, y compris les critères et l'approche de sélection des bénéficiaires et des établissements, les mécanismes de promotion des abris et l'ampleur et la portée de l'assistance fournie.
4. Discutez de la qualité, de la disponibilité et de l'accessibilité des intrants (par exemple main-d'œuvre qualifiée, matériaux de construction et unités locatives) nécessaires à la mise en œuvre du projet dans les colonies des activités proposées.
5. Décrivez le support technique nécessaire et disponible pour aider les destinataires à réaliser des travaux de haute qualité (par exemple, réparer, mettre à niveau et construire un abri) avec l'assistance fournie.
6. Décrivez le mécanisme en place pour s'assurer que le programme rend des comptes aux principales parties prenantes, en particulier les bénéficiaires et les membres de leur communauté.
7. Expliquer comment les prix liés (par exemple, le transport, la main-d'œuvre, les matériaux de construction) seront surveillés, et discuter comment l'approche du programme pourrait être ajustée si les prix élevés compromettent la capacité des bénéficiaires à accéder à un logement correct.
8. Décrivez comment le programme se coordonnera avec les autres parties prenantes pour éviter les doubles emplois et créer des synergies dans l'aide humanitaire, en veillant à mentionner comment protéger l'identité et la vie privée des bénéficiaires.
9. Si le projet proposé comprend la distribution de tôles ou de bâches pour créer un abri :
    a. Fournissez les spécifications techniques du matériel et confirmez qu'il répond aux spécifications du matériel distribué par les grandes organisations humanitaires internationales (par exemple, l'OIM, le HCR, la FICR et l'USAID/OFDA).
    b. Discuter comment soutenir / encadrer le matériel pour créer un espace de vie qui répond aux normes incluses dans le guide du projet Sphère et aux préférences et besoins sociaux et spécifiques au genre.
    c. Identifiez les matériaux pour la charpente (bambou, bois, métal, plastique, corde)

qui seront utilisés pour créer l'abri et indiquez si le projet distribuera le matériel pour la charpente, si les bénéficiaires le sécuriseront d'une autre source, ou une combinaison des deux. Au besoin, discutez de l'impact potentiel sur les bénéficiaires qui achètent tout ou partie du matériel d'encadrement requis.

d. Incluez un devis estimatif de démonstration, des diagrammes de terrain/croquis (avec les dimensions notées) et les hypothèses et les calculs effectués pour estimer la valeur totale du paquet d'assistance que les bénéficiaires recevront.

10. Décrivez comment le programme surveillera la situation en matière de sécurité pour ajuster son approche de mise en œuvre si la situation de sécurité se détériore.
11. Décrivez comment le programme préviendra et atténuera le risque de corruption, de fraude et de détournement de l'assistance à d'autres fins.
12. Décrivez comment le programme aborde les questions de genre et de protection.
13. Décrivez comment le programme contribuera à protéger la terre, le logement et les droits de propriété des bénéficiaires.
14. Identifiez les risques de danger (par exemple, les inondations, les glissements de terrain, les tremblements de terre, les ouragans, etc.) à réduire et les mesures structurelles et non structurelles particulières conçues pour réduire les risques identifiés à des niveaux plus sûrs. Veuillez tenir compte des mesures dans les diagrammes ou les croquis de terrain si vous proposez une RRC au niveau des refuges, identifiez clairement les mesures de RRC spécifiques et soumettez des devis et des budgets détaillés. Les mesures non structurelles peuvent inclure la fourniture d'une assistance technique et le renforcement des capacités liées à la RRC, y compris l'appui aux efforts de planification fondés sur les implantations pour réduire les risques identifiés (voir Sous-secteur S&S sur Logement). Veuillez soumettre des cartes ou des diagrammes des colonies de l'activité proposée, illustrant les zones où les mesures de RRC seront appliquées.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes et de ménages bénéficiant de refuges incorporant des mesures de RRC dans les règlements de l'activité proposée
- Nombre de personnes et de ménages bénéficiant de règlements adoptant des mesures de RRC
- Nombre et pourcentage de personnes dans les colonies d'activité de projet conservant des connaissances RRC sur des abris et des colonies deux mois après la formation

Sous-secteur : ANA de S&S

Aperçu

Les propositions comprenant l'utilisation d'ANA sélectionnés pour la S&S, refléteront les orientations présentées dans ce sous-secteur. Ce sous-secteur comprend des espèces ou des bons pour les bénéficiaires afin d'obtenir des articles non alimentaires liés au logement. Les intrants auparavant inclus dans les activités du secteur Appui logistique et Produits de première nécessité, tels que les bâches en plastique, les outils et les matériaux, doivent maintenant être incorporés dans le sous-secteur *S&S Shelter* (Logement S&S). Pour plus de clarté, voir les listes suivantes :

LES INTRANTS D'ABRI NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS DANS LE CADRE DE CE SOUS-SECTEUR

- Des bâches en plastique ou des bâches destinées à l'abri (4M X 6M préféré),
- Outils/équipement (marteaux, pelles, scies, machettes, haches, brouettes, moules pour la fabrication de briques locales, par exemple),
- Matériaux de construction (par exemple herbe/feuilles/autres pour la toiture, bâtons et bambou, serrures, portes, fenêtres et kits de fixation, y compris les clous, cordes, rondelles, attaches, etc.), et
- Tentes (non encouragées, considérées comme « dernier recours » et non « réponse par défaut »).

LISTE INDICATIVE DES ARTICLES NON ALIMENTAIRES RELATIFS AUX ABRIS CONSIDÉRÉS POUR LE SOUS-SECTEUR DES ARTICLES NON ALIMENTAIRES DE S&S

Abri d'urgence
- Lumières (solaire, batterie, manivelle, etc.)
- Trousses d'outils de recherche et de sauvetage (ReS)

Cuisine/chauffage, poêles/mazout
- Ustensiles de cuisine pour la maison (par exemple, casseroles, assiettes, ustensiles de cuisine et de table, tasses, sacs de rangement)
- Poêles pour cuisiner
- Combustible pour cuisiner

Literie et vêtements
- Couvertures
- Tapis de couchage (plastique, résistant aux déchirures et imperméable à l'eau ou autres matériaux)
- Tapis de pied (plastique, herbe tissée ou autres matériaux)
- Vêtements

Synthèse de l'évaluation des besoins

Décrire :
1. Quels produits sont nécessaires et pourquoi ;
2. Nombre total de personnes ayant besoin d'aide, selon le sexe ;
3. Adéquation, en nombre et en compétences, de la main-d'œuvre potentielle pour la manutention et le stockage des produits de base ;
4. Facteurs influençant la capacité des bénéficiaires potentiels à accéder aux marchés locaux pour les produits de base :
   a. Si les marchés fonctionnent généralement,
   b. Si les articles nécessaires sont, ou seront, disponibles, et
   c. La proximité et la familiarité des bénéficiaires avec les marchés locaux, y compris les questions spécifiques au sexe (par exemple, accès restreint pour les femmes, etc.) ;
5. Facteurs éclairant le choix de la méthode de distribution (par exemple distribution directe des articles importés, distribution d'articles locaux, distribution en espèces, bons) :
   a. Vitesse relative et coût des différentes méthodes de distribution,
   b. Sécurité relative et sûreté des différentes méthodes de distribution, et
   c. Problèmes de contrôle de la qualité des produits locaux ou utilisation de produits restreints.

Conception technique

1. Fournissez des détails sur les produits à distribuer :
   a. Pour les produits importés, expliquez si ces articles sont normalement importés ; si les importations proposées seront en concurrence avec les produits fabriqués localement ; l'acceptabilité culturelle des biens proposés ; les mesures que vous prendrez pour prévenir la perturbation de l'économie et des marchés locaux ; les effets anticipés sur l'emploi des hommes et des femmes ; les réglementations gouvernementales pertinentes et les restrictions concernant l'importation de produits de base ; tous les articles similaires qui peuvent être fabriqués localement ; l'analyse des coûts de fabrication locaux par rapport aux importations plus le transport ; si les produits peuvent être réapprovisionnés localement ou par les canaux d'importation normaux après l'intervention en cas de catastrophe ; et si elles peuvent être remplacées à un prix abordable ;
   b. Pour les articles distribués via des transferts d'espèces ou des bons, suivez les instructions fournies dans les sections de mots clés *Cash* (Argent) et *Vouchers* (Bons) aux pages 249 et 261, respectivement.
   c. Pour les produits d'origine locale, décrivez comment la capacité existante dans le pays peut soutenir le volume de produits nécessaires sans épuiser l'approvisionnement requis pour une utilisation normale ; les effets anticipés sur l'offre et la demande ; et le potentiel d'augmentation des prix que les résidents locaux ne peuvent pas se permettre.
2. Fournissez un plan de distribution détaillé pour les produits, en expliquant combien de produits vous distribuerez et à qui. Sélectionnez plusieurs heures et lieux, en fonction des évaluations, pour les répartitions dans les colonies de projet proposés afin de favoriser l'accès amélioré des bénéficiaires. Assurez-vous que les ménages bénéficiaires connaissent à l'avance la masse et le poids du kit ANA, le besoin éventuel d'assistance en matière de transport et les délais et lieux de distribution.
3. Expliquez si les produits proposés et la méthode de distribution choisie sont appropriés et accessibles pour les hommes et les femmes à la fois ; expliquez comment vous avez consulté les hommes et les femmes quant au type et à la quantité d'articles dont ils ont besoin et à la méthode de distribution qu'ils préfèrent.
4. Expliquez si les produits proposés sont communs ou étrangers à la culture ou aux normes du pays. S'ils sont étrangers aux populations ciblées, expliquez comment vous allez sensibiliser les gens à leurs utilisations et avantages.
5. Décrivez les mesures prises par les partenaires d'exécution pour garantir que les produits sont utilisés de manière appropriée.
6. Décrivez les mesures prises par les partenaires d'exécution pour réduire la corruption et la fraude potentielles dans les efforts de distribution.
7. Décrivez toutes les autres solutions envisagées pour répondre aux besoins de façon plus abordable, avoir un impact moindre sur la zone touchée, mieux utiliser la main-d'œuvre locale, investir plus d'argent dans l'économie locale ou être plus durable. Expliquez pourquoi vous avez rejeté ces autres solutions.
8. Si des autres solutions respectueuses de l'environnement (par exemple biodégradables, économes en carburant, sources durables) existent, fournissez une justification détaillée si ces autres solutions ne sont pas adoptées.
9. Décrivez la disponibilité du transport pour les produits aux sites de distribution.
10. Évaluez la capacité des personnes à transporter en toute sécurité les produits des sites de distribution jusqu'à leur domicile ou leur lieu d'utilisation.
11. Décrivez l'adéquation des installations de stockage et de la capacité, y compris la façon dont vous assurerez la sécurité des produits jusqu'à leur distribution.

12. Spécifiez Sphère ou d'autres normes proposées qui seront utilisées pour mesurer les quantités.
13. Décrivez les plans de coordination pour éviter le chevauchement avec les distributions mises en œuvre par d'autres ONG ou organismes de secours.
14. Pour les produits techniques et/ou nécessitant un entretien ou une maintenance, décrivez la disponibilité des pièces et du personnel pour soutenir l'exploitation à court et à long terme.
15. Les plans d'exploitation doivent également inclure un moyen pour disposer les articles consommables et/ou l'emballage associé, et vous devez décrire les efforts visant à réduire les déchets jetés. Les plans opérationnels doivent également inclure :
    a. Le nombre de personnes, par sexe, et les communautés à cibler, y compris les critères de sélection et les méthodes à utiliser ;
    b. La façon dont les personnes sont censées utiliser les articles non alimentaires proposés, et quelles orientations seront fournies en temps opportun pour s'assurer que les personnes utilisent les articles non alimentaires comme prévu ;
    c. La preuve que les ANA sélectionnés sont acceptables pour les personnes ciblées ;
    d. Si les distributions seront partielles, expliquez comment les tensions potentielles entre les bénéficiaires des ANA et les non-bénéficiaires seront gérées ; et
    e. Si vous introduisez un article importé, comment les contraintes ou ramifications sociales et culturelles potentielles seront atténuées.

Indicateurs

Sélectionnez trois indicateurs parmi les choix ci-dessous

- Nombre total et par élément USD coût des articles non alimentaires distribués, par type (par exemple, tapis, couvertures, ustensiles de cuisine, autres)
- Pourcentage de ménage bénéficiaire identifié dont les besoins en ANA sont satisfaits grâce à l'utilisation d'espèces ou de bons d'achat
- Nombre et pourcentage de ménage recevant des ANA
- Nombre et pourcentage de personnes se déclarant satisfaites de la qualité des ANA qu'elles ont reçues

13. Eau, assainissement et hygiène

Aperçu

Les interventions dans le secteur Eau, Assainissement et Hygiène (WASH) visent à réduire la morbidité et la mortalité associées à une augmentation des maladies liées à WASH et les risques pour la santé environnementale résultant d'un choc ou d'un déplacement.

Réponse d'urgence

1. Les normes Sphère doivent être appliquées à toutes les activités proposées et aux indicateurs connexes. S'il existe des situations contextuelles spécifiques dans lesquelles il n'est pas possible d'atteindre les normes Sphère, vous devriez toujours vous efforcer d'atteindre ces normes, mais fournir une justification brève mais complète expliquant pourquoi les normes Sphère ne sont pas réalisables.
2. Les activités proposées doivent être fondées sur les résultats d'évaluations rapides. Incluez les données d'évaluation sous forme de tableau récapitulatif dans la proposition ou en annexe. Précisez les dates et les sources. Un exemple des données d'évaluation WASH requises est disponible à la page Ressources.
3. Vous devez expliquer comment l'accès à l'eau et/ou à l'assainissement ou la capacité de pratiquer les comportements d'hygiène clés a changé à la suite d'un choc ou d'un déplacement.
4. Les activités WASH doivent être mises en œuvre en tant que programme complet, y compris la promotion de l'hygiène, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, ou justifier l'exclusion d'un ou de plusieurs sous-secteurs.
5. Vous devez suivre les « meilleures pratiques » pour vous assurer que les activités d'urgence sont rapides et efficaces, atteignent les objectifs et traitent les risques critiques pour la santé publique associés au choc ou au déplacement. Les approches innovantes doivent être justifiées et adaptées au contexte.
6. Les activités doivent être accompagnées d'une participation active du Cluster WASH ou d'une participation aux mécanismes de coordination humanitaire pertinents.

Réduction des risques de catastrophe

Les activités de RRC proposées doivent soit réduire le risque, la fréquence ou la gravité d'un choc ou de chocs récurrents spécifiques, soit augmenter la résilience des hommes, des femmes et des enfants afin de résister à l'impact de ce choc et de se rétablir plus rapidement. Les interventions WASH de RRC doivent suivre les directives pour les sous-secteurs pertinents. De plus :

1. Les programmes de RRC exigent des données d'évaluation robustes et une justification plus substantielle que les programmes d'intervention d'urgence. Les programmes de RRC doivent mettre l'accent sur les dangers potentiels pertinents, les vulnérabilités et les capacités de la population ciblée, ainsi que les stratégies de préparation ou d'atténuation des risques. Incluez les données d'évaluation sous forme de tableau récapitulatif dans la proposition ou en annexe. Précisez les dates et les sources. Un exemple des données d'évaluation WASH requises est disponible à la page Ressources.
2. Vous devez justifier comment les activités seront alignées sur les stratégies et les normes nationales de RRC du gouvernement du pays hôte. Si cette approche diffère d'une stratégie ou d'une norme nationale normalisée, veuillez fournir une justification. Notez que les minimums d'urgence ne sont pas des cibles appropriées pour les programmes de RRC.
3. Vous devez justifier la manière dont le programme réduira ou atténuera les risques de

catastrophe et/ou contribuera à améliorer l'accès à l'eau-assainissement et à améliorer les comportements d'hygiène. Cela doit également concerner la gouvernance/les politiques, la capacité au niveau national/local et la capacité du secteur privé à soutenir les interventions (le cas échéant).

4. Vous devez justifier la manière dont les interventions proposées s'intégreront et compléteront les autres projets et initiatives de RRC, en particulier ceux des programmes de développement à plus long terme.
5. Les activités proposées peuvent inclure des projets pilotes. Cependant, ils doivent inclure une composante d'évaluation solide pour déterminer le succès ou l'échec et doivent avoir un délai suffisant pour en assurer l'évaluation. Voir les exigences du plan d'évaluation.
6. Recommandez et justifiez la durée du projet proposé. Le calendrier proposé pour le projet doit laisser suffisamment de temps pour atteindre les objectifs proposés. Si les activités/objectifs nécessitent plus de 12 mois pour être achevés ou réalisés de manière durable, veuillez expliquer comment les interventions proposées seront poursuivies par le biais de l'USAID/OFDA ou d'autres financements de donateurs après la fin du projet proposé.
7. Vous devez décrire si le projet proposé rentre dans le cadre d'une stratégie plus large ou sera mis en œuvre comme projet individuel. Identifiez les autres activités et sources de financement qui ont pour objectif de compléter ce projet.
8. Vous devez clairement décrire les potentielles conséquences environnementales et sociales néfastes, ainsi que la façon dont elles seront réduites. Par exemple, indiquez les méfaits potentiels sur le genre, les biens de subsistance, l'inégalité des forces, la destruction des ressources naturelles et les modèles négatifs d'établissements humains.

Intégration de la protection

Les propositions doivent démontrer l'intégration de la protection dans la description technique.

1. Décrivez le mécanisme utilisé pour établir un système de rétroaction/plainte sûr et efficace pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires.
2. Décrivez comment les problèmes de protection seront surveillés et comment ces informations seront utilisées pour réduire les risques existants et ceux nouvellement identifiés.
3. Décrivez comment concevoir les installations WASH, y compris à la fois l'infrastructure et l'emplacement, afin de garantir un accès facile aux groupes vulnérables dont les femmes, les enfants, les personnes âgées et handicapées.
4. Décrivez comment les personnes ayant des besoins particuliers ont été consultées sur le choix de l'emplacement et le plan des toilettes et des installations sanitaires afin de s'assurer que leurs préoccupations sont entendues et prises en compte.
5. Décrivez comment vous avez consulté des personnes de différents groupes d'âge, de sexe, ethniques, religieux et socioéconomiques, y compris les communautés déplacées et hôtes, et/ou assuré leur représentation dans les comités de programme afin que leurs préoccupations soient entendues et adressées pour éviter des tensions communautaires.
6. Expliquez si des espaces adéquats sont disponibles pour les femmes afin qu'elles puissent se laver, se sécher et se débarrasser des provisions sanitaires en toute intimité et dans la dignité.
7. Expliquez comment les interventions de promotion de l'hygiène seront ciblées vers les personnes handicapées et/ou à mobilité réduite, y compris les activités de sensibilisation destinées à ce groupe.

8. Décrivez les mesures devant être appliquées afin de prévenir l'exploitation sexuelle et la maltraitance des personnes ayant accès aux structures et aux services WASH.

Programmation axée sur le marché

L'OFDA encourage les partenaires à considérer l'utilisation de la programmation axée sur le marché comme une modalité de mise en œuvre. L'utilisation d'une telle programmation doit être fondée sur les préférences des bénéficiaires, l'analyse contextuelle, les évaluations de marché et les objectifs du programme. La programmation axée sur le marché pour WASH comprend une gammed'approches qui sont fondées sur la compréhension et le soutien des systèmes de marché locaux de la population touchée. La programmation axée sur le marché englobe tous les types d'engagement avec les systèmes de marché et représente une gamme d'interventions allant de l'utilisation des marchés au renforcement et au développement proactifs de ces marchés. Les trois principales approches de l'engagement du marché sont :

- L'aide à court terme, intégrée au marché, pour atteindre les bénéficiaires à la suite de situations d'urgence, par exemple grâce à des interventions en espèces et en bons ;
- Un soutien indirect par le biais des marchés, tel qu'un soutien ciblé à court terme aux acteurs du marché qui rétablissent le système de marché après une crise ; et
- Le renforcement et développement du marché à plus long terme (par exemple RRC) pour renforcer la résilience et renforcer les moyens de subsistance.

Des approches fondées sur les espèces et les bons peuvent être utilisées dans tous les sous-secteurs WASH. Veuillez suivre les directives spécifiques au sous-secteur décrites ci-dessous, ainsi que les points suivants :

1. Expliquez comment les normes de qualité seront assurées (par exemple, s'assurer que l'eau chlorée est fournie par les systèmes de chèques-service, que les services de déchets solides continueront à collecter les déchets à la fréquence convenue, etc.) et comment la disponibilité/accessibilité du service sera contrôlée pendant toute la durée du projet.
2. Énoncez et justifiez la valeur du transfert et la taille du ménage sur lequel il est fondé. Pour les zones où la taille du ménage varie considérablement, discutez des aménagements supplémentaires.
3. Les exigences relatives à l'utilisation d'espèces ou de bons pour fournir des articles non alimentaires liés à WASH sont décrites à la page 246 du sous-secteur Articles non alimentaires pour WASH.
4. Les mots clés *Cash* (Argent) et/ou *Vouchers* (Bons) doivent être utilisés lors de l'utilisation de la modalité Cash ou Vouchers pour atteindre les objectifs spécifiques WASH ; voir les pages 249 et 261 pour les exigences, respectivement.
5. Le secteur Assistance en espèces à usages multiples doit être utilisé pour proposer l'inclusion des services/produits WASH dans les transferts d'assistance en espèces à usage multiple. Voir page 166.

Programmation de Travail contre rémunération (TCR)

Lors de l'utilisation de Travail contre rémunération comme modalité pour mettre en œuvre des activités d'eau ou d'assainissement, le texte doit décrire les tâches spécifiques non qualifiées pour lesquelles le TCR sera utilisé, comment la main-d'œuvre qualifiée complètera le travail non qualifié et comment le travail sera suivi par le personnel WASH technique concerné. Vous devez utiliser le mot clé *CFW* (Travail contre rémunération) ; voir la description à la page 250. Voir également le sous-secteur *Emploi temporaire* à la page 133 pour des directives supplémentaires sur le Travail contre rémunération (y compris la sélection des bénéficiaires).

Sous-secteurs disponibles et exemples d'activités

Santé environnementale

- Gestion des déchets solides (ménagers, communautaires, municipaux)
- Campagnes de participation communautaire
- Drainage
- Activités de contrôle environnemental pour les maladies transmises par vecteur

Promotion de l'hygiène

- Lavage des mains
- Matériel de lavage des mains
- Utilisation des latrines
- Entretien des points d'eau
- Transport, stockage et consommation de l'eau domestique
- Préparation alimentaire

Assainissement

- Latrines (domestiques, institutionnelles ou publiques)
- Entretien et gestion des latrines
- Autre gestion des excréments
- Installations de lavage des mains
- Douches
- Dalles de lavage par ex. zones pour laver le linge
- Installations de gestion de l'hygiène menstruelle (*Menstrual hygiene management*, MHM)
- Système d'égout/réhabilitation du réseau
- Traitement des eaux usées

Approvisionnement en eau

- Systèmes d'eaux souterraines, tels que puits creusés à la main, forages, sources
- Réhabilitation des réseaux d'eau canalisée
- Camionnage d'eau
- Vendeurs d'eau / kiosques
- Dispositifs de collecte d'eau (pompes à main, pompes motorisées)
- Exploitation et entretien des points d'eau et des systèmes.
- Traitement de l'eau (ménage, point d'eau, niveau du système)
- Analyse de la qualité de l'eau (ménage, point d'eau, niveau du système)

Articles non alimentaires de WASH

Les distributions peuvent comprendre des éléments tels que

- Conteneurs de transport et de stockage d'eau
- Savon
- Matériaux de gestion de l'hygiène menstruelle
- Couches
- Autres articles d'hygiène
- Matériaux et produits de nettoyage

Stratégie de sortie

Chaque activité WASH (Urgence et RRC) doit avoir une stratégie de sortie bien définie et viable ou une explication des raisons pour lesquelles une stratégie de sortie n'est pas réalisable ou nécessaire pour l'instant (par exemple, poursuite probable du conflit, etc.). Les stratégies de sortie doivent tenir compte des domaines suivants :

1. Communication claire et opportune aux communautés/bénéficiaires/autorités concernant la fin des activités du programme ;
2. Les coûts d'exploitation et d'entretien (E et E) pour l'infrastructure et les services d'eau et d'assainissement ou la justification des raisons pour lesquelles une stratégie E et E n'est pas réalisable ou nécessaire ;
3. Environnement propice à la pratique continue des principaux comportements d'hygiène ;
4. Transfert aux autorités locales/fournisseurs de services, acteurs ou autres organisations pour la poursuite des activités WASH (si nécessaire) ou la fermeture/démantèlement le cas échéant ; et
5. La capacité, les compétences, le matériel et les ressources disponibles pour la poursuite des activités WASH.

Pour les programmes de RRC, des stratégies visant à encourager la poursuite des activités de programme pertinentes afin de réduire le risque ou d'atténuer l'impact des chocs futurs.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Fournissez une analyse des risques actuels pour la santé publique résultant des changements dans les services WASH et les comportements d'hygiène dus à un choc ou un déplacement ; et
2. Fournissez des données disponibles sur la morbidité et la mortalité associées aux risques WASH identifiés, ainsi que des données sur les récentes flambées de maladies liées à WASH dans la région. Les données doivent être fondées sur les résultats d'évaluations rapides. Incluez les données d'évaluation sous forme de tableau récapitulatif dans la proposition ou en annexe. Précisez les dates et les sources. Un exemple des données requises d'évaluation WASH est disponible à la page Ressources.

Conception technique

1. Fournissez la (les) carte(s) des zones d'intervention proposées. Dans la mesure du possible, veuillez également fournir les coordonnées GPS (en degrés décimaux) des sites proposés pour les grandes infrastructures.
2. Décrivez le contexte (par exemple, camp de personnes déplacées, communauté hôte, caractéristiques urbaines ou rurales et caractéristiques démographiques de la population ciblée, ventilée par sexe, si possible. Incluez la taille moyenne du ménage.
3. Expliquez votre stratégie pour assurer une participation appropriée des femmes et des hommes en tant qu'acteurs clés dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme. Répondez aux besoins spécifiques des personnes handicapées, des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables.
4. Expliquez comment les interventions et les approches proposées sont appropriées pour le calendrier proposé.
5. Décrivez si votre projet va adhérer aux protocoles/normes WASH existants élaborés par le gouvernement ou par l'organe de coordination du secteur WASH. Si votre approche diffère des protocoles existants, fournissez une justification solide.

Sous-secteur : Santé environnementale

Aperçu

Le sous-secteur de la santé environnementale met l'accent sur les interventions communautaires visant principalement le drainage, la gestion des déchets solides et les activités de lutte antivectorielle. Les activités proposées doivent être fondées sur des données probantes et cibler clairement les risques identifiés pour la santé publique. Toutes les interventions d'urgence doivent respecter les normes d'urgence nationales ou Sphère, tandis que les interventions de rétablissement et de RRC doivent utiliser des normes adaptées au contexte.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Si ce n'est déjà fait, incluez les exigences d'évaluation des besoins sectoriels WASH.
2. Discutez des méthodes actuelles de gestion des déchets solides (au niveau pertinent : ménage, communauté, établissement de santé) et comment celles-ci peuvent avoir changé à la suite du choc ou du déplacement.
3. Expliquez tout nouveau problème de drainage résultant du choc, du déplacement ou des changements dans le contexte qui ont exacerbé les problèmes sous-jacents de drainage (au niveau du ménage ou de la communauté).

Conception technique

1. Si ce n'est déjà fait, incluez les exigences de conception technique sectorielle WASH.
2. Dans la programmation d'urgence, des conceptions simples pour chaque activité d'infrastructure sont adéquates. Les conceptions d'infrastructure et les devis estimatifs doivent être fournis au stade de la proposition. S'ils ne sont pas disponibles à l'étape de la proposition, veuillez indiquer dans la partie narrative que les plans et les devis seront fournis à l'USAID/OFDA pour approbation avant l'appel d'offres/la construction. Pour les programmes de RRC, l'USAID/OFDA exige des conceptions techniques plus détaillées.
3. Si des modalités de programmation fondées sur le marché sont utilisées, veuillez suivre les instructions fournies pour le secteur WASH en général et la section correspondante (Argent à la page 249 et Bons à la page 261).
4. Pour les activités pertinentes, expliquez les critères de sélection des bénéficiaires ou comment les lieux d'intervention ont été sélectionnés.
5. Décrivez l'intervention proposée de la génération à l'élimination finale pour tous les types d'activités de gestion des déchets. Si des déchets solides sont collectés, veuillez expliquer comment le volume de conteneurs de collecte et/ou de véhicules de transport, ainsi que la fréquence de collecte des déchets, ont été calculés pour démontrer que l'approche proposée sera suffisante pour collecter les déchets générés.
6. Pour la gestion des déchets, expliquez comment les activités se produisant régulièrement, telles que l'enlèvement des ordures, se poursuivront après la fin du projet ou expliqueront la stratégie de sortie. L'USAID/OFDA ne soutient pas le fait de payer des individus pour participer (par exemple en utilisant CFW) à des campagnes périodiques de nettoyage au niveau de la communauté ou des ménages. Selon le contexte et la modalité d'intervention, l'USAID/OFDA peut soutenir la collecte et le transport réguliers des déchets au niveau municipal ou dans des camps formels si le choc ou le déplacement a gravement touché la capacité de gestion des déchets.
7. Pour le drainage, décrivez comment les emplacements ont été sélectionnés pour l'intervention, les améliorations spécifiques proposées et le débouché prévu pour le drainage.

8. Pour les activités de lutte antivectorielle, décrivez toute modification de l'environnement, toute utilisation de produits chimiques ou toute mesure de protection individuelle. L'utilisation de pesticides et de MILD est restreinte et nécessite des approbations supplémentaires (voir la page 64 de ces lignes directrices).
9. Décrivez les procédures de sécurité pour s'assurer que le personnel/les travailleurs sont protégés pendant les activités du projet, en particulier lors de la gestion des déchets ou des produits chimiques.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes bénéficiant d'activités de gestion des déchets solides, de drainage et/ou de contrôle des vecteurs de maladies (sans duplication)

Sélectionnez au moins deux indicateurs supplémentaires parmi les choix ci-dessous

- Nombre moyen d'activités de nettoyage et d'enlèvement des débris communautaires menées par la communauté visée par le programme de salubrité de l'environnement
- Nombre moyen de sites communautaires d'élimination des déchets solides créés et utilisés par communauté ciblée par le programme d'hygiène environnementale
- Pourcentage des ménages ciblés par le programme de promotion WASH qui éliminent correctement les déchets solides
- Nombre moyen de sites d'eau stagnante persistante éliminés grâce à des interventions de drainage par communauté ciblée par le programme d'hygiène environnementale
- Nombre moyen d'activités de lutte antivectorielle par communauté ciblée par le programme d'hygiène environnementale

Sous-secteur : Promotion de l'hygiène

Aperçu

Le sous-secteur Promotion de l'hygiène met l'accent sur les interventions visant à réduire ou prévenir la transmission de maladies en permettant aux personnes de pratiquer des comportements d'hygiène clés. Les activités proposées doivent être fondées sur des données probantes, adaptées à la culture et au contexte, et elles doivent cibler des risques spécifiques pour la santé publique résultant d'un choc ou d'un déplacement. Toutes les interventions d'urgence doivent respecter les normes Sphère ou les normes nationales d'urgence, tandis que les interventions de récupération et de RRC doivent utiliser les normes pertinentes pour le contexte.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Si ce n'est déjà fait, incluez les exigences d'évaluation des besoins sectoriels WASH.
2. Expliquez comment les comportements d'hygiène actuels (lavage des mains, bain, manipulation et stockage de l'eau, gestion de l'hygiène menstruelle, etc.) sont différents des pratiques antérieures au choc/déplacement.
3. Identifiez tout changement dans la disponibilité des matériaux liés à l'hygiène sur les marchés locaux.

Conception technique

1. Si ce n'est déjà fait, incluez les exigences de conception technique de l'ensemble du secteur WASH.

2. Pour les activités pertinentes, expliquez les critères de sélection des bénéficiaires ou comment les lieux d'intervention ont été sélectionnés. Si les bénéficiaires de l'eau et de l'assainissement ne sont pas les mêmes que les bénéficiaires de la promotion de l'hygiène, veuillez justifier les différences de ciblage.
3. Spécifiez le ou les comportements prioritaires liés à l'hygiène qui seront inclus dans le projet. Identifiez les motifs pour changer le comportement ou les conditions requises pour permettre le(s) comportement(s) existant(s). Expliquez explicitement les outils/approches qui seront utilisés pour identifier les comportements prioritaires et/ou les motifs de changement.
4. Identifiez le(s) groupe(s) spécifique(s) pour chaque comportement d'hygiène qui sera ou seront inclus dans le projet et le ou les canaux de communication spécifiques qui seront utilisés pour atteindre chaque public. Décrivez l'adéquation contextuelle/culturelle des canaux proposés.
5. Décrivez qui facilitera les activités incluses dans le projet, la source du contenu technique et la fréquence des activités. Si des volontaires communautaires sont engagés, expliquez les critères de sélection des volontaires, leurs rôles/responsabilités, le nombre et la proportion de volontaires par rapport aux personnes/ménages, la formation et le matériel qu'ils recevront, et les incitations (le cas échéant).
6. Décrivez comment les activités de promotion de l'hygiène WASH seront coordonnées avec d'autres secteurs (par exemple la santé, la nutrition, l'éducation) qui peuvent fonctionner avec les mêmes populations ciblées.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes bénéficiant d'une promotion directe de l'hygiène (à l'exclusion des campagnes dans les médias et sans double comptage)

Sélectionnez au moins deux indicateurs supplémentaires parmi les choix ci-dessous

- Pourcentage de personnes ciblées par le programme de promotion de l'hygiène qui connaissent au moins trois (3) des cinq (5) moments critiques pour se laver les mains
- Pourcentage des ménages ciblés par le programme de promotion de l'hygiène ayant du savon et de l'eau à un endroit désigné pour le lavage des mains
- Pourcentage des ménages ciblés par le programme de promotion de l'hygiène qui entreposent leur eau potable de façon sécuritaire dans des contenants propres
- Pourcentage de ménages ciblés par le programme de promotion de l'hygiène sans qu'il n'y ait aucune trace d'excréments dans la zone d'habitation
- Pourcentage des personnes ciblées par le programme de promotion de l'hygiène qui déclarent avoir utilisé une latrine la dernière fois qu'elles ont déféqué

Sous-secteur : Assainissement

Aperçu

Le sous-secteur Assainissement se concentre sur l'infrastructure, ainsi que sur l'exploitation et la maintenance, pour l'élimination en toute sécurité des excréments humains. Il se concentre également sur l'accès à d'autres types d'infrastructures, tels que les installations de gestion de la santé, les espaces de baignade et les dalles de lavage. Les activités proposées doivent être fondées sur des données probantes et viser clairement les risques pour la santé publique provenant d'un choc ou d'un déplacement.

Toutes les interventions d'urgence doivent respecter les normes nationales d'urgence ou de Sphère, tandis que les interventions de RRC doivent utiliser les normes pertinentes pour le contexte.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Si ce n'est déjà fait, incluez les exigences d'évaluation des besoins sectoriels WASH.
2. Expliquez comment les pratiques actuelles sont différentes des pratiques avant le choc/déplacement. Mettez en évidence des signes de défécation à l'air libre à proximité de sources d'eau, de maisons et de lieux de rassemblement publics.
3. Discutez de la façon dont les pratiques antérieures peuvent avoir une incidence sur l'utilisation, l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure/des services d'élimination des excréments proposés dans le cadre du projet et des mesures prioritaires pour atténuer les impacts négatifs.
4. Discutez des besoins et des préférences liés à la gestion de l'hygiène menstruelle que les femmes et les filles ont identifiés.

Conception technique

1. Si ce n'est déjà fait, incluez les exigences de conception technique sectorielle WASH.
2. Dans la programmation d'urgence, des conceptions simples pour chaque activité d'infrastructure sont adéquates. Les conceptions d'infrastructure et les devis estimatifs doivent être fournis au stade de la proposition. S'ils ne sont pas disponibles à l'étape de la proposition, veuillez indiquer dans la partie narrative que les plans et les devis seront fournis à l'USAID/OFDA pour approbation avant l'appel d'offres/la construction. Pour les programmes de RRC, l'USAID/OFDA exige des conceptions techniques plus détaillées.
3. Si des modalités de programmation fondées sur le marché sont utilisées, veuillez suivre les instructions fournies pour le secteur WASH en général et la section correspondante (Argent à la page 249 et Bons à la page 261).
4. Pour les activités pertinentes, expliquez les critères de sélection des bénéficiaires ou comment les lieux d'intervention ont été sélectionnés.
5. Les conceptions de latrines d'urgence ou temporaires et le choix des matériaux de construction doivent démontrer une approche rentable tant pour la durée du programme que pour une transition ou une sortie potentielle (le cas échéant).
6. Pour les latrines collectives temporaires d'urgence ou les latrines collectives dans un campement où le risque de maladies diarrhéiques est élevé, vous devez employer des nettoyeurs/préposés aux latrines pour assurer la propreté, l'utilisation et la sécurité ou pour soutenir l'organisation d'une structure volontaire. Les vidanges, les réparations/mises à niveau et la désaffectation sont également la responsabilité de l'organisme de construction. Les arrangements de transfert doivent être clairement définis avant la construction si une autre organisation gère ces problèmes d'entretien.
7. Pour toutes les constructions de latrines, assurez-vous que l'accès aux installations de lavage des mains est intégré dans la conception, l'exploitation et l'entretien des latrines. Si les interventions de lavage des mains sont plus appropriées au niveau des ménages, veuillez fournir une justification et décrire l'approche alternative proposée.
8. Pour la construction des baignoires et des dalles de lavage, expliquez comment le drainage des eaux usées sera géré.
9. Décrivez comment la gestion de l'hygiène menstruelle sera intégrée dans les latrines, les espaces de baignade, les dalles de lavage ou d'autres conceptions d'infrastructure. Notez que dans les contextes de camp, la gestion de l'hygiène menstruelle doit être adressée.
10. Pour les activités liées à l'élimination des boues (par exemple, dévasement) ou à la

gestion des boues (construction de fosses septiques, sites de traitement des eaux usées, etc.), décrivez le processus d'élimination ou de gestion et le système de surveillance pour assurer une élimination ou une gestion adéquate des boues ou des effluents, y compris les analyses de la qualité de l'eau, le cas échéant. Assurez-vous que l'ensemble du processus est décrit lors de l'élimination finale.

11. Pour les activités liées à la maintenance ou à la réhabilitation du réseau d'égouts, veuillez expliquer comment les emplacements ont été sélectionnés et fournissez une analyse de la façon dont les travaux proposés auront une incidence sur le reste du réseau, y compris l'élimination des effluents. Veuillez également expliquer comment ce travail est coordonné avec les autorités locales concernées ou d'autres acteurs mettant en œuvre des activités similaires.
12. Pour les approches d'assainissement axées sur la demande, veuillez expliquer comment les leaders/mobilisateurs naturels seront sélectionnés et formés, les activités qu'ils utiliseront dans la mobilisation communautaire, si des subventions seront fournies et comment les progrès de la réduction de la défécation à l'air libre seront maintenus après la fin du projet. Notez que l'ATPC (assainissement total mené par la communauté) et que d'autres activités d'assainissement axées sur la demande ne sont pas appropriées pour la plupart des interventions d'urgence et doivent être fortement justifiées.
13. Décrivez les efforts déployés pour atténuer la contamination potentielle de l'environnement ou des sources d'eau potable par les activités d'assainissement proposées.
14. Décrivez les procédures de sécurité pour s'assurer que le personnel/les travailleurs sont protégés pendant les activités du projet. Incluez la description de l'équipement de protection individuelle (EPI) à fournir au personnel/travailleurs.
15. Pour les programmes de RRC, les conceptions et les approches techniques d'assainissement (ATPC, subventions, etc.) doivent être reproductibles et abordables pour les ménages et les établissements communautaires moyens (santé/écoles) où ils sont situés.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes utilisant directement des services d'assainissement améliorés avec un financement de l'OFDA

Sélectionnez au moins deux indicateurs supplémentaires parmi les choix ci-dessous

- Proportion d'hommes, de femmes, de garçons et de filles qui ont déféqué pour la dernière fois dans les toilettes (ou dont les excréments ont été éliminés de façon sécuritaire)
- Pourcentage de ménages ciblés par le programme de construction/promotion de latrines dont les latrines sont terminées et propres
- Nombre moyen d'utilisateurs par toilette fonctionnelle
- Pourcentage de latrines/sites de défécation dans la population ciblée avec des installations de lavage des mains qui sont fonctionnelles et utilisées
- Nombre de personnes par douche sûre achevée dans la population ciblée
- Pourcentage d'installations d'élimination d'excréments construites ou réhabilitées dans des installations sanitaires propres et fonctionnelles
- Pourcentage de postes de lavage des mains construits ou réhabilités dans des installations sanitaires fonctionnelles

- Pourcentage d'installations de gestion de l'hygiène menstruelle construites chez la population ciblée qui sont actuellement utilisées

Sous-secteur : Approvisionnement en eau

Aperçu

Le sous-secteur de l'approvisionnement en eau met l'accent sur l'accès à l'eau potable et sa disponibilité pour la consommation humaine, y compris l'exploitation et l'entretien des infrastructures d'approvisionnement en eau. Dans certains contextes, cela peut inclure des considérations pour le bétail de base. Les activités proposées doivent être fondées sur des données probantes et viser clairement les risques pour la santé publique découlant d'un choc ou d'un déplacement. Toutes les interventions d'urgence doivent respecter les normes nationales d'urgence ou de Sphère, tandis que les interventions de RRC doivent utiliser les normes pertinentes pour le contexte.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Si ce n'est déjà fait, incluez les exigences de conception technique sectorielle WASH.
2. Expliquez comment les sources d'eau et leurs utilisations ont changé à la suite d'un choc ou d'un déplacement. Incluez toutes les sources d'eau utilisées par le ménage, peu importe la qualité de la source ou la distance.
3. Décrivez comment les taux d'utilisation de l'eau, y compris la disponibilité et l'accessibilité, ont changé à la suite du choc ou du déplacement. Estimez les taux quotidiens et actuels d'utilisation de l'eau de la population ciblée en litres par personne et par jour. Cela doit être aussi représentatif que possible, compte tenu de la phase de la réponse et de préférence fondés sur des enquêtes auprès des ménages ou des entretiens.
4. Décrivez tous les efforts de traitement de l'eau pratiqués au niveau du point d'eau/du système ou de la maison et comment ceux-ci ont pu changer à la suite d'un choc ou d'un déplacement.
5. Décrivez comment les structures de gestion de l'eau et les systèmes de redevances d'utilisation de l'eau ont été impactés par le choc/déplacement ou leurs états s'ils n'étaient pas opérationnels auparavant.

Conception technique

1. Si ce n'est déjà fait, incluez les exigences de conception technique sectorielle WASH.
2. Dans la programmation d'urgence, des conceptions simples pour chaque activité d'infrastructure sont adéquates. Les conceptions d'infrastructure et les devis estimatifs doivent être fournis au stade de la proposition. S'ils ne sont pas disponibles à l'étape de la proposition, veuillez indiquer dans la partie narrative que les plans et les devis seront fournis à l'USAID/OFDA pour approbation avant l'appel d'offres/la construction. Pour les programmes de RRC, l'USAID/OFDA exige des conceptions techniques plus détaillées.
3. Si des modalités de programmation fondées sur le marché sont utilisées, veuillez suivre les instructions fournies pour le secteur WASH en général et la section correspondante (Argent à la page 249 et Bons à la page 261).
4. Pour les activités pertinentes, expliquez les critères de sélection des bénéficiaires ou comment les lieux d'intervention ont été sélectionnés.
5. Le choix des interventions d'approvisionnement en eau doit répondre à des besoins immédiats mais il doit également démontrer une approche rentable, ainsi qu'un examen des exigences de transition et/ou de sortie.
6. Pour les **systèmes temporaires d'alimentation en eau d'urgence** (réservoirs,

robinets, robinetterie, unités de traitement d'eau, etc.), décrivez la source d'eau, le traitement requis pour assurer l'eau potable (y compris la chaîne d'approvisionnement), les opérateurs, le système de distribution, le volume d'eau à fournir par bénéficiaire (comment l'équité sera assurée), et si les services/équipements seront déclassés ou remis à la fin du projet.

7. Pour le **transport d'eau par camion citerne**, incluez une justification solide pour le transport routier par rapport aux autres options d'approvisionnement en eau, le volume actuel d'eau disponible par personne et par jour, ainsi que la façon dont le transport par camion garantira le respect des normes minimales nationales ou Sphère du camionnage, du système de chloration, de la surveillance de la qualité de l'eau (chlore résiduel libre) et de la stratégie de sortie. Gardez à l'esprit que l'USAID/OFDA exige que toute l'eau transportée par camion soit chlorée.
8. Pour les **sources d'eau souterraine**, fournissez un résumé du processus de réhabilitation ou de construction, y compris la sélection du site (justification, données hydrogéologiques, rendement, saisonnalité, engagement communautaire/local, etc.), les travaux spécifiques de réhabilitation/construction à réaliser, le volume d'eau à fournir par bénéficiaire, le contrôle de qualité (contrôle de la qualité de l'eau, surveillance des entrepreneurs, etc.), l'installation de techniques de levage (tests de pompage, type de pompes, alimentation électrique des pompes mécanisées, etc.) et le transfert à la communauté/local les autorités.
9. Pour les **pompes de forage à énergie solaire**, fournissez les informations techniques suivantes. Si les données techniques ne sont pas disponibles au moment de la soumission de la proposition, veuillez confirmer qu'il sera fourni à l'USAID/OFDA pour approbation avant de commencer l'appel d'offres/installation.
   a. Fournissez des données sur le nombre attendu d'utilisateurs et la demande totale d'eau quotidienne. Pour les points d'eau à utilisations multiples, veuillez également inclure la demande quotidienne estimée pour les utilisations agricoles/d'élevage.
   b. Pour les forages existants qui seront convertis en énergie solaire, veuillez fournir les taux de pompage actuels ou historiques de l'infrastructure existante (litres par heure et litres par jour) par rapport à la production attendue du système de pompage solaire (litres par heure et litres par jour). Fournissez des données pour démontrer que les pompes proposées sont dimensionnées correctement.
   c. Fournissez une justification pour l'installation de pompes à énergie solaire par rapport à d'autres options. Incluez une analyse coûts-avantages qui compare les coûts d'investissement et de fonctionnement du système solaire proposé avec un système conventionnel alimenté par un générateur ou un système électrique.
   d. Dans les zones où les pompes solaires ne suffisent pas à satisfaire la demande journalière ou s'il n'y a pas d'alimentation en eau de secours en cas de panne, des systèmes hybrides (pompe solaire et générateur) doivent être installés ou une justification doit être fournie pour expliquer pourquoi cela n'est pas nécessaire dans le contexte.
   e. Décrivez la structure de stockage de l'eau proposée, y compris le volume, la hauteur et l'emplacement par rapport au forage et au(x) point(s) de distribution et expliquez les calculs effectués pour déterminer le volume de stockage approprié. Notez qu'il est recommandé que le volume de stockage représente au moins une fois et demie la demande journalière en eau. Dans les zones sans système hybride, le volume de stockage doit être augmenté.
   f. Fournissez des exigences détaillées en matière d'exploitation et d'entretien, la fréquence de chaque exigence, qui sera responsable de l'exploitation et de l'entretien et la possibilité d'un accord de service avec une entreprise locale

d'installation solaire pour aider à satisfaire aux exigences d'exploitation et d'entretien.

g. Décrivez les éléments de sécurité qui seront inclus, qu'il s'agisse de moyens de dissuasion physiques ou de la surveillance communautaire des panneaux.

10. Pour l'**approvisionnement en eau par canalisation**, fournissez un résumé des processus de réhabilitation ou de construction, y compris la sélection du site (justification, taux de production, engagement des autorités locales/communautaires, etc.), des travaux de réhabilitation/construction spécifiques à mettre en volume d'eau à fournir par bénéficiaire, la chloration, le contrôle de qualité (tests de qualité de l'eau, sous-traitants, etc.), l'installation de pompes et le stockage d'eau (essais de pompage, type de pompes, alimentation électrique, etc.) et le transfert aux communautés/autorités locales. Si l'extension d'un système existant est proposée, fournissez des données pour démontrer qu'il y a suffisamment de pression/quantité d'eau dans le système pour assurer la fonctionnalité d'une extension.
11. Pour les **structures de captage et de rétention des eaux de ruissellement et de collecte des eaux pluviales**, il faut justifier pourquoi cette approche est la seule option pour augmenter la disponibilité de l'eau pour la population ciblée. Veuillez noter que l'USAID/OFDA ne prend en charge cette infrastructure que dans des circonstances très spécifiques pour une intervention d'urgence (par exemple, le captage des eaux pluviales en tant que réponse à la sécheresse dans des zones soumises à de brèves précipitations intenses). Ces interventions sont considérées comme plus appropriées dans les programmes de RRC. Veuillez fournir un résumé du processus de réhabilitation ou de construction, y compris le volume d'eau requis par personne et par jour, les utilisations prévues de l'eau, la sélection du site (justification, données pluviométriques, saisonnalité, engagement communautaire/local, etc.), les calculs utilisés pour déterminer le volume de stockage/taille du bassin et le rendement attendu (des hydrogrammes de pluie doivent être fournis au stade de la proposition), des travaux structurels spécifiques pour assurer la plus haute qualité de l'eau, les besoins d'entretien (y compris l'accès aux pièces de rechange) et le transfert aux communautés/les autorités. Notez que dans les installations sanitaires, l'eau potable ou à usage médical doit être chlorée.
12. Pour le **traitement de l'eau domestique**, justifiez le traitement au niveau du ménage, le produit choisi, le volume quotidien d'eau à traiter, la durée prévue d'utilisation du produit, la méthodologie de ciblage et de distribution des bénéficiaires, la promotion de l'hygiène, la surveillance post-distribution (y compris l'analyse de la qualité de l'eau pour les coliformes fécaux pour les produits sans chlore et le chlore résiduel libre pour les produits à base de chlore). Incluez des preuves que le produit est efficace dans cet environnement. L'USAID/OFDA considère le traitement de l'eau domestique comme un dernier recours, par conséquent la justification doit expliquer pourquoi d'autres options ne sont pas pratiques.
13. Pour toutes les activités d'approvisionnement en eau, expliquez la **structure de gestion de l'eau et le système de redevances d'utilisation de l'eau** qui seront développées pour assurer la fonctionnalité continue des systèmes d'eau après la fin du projet (le cas échéant). Fournissez des détails sur les responsabilités, la composition et la formation qui seront fournies à la structure de gestion de l'eau. Pour les comités communautaires, décrivez comment la responsabilisation et la transparence dans la gestion des fonds seront encouragées.
14. Décrivez comment la communauté/le mécanicien de pompes/le fournisseur de services aura un accès durable aux pièces de rechange et aux autres consommables (chlore, diesel, huile pour générateurs, etc.) et un accès à un fournisseur de maintenance de niveau supérieur en cas de besoin (par exemple : fournisseurs de

pompes solaires/fournisseurs de panneaux solaires).

15. Si une infrastructure d'approvisionnement en eau à usages multiples est proposée, quantifiez les besoins quotidiens par catégorie (par exemple, bétail, agriculture, autres moyens de subsistance, ménage) et comment la contamination de l'eau à usage domestique sera évitée.
16. Décrivez les efforts déployés pour atténuer tout impact environnemental ou social négatif découlant de ce projet. Par exemple, exacerbez l'appauvrissement des aquifères, la surutilisation des rares réserves d'eau, les impacts néfastes portant sur le genre, les moyens d'existence, l'inégalité du pouvoir et les modèles de peuplement négatifs.

Indicateurs

Obligatoire

- Nombre de personnes utilisant directement des services d'eau améliorés avec un financement de l'OFDA

Sélectionnez au moins deux indicateurs supplémentaires parmi les choix ci-dessous

- Nombre moyen de litres/personne/jour collectés de toutes sources pour la consommation, la cuisine et l'hygiène
- Estimation de l'eau potable fournie par bénéficiaire en litres/personne/jour
- Pourcentage de ménages ciblés par le programme WASH qui collectent toute l'eau pour la boisson, la cuisine et l'hygiène à partir de sources d'eau améliorées
- Pourcentage de ménages dont l'approvisionnement en eau potable contient 0 coliformes fécaux par échantillon de 100 ml
- Pourcentage de ménages dont les réserves d'eau potable ont un chlore résiduel libre (CRL) > 0,2 mg/L
- Pourcentage de ménages recevant des produits chlorés au point d'utilisation dont les réserves d'eau contiennent du chlore résiduel libre (CRL)
- Pourcentage de points d'eau développés, réparés ou réhabilités avec 0 coliformes fécaux par échantillon de 100 ml
- Pourcentage de points d'eau développés, réparés ou réhabilités avec du chlore résiduel libre (CRL) > 0,2 mg/L
- Pourcentage de comités d'utilisateurs de l'eau créés et/ou formés par le programme WASH qui sont actifs au moins trois (3) mois après la formation
- Pourcentage de points d'eau aménagés, réparés ou réhabilités qui sont propres et protégés contre la contamination
- Pourcentage des comités de l'eau qui utilisent activement les plans de sécurité de l'eau qui ont été créés pour les points d'eau aménagés, réparés ou réhabilités par le programme d'approvisionnement en eau

Sous-secteur : Articles non alimentaires de WASH

Aperçu

Le sous-secteur ANA de WASH comprend la distribution directe d'articles non alimentaires pour permettre des comportements liés à l'eau, à l'assainissement ou à l'hygiène ou la fourniture d'espèces ou de bons d'achat pour obtenir ces articles. Les exemples de ANA de WASH comprennent (mais sans s'y limiter) les conteneurs de transport/stockage d'eau, le savon, le matériel de nettoyage anal, les articles d'hygiène divers (shampooing, rasoirs, dentifrice, brosses à dents, coupe-ongles, etc.), les

matériaux de gestion de l'hygiène menstruelle, les couches, les produits et matériaux de nettoyage. L'USAID/OFDA a développé des spécifications d'échantillons pour les kits d'hygiène, les seaux et les récipients d'eau à la page Ressources.

Chaque fois qu'un type de « kit » est inclus dans une proposition, vous devez fournir une liste complète des contenus détaillée avec les spécifications, les quantités et les coûts en dollars américains. Veiller à ce que les produits réglementés, y compris les pesticides, les MILDA ou les produits pharmaceutiques (par exemple les sels de réhydratation par voie orale, les shampooing anti-poux, les vitamines, les antibiotiques, les crèmes topiques médicamenteuses), ne sont pas inclus dans ces kits. Si des éléments restreints sont inclus dans le kit, vous devez vous reporter aux instructions sectorielles contenant ces exigences, par exemple un kit d'hygiène contenant du shampooing anti-poux serait considéré comme un produit pharmaceutique. Reportez-vous au sous-secteur des produits pharmaceutiques et des autres produits médicaux du secteur de la santé pour connaître les exigences à respecter.

Synthèse de l'évaluation des besoins

1. Si ce n'est déjà fait, incluez les exigences des besoins sectoriels WASH.
2. Décrivez comment l'accès aux articles non alimentaires liés à WASH a changé à la suite du choc ou du déplacement.
3. Fournissez des données d'évaluation relatives aux préférences des bénéficiaires, à l'analyse contextuelle et aux évaluations de marché pour justifier la modalité proposée pour garantir l'accès aux articles non alimentaires.

Conception technique

1. Si ce n'est déjà fait, incluez les exigences de conception technique sectorielle.
2. Tous les projets doivent envisager l'utilisation de modalités fondées sur le marché pour la fourniture d'articles non alimentaires, ou expliquer pourquoi ils ne sont pas réalisables. Si les interventions fondées sur le marché ne sont pas utilisées, décrivez comment les impacts négatifs potentiels sur les marchés concernés seront atténués.
3. Si de l'argent ou des coupons seront utilisés, veuillez suivre les directives fournies pour le secteur WASH en général et la section des mots-clés (Argent à la page 249 et Bons à la page 261).
4. Fournissez une liste des articles non alimentaires liés à WASH à distribuer (y compris les spécifications telles que l'unité, la quantité, etc.) et comment les quantités proposées se comparent par rapport aux normes nationales ou Sphère. Expliquez pourquoi les articles proposés ont été classés par ordre de priorité pour être distribués ou inclus dans les calculs d'espèces/bons.
5. Indiquez la durée pour laquelle les articles non alimentaires sont censés répondre aux besoins des bénéficiaires. Expliquez si les articles consommables seront fournis dans les distributions subséquentes (kits/bons/espèces). Pour les bons/espèces, veuillez indiquer comment la valeur des bons/espèces a été calculée.
6. Indiquez le nombre total de kits/bons /d'espèces d'ANA liés à WASH qui seront distribués, le nombre estimé de bénéficiaires et la date de distribution prévue (ou le calendrier).
7. Fournissez les critères de sélection des bénéficiaires et expliquez le processus de sélection des bénéficiaires ou si des distributions globales seront mises en œuvre.
8. Décrivez les mesures à mettre en place pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels des personnes cherchant des kits/bons/espèces d'ANA.
9. Décrivez les mesures visant à réduire la corruption et la fraude potentielles dans la fourniture d'articles non alimentaires.

10. Expliquez les plans de coordination pour éviter le chevauchement avec les distributions mises en œuvre par d'autres acteurs. Veuillez également décrire les efforts déployés pour s'assurer que les kits distribués dans la même zone géographique par différents acteurs contiennent des contenus similaires pour des durées similaires. En ce qui concerne les bons/espèces, veuillez expliquer comment la valeur a été coordonnée avec les autres acteurs.
11. Veuillez expliquer comment la promotion de l'hygiène concernant l'utilisation prévue du contenu du kit/des bons/des espèces accompagnera la distribution. Tout partenaire proposant de distribuer des articles non alimentaires de la WASH sans fournir de promotion d'hygiène pertinente doit justifier pourquoi il n'est pas nécessaire de communiquer dans le contexte et en relation avec les articles proposés.
12. Si des produits de traitement de l'eau à usage domestique sont inclus dans la trousse ou de l'argent/des bons, veuillez ajouter le sous-secteur Approvisionnement en eau et répondre aux exigences pertinentes décrites dans l'évaluation des besoins et les directives techniques.
13. L'USAID/OFDA demande aux partenaires d'inclure les questions suivantes dans leurs enquêtes de suivi post-distribution pour les ANA/bons/espèces liés à WASH et de partager les résultats dans leurs rapports trimestriels/annuels. Veuillez inclure des données concernant le nombre de ménages enquêtés et la méthodologie de l'enquête. Ce sont des exemples de questions et peuvent être reformulés au besoin.
    a. Quel est le produit d'hygiène le <u>plus</u> utile (c'est-à-dire utilisé le plus fréquemment) que vous avez reçu/acheté avec les bons/l'argent ?
    b. Quel a été l'article d'hygiène le <u>moins</u> utile que vous avez reçu ?
    c. Quel(s) <u>article(s) d'hygiène supplémentaires</u> auriez-vous aimé recevoir/avez-vous inclus dans les bons/valeur en espèce ?
    d. Y a-t-il des problèmes avec la <u>quantité ou la qualité des articles</u> fournis/achetés avec les bons/espèces ? Si oui, quels articles et pourquoi ?
    e. Y a-t-il des articles d'hygiène que vous n'avez pas utilisés ? Si oui, quels articles et pourquoi ? *(EXCLURE pour les programmes en espèces et en bons)*
    f. Avez-vous vendu ou distribué des articles d'hygiène que vous avez reçus/achetés ? Si oui, quels articles et pourquoi ?
    g. La distribution/les bons/l'argent ont-ils été fournis en temps opportun ? Si ce n'est pas le cas, en combien de temps (jours ou semaines) auriez-vous préféré recevoir le kit/les bons/l'argent ?
    h. Les magasins locaux ont-ils des articles d'hygiène similaires à ceux que vous avez reçus ? Sont-ils généralement de qualité similaire, significativement meilleure ou significativement moins bonne ? *(EXCLURE pour les programmes en espèces et en bons)*

<u>Indicateurs</u>

<u>Obligatoire</u>

- Nombre total de personnes recevant de l'aide en articles non alimentaires de WASH à travers toutes les modalités (sans double comptage)

<u>Sélectionnez au moins deux autres indicateurs parmi les choix ci-dessous</u>

- Pourcentage de foyers où la satisfaction des contenus des articles non alimentaires de WASH reçus par l'intermédiaire de distribution directe (c'est-à-dire des kits) ou de coupons

- Pourcentage de foyers où la satisfaction de la quantité d'articles non alimentaires de WASH reçus par l'intermédiaire de distribution directe (c'est-à-dire des kits), des coupons ou de l'argent liquide
- Pourcentage de foyers où la satisfaction de la qualité d'articles non alimentaires de WASH reçus par l'intermédiaire de distribution directe (c'est-à-dire des kits), des coupons ou de l'argent liquide

C. Mots-clés Description et Directive

Les applications doivent répertorier chaque mot-clé applicable pour chaque secteur dans le résumé de la proposition. Listez uniquement les mots clés pertinents. Les mots-clés sont utilisés pour signaler des problèmes non spécifiques à un secteur pour examen et suivi uniquement ; ils n'influencent pas la détermination de l'USAID/OFDA du mérite technique de la proposition.

Pour déterminer si un mot clé est pertinent ou non, consultez la description suivante de chacun des mots clés. Si un mot clé est pertinent, répertoriez le mot clé dans le récapitulatif de la proposition et intégrez les instructions ici dans la description technique dans le récit de la proposition.

1. Argent

Le mot-clé Argent indique que l'argent est la modalité proposée pour atteindre un objectif spécifique au secteur. L'USAID/OFDA définit les transferts monétaires (adaptés du glossaire du CaLP) comme la fourniture d'une aide sous forme d'argent aux bénéficiaires. Les transferts monétaires en tant que modalité sont distincts des bons et de l'aide en nature. « Argent » est défini ici pour inclure tout type de transfert d'argent aux bénéficiaires, y compris mais non limité à l'argent physique, les chèques/mandats, ou les transferts électroniques tels que les dépôts directs, les cartes ATM, ou l'argent mobile.

L'argent peut être une modalité efficace pour atteindre les objectifs dans de nombreux secteurs de l'USAID/OFDA. Par exemple :

- Les transferts monétaires pour acheter des articles non alimentaires (abris) ou des matériaux de construction doivent être classés dans le secteur Abris et établissements et utiliser un mot-clé Argent ; et
- Les transferts monétaires pour acheter des articles d'hygiène doivent être classés dans le secteur WASH et utiliser un mot-clé *Cash* (Argent) ; et
- Les transferts monétaires pour redémarrer une petite entreprise doivent être classés dans le secteur Reprise économique et des systèmes de marché avec un mot-clé Argent.

L'USAID/OFDA ne finance pas les produits réglementés par l'USAID ou les services de santé et de nutrition ou d'autres produits médicaux.

Pour plus d'informations sur la façon de choisir entre les modalités en espèces, en nature et en bons, veuillez consulter l'*Outil de décision de la modalité de l'USAID pour l'aide humanitaire* à la page Ressources.

Les propositions incluant les espèces comme mot clé doivent répondre aux critères ci-dessous pour démontrer que l'argent est une modalité appropriée pour atteindre l'objectif du programme, en plus des critères pertinents dans le secteur USAID/OFDA qui s'alignent

sur l'objectif du programme.

1. Fournissez une analyse pour savoir si les marchés pour les biens en question (ex. : Articles non alimentaires, marché locatif, intrants commerciaux, etc.) fonctionnent, sont accessibles et appropriés pour l'aide en espèces, y compris les risques associés au marché tels que l'inflation, les pénuries ou capacité du commerçant ;
2. Fournissez une justification de de l'offre et calcul de la valeur et de la fréquence du transfert ;
3. Expliquez pourquoi les gens sont susceptibles de dépenser de l'argent pour obtenir les biens/services prévus pour atteindre l'objectif du programme ;
4. Fournissez des preuves de la coordination avec d'autres programmes monétaires (y compris CFW) dans le voisinage géographique immédiat ;
5. Décrivez les processus de sélection et de vérification des bénéficiaires qui tiennent compte à la fois des erreurs d'inclusion et d'exclusion ;
6. Fournissez un plan détaillé sur la façon dont les espèces seront livrées d'une manière qui prend en compte les risques clés ; est pratique, sécurisé, responsable et rentable ; et adhère aux exigences de paiement électronique de l'USAID. (Si une dispense de paiement électronique est demandée, veuillez l'indiquer et la justifier). Des systèmes de paiement financièrement inclusifs sont encouragés, conformément aux Principes de Barcelone ;
7. Envisagez des problèmes de protection (par exemple, la dynamique intra-ménage, les différences entre les préférences des hommes et des femmes pour l'argent, les problèmes de protection liés au mécanisme de distribution, etc.) et la préférence des bénéficiaires pour les espèces ;
8. Décrivez, s'il y a lieu, les conditions qui seront liées à l'aide financière, la façon dont ces conditions permettront d'atteindre l'objectif du programme et dont elles seront surveillées ;
9. Si la réalisation de l'objectif du programme dépend fortement de la qualité des intrants à obtenir avec une aide financière, décrivez comment la qualité des intrants sera assurée et surveillée. Reportez-vous au(x) secteur(s) concerné(s) de l'USAID/OFDA pour obtenir des directives sur les considérations de contrôle qualité spécifiques à la trésorerie ; et
10. Décrivez les plans de suivi post-distribution et un mécanisme de plainte et de rétroaction à l'intention des bénéficiaires.

En plus des indicateurs sous-sectoriels requis, toutes les interventions en espèces doivent inclure l'indicateur suivant :

- Montant total en dollars américains des espèces transférées aux bénéficiaires.

2. Travail contre rémunération (CFW)

CFW fait référence aux « paiements en espèces fournis à la condition d'entreprendre un travail désigné » (Glossaire du CaLP). C'est un type de programme en espèces conditionnelle.

CFW est une intervention de programme ciblant les bénéficiaires en fonction des besoins et de la vulnérabilité, fournissant un taux inférieur à celui du marché pour les projets qui procurent un avantage collectif. CFW est différent de l'embauche de travailleurs occasionnels en tant que travailleurs non-employés pour le soutien opérationnel. En revanche, les travailleurs occasionnels sont embauchés pour effectuer les tâches nécessaires, en fonction de leurs compétences et de leur disponibilité, et ils sont

rémunérés au taux du marché.

Le mot clé *CFW* indique que Travail contre rémunération est la modalité proposée pour atteindre l'objectif du programme dans un secteur USAID/OFDA. Vous devez utiliser le mot-clé CFW dans le secteur USAID/OFDA qui correspond à votre objectif de programme. Voici quelques exemples :

- CFW avec pour objectif d'améliorer l'irrigation par la réparation des canaux d'irrigation communaux devrait être classé dans le sous-secteur Irrigation du secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, en utilisant le mot clé *CFW* ;
- CFW avec pour objectif de restaurer l'activité du marché grâce à la réparation d'un pont sur une route de marché clé devrait être classé dans le sous-secteur du renforcement des systèmes de marché du secteur ERMS, en utilisant le mot clé *CFW* ;
- CFW avec pour objectif d'augmenter le pouvoir d'achat pour les personnes à travers la réparation des routes de desserte et l'élimination des débris de catastrophe devrait être classé dans le sous-secteur de l'emploi temporaire du secteur ERMS, en utilisant le mot clé CFW.

Tous les projets WASH réalisés à l'aide de CFW, quel que soit l'objectif principal, doivent utiliser le secteur WASH avec un mot clé CFW.

Pour plus d'informations sur les types de projets de CFW pris en charge par l'USAID/OFDA, veuillez consulter la section « Travail contre paiement » et les activités connexes : Document des *Directives supplémentaires pour les projets humanitaires d'urgence USAID/OFDA et USAID/FFP* à la page Ressources. L'USAID/OFDA ne finance que les projets de CFW qui :

1. Profitent à toute la communauté ;
2. Ont un lien démontré avec l'impact de la catastrophe ;
3. Ne complètent pas le travail que les gens devraient normalement faire eux-mêmes, comme réparer leurs propres refuges ;
4. Ne remplissent pas les tâches qui sont des responsabilités récurrentes de la communauté, telles que la collecte des déchets ; et
5. Ont un plan réaliste en place pour l'entretien durable.

L'USAID/OFDA ne finance pas non plus d'argent-contre-formation, même si l'USAID/OFDA finance les rafraîchissements et les coûts de transport.

Les propositions, y compris les mots-clés *Cash-for-Work* (Travail contre rémunération), doivent répondre aux critères ci-dessous, en plus des critères du secteur USAID/OFDA qui correspondent à l'objectif du programme.

1. Indiquez le(s) taux CFW de salaire proposé(s). Vous pouvez proposer un taux horaire/journalier ou un taux de tâche (par exemple payer par mètre carré). Pour éviter la distorsion des marchés du travail locaux et encourager l'auto-ciblage, les taux de salaire de CFW doivent être légèrement inférieurs aux taux de salaires en vigueur dans la zone pour un travail similaire et doivent être coordonnés avec d'autres acteurs humanitaires dans la région. Notez que l'USAID/OFDA ne soutient généralement pas les bons pour le travail et ne financera pas les vivres-contre-travail ;
2. Décrivez le processus de sélection des bénéficiaires et le nombre de bénéficiaires, ventilés par sexe. L'USAID/OFDA vous encourage à identifier les tâches et heures appropriées de CFW pour maximiser la participation des femmes et des personnes avec différents niveaux de capacités ;

3. Expliquez le nombre de jours de travail que le bénéficiaire moyen de CFW travaillera et le calendrier pour le CFW, et la façon dont ceci ne retire pas le travail des autres besoins de main-d'œuvre dans la communauté ou surcharge les femmes ou les hommes ;
4. Décrivez comment vous allez assurer la sécurité au travail et comment vous atténuerez les risques de protection. Par exemple, discutez de tout conflit dans la région, de la distance entre les lieux de travail et les maisons des personnes, ainsi que des tensions liées au genre ou à l'ethnie concernant le fait de travailler ensemble ;
5. Fournissez un aperçu du mécanisme de paiement sélectionné et un plan de livraison détaillé décrivant comment l'argent sera livré d'une manière pratique, sécurisée et responsable et qui suit les exigences de paiement électronique de l'USAID (ou si une dérogation sera demandée).
6. Décrivez les plans de suivi post-distribution et un mécanisme de plainte et de rétroaction pour les bénéficiaires.

En plus des indicateurs sous-sectoriels requis, toutes les interventions CFW doivent inclure l'indicateur suivant :

- Montant total en dollars américains des espèces transférées aux bénéficiaires en tant que paiements de CFW.

3. Climat

Utiliser le mot-clé *Climat* pour les interventions de RRC proposées qui traitent spécifiquement des impacts du climat et de l'intégration de la RRC à l'adaptation au changement climatique

4. Système d'alerte précoce

Les interventions proposées avec les composantes du système d'alerte précoce (SAP) soutiennent la mise en œuvre aux niveaux communautaire, local, national, régional et international. Un SAP est un système intégré de surveillance, de prévision et de prédiction des risques, d'évaluation des risques de catastrophe et des activités et processus de communication et de préparation permettant aux individus, aux collectivités, aux gouvernements, aux entreprises et autres de prendre rapidement les mesures nécessaires. (ISDR, 2017).

Les SAP efficaces « de bout en bout » et « centrés sur les personnes » peuvent inclure quatre éléments clés interdépendants : (1) la connaissance du risque de catastrophe fondée sur la collecte systématique de données et l'évaluation des risques de catastrophes ; (2) la détection, la surveillance, l'analyse et la prévision des dangers et des conséquences possibles ; 3) la diffusion et la communication, par une source officielle, d'avertissements faisant autorité, opportuns, précis et pouvant donner lieu à une action, ainsi que des informations connexes sur la probabilité et l'impact ; et (4) la préparation à tous les niveaux pour répondre aux avertissements reçus. Ces quatre éléments interdépendants doivent être coordonnés au sein des secteurs et entre eux et à plusieurs niveaux pour que le système fonctionne efficacement, ainsi qu'inclure un mécanisme de rétroaction pour l'amélioration constante. L'échec d'une composante ou le manque de coordination entre eux pourrait conduire à l'échec de l'ensemble du système (ISDR, 2017).

La proposition incluant un SAP doit répondre aux questions suivantes :

1. Quels sont les composants de SAP de bout en bout que vous proposez ?
2. Comment le ou les composants proposés seront-ils liés à l'ensemble du système ?
3. Comment l'activité proposée utilisera-t-elle les avertissements autorisés à l'échelle nationale ?
4. Quelle est la capacité actuelle dans la zone cible et au niveau national ?
5. Comment le système proposé sera-t-il maintenu et exploité après l'achèvement du projet ?
6. Qui sera responsable de l'entretien, de la réparation et du remplacement du système et de l'équipement si la proposition comprend de l'équipement, des outils et des systèmes ?

Le mot-clef *SAP* ne devrait pas être utilisé pour faire référence aux systèmes d'alerte précoces de surveillance et d'intervention de maladies infectieuses, y compris le Système d'alerte précoce et les réseau/système d'intervention (EWARN/S). Si besoin, rendez-vous à la page ISDR Terminology.

5. Éducation

Les propositions doivent intégrer comme mot-clé « Éducation » lorsque l'intervention proposée comprend des éléments visant à améliorer l'accès à l'éducation pour les populations touchées par les désastres. L'accès à l'éducation comprend les opportunités d'éducation à la fois formelles et non formelles allant de l'école primaire et secondaire à la formation professionnelle et aux autres opportunités. Même si l'USAID/OFDA ne finance pas l'éducation en tant que secteur, elle ne perd pas de vue l'importance de l'éducation et des écoles pour les populations touchées par les catastrophes et que le fait que la sauvegarde et la revalorisation des opportunités éducatives sont des activités stabilisatrices précieuses qui permettent aux communautés de s'adapter aux catastrophes et de s'en remettre. Dans le cadre des opérations de secours et des programmes RRC, l'USAID/OFDA soutient fréquemment les activités d'éducation non formelle et aide les écoles à reprendre leurs activités. Des exemples de programmes éducatifs USAID/OFDA comprennent les éléments suivants :

- Des espaces sécurisés pour que les enfants et les adolescents socialisent, apprennent, se développent et soient protégés dans un environnement sécurisé, sous la supervision d'un adulte qualifié ;
- Le renforcement des compétences des adolescents, des femmes, des personnes handicapées et âgées ;
- La fourniture d'abris temporaires pour permettre aux écoles détruites de reprendre les cours ;
- La formation et les initiatives RRC dans les écoles ;
- La revendication et le soutien matériel en faveur des écoles situées dans les zones de refuge pour qu'elles puissent inscrire les enfants déplacées à l'intérieur des territoires nationaux ; et
- La formation des enseignants au soutien psychosocial, à la sensibilisation aux dangers des mines antipersonnel et à la protection de l'enfance.

Les propositions qui intègrent ces activités et d'autres, qui soutiennent l'accès à l'éducation, doivent identifier l'éducation en tant que mot-clé. Les descriptions techniques doivent clairement expliquer comment l'intervention proposée soutiendra l'accès à l'éducation.

6. Formation en premiers secours et/ou formation en recherche et sauvetage

Si les activités comprennent une formation en secourisme, une formation en recherche et sauvetage ou des formations connexes dans le secteur des politiques et des pratiques de gestion des risques, incluez le mot-clé *Formation en premiers soins et/ou Formation en recherche et sauvetage* et répondez aux questions suivantes :

1. Quel programme sera utilisé ? Notez que les programmes reconnus internationalement et/ou localement sont préférés. Si possible, incluez une copie du programme ou des objectifs d'apprentissage.
2. Qui sera le public cible ? Quels sont les critères de sélection pour les stagiaires ?
3. Qui sont les instructeurs et quelles sont leurs qualifications ?
4. Décrivez le suivi prévu avec les stagiaires en ce qui concerne la supervision continue, l'évaluation et le maintien des connaissances et des compétences, par exemple : cours de remise à niveau, etc. Existe-t-il un mécanisme de rétroaction ou une ressource mise à la disposition des participants après l'achèvement de la formation ?

Si des produits médicaux (trousses de premiers secours, produits pharmaceutiques, fournitures médicales, matériel médical) seront distribués ou pré-positionnés dans le cadre de la formation, veuillez consulter le sous-secteur *Pharmaceutique et autres produits médicaux* du secteur Santé.

7. Pêcheurs

Les pêcheurs sont des personnes qui pratiquent la pêche ou la pisciculture (aquaculture) en tant que composante de leurs moyens de subsistance. Ceci inclut la pêche saisonnière en tant que stratégie d'adaptation, et l'élevage de poissons dans les fermes, les crevettes dans les zones côtières et les poissons, les mollusques, les crustacés ou les amphibiens intégrés dans les systèmes mixtes d'agriculture et d'élevage.

Vous devez utiliser le mot-clé *Fisherfolk* (Pêcheurs) lorsque vous proposez une activité qui peut affecter les pêcheurs et leurs moyens de subsistance, mais qui n'est pas principalement une activité dans le sous-secteur *Pêches et Aquaculture*. Par exemple, utilisez le mot-clé *Fisherfolk* (Pêcheurs) lorsqu'un marché de poisson est proposé comme l'une des activités sous-sectorielles de renforcement du marché ou lorsqu'une source d'eau est réhabilitée tant pour la consommation humaine que pour l'aquaculture dans le sous-secteur *Water Supply* (Approvisionnement en eau).

Les propositions incluant les pêcheurs comme mot-clé devraient répondre aux critères ci-dessous, en plus des critères pertinents dans le secteur de l'USAID/OFDA qui s'alignent sur l'objectif du programme.

- Décrivez les moyens de subsistance des pêcheurs avant et après les catastrophes.
- Indiquez quelles interventions sont nécessaires pour réduire l'impact social et économique de la catastrophe sur ces moyens de subsistance ou pour soutenir des stratégies de subsistance diversifiées et résilientes pour les pêcheurs.
- Expliquez comment l'intervention proposée réduira les impacts des catastrophes sur les pêcheurs ou soutiendra les moyens de subsistance des pêcheurs résilients.
- Décrivez la conception technique de l'intervention, y compris comment elle atteindra l'objectif de réduire les impacts des catastrophes sur les pêcheurs ou de soutenir les moyens de subsistance résilients, ainsi que d'atteindre l'objectif principal de l'activité ciblée du sous-secteur.

Lorsque l'infrastructure de l'eau à usages multiples est proposée, les propositions doivent répondre aux critères ci-dessous, en plus des critères pertinents dans le secteur de l'USAID/OFDA qui sont en accord avec l'objectif du programme.

- Expliquez comment la capacité de production a été déterminée pour répondre aux besoins de la consommation humaine et aux besoins des moyens de subsistance des pêcheurs. Par exemple, si un puits réhabilité sera la principale source d'eau d'un village et servira à remplir des étangs, fournissez des calculs montrant la quantité d'eau nécessaire pour la consommation humaine actuelle et future et pour les besoins actuels et futurs de l'industrie aquacole locale.
- Décrivez les mesures qui seront incorporées dans la conception technique afin de protéger la santé publique. Par exemple, si l'eau d'un puits réhabilité sur un marché aux poissons sera utilisée pour la consommation humaine, l'entretien du poisson vivant et le nettoyage, la conception technique devrait prévoir un accès séparé pour la consommation humaine et les autres utilisations.

8. Programmation de la sécurité et sûreté humanitaire

Les programmes proposés, qui traitent des aspects de la sécurité et sûreté humanitaires, rentrent typiquement dans le cadre du secteur de la coordination humanitaire et de la gestion des informations et/ou du secteur des études, analyses ou applications humanitaires. Les activités de sécurité et sûreté humanitaires financées par l'USAID/OFDA, en rapport avec la réduction des catastrophes et les opérations de secours, doivent simultanément aborder la question de la sécurité et sûreté du personnel humanitaire et permettre des activités humanitaires. Vous devez notamment avoir connaissance de ce qui suit :

- Les programmes conçus pour améliorer les capacités de la communauté humanitaire à gérer la sécurité doivent, dans la mesure du possible, être transparents et accessibles aux organisations humanitaires. Ces programmes doivent renforcer, et non remplacer, les capacités des organisations humanitaires à maitriser leur propre sécurité.
- Les programmes de formation en sécurité et sûreté doivent identifier et répondre aux besoins du personnel à la fois international et national et, si possible, des organisations humanitaires.
- Les études et/ou la recherche doivent s'appuyer sur les bonnes pratiques en cours dans le domaine de la sécurité et de la sûreté pour les organisations humanitaires locales comme internationales.
- Les études qui tentent de caractériser statistiquement les incidents de sécurité humanitaires doivent être indexées (en utilisant une échelle) plutôt que d'être citées individuellement en termes absolus.

9. Systèmes d'informations/systèmes d'information géographiques

Les interventions proposées, qui comprennent des activités liées aux systèmes d'information/systèmes d'informations géographiques (SIG), utilisent un système ou des données géographiques afin d'évaluer les besoins et pour planifier, suivre ou rendre compte des activités du programme. Les systèmes peuvent comprendre des applications existantes ou nouvelles qui organisent les données essentielles. Ces données pourraient comprendre les coordonnées GPS, les données géo-référenciées ou les images satellites.

Les propositions incluant les systèmes d'information/systèmes d'information géographique en tant que mot-clé doivent inclure les informations ci-dessous, en plus des critères dans le secteur USAID/OFDA qui s'alignent sur l'objectif du programme.

1. Décrivez le système ou les données proposés et la façon dont il appuiera l'objectif du programme.
2. Expliquez comment les données obtenues seront partagées au sein de la communauté humanitaire sous une forme agrégée ne contenant pas de données sensibles.
3. Identifiez d'autres entités qui contribueront et bénéficieront de l'effort proposé.
4. Expliquez comment l'effort proposé impliquera et renforcera la capacité locale.
5. Expliquez comment l'effort proposé sera relié aux autres efforts pendant et après la réponse.

10. Moyens de subsistance

Le mot-clé *Livelihoods* (Moyens de subsistance) doit être utilisé lorsque des activités non catégorisées dans le secteur Reprise économique et des systèmes de marché (RESM) ont pour but d'aider les personnes à gagner un revenu, en général par l'expansion des schémas de moyens de subsistance existants. Par exemple, les activités visant à aider les personnes à gagner un revenu grâce à la production agricole ou à l'élevage seraient classées dans le secteur Agriculture et sécurité alimentaire, avec le mot-clé *Livelihoods* (Moyens de subsistance).

Les propositions utilisant le mot-clé *Livelihoods* (Moyens de subsistance) doivent inclure les informations ci-dessous, en plus des informations requises dans le sous-secteur où l'activité est catégorisée.

1. Définissez clairement quelles activités sont axées sur la génération de revenus (par opposition à la consommation domestique).
2. Expliquez les obstacles qui empêchent les gens de tirer un revenu de ces moyens de subsistance, comment les activités permettront de surmonter ces obstacles et quel soutien de suivi et de suivi sera fourni.
3. Expliquez la viabilité actuelle du marché pour les activités de subsistance, sur la base de l'analyse du marché et de la perception des bénéficiaires.
4. Si des entreprises de groupe sont proposées, fournissez une explication de comment la taille et la composition des groupes :
    1. Sont décidées par les bénéficiaires, plutôt que par vous ; et
    2. Ont du sens d'un point de vue commercial (générer un bénéfice suffisant par individu).
5. Si vous fournissez, remplacez ou réparez des actifs productifs, identifiez la modalité que vous utiliserez pour transférer les actifs, telle que la distribution en nature, les bons, les espèces :
    a. Indiquez la valeur des actifs et comment vous l'avez déterminée ;
    b. Si vous utilisez une modalité de distribution directe, justifiez pourquoi une intervention basée sur le marché n'est pas viable. Décrivez comment la population ciblée pourra réparer ou remplacer l'actif à l'avenir s'il n'est plus disponible sur le marché ;
    c. Si vous utilisez des transferts monétaires ou des bons, incluez les mots-clés *Cash* (Argent) ou *Vouchers* (Bons) dans le tableau des secteurs et fournissez les informations requises dans la section Mot(s) -clé(s) *Cash* (Argent) ou *Vouchers* (Bons) aux pages 249 et 261, respectivement.

d. Fournissez une justification solide pour la fourniture d'actifs productifs de grande valeur ou l'amélioration des actifs au-delà de la qualité pré-catastrophe ;

11. Bétail

L'élevage se définit par des animaux domestiqués à des fins de production humaine autre que l'aquaculture. Ceci comprend les grands et petits ruminants (bovins, moutons, chèvres), les camélidés (chameaux, alpagas, lamas), les équidés (chevaux, ânes), les porcs, les volailles (poulets, canards, dindes, pigeons, pintades, cailles), les abeilles et les petits mammifères (par exemple, lapins, cobayes, rats de canne, etc.).

Vous devriez utiliser le mot-clé *Livestock* (Bétail) lorsque vous proposez une activité qui peut affecter les éleveurs et leurs moyens de subsistance, mais qui n'est pas principalement une activité dans le sous-secteur *Bétail*. Par exemple, utilisez le mot-clé *Livestock* (Bétail) lorsqu'un marché du bétail est proposé comme l'une des activités sous-sectorielles de *Renforcement du système de commercialisation* ou lorsqu'une source d'eau est réhabilitée pour la consommation humaine et animale dans le sous-secteur *Approvisionnement en eau*.

Les propositions incluant l'élevage en tant que mot-clé doivent répondre aux critères ci-dessous, en plus des critères pertinents dans le secteur USAID/OFDA qui s'alignent sur l'objectif du programme.

- Décrivez les moyens de subsistance du bétail avant et après la catastrophe.
- Expliquez quelles sont les interventions nécessaires pour réduire l'impact social et économique de la catastrophe sur les moyens de subsistance du bétail, ou pour soutenir des stratégies de subsistance variées et résilientes pour l'élevage.
- Décrivez comment l'intervention proposée réduira les impacts des catastrophes sur les éleveurs ou soutiendra les moyens de subsistance résilients pour l'élevage.
- Expliquez la conception technique de l'intervention, y compris comment elle atteindra l'objectif de réduire les impacts des catastrophes sur les éleveurs ou de soutenir les moyens de subsistance résilients, ainsi que d'atteindre l'objectif principal de l'activité du sous-secteur ciblée.

Lorsque l'infrastructure de l'eau à usages multiples est proposée, les propositions doivent répondre aux critères ci-dessous, en plus des critères pertinents dans le secteur de l'USAID/OFDA qui sont en accord avec l'objectif du programme.

- Décrivez comment la capacité de production a été déterminée pour répondre aux besoins de la consommation humaine et aux besoins des moyens de subsistance des éleveurs. Par exemple, si un puits réhabilité sera la principale source d'eau d'un village et servira à abreuver le bétail, fournissez des calculs montrant la quantité d'eau nécessaire pour la consommation humaine actuelle et future et pour les besoins actuels et futurs du bétail.
- Décrivez les mesures qui seront incorporées dans la conception technique pour protéger la santé publique et prévenir les dommages. Par exemple, si l'eau d'un puits réhabilité est utilisée pour la consommation humaine et animale, la conception technique doit prévoir un accès séparé pour la consommation humaine et animale et des mesures pour protéger la source d'eau du bétail.

12. Pasteurs

Les pasteurs sont des bergers, des éleveurs ou des personnes qui sont autrement directement et principalement impliqués dans l'élevage comme moyen de subsistance.

Une caractéristique clé des pasteurs est leur mobilité avec leur troupeau par rapport aux agropasteurs, plus sédentaires.

Vous devez utiliser le mot-clé *Pastoralists* (Pasteurs) lorsque vous proposez une activité qui peut affecter les pasteurs et leurs moyens de subsistance, mais qui n'est pas principalement une activité dans le sous-secteur de l'élevage, par exemple lorsqu'une source d'eau est en cours de réhabilitation pour la consommation de troupeaux humains et nomades, ou lorsque la restauration des pâturages est proposée comme l'une des activités du sous-secteur de l'emploi temporaire.

Lorsque vous utilisez le mot-clé Pastoralists, vous devez inclure des informations similaires dans la description technique, comme indiqué dans le mot-clé *Livestock* (Bétail).

13. Matériaux contenant des pesticides

Les matériaux et les pulvérisateurs contenant des pesticides sont des biens restreints de l'USAID et leur utilisation, leur approvisionnement, leur distribution, leur transport, leur gestion et leur élimination nécessitent l'approbation de l'USAID/OFDA. À cet égard, les propositions qui visent à fournir des interventions qui ne sont pas classées dans le sous-secteur *Organismes nuisibles et pesticides* doivent inclure le mot clé *Pesticide-Containing Materials* (Matériaux contenant des pesticides). Voici quelques exemples de telles interventions :

1. MILD ou CILD pour le contrôle du paludisme, de la leishmaniose, etc. ;
2. Pulvérisation de pesticides résiduels à l'intérieur pour lutter contre le paludisme ;
3. Le traitement larvicide contre le vecteur du paludisme (sur une échelle limitée et dans une situation d'urgence) ;
4. ITPS pour la lutte contre le vecteur du paludisme dans les programmes de logement et d'établissement (cette technologie est en cours de développement et n'est pas une intervention largement mise en œuvre) ;
5. Traitement des semences pour lutter contre les ravageurs des cultures ;
6. Herbicide pour lutter contre les mauvaises herbes ;
7. Pulvérisateurs ; et
8. Trempage de pesticides pour le contrôle des ectoparasites du bétail.

Les propositions qui incluent le mot-clé *Pesticide-Containing Materials* (Matériaux contenant des pesticides) doivent également aborder les points suivants :

1. Assurez-vous que les matériels proposés sont recommandés par l'OMS et l'USAID et qu'ils proviennent de sources fiables.
2. Décrivez comment vous allez vous assurer que les matériaux proposés seront manipulés, utilisés, stockés et gérés en toute sécurité.
3. Expliquez les procédures d'atténuation que vous allez mettre en place pour vous assurer que les interventions proposées n'auront pas d'effets négatifs sur les bénéficiaires, leurs actifs et l'environnement.
4. Si une formation des bénéficiaires est nécessaire, expliquez vos expériences passées et votre capacité actuelle à dispenser la formation.
5. Si l'élimination des matériaux proposés ou des contenants vides et des matériaux d'emballage est nécessaire, expliquez comment vous allez les manipuler en toute sécurité.
6. Pour plus d'informations et de conseils, consultez les liens vers les documents USAID/PMI, USAID/OFDA et OMS disponibles dans le sous-secteur *Organismes*

nuisibles et Pesticides, les sections Pesticides et MILD dans les *Directives*, ainsi que la page Ressources.

14. Semences et/ou semis

Pour l'USAID/OFDA, le mot-clé *Seeds and/or Seedlings* (Semences et/ou semis) fait référence à toutes les semences, boutures et semis pour les cultures de fruits, de légumes, d'herbes, d'arbres et de céréales. Le mot-clé *Seeds and/or Seedlings* (Semences et/ou Semis) indique que l'utilisation de semences et/ou de semis est l'intrant proposé pour atteindre l'objectif du programme dans un secteur de l'USAID/OFDA. Vous devez utiliser le mot-clé *Seeds and/or Seedlings* (Semences et/ou semis) dans le secteur USAID/OFDA qui correspond à votre objectif de programme. Voici quelques exemples :

- Les semences et/ou semis utilisés pour améliorer la nutrition en faisant la promotion de jardins scolaires ou de jardins adjacents aux centres de santé, centres d'alimentation, etc., doivent être classés en tant qu'activité du secteur Santé ou Nutrition, en utilisant le mot clé *Seeds and/or Seedlings* (Semences et/ou semis).
- Les semences et/ou semis utilisés dans le cadre du Travail contre rémunération, par exemple la régénération des pâturages en plantant des semis, doit être catégorisée comme une activité RESM, en utilisant le mot clé *Seeds and/or Seedlings* (semences et/ou semis).
- Les semences et/ou semis utilisés pour soutenir la politique et la pratique de gestion des risques, par exemple, pour le reboisement ou la plantation de semences et de semis comme moyen de manipuler les bassins versants/l'écoulement des eaux, doivent être classés dans la catégorie des activités des Politiques et pratiques de gestion des risques, en utilisant le mot-clé *Seeds and/or Seedlings* (semences et/ou semis).
- Les semences et/ou semis utilisés pour promouvoir la régénération des pâturages ou cultiver du fourrage pour le bétail doivent être classés dans le sous-secteur de l'élevage, en utilisant le mot-clé *Seeds and/or Seedlings* (semences et/ou semis).

Les propositions incluant les semences et/ou les semis en tant que mot-clé doivent répondre aux critères ci-dessous, en plus des critères du secteur USAID/OFDA qui correspondent à l'objectif du programme.

1. Précisez quelles données d'évaluation des semences justifient la fourniture de semences/semis et comment la modalité de fourniture a été jugée la plus appropriée.
2. Expliquez comment la préférence des agriculteurs pour la culture/variété et les caractéristiques variétales jouent un rôle dans la détermination des semences qui seront fournies.
3. Pour toutes les semences/semis, fournissez une vérification de la qualité et de la documentation de la certification des intrants ou des pratiques d'assurance de la qualité que vous prévoyez d'entreprendre. Ces pratiques peuvent comprendre, mais sans s'y limiter, des tests de germination, une inspection visuelle des semences endommagées, une infestation de parasites, etc. Vous devez conserver des registres de cette analyse.
4. Fournissez un plan d'entretien et de gestion des semis/boutures plantés.
5. Incluez un plan pour vous assurez que les bénéficiaires comprennent comment gérer les plantations pour prévenir les pertes sur le terrain et après la récolte.

Notez que l'achat de semences/semis, etc. nécessite l'approbation préalable de l'USAID/OFDA avant l'achat.

15. Structures

Aperçu Les structures sont des édifices construits par l'homme, qu'ils soient autonomes ou avec les connexions nécessaires, y compris les liaisons qui créent des systèmes, des assemblages ou des infrastructures pour fournir un service, une capacité ou une capacité. Les structures et les infrastructures sont des intrants essentiels pour une société fonctionnelle.

Ce mot clé fournit des conseils sur la fourniture, la réparation, la réhabilitation (amélioration, expansion), l'exploitation et l'entretien des structures, des installations et des systèmes connexes (à l'exclusion des abris et des WASH) essentiels à la survie et au rétablissement des populations touchées. Les activités encadrées par cette orientation présentent les caractéristiques suivantes :

- Fournir une assistance compatible avec les principes humanitaires, les directives et les mandats
- Réduire la vulnérabilité de la population aux catastrophes et promouvoir le recouvrement après l'événement, et
- Éviter les efforts destinés à s'engager dans des activités de développement.

L'USAID/OFDA ne soutiendra que les structures associées à la « construction humanitaire » (voir Glossaire à la page Ressources pour la définition) ou les moindres efforts nécessaires pour soutenir les activités dans le cadre du mandat de l'USAID/OFDA. Les efforts autorisés comprennent la réparation et la réhabilitation des structures/installations, ainsi que de nouvelles structures, qui répondent aux besoins humanitaires identifiés ; sont entièrement dans le cadre de l'orientation humanitaire (par exemple, le projet Sphère) ; ont des délais courts, des ressources relativement modestes et des capacités techniques et institutionnelles limitées ; et sont conformes à la pratique de la communauté humanitaire de longue date.
Les efforts suivants (sauf si nécessaire pour l'habitabilité ou la fonctionnalité de base) n'ont pas besoin d'utiliser ce mot-clé :

- Les améliorations esthétiques, telles que la peinture, la moquette, les couches de finition en plâtre ou les revêtements muraux, et
- Des réparations simples et autonomes, telles que la réparation ou le remplacement de fenêtres de la même taille, la réparation de matériaux en vrac ou des pièces de rechange.

Principes directeurs
Les conditions contextuelles locales, les problèmes mentionnés ci-dessus et les lignes directrices qui suivent clarifient la planification et la fourniture de structures postérieures à l'événement.

1. La construction de nouvelles structures doit être indispensable (et pas seulement souhaitable) pour atteindre l'objectif du programme proposé et elle doit être destinée à être soit d'urgence, soit de nature transitoire.
2. La mise en place des structures sera guidée par un processus de construction contextuel, conscient des phases nécessaires pour promouvoir une transition entre le secours à court terme et le développement à plus long terme, dans des contextes où cela est possible.
3. Les modifications apportées à un site doivent permettre aux communautés de réutiliser le site à d'autres fins après la fin du projet ou d'effectuer des travaux de construction supplémentaires pour rendre permanente une structure temporaire.

Directives détaillées

- Décrivez les besoins attendus de la population pour accéder aux structures.
- Estimez le nombre de bénéficiaires au sein de la population touchée dans les implantations d'activités proposées qui auront un accès physique et social/culturel aux services dans les structures proposées.
- Pour la réhabilitation, décrivez les dommages causés aux structures.
- Avant d'envisager de nouvelles constructions, évaluez l'offre de structures existantes dans les implantations d'activités proposées et l'espace disponible dans les structures identifiées qui pourraient être utilisées pour fournir les services nécessaires, même si ces structures doivent être réparées et réhabilitées.
- Pour les additions/rénovations/réparations proposées, incluez la superficie totale ou la longueur (en mètres carrés ou linéaires, selon le cas) du nouvel espace utilisable par rapport à la superficie ou la longueur (en mètres carrés ou linéaires) des structures existantes.
- Pour les nouvelles structures proposées, incluez la superficie totale ou la longueur (en mètres carrés ou linéaires) du nouvel espace utilisable.
- En plus des paramètres de changement physique ci-dessus, incluez une estimation du montant du budget total du programme à dépenser pour les structures proposées.
- Proposez un devis quantitatif reflétant tous les intrants, les unités, les coûts unitaires et les coûts élémentaires nécessaires pour créer ou réhabiliter les structures/installations proposées.
- Proposez des diagrammes (dessins approximatifs acceptables) des structures/installations proposées, en identifiant clairement les principales caractéristiques du site et les risques naturels et en fournissant toutes les dimensions et tous les matériaux.
- Évaluez dans quelle mesure les structures sont susceptibles d'être maintenues à long terme, en accordant une attention particulière aux aspects économiques, techniques et sociaux.
- Évaluez le type et la fréquence des dangers communs qui pourraient menacer les structures.
- Évaluez la capacité de l'organisme de mise en œuvre (par exemple ONG, contractant) à mener à bien les activités proposées. Mettez l'accent sur le personnel responsable de direction de l'évaluation, de la conception et de la mise en œuvre du programme.
- Évaluez les pratiques de construction locales et le niveau d'exposition aux dangers dans les établissements d'activités proposées.
- Décrivez comment le projet proposé réduira les impacts négatifs sur l'environnement et la santé sur les populations touchées et les communautés hôtes.
- Assurez-vous que le projet proposé respecte les pratiques de construction du pays hôte, en tenant compte des réglementations locales (par exemple, les codes de zonage et de construction) et des meilleures pratiques internationales, telles que les normes Sphère.
- Discutez de la manière dont vous engagerez les partenaires de mise en œuvre, les ministères de tutelle des pays hôtes, les autorités locales et les communautés pour s'assurer qu'ils peuvent maintenir les structures à long terme.
- Établissez des procédures d'inspection pour vérifier la conformité aux spécifications du projet tout au long du processus de construction.

16. Bons

Le mot clé *Vouchers* (Bons) indique que les bons sont la modalité proposée pour atteindre

un objectif sectoriel USAID/OFDA. L'USAID/OFDA définit un bon (adapté du Glossaire du CaLP) comme un papier, un jeton ou un bon électronique qui peut être échangé contre une quantité ou une valeur déterminée de marchandises, libellée soit en valeur monétaire, soit en quantité de produits ou services prédéterminés, ou une combinaison de ceux-ci. Ils sont échangeables avec des fournisseurs présélectionnés ou dans des « foires » créées par le partenaire. Les coupons sont, par définition, un transfert restreint. Les bons peuvent être une modalité efficace pour atteindre les objectifs dans de nombreux secteurs. L'USAID/OFDA établit une distinction entre les bons de valeur et les bons de produits :

- Les bons de valeur ont une valeur monétaire désignée qui peut être échangée avec les fournisseurs participant aux échanges pour des marchandises ou des services jusqu'à concurrence de cette valeur. Les bons de valeur ont tendance à offrir une flexibilité et un choix relativement plus importants que les bons de produits. Par exemple, un bon de valeur peut être échangé pour une variété d'articles non alimentaires liés à l'hygiène dans n'importe quelle combinaison et quantités que les gens désirent, jusqu'à un montant maximum, dans le secteur WASH. (L'USAID/OFDA n'utilise pas le terme « bons d'achat »).
- Les bons de produits sont valables pour une quantité et une qualité déterminées de biens ou de services spécifiés chez les fournisseurs participants. Ils sont plus restrictifs que les bons de valeur mais peuvent avoir des avantages concernant la qualité et le contrôle des prix. Par exemple, un bon de produit pourrait être pour des quantités spécifiques de matériaux d'abris particuliers dans le secteur des abris et des établissements.

Pour plus d'informations sur la façon de choisir entre les modalités en espèces, en nature et en bons, veuillez consulter l'*Outil de décision de la modalité de l'USAID pour l'aide humanitaire* sur la page Ressources.

Les propositions incluant *Vouchers* (*Bons)* comme mot-clé doivent répondre aux critères ci-dessous pour démontrer que les bons sont une modalité appropriée pour atteindre l'objectif du programme, en plus des critères pertinents dans le secteur USAID/OFDA qui s'alignent avec l'objectif du programme.

1. Fournissez une analyse pour savoir si les marchés pour les biens en question (par exemple les articles non alimentaires, les semences) fonctionnent, sont accessibles et appropriés pour les bons, y compris les risques associés, tels que l'inflation, les pénuries ou la capacité des commerçants.
2. Expliquez pourquoi les bons correspondent le mieux à l'objectif du programme, en fonction de la sécurité, du contrôle de la qualité et/ou des préférences du bénéficiaire.
3. Précisez si des bons de valeur ou des bons de produits seront utilisés, pourquoi ils ont été choisis, quel sera le bon, la fréquence de distribution et comment ceci a été coordonné avec d'autres acteurs.
4. Décrivez un processus de sélection et de vérification des bénéficiaires solide ;
5. Expliquez les caractéristiques des bons et les processus de livraison et d'échange qui prennent en compte les risques clés. Ces processus doivent être pratiques, sécurisés, fiables et rentables, et respecter les règles de paiement électronique de l'USAID. (Si une dispense de paiement électronique est demandée, veuillez l'indiquer et la justifier).
6. Décrivez comment les fournisseurs seront sélectionnés et contrôlés pour promouvoir une concurrence suffisante, le choix des bénéficiaires, des prix équitables et une qualité des produits conforme aux offres du marché.
7. Envisagez des problèmes de protection, par exemple la dynamique dans les

ménages, les différences entre les préférences des hommes et des femmes concernant les bons, les problèmes de protection liés au mécanisme de distribution, etc.
8. Décrivez les plans de suivi post-distribution et un mécanisme de plaintes et de rétroaction pour les bénéficiaires.

En plus des indicateurs sous-sectoriels requis, toutes les interventions en bons doivent inclure l'indicateur suivant :

- Valeur totale en dollars américains des bons échangés par les bénéficiaires.

17. WASH dans les établissements de santé

Les interventions proposées liées à WASH dans les installations sanitaires comprennent les activités de réhabilitation ou de construction d'approvisionnement en eau/stockage, le traitement de l'eau, l'accès aux latrines, l'accès aux infrastructures de lavage des mains et la gestion des déchets à tous les niveaux. Utilisez ce mot-clé pour tous les types de réhabilitation, de construction ou de prestation de services. Par exemple :

1. La réhabilitation de base de l'infrastructure WASH et de tous les types d'interventions de gestion des déchets médicaux peuvent suivre les directives énumérées dans le secteur de la santé. Les exemples de réhabilitation de base comprennent les réparations apportées aux lavabos, aux toilettes, à la plomberie ou à l'approvisionnement en eau courante existants.
2. Toute nouvelle construction/installation, prestation de services ou toute activité autre que la réhabilitation/réparation de base des types suivants : latrines/toilettes, systèmes de plomberie/fosses septiques, vidange, installations de lavage des mains, sources d'eau, camions-citernes, prolongements de réseaux existants, le stockage et le traitement de l'eau, nécessite l'inclusion du sous-secteur WASH concerné dans la proposition. Pour les activités liées à l'eau, abordez les points de la section de conception technique du sous-secteur *Approvisionnement en eau*, selon le cas. Pour les activités liées à l'assainissement, abordez les points dans la section de conception technique du sous-secteur *Assainissement*, selon le cas.
3. Dans les propositions où le secteur de la santé ou de la nutrition n'est pas inclus, décrivez dans le plan technique WASH le niveau de fonctionnalité de l'établissement de sanitaire, si l'établissement reçoit un soutien externe pour les salaires/fournitures et la justification de la sélection de l'établissement sanitaire pour les infrastructures/services WASH.

18. Eau pour des usages productifs

Les interventions proposées relatives à l'usage productif de l'eau pour sont celles qui visent à améliorer l'approvisionnement des eaux non potables, par exemple, pour l'eau qui n'est pas destinée à la consommation humaine ou aux usages domestiques. Ceci peut inclure l'amélioration de l'approvisionnement en eau à des fins agricoles, tels que des puits pour les jardins communautaires ou le bétail ou pour des systèmes d'irrigation. Ceci peut également inclure des projets dans le secteur du PPGR ou du NTR qui proposent d'augmenter l'utilisation de l'eau à des fins de subsistance en tant que stratégie de RRC, par exemple, des programmes de collecte d'eau de pluie pour les agriculteurs. Si l'eau ne sera pas utilisée à des fins domestiques, expliquez comment cela sera communiqué aux bénéficiaires/à la communauté. S'il y a un potentiel d'utilisation de l'eau pour la consommation humaine, placez l'activité dans le sous-secteur de

l'approvisionnement en eau, abordez les points pertinents dans la section de conception technique et utilisez le mot-clé approprié pour mettre en évidence le but secondaire.

19. Station météo

Une station météorologique est un instrument de mesure des variables météorologiques, telles que les précipitations, la température, la pression de l'air, le vent, l'évaporation et d'autres conditions. Les observations météorologiques sont utilisées pour les analyses météorologiques, les prévisions, les avertissements de temps violent et les opérations météorologiques locales pour faciliter le processus de prise de décision dans les secteurs sensibles aux conditions météorologiques, tels que l'agriculture et l'hydrologie. Les observations aident à l'analyse des conditions météorologiques et sont utilisées dans les modèles de prévision numérique du temps pour fournir des délais sur les alertes précoces. Les observations météorologiques doivent suivre une norme pour les mesures et doivent être contrôlées et archivées. Un enregistrement continu et cohérent est essentiel pendant les alertes précoces pour capturer diverses conditions météorologiques dans l'emplacement cible.

Les partenaires proposant d'installer des stations météorologiques ou d'autres stations d'observation devraient expliquer :

1. Quel type de station sera utilisé ?
2. Quelles seront les données et normes de rapport ?
3. Qui sont les utilisateurs ?
4. Qui est responsable du contrôle qualité de la mesure et de l'archivage des données ?
5. Comment les observations seront-elles utilisées ?
6. Quel type d'analyse sera développé ?
7. Qui sera responsable de la réparation, de l'entretien et du remplacement de la station après la fin du projet ?
8. La station proposée fera-t-elle partie du réseau d'observation national ?

X. Acronymes

AA/DCHA	Administrateur assistant du Bureau de la démocratie, des conflits et de l'aide humanitaire de l'USAID
ABA	Loi sur les obstacles architecturaux
ADA	Loi sur les Américains handicapés
ADS	Système de directives automatisées de l'USAID
AOR	Représentant du responsable du contrat. L'AOR est un membre du personnel de l'USAID/OFDA/W autorisé par le responsable du contrat, par politique ou par règlement, à exécuter des aspects spécifiques de l'administration des contrats ou des attributions.
APS	Déclaration annuelle du programme
ARI	Infection respiratoire aiguë
ART	Système de suivi des résultats
CCC	Communications sur le changement de comportement
SMIL	Stratégie de marque et utilisation des identités visuelles/logos
CFW/TCR	Travail contre rémunération
CFR	Code des Régulations Fédérales
ASC	Agent de santé communautaire
PCMA	Prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë
CP IMS	Système de gestion de l'information sur la protection de l'enfant
DCHA	Bureau de l'USAID pour la démocratie, les conflits et l'aide humanitaire. Le DCHA était auparavant le Bureau pour la réponse humanitaire (BHR).
RRC	Réduction des risques de catastrophe
DUNS	Système de numérotation universel de données
p. ex. / par ex.	Par exemple
PEV	Programme élargi de vaccination
RESM	Reprise économique et systèmes de marché

FAA	Loi de 1961 sur l'aide à l'étranger, telle que modifiée
FAO	ONU Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FDA	Administration américaine des aliments et des médicaments
FOG	*Guide des opérations sur le terrain de l'USAID/OFDA pour l'évaluation et la réponse aux catastrophes*
MAG	Malnutrition aiguë globale
GBV/VBG	Violence sexiste
GIS	Système d'information géographique
GPS	Système de positionnement global
ES	Établissement de santé
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine / syndrome d'immunodéficience acquise
IASC	ONU Comité permanent interorganisations
DPI	Personne déplacée à l'intérieur
IEC	Information, éducation, communication
PCIME	Prise en charge intégrée des maladies infantiles et néonatales
ISDR	ONU Stratégie internationale de prévention des catastrophes
MTI	Matériaux traités à l'insecticide
ITPS	Bâches en plastique imprégnées d'insecticides
ANJE	Alimentation des bébés et des jeunes enfants
CAP	Connaissance, attitude et pratique
MILD	Moustiquaires imprégnées d'insecticides longue durée
LQAS	Échantillonnage de l'assurance qualité du lot
MAM	Malnutrition aiguë modérée
S&E/S et E	Suivi et Évaluation

MFI	Institution de microfinance
MISP	Ensemble de mesures de service minimum initial
MS	Ministère de la santé
MPE	Micro et petite entreprise
MUAC	Périmètre brachial
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
MNT	Maladie non transmissible
ECEGO	Entité commerciale et gouvernementale de l'OTAN
ANA	Produit non alimentaire
ONG	Organisation non gouvernementale
NICRA	Accord de négociation du taux indirect
OCHA	ONU Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OFAC	Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du Trésor des États-Unis
ORI	Immunisations anti-épidémies
SRO	Sels de réhydratation orale
OMB	Bureau de la gestion et du budget des États-Unis
PAL	Lettre de préalable à la soumission. La PAL communique tous les accords, tels que les dates de début, qui peuvent être atteints avec les candidats avant l'attribution.
PEA	Évaluation environnementale programmatique de l'USAID
PEPFAR	Plan d'urgence du Président américain pour la lutte contre le SIDA
SSP	Soins de santé primaires
PIRS	Fiche de référence des indicateurs de performance
PML	Lettre de modification préalable. La PML communique tous les accords, tels que les dates de début, qui peuvent être atteints avec les candidats avant la modification d'un contrat de financement.
R&R	Repos et détente

RFA	Appel à candidatures
SR	Santé génésique/reproductive
ROSCA	Association rotative d'épargne et de crédit
RUTF	Aliments thérapeutiques prêts à l'emploi
S&S	Abris et colonies
AVS	Activités de vaccination supplémentaires
SMART	Surveillance et évaluation normalisées des secours et des transitions
EDT	Étendue des travaux
SPOG	Groupe d'exploitation de la politique principale
IST	Infection sexuellement transmissible
TB	Tuberculose
TBA	Accoucheuse traditionnelle
ONU	Organisation des Nations Unies
UNICEF	ONU Fonds pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USAID/OAA	Bureau d'acquisition et d'assistance de l'USAID
USAID/OFDA	Bureau pour l'assistance à l'étranger en cas de catastrophes des États-Unis
USAID/OFDA/W	Siège du Bureau de l'USAID pour l'assistance à l'étranger en cas de catastrophes des États-Unis à Washington, DC.
USD	Dollars américains
USG	Gouvernement des États-Unis
VSL	(Associations) villageoises d'épargne et de crédit
WASH	Eau, assainissement et hygiène
OMS	ONU Organisation mondiale de la Santé